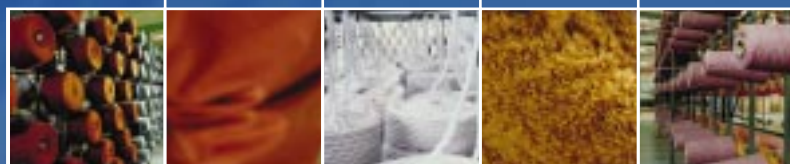


Portrait industriel

La filière industrielle
des textiles au Québec





La filière industrielle des textiles au Québec

Enjeux, tendances et perspectives

Décembre 2003



**Développement
économique
et régional**

Québec 

Publié par la Direction générale des communications et des services à la clientèle

Ce document a été réalisé par la Direction générale des communications et des services à la clientèle

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :

Direction des biens de consommation
710, place D'Youville, 5^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4
Téléphone : (418) 691-5960
Télécopieur : (418) 643-4545

MDER-Internet
<http://www.mder.gouv.qc.ca>
info@mder.gouv.qc.ca

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2003
ISBN 2-550-41052-1

© Gouvernement du Québec, 2003





REMERCIEMENTS

L'élaboration du portrait industriel et l'identification de pistes de développement de la filière industrielle des textiles au Québec ont été rendues possibles grâce aux collaborations suivantes :

DIRECTION DU PROJET

Suzanne Giguère, sous-ministre adjointe à l'industrie
Guy Lévesque, directeur des biens de consommation

Recherche, rédaction et compilation statistique

Christian L. Champagne, conseiller en développement industriel, Direction des biens de consommation

Soutien professionnel et technique

Sylvain Mélançon, conseiller en stratégies industrielles, Direction du développement des filières industrielles
Marie-Annick Drouin, conseillère en développement industriel, Direction des biens de consommation
Valéry Gagnon, secrétaire, Direction des biens de consommation
Jacques Savard, technicien, Direction de l'analyse économique et des PME

Révision linguistique

François Grenier, Direction générale des communications et des services à la clientèle

Comité de coordination interne

Représentants de la Direction générale de la planification, de la Direction générale du développement des marchés et de la Direction générale des opérations régionales

Comité interministériel de concertation sur les stratégies industrielles¹

Représentants du ministère des Finances, du ministère de l'Éducation, du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie, d'Emploi Québec et du Secrétariat du Comité ministériel de l'emploi, du développement économique et de la recherche.

¹ Mentionnons également la qualité des avis reçus au cours des consultations effectuées auprès d'entreprises, d'institutions de recherche et d'organismes gouvernementaux intéressés par le développement de la filière des textiles au Québec. Ces avis ont permis de valider et d'enrichir le contenu de la présente étude.

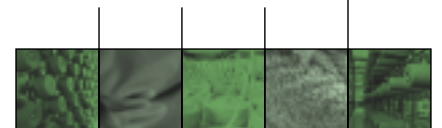


TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	9
1. INTRODUCTION	21
2. DÉFINITION ET CONTEXTE	23
2.1 LA FILIÈRE DES TEXTILES : UN MAILLON STRATÉGIQUE D'UNE MULTITUDE D'INDUSTRIES	23
2.2 DÉFINITION DE L'INDUSTRIE DES TEXTILES	25
2.2.1 Usines de filés	25
2.2.2 Usines de tissus	26
2.2.3 Usines de finissage et de revêtement de textiles	27
2.3 LES TECHNOLOGIES TEXTILES	28
2.4 LES DÉBOUCHÉS DE L'INDUSTRIE DES TEXTILES	29
2.5 RÉSUMÉ DU CONTEXTE	31
3. DESCRIPTION DE L'INDUSTRIE MONDIALE DES TEXTILES	33
3.1 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE LA PRODUCTION DE TEXTILES	33
3.2 ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION MONDIALE DES TEXTILES	38
3.3 RÉPARTITION DE LA PRODUCTION MONDIALE PAR TYPE DE FIBRES TEXTILES	40
3.3.1 Les textiles de coton	40
3.3.2 Les textiles de fibres manufacturées	41
3.4 LE MARCHÉ NORD-AMÉRICAIN DES TEXTILES EN PROFONDE MUTATION	45
3.4.1 Les textiles vestimentaires : principal débouché en perte de vitesse	46
3.4.2 Les textiles d'usages techniques : second débouché en hausse de vitesse	48
3.4.3 Les textiles techniques pour des marchés planétaires en émergence	49
3.5 RÉSUMÉ – INDUSTRIE MONDIALE	52
4. DESCRIPTION DE L'INDUSTRIE AU QUÉBEC	53
4.1 LEADER AU CANADA	53
4.2 ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION QUÉBÉCOISE, PAR TYPE DE PRODUCTION	55
4.3 LES DÉBOUCHÉS COMMERCIAUX DES TEXTILES QUÉBÉCOIS	60
4.4 ÉVOLUTION DES MARCHÉS DES TEXTILES QUÉBÉCOIS	61
4.5 ÉVOLUTION DES EMPLOIS TEXTILES AU QUÉBEC	68
4.6 RÉPARTITION RÉGIONALE DE L'INDUSTRIE DES TEXTILES	69
4.7 DOMINATION DE L'INDUSTRIE PAR DE GRANDES ENTREPRISES	71
4.8 LES FACTEURS DE PRODUCTION	74
4.8.1 Production de matières premières	75
4.8.2 Énergie et environnement	77
4.8.3 Les ressources humaines	79
4.9 LES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS	87
4.10 INNOVATION ET RECHERCHE	90
4.11 CONTRÔLE DES ENTREPRISES TEXTILES	93



4.12	STRUCTURE FINANCIÈRE DE L'INDUSTRIE DES TEXTILES	93
4.13	LA PRODUCTIVITÉ : PERFORMANCE DE SPÉCIALISATION ET D'ÉCHELLES DE PRODUCTION	95
4.14	RÉSUMÉ – INDUSTRIE DES TEXTILES AU QUÉBEC	97
5.	TENDANCES ET PERSPECTIVES	101
5.1	TENDANCES DE L'INDUSTRIE	101
5.2	PERSPECTIVES POUR LES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES	101
5.2.1	<i>Filés textiles</i>	102
5.2.2	<i>Étoffes tissées, grandes largeurs</i>	106
5.2.3	<i>Rubannerie (tissus étroits)</i>	111
5.2.4	<i>Non-tissés</i>	114
5.2.5	<i>Les Tricots</i>	120
5.2.6	<i>Ennoblement textile</i>	126
5.2.7	<i>Revêtement (enduction et laminage) de textiles</i>	129
5.3	RÉSUMÉ – TENDANCES ET PERSPECTIVES	132
6.	POTENTIELS ET DÉFIS	135
6.1	LES NOUVEAUX TEXTILES TECHNIQUES	135
6.2	FORCES ET FAIBLESSES DE L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE	143
6.2.1	<i>Principaux avantages</i>	144
6.2.2	<i>Principaux défis</i>	144
6.3	MENACES ET OBSTACLES POUR LES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES	145
6.3.1	<i>Politiques commerciales des États-Unis</i>	146
6.3.2	<i>Accès commercial par les pays les moins avancés</i>	148
6.3.3	<i>Accords commerciaux du Mexique</i>	149
6.3.4	<i>L'Accord sur les textiles et vêtements de l'OMC</i>	150
6.3.5	<i>Mesures d'ajustements à l'ATV (Accord sur les textiles et les vêtements)</i>	155
6.3.6	<i>Impact probable de l'entrée en vigueur de la ZLEA</i>	156
6.3.7	<i>La Ronde du développement</i>	156
6.4	RÉSUMÉ : POTENTIELS ET DÉFIS DE L'INDUSTRIE	157
7.	CONCLUSION	163
8.	ANNEXES	167
ANNEXE A	USINES DE FIBRES, DE FILÉS ET DE FILS	167
ANNEXE B	USINES DE TISSUS LARGES	168
ANNEXE C	USINES DE TISSUS ÉTROITS ET DE BRODERIES SCHIFFLI	169
ANNEXE D	USINES DE NON-TISSÉS	170
ANNEXE E	USINES DE TRICOTS	171
ANNEXE F	USINES DE FINISSAGE DE TEXTILES ET DE TISSUS	173
ANNEXE G	USINES DE REVÊTEMENT DE TISSUS	175
ANNEXE H	PROCÉDÉS DE FABRICATION	176
ANNEXE I	FILÉS TEXTILES	177
ANNEXE J	TISSUS TEXTILES	179
ANNEXE K	FINISSAGE DE TEXTILES	182
ANNEXE L	LEXIQUE DES PRINCIPAUX TERMES TEXTILES	183



Liste des tableaux

TABEAU 1	AVANTAGES DES TEXTILES TISSÉS ET NON-TISSÉS	28
TABEAU 2	DIFFÉRENTS MARCHÉS ET PRODUITS TEXTILES TECHNIQUES	29
TABEAU 3	CONSOMMATION INDUSTRIELLE MONDIALE DE FIBRES TEXTILES PAR RÉGION DE 1994 À 2000	35
TABEAU 4	CONSOMMATION INDUSTRIELLE DE FIBRES TEXTILES DANS L'ALÉNA DE 1994 À 2002	37
TABEAU 5	MARCHÉ MONDIAL DES TEXTILES PAR FIBRE GÉNÉRIQUE DE 1990 À 2001	39
TABEAU 6	ÉVOLUTION DU MARCHÉ MONDIAL DES FIBRES SYNTHÉTIQUES ET DE VERRE TEXTILE DE 1990 À 2001	43
TABEAU 7	DEMANDE MONDIALE DE FIBRES ORGANIQUES SPÉCIALES EN 1998	44
TABEAU 8	ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE TEXTILES VESTIMENTAIRES AUX ÉTATS-UNIS DE 1991 À 2001	46
TABEAU 9	ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE TEXTILES TECHNIQUES AUX ÉTATS-UNIS DE 1991 À 2001	48
TABEAU 10	ÉVOLUTION DES MARCHÉS MONDIAUX DES TEXTILES TECHNIQUES PAR SECTEUR D'APPLICATIONS DE 1990 À 2000	50
TABEAU 11	ÉVOLUTION DU MARCHÉ MONDIAL DES TEXTILES TECHNIQUES PAR TYPE DE MATÉRIAUX DE 1995 À 2002	51
TABEAU 12	ÉVOLUTION DU MARCHÉ MONDIAL DES TEXTILES TECHNIQUES PAR RÉGION DE 1995 À 2002	51
TABEAU 13	LA PART DU QUÉBEC DANS L'INDUSTRIE CANADIENNE DES TEXTILES EN 1999	54
TABEAU 14	ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION QUÉBÉCOISE DES TEXTILES DE 1994 À 2002	55
TABEAU 15	ÉVOLUTION DES LIVRAISONS DE TEXTILES DU RESTE DU CANADA DE 1994 À 2002	57
TABEAU 16	RÉPARTITION DES PRODUCTIONS CANADIENNES DE TEXTILES EN 2002	60
TABEAU 17	RÉPARTITION DES LIVRAISONS DE TEXTILES PAR SECTEUR D'APPLICATIONS EN 2001	60
TABEAU 18	MARCHÉ CANADIEN DES MATÉRIAUX TEXTILES DE 1994 À 2002	61
TABEAU 19	CONSOMMATION QUÉBÉCOISE DE TEXTILES DE 1994 À 2002	64
TABEAU 20	CONSOMMATION CANADIENNE DE FIBRES ET FILAMENTS CHIMIQUES DE 1994 À 2002	76
TABEAU 21	MESURES D'INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE DES INDUSTRIES EN 2000	78
TABEAU 22	MESURES D'INTENSITÉ SALARIALE DES INDUSTRIES EN 2000	85
TABEAU 23	ÉVOLUTION DU MARCHÉ CANADIEN DES FILÉS TEXTILES DE 1994 À 2002	103
TABEAU 24	ÉVOLUTION DU MARCHÉ CANADIEN DES ÉTOFFES TISSÉES TEXTILES DE 1994 À 2002	107
TABEAU 25	ÉVOLUTION DU MARCHÉ CANADIEN DES TISSUS ÉTROITS DE 1994 À 2002	112
TABEAU 26	ÉVOLUTION DU MARCHÉ CANADIEN DES NON-TISSÉS DE 1994 À 2002	115
TABEAU 27	MARCHÉ MONDIAL DES NON-TISSÉS PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE DE 2001 À 2006	117
TABEAU 28	ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION MONDIALE DES NON-TISSÉS PAR TECHNOLOGIE DE 1991 À 2006	118
TABEAU 29	MARCHÉ NORD-AMÉRICAIN DES NON-TISSÉS PAR APPLICATION ET TYPE D'INTRANTS EN 2001	119
TABEAU 30	ÉVOLUTION DU MARCHÉ CANADIEN DES TRICOTS DE 1994 À 2002	120
TABEAU 31	ÉVOLUTION DU MARCHÉ CANADIEN DES SERVICES D'ENNOBLISSEMENT TEXTILE DE 1994 À 2002	126
TABEAU 32	ÉVOLUTION DU MARCHÉ CANADIEN DES TISSUS ENDUITS ET LAMINÉS DE 1994 À 2002	130
TABEAU 33	PRÉVISIONS DU MARCHÉ MONDIAL DES TEXTILES TECHNIQUES PAR APPLICATION DE 2002 À 2010	139
TABEAU 34	PRÉVISIONS DU MARCHÉ MONDIAL DES TEXTILES TECHNIQUES PAR RÉGION DE 2002 À 2010	140
TABEAU 35	PRÉVISIONS DU MARCHÉ MONDIAL DES TEXTILES TECHNIQUES PAR TYPE DE 2002 À 2010	140
TABEAU 36	PRÉVISIONS DU MARCHÉ DES TEXTILES TECHNIQUES DES AMÉRIQUES PAR APPLICATION DE 2000 À 2010	141
TABEAU 37	PRÉVISIONS DU MARCHÉ DES TEXTILES TECHNIQUES DES AMÉRIQUES PAR TYPE DE 2000 À 2010	142

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1	LA FILIÈRE DES TEXTILES	24
GRAPHIQUE 2	RÉPARTITION MONDIALE DE LA PRODUCTION DE TEXTILES EN 1994 ET EN 2000	34
GRAPHIQUE 3	RÉPARTITION DE LA PRODUCTION DE TEXTILES EN AMÉRIQUE DU NORD EN 1994 ET EN 2002	36
GRAPHIQUE 4	ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION MONDIALE DE TEXTILES DE 1990 À 2001	38
GRAPHIQUE 5	RÉPARTITION DE LA PRODUCTION MONDIALE DES TEXTILES COTONNIERS PAR GRANDE RÉGION EN 1994 ET EN 2002	40
GRAPHIQUE 6	RÉPARTITION DE LA PRODUCTION MONDIALE DES TEXTILES DE FIBRES MANUFACTURÉES EN 1994 ET EN 2001	41
GRAPHIQUE 7	DEMANDE MONDIALE DES FIBRES MANUFACTURÉES PAR GENRE EN 1994 ET EN 2001	42
GRAPHIQUE 8	DÉBOUCHÉS DES TEXTILES EN AMÉRIQUE DU NORD, 1991 PAR RAPPORT À 2001	45
GRAPHIQUE 9	ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DES TEXTILES PAR DÉBOUCHÉ AUX ÉTATS-UNIS DE 1991 À 2001	46
GRAPHIQUE 10	ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE TEXTILES VESTIMENTAIRES PAR TYPE DE FIBRES DE 1991 À 2001	47
GRAPHIQUE 11	ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE TEXTILES TECHNIQUES AUX ÉTATS-UNIS DE 1991 À 2001	49
GRAPHIQUE 12	ÉVOLUTION DES LIVRAISONS QUÉBÉCOISES DE TEXTILES PAR SECTEUR DE 1994 À 2002	56
GRAPHIQUE 13	RÉPARTITION SECTORIELLE DE L'INDUSTRIE DES TEXTILES DU QUÉBEC EN 1994 ET EN 2002	57
GRAPHIQUE 14	LIVRAISONS MANUFACTURIÈRES DE TEXTILES DU RESTE DU CANADA DE 1994 À 2002	58
GRAPHIQUE 15	RÉPARTITION SECTORIELLE DE L'INDUSTRIE CANADIENNE DES TEXTILES HORS DU QUÉBEC EN 1994 ET EN 2002	59
GRAPHIQUE 16	RÉPARTITION DES EXPORTATIONS CANADIENNES DE TEXTILES EN 1994 ET EN 2002	62
GRAPHIQUE 17	RÉPARTITION DES IMPORTATIONS CANADIENNES DE TEXTILES EN 1994 ET EN 2002	63
GRAPHIQUE 18	RÉPARTITION DES EXPORTATIONS CANADIENNES DE TEXTILES PAR PROVINCE OU TERRITOIRE EN 1994 ET EN 2002	65
GRAPHIQUE 19	EXPORTATIONS DE TEXTILES PAR RÉGION CANADIENNE DE 1994 À 2002	66



GRAPHIQUE 20	RÉPARTITION DES IMPORTATIONS CANADIENNES DE TEXTILES PAR RÉGION EN 1994 ET EN 2002	66
GRAPHIQUE 21	IMPORTATIONS DE TEXTILES PAR RÉGION CANADIENNE DE 1994 À 2002	67
GRAPHIQUE 22	ÉVOLUTION DES EMPLOIS À LA PRODUCTION DE L'INDUSTRIE DES TEXTILES DE 1994 À 2002	68
GRAPHIQUE 23	ÉVOLUTION DE LA PRODUCTIVITÉ MANUFACTURIÈRE DE L'INDUSTRIE TEXTILE DE 1994 À 2002	69
GRAPHIQUE 24	RÉPARTITION RÉGIONALE DES LIVRAISONS DE L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DES TEXTILES	70
GRAPHIQUE 25	RÉPARTITION RÉGIONALE DES EMPLOIS DE L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DES TEXTILES	70
GRAPHIQUE 26	RÉPARTITION DES EMPLOIS SELON LA TAILLE DES USINES QUÉBÉCOISES DE TEXTILES EN 1999	71
GRAPHIQUE 27	RÉPARTITION DES LIVRAISONS QUÉBÉCOISES DE TEXTILES SELON LA TAILLE DES USINES EN 1999	72
GRAPHIQUE 28	PRODUCTIVITÉ SELON LA TAILLE DES USINES TEXTILES DU QUÉBEC EN DOLLARS CANADIENS PAR HEURE PAYÉE EN 1999	73
GRAPHIQUE 29	PRODUCTIVITÉ SALARIALE SELON LA TAILLE DES USINES TEXTILES DU QUÉBEC EN 1999	74
GRAPHIQUE 30	STRUCTURE DES COÛTS DE L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DES TEXTILES EN 1999	75
GRAPHIQUE 31	RÉPARTITION DES RESSOURCES HUMAINES PAR FONCTION D'ENTREPRISE DE TEXTILES AU QUÉBEC EN 2002	80
GRAPHIQUE 32	RÉPARTITION DES PRINCIPAUX MÉTIERS DE LA PRODUCTION QUÉBÉCOISE DE TEXTILES EN 2002	81
GRAPHIQUE 33	ÉVOLUTION DES EMPLOIS DE L'INDUSTRIE TEXTILE PAR SEXE DE 1987 À 2002	82
GRAPHIQUE 34	ÉVOLUTION DES EMPLOIS PAR GROUPE D'ÂGE DE 1987 À 2002	83
GRAPHIQUE 35	RÉPARTITION DE LA MAIN-D'ŒUVRE TEXTILE PAR GROUPE D'ÂGE EN 1995 ET EN 2002	84
GRAPHIQUE 36	ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS DE L'INDUSTRIE DES TEXTILES DE 1993 À 2002	88
GRAPHIQUE 37	ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS PAR EMPLOI À LA PRODUCTION TEXTILE DE 1995 À 2002	89
GRAPHIQUE 38	ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE R-D DE L'INDUSTRIE DES TEXTILES DE 1998 À 2002	91
GRAPHIQUE 39	PERFORMANCES FINANCIÈRES DU SECTEUR DE LA FABRICATION ET DE L'INDUSTRIE DES TEXTILES EN 1994 ET EN 2000	94
GRAPHIQUE 40	PRODUCTIVITÉ DE L'INDUSTRIE DES TEXTILES EN 1997 ET EN 1999	96
GRAPHIQUE 41	EXPORTATIONS CANADIENNES DE FILÉS PAR CATÉGORIE DE 1994 À 2002	104
GRAPHIQUE 42	IMPORTATIONS CANADIENNES DE FILÉS PAR CATÉGORIE DE 1994 À 2002	105
GRAPHIQUE 43	EXPORTATIONS QUÉBÉCOISES D'ÉTOFFES TISSÉES PAR CATÉGORIE DE 1994 À 2002	108
GRAPHIQUE 44	DESTINATIONS DES EXPORTATIONS QUÉBÉCOISES DE TISSUS SPÉCIAUX EN 1994 ET EN 2002	109
GRAPHIQUE 45	ORIGINES DES IMPORTATIONS DE TISSUS DE FILAMENTS ET DE TEXTURES SPÉCIALES EN 1994 ET EN 2002	110
GRAPHIQUE 46	IMPORTATIONS CANADIENNES DE FEUTRES ET NON-TISSÉS EN 1994 ET EN 2002	116
GRAPHIQUE 47	ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DU MARCHÉ CANADIEN DES TRICOTS DE 1994 À 2002	122
GRAPHIQUE 48	ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS CANADIENNES DE TRICOTS DE 1994 À 2002	123
GRAPHIQUE 49	ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS CANADIENNES DE TRICOTS DE 1994 À 2002	124
GRAPHIQUE 50	ORIGINE DES IMPORTATIONS CANADIENNES DE TRICOTS EN 1994 ET EN 2002	125
GRAPHIQUE 51	ÉVOLUTION DES REVENUS D'ENNOBLISSEMENT DE TEXTILES PAR RÉGION DE 1994 À 2002	127
GRAPHIQUE 52	ÉVOLUTION DU MARCHÉ CANADIEN DES TISSUS ENDUITS DE 1994 À 2002	131
GRAPHIQUE 53	ÉVOLUTION DU MARCHÉ CANADIEN DE L'HABILLEMENT DE 1994 À 2002	136
GRAPHIQUE 54	ÉVOLUTION DU MARCHÉ CANADIEN DES PRODUITS TEXTILES DE 1994 À 2002	137
GRAPHIQUE 55	SOURCES D'IMPORTATIONS DE PRODUITS TEXTILES AU CANADA EN 1994 ET EN 2002	138
GRAPHIQUE 56	PART DES IMPORTATIONS CONTINGENTÉES AU CANADA AU DÉBUT DE L'ATV DE 1994	152





S o m m a i r e

Le présent document dresse le portrait comparatif et évolutif de la filière québécoise des textiles non seulement dans le contexte nord-américain et de la mondialisation des marchés mais aussi dans la perspective d'une intégration accrue des industries à la nouvelle économie. Il explore aussi ses principales tendances, de même que les défis et perspectives de développement pour les entreprises québécoises.

Positionnement de la filière industrielle des textiles

L'industrie des textiles comprend un ensemble d'entreprises engagées dans la transformation de fibres naturelles et chimiques, y compris des polymères, en filés textiles et en matériaux flexibles pour une vaste gamme de productions industrielles. Il existe un large éventail de techniques de formation de matériaux, toutefois, les technologies les plus courantes comprennent le tissage, le tricotage, le touffetage, le tressage et diverses formes d'assemblages de fibres et polymères, lesquelles sont appelées des non-tissés². Enfin, l'industrie des textiles complète sa mission économique par l'ennoblissement et le revêtement de ces matériaux aux finalités et fonctionnalités diverses. Ainsi, l'industrie des textiles est au cœur d'un vaste ensemble de domaines industriels et commerciaux au Québec.

L'industrie des textiles obtient ses matières premières principales des **producteurs de fibres** naturelles, artificielles et synthétiques, soit des entreprises œuvrant dans les industries chimiques et agricoles.

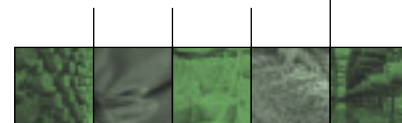
D'après le Système de classification industrielle de l'Amérique du Nord (SCIAN) mis en place en 1997, l'industrie des textiles comprend trois grandes catégories d'entreprises qui suivent généralement la hiérarchie des activités de transformation des matériaux textiles, en l'occurrence :

- Les usines de **filés** et fils (SCIAN 3131);
- Les usines de **tissus** (SCIAN 3132);
- Les usines de **finissage** de textiles (SCIAN 3133).

La plupart des produits de l'industrie des textiles sont vendus et livrés sous la forme de matériaux en bobines ou en rouleaux, et rarement en pièces ou morceaux taillés. Ainsi, la quasi-totalité des matériaux de cette industrie est acheminée dans des industries manufacturières pour être transformés en une variété infinie de biens. Plusieurs types de matériaux textiles sont également employés dans une multitude d'industries de services³. Tout d'abord, les principales industries consommatrices de textiles comprennent la fabrication de produits textiles domestiques, industriels et personnels (SCIAN 314),

2 Selon l'Organisation des normes internationales (ISO), un non-tissé est une structure produite par l'assemblage et/ou l'enchevêtrement de fibres et/ou polymères soit par des moyens mécaniques, thermiques ou chimiques, soit par une combinaison de ces méthodes; donc, une structure qui n'est pas tissée. Par définition, un matériau non-tissé exclut les papiers et films ou des tissus réalisés par tissage, tricotage, touffetage, tressage ou feutrage.

3 Notamment, les industries de services d'ingénierie civile et de protection de l'environnement emploient des textiles pour compléter les ouvrages.





la confection de vêtements (SCIAN 315)⁴ et la production de chaussures et bagages (SCIAN 316). Cependant, les débouchés des matériaux textiles ne s'arrêtent pas là, puisqu'on retrouve des achats importants de textiles dans les industries suivantes :

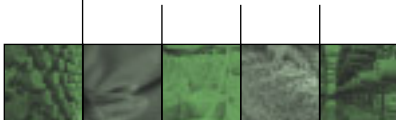
- la fabrication d'aliments (SCIAN 311);
- la fabrication du papier (SCIAN 322);
- l'industrie de l'impression et activités connexes (SCIAN 323);
- la fabrication de produits du pétrole et du charbon (SCIAN 325);
- l'industrie des produits en caoutchouc et en plastique; (SCIAN 326);
- la fabrication de produits informatiques et électroniques (SCIAN 334);
- la fabrication de matériel de transport (SCIAN 336);
- la fabrication de meubles et produits connexes (SCIAN 337);
- la fabrication de fournitures médicales, d'articles de sport, jouets, enseignes, etc. (SCIAN 339).

Par ailleurs, un nombre important d'industries comprises dans les secteurs de la construction et des services professionnels et publics consomment des matériaux fabriqués par l'industrie des textiles. Ainsi, malgré l'abandon du modèle statistique des entrées et sorties par industrie⁵, il faut retenir la très grande *diversité des débouchés* pour les textiles. Comme la plupart des études internationales l'indiquent, les textiles servent non seulement à la confection de vêtements, mais aussi comme intrants dans le matériel de transport, l'aéronautique, la construction et le génie civil, la protection industrielle, civile et militaire, la santé et l'hygiène, l'emballage, les équipements et articles de sport, les procédés industriels et miniers, l'agriculture, les renforts de plastiques et de caoutchouc, etc.

Contexte mondial

La production mondiale des textiles a atteint plus de 61,4 mégatonnes métriques en 2001, ce qui représente une croissance de 2,2 % par an par rapport au volume de 48,4 mégatonnes produit en 1990. Cette période a été marquée par la croissance dynamique des textiles de filaments synthétiques et d'oléfines, lesquels occupent une part de plus en plus importante des marchés mondiaux par rapport aux textiles de fibres naturelles.

Globalement, la production de textiles poursuit son glissement vers l'Asie, dont les principaux pays producteurs sont la Chine, Taïwan, la Corée du Sud et l'Inde. En fait, grâce à une croissance annuelle de 6,4 % depuis 1994, la production asiatique de textiles est passée de 50 % à 58 % de la production mondiale de textiles de fibres courantes excluant le verre textile et les oléfines. Cette domination de l'Asie s'est concrétisée aux dépens de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Nord. Les parts respectives de ces deux grandes régions industrialisées ont baissé



4 Ministère du Développement économique et régional, *La filière de l'habillement : Enjeux, tendances et perspectives de développement*, octobre 2003.

5 Par une compilation spéciale de l'Institut de la Statistique du Québec, il est possible d'obtenir l'équation comptable agrégée de la demande intermédiaire et finale par catégorie de biens dont notamment la catégorie 76 couvrant les textiles de fibres chimiques. Le catalogue 15-201 de Statistique Canada contient également des renseignements sur la structure par entrées et sorties de l'économie canadienne.



de 2 % et de 3 % pendant la période de 1994 à 2000. Toutefois, l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale continuent de représenter respectivement 16 % et 10 % de la production mondiale de textiles.

La production de textiles vestimentaires a graduellement cédé sa place aux productions de textiles de décoration intérieure et à usages techniques en Amérique du Nord. Avec le déplacement de l'industrie des textiles vestimentaires vers le Mexique, ce dernier pays détient maintenant une part de 13 % de la production de textiles sur le territoire de l'ALENA contre seulement 7 % en 1994. Cet accroissement de part s'est réalisé surtout aux dépens de la production de textiles des États-Unis. Le Canada a également accru sa part de la production territoriale de textiles, grâce à l'augmentation des productions de textiles industriels et techniques. Toutefois, compte tenu de sa dépendance des marchés traditionnels, le Québec se retrouve avec la même part de la production territoriale de textiles que lors de la création de l'ALENA, soit 3 %.

Contexte québécois

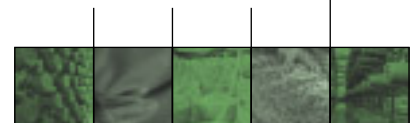
Le Québec est le leader canadien de l'industrie des textiles, avec 57 % des établissements, 61 % des emplois et 64 % des livraisons totales (1999), soit approximativement le double des données correspondantes pour l'Ontario (second producteur canadien). En termes absolus, cela représente au Québec 212 usines, 16 200 emplois directs, et un chiffre d'affaires global d'environ 2,8 milliards de dollars.

De 1994 à 1999, l'industrie québécoise des textiles a pleinement profité de la construction de l'espace économique de l'ALENA, augmentant ses livraisons manufacturières de 35 % (de 2,1 à 2,8 milliards de dollars). Toutefois, les livraisons québécoises ont régressé de 21 % entre 1999 et 2002 à cause de la crise financière asiatique et de la libéralisation accrue des marchés industrialisés.

L'industrie québécoise des textiles s'est davantage spécialisée dans la fabrication d'étoffes tissées et tricotées, alors que le reste du Canada a produit davantage de matériaux transformés par le finissage, l'enduction et le laminage. Cette situation apparaît être imputable à la proximité des marchés d'applications de ces matériaux. En effet, le Québec abrite la majorité des industries canadiennes de l'habillement et de la chaussure, alors que les marchés industriels canadiens reliés notamment au matériel de transport, aux plastiques renforcés et aux meubles rembourrés, sont beaucoup plus importants à l'extérieur du Québec.

Enfin, par rapport à la concurrence du reste du Canada et des États-Unis, l'industrie québécoise s'est fortement concentrée sur des marchés industriels en processus de délocalisation vers des pays à bas coûts salariaux. Elle est donc sensible, voire vulnérable, à l'évolution des politiques de commerce international du Canada, particulièrement celles des États-Unis.

Avec la mise en œuvre de l'ALENA, les exportations sont vite devenues le fer de lance de l'industrie québécoise, grâce à une croissance composée annuelle de 11 % entre 1994 et 2002. Partant de 430 millions de dollars ou 20 % des livraisons en 1994, les exportations atteignent plus de





1 milliard de dollars ou encore plus de 50 % des livraisons de 2002. Les échanges internationaux de textiles se sont polarisés entre le Canada et les États-Unis de sorte que cette destination constitue actuellement 93 % des exportations totales en 2002 contre moins de 80 % en 1994.

Les États-Unis et le Mexique sont les principales sources d'importations de textiles au Canada avec 57 % de la valeur importée en 2002 par rapport à 54 % en 1994. De 1998 à 2002, la demande intérieure québécoise des textiles a subi une baisse de 27,1 %, laquelle est beaucoup plus importante que celle de l'ensemble du Canada à 23,3 % dans la même période. L'anémie de la demande québécoise a considérablement ralenti les productions de textiles au Québec. Par ailleurs, la part accrue des importations canadiennes de textiles effectuées à l'extérieur du Québec confirme le dynamisme relatif des marchés intérieurs des textiles dans le reste du Canada. Enfin, malgré la stagnation des exportations canadiennes de textiles depuis 2000, celles du Québec ont baissé de 11 % aux dépens des productions des provinces de l'Atlantique et de l'Ontario.

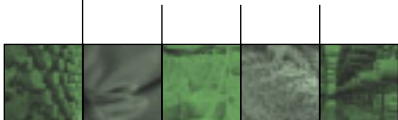
Compte tenu du ralentissement actuel de la production québécoise de textiles, en 2002, les emplois à la production se retrouvent au même niveau qu'en 1994, soit 12 500 personnes. Dans la période de 1994 à 1999, la forte croissance des exportations a engendré un accroissement des emplois dont le nombre est passé à environ 14 500 personnes. Dans la même période, la productivité a augmenté de 21 % atteignant 202 206 \$ par emploi en 1999 par rapport à 167 200 \$ en 1994. Toutefois, ces gains se sont résorbés au cours des trois dernières années.

L'industrie québécoise des textiles est concentrée dans les régions de Montréal et de la Montérégie avec chacune 35 % et 26 % des livraisons de propre fabrication. Ces deux régions cumulent plus de 60 % des emplois à la production.

L'industrie est caractérisée par la présence de petites et moyennes unités de fabrication, car 78 % des 212 usines recensées comptent moins de 100 travailleurs. Au moins 60 % des 212 usines comptent moins de 50 personnes actives, et celles-là représentent 14 % des livraisons manufacturières de textiles. Toutefois, les usines de 100 emplois et plus (22 %) sont responsables de 68 % de la production québécoise. Enfin, celles qui occupent 200 emplois et plus montrent la meilleure productivité (43,33 \$ par heure travaillée ou 10 % au-dessus de la moyenne de 39,08 \$ pour cette industrie).

Parmi les principaux facteurs de production, l'industrie québécoise doit assumer d'importants coûts de capital. Cependant, ce sont les matières premières qui dominent au chapitre des coûts d'exploitation, et l'industrie doit importer la quasi-totalité de ses fibres en l'absence d'importantes productions industrielles locales.

Cette industrie requiert également d'importantes ressources énergétiques. Elle peut tirer profit des ressources québécoises en énergie et combustibles. Toutefois, pour assurer sa compétitivité, elle doit poursuivre l'intégration des meilleures pratiques en économies d'énergie. Également, pour assurer un développement durable, ses économies d'énergie lui permettent de contribuer favorablement aux obligations concernant les changements climatiques. Cependant, l'industrie





québécoise des textiles doit assumer les meilleures pratiques de prévention et de gestion des risques environnementaux des effluents de teinture et des produits de finissage textile en vue de se conformer à la Loi canadienne de la protection de l'environnement.

Avec l'intensification de la concurrence mondiale et l'évolution rapide des technologies, l'industrie des textiles doit maintenant s'approprier les meilleures compétences et les meilleures pratiques de gestion des ressources humaines. La production de textiles s'appuie sur des procédés mécaniques, thermiques et chimiques en continu. Les deux tiers de sa main-d'œuvre active est masculine. L'industrie doit aussi pallier les effets du vieillissement de sa main-d'œuvre et de son modèle de production à flux tendus afin de conserver ses compétences et d'assurer la relève. Ce nouveau paradigme fait appel à une concertation accrue des industriels et travailleurs en vue d'assurer la flexibilité et la polyvalence des ressources humaines.

Depuis 1993, l'industrie québécoise des textiles a investi plus de 734 millions de dollars en nouvelles immobilisations, soit une valeur moyenne de 5 734 \$ par emploi de production. Ceci ne représente que 32 % des immobilisations en textiles au Canada dont le total dépasse 2,3 milliards de dollars, soit une moyenne annuelle de 230 millions de dollars ou de 10 839 \$ par emploi créé et maintenu. La faiblesse relative du Québec est certes imputable aux récents mouvements de consolidation et de rationalisation des importantes capacités établies pendant plus de quatre décennies d'expansion.

Depuis 1998⁶, l'industrie québécoise a accru ses dépenses de R-D de 7,5 % par an à plus de 28 millions de dollars en 2002. Ainsi, la part du Québec est passée de 67 % à près de 78 % des dépenses canadiennes dans cette période. Ceci constitue un effort moyen de 1 894 \$ par emploi de production textile au Québec, soit 21 % de plus que la moyenne canadienne.

Par ailleurs, plus de 50 % des actifs productifs de l'industrie québécoise des textiles appartiennent à des propriétaires étrangers, principalement américains et européens.

Enfin, l'industrie québécoise des textiles a généralement amélioré sa productivité par rapport au reste du Canada. En effet, l'écart de productivité de 15,8 % en faveur du Québec pour l'année 1997 s'est accru à 26,4 %, ce qui porte le niveau québécois au-dessus de la moyenne de 33,92 \$ connue dans le reste du Canada en 1999. Toutefois, depuis 2000, dans un contexte d'intégration accélérée des facteurs concurrentiels et économiques du territoire de l'ALENA, le Québec accuse un retard important par rapport à l'industrie des textiles des États-Unis.

6 Pour les années précédant 1998, les statistiques de R-D étaient publiées selon la Classification type des industries, laquelle inclue notamment les usines de fibres et filaments chimiques du SCIAN 32522 et les usines des produits textiles du SCIAN 314. Donc, seules les données à partir de 1998 sont utilisées pour les fins du présent document.



Forces et faiblesses de l'industrie québécoise

Malgré la mondialisation, l'industrie québécoise des textiles possède des atouts importants qui peuvent lui permettre de croître et prospérer, en particulier :

- l'abondance de l'eau à usage industriel et les faibles coûts de l'énergie ;
- la stabilité et la qualité de la main-d'œuvre textile ;
- la présence d'un important centre de recherche appliquée et de services techniques en textile ;
- la proximité des grands marchés américains ;
- l'excellente infrastructure de transport et les faibles coûts de construction ;
- des entreprises flexibles capables de faire de la personnalisation de masse ;
- la flexibilité et la qualité du design, et la capacité d'innovation ;
- la productivité élevée des secteurs des filatures et tissages, compte tenu des économies d'échelle et de l'optimisation des ressources dans le cadre de mandats continentaux de production.

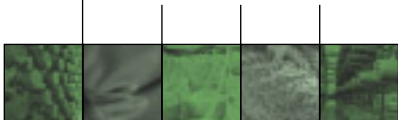
Toutefois, l'industrie des textiles doit relever des défis de taille reliés aux constats suivants :

- la faible disponibilité locale des matières premières ;
- la faible présence locale d'équipementiers et de fournisseurs de technologies, ces ressources devant être importées surtout d'Europe et du Japon à des coûts relativement élevés ;
- l'accès relativement difficile au capital de risque ;
- la faible réciprocité d'accès avec les marchés émergents et l'absence d'accords de reconnaissance mutuelle de normes techniques ;
- la délocalisation croissante des clientèles industrielles traditionnelles vers les pays à bas coûts salariaux.

Menaces et obstacles

Compte tenu de la taille relativement faible du marché intérieur canadien, l'industrie québécoise doit compter davantage sur le commerce international que sur son marché intérieur pour croître et justifier des investissements majeurs et structurants. Les États-Unis constituent actuellement plus de 93 % de son marché d'exportation. Or, l'échiquier commercial nord-américain s'est profondément modifié avec la mise en œuvre de la *U.S. Trade & Development Act* (USTDA), de 2000, et également de la *U.S. Trade Act*, de 2002.

Essentiellement, ces lois intérieures américaines favorisent l'importation en franchise de vêtements fabriqués dans les Caraïbes, l'Afrique sub-saharienne et la Communauté andine à la condition que lesdits produits soient confectionnés avec des filés et tissus entièrement manufacturés,





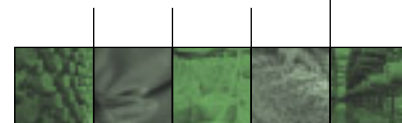
ennoblis et finis aux États-Unis. Les vêtements des Caraïbes exportés aux États-Unis qui contiennent des filés et tissus de fabrication étrangère (québécoise) sont assujettis à un tarif sur la valeur ajoutée dans les Caraïbes. Compte tenu de cette tarification indirecte, les fabricants québécois de textiles doivent réduire leurs coûts pour concurrencer les effets directs de la *USTDA*.

Au Canada, depuis janvier 2003, l'initiative canadienne du *Tarif des pays moins développés* (TPMD) permet l'importation en franchise de droits et de quotas de textiles et vêtements provenant de 48 pays moins avancés. Cette mesure d'intégration des pays pauvres à l'économie internationale est légitime. Toutefois, à la différence de la *African Growth Opportunity Act* faisant partie de la *USTDA*, le TPMD comporte des règles d'origine relativement moins astreignantes à l'égard des intrants originaires d'au moins 130 pays bénéficiaires du *Tarif de préférence générale* (TPG) par rapport aux textiles canadiens. En fait, comme l'application des règles d'origine de l'ALENA a déjà favorisé l'intégration de la chaîne d'approvisionnement entre les partenaires de l'ALENA, l'industrie québécoise des textiles doit donc établir un nouveau réseau de fournisseurs d'intrants admissibles pour les fins du TPMD, ce qui n'est manifestement pas le cas pour les fournisseurs asiatiques bénéficiant du TPG.

Cette grande ouverture canadienne et les effets « discriminants » des lois américaines sur l'ouverture de marché (c'est-à-dire par des conditions de contenu américain) infligent des contraintes et pressions importantes pour la compétitivité et la pérennité des usines québécoises de textiles vestimentaires. Pour l'économie québécoise, les principales menaces comportent, d'une part, le remplacement des productions vestimentaires de l'ALENA par ces importations franches, et d'autre part, l'attrait d'une délocalisation de production sur le territoire américain afin de prendre part aux conditions d'origine des filés et tissus de la *USTDA*.

Outre l'ouverture des marchés, la mondialisation implique des croisements attrayants entre les grands blocs économiques. Ainsi, l'industrie québécoise des textiles doit également prendre en compte les pressions concurrentielles et les coûts que peut engendrer une diversification de ses productions, notamment dans le contexte de l'Accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mexique, en vigueur depuis 2000. Compte tenu des modalités de réciprocité de cet accord en sus de celles de l'ALENA, le Mexique devient une plaque tournante en matière de développement d'importants marchés extérieurs dans le cadre de la globalisation.

Par surcroît, par l'*Accord sur les textiles et vêtements* (l'ATV) de 1994, les Membres de l'Organisation mondiale du commerce (l'OMC), –dont le Canada et les États-Unis–, se sont engagés à éliminer progressivement les contingents à l'importation des textiles et vêtements au plus tard le 1^{er} janvier 2005. Le Canada a déjà libéré cinq pays moins avancés du régime de quotas de l'ATV en vertu du TPMD de 2003. De plus, même si plusieurs catégories de vêtements continuent d'être contingentées, les majorations importantes de quotas effectuées conformément à l'ATV ont entraîné une augmentation des importations de vêtements de 45 % entre 1997 et 2002. Par ailleurs, l'accession récente de la Chine et de Taïwan à l'organisation mondiale du commerce laisse présager une domination croissante du marché global des textiles vestimentaires par l'Asie, en particulier la Chine.





Toutefois, l'ouverture graduelle de ce vaste marché d'applications industrielles incite davantage les entreprises québécoises à entreprendre plus à fond le virage vers la production accrue de textiles fonctionnels et techniques. Depuis le début de la deuxième phase de l'ATV, en 1998, la production canadienne de vêtements a décliné de 2 % et les importations ont augmenté leur pénétration de 10 points de pourcentage, passant à 61 % du marché canadien en 2002. Plus de 72 % des importations de vêtements proviennent de pays à bas salaires, et ces pays protégés sont des marchés difficilement accessibles pour l'industrie québécoise des textiles.

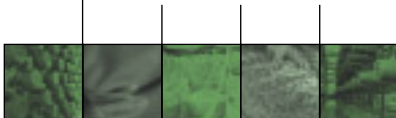
Enfin, l'éventuelle ZLEA (Zone de libre-échange des Amériques) entraînera probablement la délocalisation des activités à prédominance de main-d'œuvre vers l'Amérique centrale pour la confection de vêtements et de produits de maison. Toutefois, l'ouverture de ces marchés émergents devrait constituer une occasion attrayante pour les textiles techniques fabriqués au Québec et employés dans les travaux sud-américains de génie civil et de construction d'infrastructures, la fabrication d'articles de sécurité civile, militaire et industrielle, de produits de santé et d'hygiène, ainsi que de composantes de matériel de transport et d'avionique, les télécommunications, etc.

Potentiels nouveaux

Jusqu'à maintenant, l'industrie québécoise des textiles s'est surtout concentrée dans la fabrication de matériaux prioritairement esthétiques et fonctionnels pour des marchés traditionnels tels que l'habillement et la décoration intérieure. Jusqu'à récemment, cette stratégie a été fructueuse, grâce à l'ALENA et au développement commercial des États-Unis, principal importateur des textiles québécois.

Il apparaît toutefois que les textiles techniques représentent le domaine le plus dynamique et porteur de croissance des industries textiles. Selon une étude publiée en 2002 par la firme britannique David Rigby Associates, le marché mondial des textiles et non-tissés à usages techniques devrait croître de 4 % par an, soit de 17,4 à 23,8 mégatonnes métriques, de 2002 à 2010. Globalement, la croissance des marchés des textiles techniques s'exercera avec le développement des nouvelles économies en Asie et en Afrique, et aussi grâce à l'expansion des travaux d'infrastructures, de construction et de génie civil, ainsi que des besoins et normes de protection industrielle et environnementale, y compris la forte progression des marchés de loisirs et de soins personnels en raison du vieillissement et de la longévité de la population.

Pour les Amériques, la consommation des textiles techniques devrait atteindre 6,8 mégatonnes en 2010 contre 5,1 mégatonnes en 2002, soit une croissance moyenne de 3,6 % au cours des huit prochaines années. Les prévisions pour le Canada indiquent une hausse composée annuelle de 2,9 % à environ 361 000 tonnes métriques contre 287 000 tonnes métriques en 2002. Les États-Unis continueront de dominer les marchés américains des textiles à usages techniques, et la croissance prévue est estimée à 3,5 % par an. Les marchés de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud affichent néanmoins les meilleures perspectives de croissance avec un taux annuel moyen de 4,4 % jusqu'à 2010.





En Amérique du Nord, les marchés les plus porteurs se trouvent dans les textiles pour le matériel de transport, les procédés industriels, la construction, les sports et loisirs et la protection des personnes. Par contre, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud offrent des perspectives plus intéressantes dans les domaines des composantes techniques de vêtements, des matériaux pour l'hygiène personnelle, l'entretien ménager et les soins de santé, des composants techniques de meubles, ainsi que des matériaux de construction et géosynthétiques. Enfin, les Amériques offrent des perspectives de croissance des applications textiles dans les secteurs des procédés industriels, de la construction, de l'environnement et de la protection.

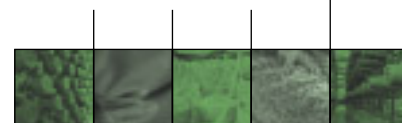
Enfin, les potentiels de marché des matériaux varient selon les territoires en fonction des différentes perspectives des principaux marchés techniques. Les non-tissés sont voués à une croissance dynamique dans les deux Amériques. Toutefois, les étoffes tissées de même que les tissus spéciaux et enduits profiteront de quantités et de croissances plus importantes en Amérique du Nord. Par contre, malgré les volumes moins importants, les fibres, bourres, filés et tricotés connaîtront des croissances supérieures en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

Le vaste marché diversifié des Amériques et l'expansion des nouveaux secteurs industriels offrent des possibilités de développement à la filière québécoise des textiles. Le Québec compte environ 40 entreprises œuvrant totalement ou partiellement dans le secteur des matériaux textiles à usages techniques. Le Ministère estime qu'au Québec plus de 3 000 emplois sont affectés à la production de textiles techniques. Cette production est évaluée à plus de 500 millions de dollars, soit plus du quart des livraisons québécoises, mais elle ne représente que 40 % de la production canadienne des textiles et non-tissés industriels.

Tendances et perspectives

Compte tenu de son environnement international, l'industrie québécoise des textiles est influencée par les grandes tendances planétaires, en particulier :

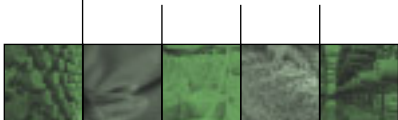
- la délocalisation des marchés de production à prédominance de main-d'œuvre vers les pays à bas salaires ;
- la concentration des approvisionnements de fibres et de produits chimiques ;
- la redistribution mondiale de la fabrication vers les pays émergents de l'Asie pour des produits de base à grande diffusion et vers les pays industrialisés pour des produits spécialisés de niche ;
- l'augmentation structurelle de la concurrence internationale résultant d'accroissements de productivité beaucoup plus rapides que l'évolution de la demande mondiale des matériaux ;
- le déséquilibre mondial des ouvertures de marchés entre les pays industrialisés et les nouveaux marchés émergents pour les matériaux textiles.





Dans ce contexte global de concurrence, l'industrie québécoise des textiles peut néanmoins envisager des perspectives intéressantes pour la plupart de ses secteurs de fabrication. Parmi celles-ci, il convient de souligner les points suivants :

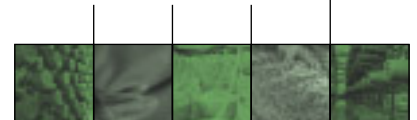
- Les filatures québécoises ont augmenté leurs exportations de 16 % par année entre 1994 et 2002, malgré le ralentissement de certains marchés de base aux États-Unis. La spécialisation accrue des productions destinées à des marchés pointus et les règles de l'ALENA obligeant l'approvisionnement territorial en filés textiles, sont des facteurs importants de développement de ce secteur de fabrication.
- Le Québec dispose d'une masse critique de production d'étoffes textiles qui permettra de prendre le virage de nouvelles applications techniques et commerciales requérant des matériaux avancés. La moitié de la production québécoise est exportée, et les États-Unis reçoivent environ 88 % de nos exportations d'étoffes tissées. L'émergence de nouveaux marchés extérieurs constitue une occasion de diversification des marchés géographiques. Cette tendance apparaît dans les étoffes spécialisées, puisque 32 % des exportations québécoises de ces matériaux sont dirigées notamment vers l'Asie, l'Amérique du Sud et l'Afrique. Par ailleurs, les importations canadiennes représentent plus que le double de la production québécoise, et elles proviennent principalement des États-Unis. Pour les tissus de filaments chimiques et les tissus spécialisés, les pays industrialisés fournissent 95 % de la valeur des importations au Canada. Compte tenu des règles d'origine de l'ALENA qui exigent l'approvisionnement en tissus fabriqués sur le territoire, l'industrie québécoise dispose de bonnes occasions de diversifier sa production dans des matériaux techniquement avancés pour les industries nord-américaines.
- Les livraisons québécoises de tissus étroits ont profité d'une croissance annuelle composée de 6,2 % dans la période de 1994 à 2002, ce qui est 1,5 fois plus rapide que l'augmentation des livraisons canadiennes. Le dynamisme de la production québécoise est attribuable particulièrement à l'expansion des exportations de rubans à sangles tissés au métier à aiguilles pour les marchés du matériel de transport, de la sécurité industrielle et des articles de sport. La croissance de la demande nord-américaine de la rubanerie textile se poursuivra au taux composé annuel de 4 % pour atteindre plus 120 000 tonnes métriques en l'an 2004. Les genres de rubans industriels voués à une plus forte croissance se trouvent dans les polyesters et polyamides de haute ténacité, compte tenu de leur durabilité et de leur performance pour les applications industrielles, de sport et de sécurité.
- Les exportations québécoises de non-tissés ont triplé entre 1994 et 2002. Toutefois, elles ne représentent que 30 % des exportations canadiennes. Les exportations de non-tissés du Québec, dirigées principalement vers les États-Unis, se sont diversifiées vers l'Asie et l'Europe occidentale. Cependant, le marché canadien est détenu dans une proportion de 65 % par des importations dont la croissance correspond à la hausse de 6,6 % affichée par la demande nord-américaine depuis 1991. Une bonne partie de ces importations proviennent d'Europe et du Japon. Compte tenu de leur importance et de la croissance soutenue des marchés mondiaux pour les non-tissés, le Québec doit rivaliser avec les autres régions





du territoire de l'ALENA afin d'obtenir une part importante des investissements additionnels de 700 millions de dollars américains prévus pour combler la demande accrue de 400 000 tonnes métriques sur le marché nord-américain des non-tissés jusqu'en 2006.

- Le Québec réalise plus de 90 % de la production et des exportations canadiennes de tricots. Ces matériaux sont presque entièrement destinés à l'industrie de l'habillement. Depuis 1994, les tricoteurs québécois ont quintuplé leurs exportations à la faveur des délocalisations de production de vêtements de loisirs et de sous-vêtements vers le Mexique et les Caraïbes pour mieux concurrencer les importations asiatiques sur le marché américain. Ils se distinguent de la concurrence internationale par le caractère innovateur de leurs produits et leurs stratégies de commercialisation. Toutefois, depuis l'application de la USTDA, en octobre 2000, l'industrie canadienne a efficacement recentré son réseau de production afin de tirer profit des possibilités de fournir le marché des États-Unis de façon encore plus concurrentielle à partir du Bassin des Caraïbes et du Mexique. Ce recentrage et les effets de la délocalisation sur l'industrie canadienne de l'habillement ont réduit substantiellement à la fois les livraisons québécoises (- 20 %) et le marché canadien des tricots (-33 %) depuis 2000.
- Malgré les volumes réduits, le Canada, les États-Unis et le Mexique possèdent encore une masse critique de productions d'articles vestimentaires raffinés, haut de gamme exigeant des tricots légers et extensibles techniquement avancés. Les perspectives de raffermissement de la pérennité de l'industrie québécoise des tricots résident donc dans l'amélioration de la qualité et de la flexibilité de son offre auprès des chefs de file de la chaîne internationale de commercialisation de produits vestimentaires afin de poursuivre son développement sur les marchés internationaux. La création éventuelle de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) permettrait certainement aux entreprises québécoises de contrer les avantages temporaires dont profitent leurs concurrents américains de tricots grâce aux conditions d'approvisionnement de la USTDA auprès des confectionneurs à bas coûts du Bassin des Caraïbes.
- Malgré sa spécialisation dans des productions à flux tendus, l'industrie québécoise de l'ennoblissement de textiles a subi un déclin de 2,3 % depuis 1994. Ceci est certes imputable à l'intégration verticale d'activités de teinture industrielle par des fabricants de tricots pour alimenter leurs exportations. Cependant, l'activité des usines situées hors du Québec s'est accrue de 6,2 % à la faveur de la concentration du commerce des vêtements et produits textiles en Ontario. En sus de cette délocalisation intérieure, l'industrie québécoise doit également subir les réductions d'activités entraînées par les nouvelles contraintes de la U.S. Trade Act, de 2002, laquelle exige que l'ennoblissement des textiles fabriqués aux États-Unis soit également exécuté sur le territoire américain pour que soit accordée la franchise de droits et de quotas à l'importation de vêtements confectionnés dans le Bassin des Caraïbes et la Communauté andine. Afin de pallier ces contraintes, l'industrie québécoise doit viser des créneaux techniques moins vulnérables par l'adoption de nouvelles technologies de fonctionnalisation des matériaux textiles et par des alliances stratégiques de services différenciés à flux tendus avec des grandes sociétés de commerce et des détenteurs d'images de marque.





- La production canadienne de tissus enduits et imprégnés profite d'une croissance de 5,4 % depuis 1994. Pour sa part, celle du Québec affiche une croissance importante de 7,7 % par an. Toutefois, elle est demeurée relativement timide parvenant à atteindre seulement 19,3 % des livraisons canadiennes en 2002. Le secteur du revêtement des matériaux textiles profite d'une forte croissance des marchés industriels des composantes de matériel de transport, des matériaux imperméables ou barrières pour les industries de la protection civile et militaire, des articles de sport, de la construction, de l'emballage, de l'isolation électrique, de la marine et des soins de santé. Considérant l'importance des importations, l'industrie québécoise doit investir dans l'expansion de sa production de tissus enduits, imprégnés et laminés afin de profiter de la croissance anticipée des marchés industriels en Amérique du Nord.
- Le Groupe Freedonia prévoit que la croissance du marché nord-américain des textiles enduits se poursuivra au rythme de 5 % par an et dépassera les 3,3 milliards de dollars américains en 2005. La production canadienne ne représente que 1,7 % de ces prévisions de marché. Une autre étude du même groupe prévoit que la demande américaine atteindra 660 millions de verges carrées en 2007, ce qui nécessitera une expansion de la capacité de revêtement d'au moins 83 millions de verges carrées dans les cinq prochaines années. Les principaux facteurs de croissance sont la protection civile et militaire contre les attaques nucléaires, bactériologiques et chimiques, le développement de nouveaux systèmes de sécurité des passagers dans l'industrie du matériel de transport, et la reprise des investissements dans la construction non- résidentielle et les équipements industriels.



Introduction

Le présent document porte sur la filière industrielle des textiles. Elle constitue non seulement un maillon important de la chaîne industrielle québécoise; mais elle représente également une importante source d'emplois et de richesse économique.

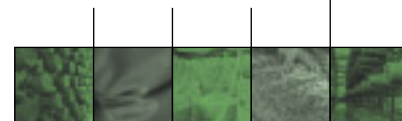
Toutefois, l'étude qui a conduit à ce portrait fait ressortir que l'industrie québécoise des textiles fait actuellement face à de sérieux obstacles qu'il importe de bien appréhender en vue de définir les orientations et pistes d'actions qui seront les plus susceptibles, à terme, de permettre à cette industrie d'assurer sa pérennité, voire de progresser, pour le mieux-être de notre société.

L'industrie québécoise des textiles est le chef de file de l'industrie canadienne avec 57 % des établissements, 61 % des emplois, et 64 % des livraisons. Elle a profité d'une croissance moyenne de 5,5 % par an entre la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange de l'Amérique du Nord en 1994 et 1999. Elle s'était alors spécialisée de façon économique et productive dans la production de tissus esthétiques et fonctionnels pour la confection de vêtements et d'articles décoratifs, des marchés traditionnels qui se sont élargis avec l'ALENA.

Toutefois, depuis 1999, ces marchés industriels nord-américains régressent, compte tenu de la pénétration accrue des importations bon marché de produits décontingentés, et aussi compte tenu de la délocalisation réglementée des productions vers le Bassin des Caraïbes et l'Afrique sub-saharienne. De plus, les grandes tendances planétaires confirment la délocalisation accrue des grandes productions à prédominance de main-d'œuvre vers les pays à bas salaires, et la polarisation des productions de fibres traditionnelles et de textiles de base dans les grandes régions peuplées d'Asie.

Néanmoins, malgré cette mondialisation, l'industrie québécoise des textiles peut en principe continuer de prospérer, grâce en particulier aux politiques économiques, sociales et fiscales, à l'abondance de ses ressources énergétiques, à la qualité de ses ressources humaines, et à la force de ses capacités de recherche et développement.

C'est dans cette perspective de *recherche de solutions* aux problèmes vécus par cette industrie que le présent document dresse un portrait de la **Filière industrielle des textiles au Québec**.





Définition et contexte

Le présent document porte sur la filière industrielle des textiles au Québec. Il vise à renseigner les décideurs industriels et gouvernementaux, ainsi que les investisseurs éventuels sur la situation de cette industrie au Québec.

La section 2 **définit** les principaux secteurs et technologies de fabrication et de transformation de fibres naturelles et chimiques en des matériaux flexibles trouvant des débouchés industriels de plus en plus variés dans une multitude de biens et services.

La section 3 dresse un **portrait** de l'industrie des textiles au niveau **mondial**, étayant l'évolution de la consommation de textiles par grandes régions géographiques et par marchés industriels.

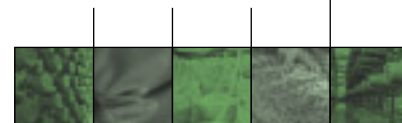
La section 4 présente l'industrie des textiles au **Québec** non seulement sur le plan de sa structure et de ses activités sur l'échiquier canadien mais aussi en ce qui concerne ses principaux facteurs de compétitivité dans l'environnement commercial nord-américain.

La section 5 analyse les principales **tendances** planétaires de cette industrie ainsi que les perspectives de développement et de consolidation des entreprises québécoises œuvrant dans les sous-secteurs de fabrication de matériaux textiles.

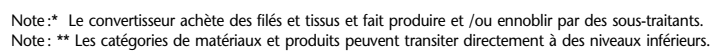
Enfin, la section 6 décrit les **potentiels** et **défis** de l'industrie québécoise des textiles non seulement en ce qui a trait à son positionnement stratégique dans l'économie du savoir et la production de biens industriels et de consommation, mais particulièrement dans un contexte de mondialisation des marchés et de spécialisation globale des économies. À la lumière des interventions gouvernementales actuelles, cette section finale dégage aussi des **constats** concernant les forces et faiblesses de l'industrie québécoise des textiles, en vue d'explorer des propositions d'interventions stratégiques du gouvernement visant à favoriser le développement de cette industrie au Québec.

2.1 *La filière des textiles : un maillon stratégique d'une multitude d'industries*

Le graphique 1 présente succinctement l'ensemble des secteurs industriels reliés à l'industrie des textiles. Il permet de situer celle-ci comme un chaînon stratégique d'un ensemble de secteurs industriels qui lui sont connexes ou encore tributaires.



La filière des textiles





Chaque groupe de produits peut aussi être vendu directement dans l'un ou l'autre des niveaux de la filière.

L'industrie des textiles est donc au **cœur** même d'un vaste ensemble de domaines industriels et commerciaux qui sont porteurs d'emplois et de richesse économique.

En *amont*, on retrouve les **producteurs de fibres**, naturelles et synthétiques. Ces producteurs sont pour la plupart des entreprises œuvrant dans les industries chimiques et agricoles dont les données économiques sont recensées dans des classes industrielles autres que le groupe SCIAN 313, qui s'applique aux usines des textiles.

En aval, on trouve toutes les industries de la **transformation de matériaux textiles**, lesquelles comprennent non seulement les industries de vêtements, mais aussi celles des meubles rembourrés, des articles de maison, des revêtements de sols et d'autres industries de transformation de produits durables et non durables. Toujours en *aval*, ces produits rejoignent les consommateurs, soit privés ou industriels, par l'entremise des grossistes et des commerces de vente au **détail**.

2.2 Définition de l'industrie des textiles

Pour l'essentiel, l'industrie des textiles (SCIAN 313)⁷ comprend trois grandes catégories d'entreprises, soit les usines engagées principalement dans les activités suivantes :⁸

- la fabrication et le traitement de filés et fils des fibres textiles (SCIAN 3131);
- la fabrication de tissus (SCIAN 3132);
- le finissage et le revêtement de tissus et textiles (SCIAN 3133).

2.2.1 Usines de filés

Ce groupe (SCIAN 3131) comprend des entreprises dont l'activité principale comporte les transformations suivantes :

- la filature de fibres discontinues en filés industriels et commerciaux;
- la texturation ou le moulinage de filés de filaments chimiques (synthétiques et artificiels) ou de filés achetés;
- la fabrication du fil pour la couture, le crochet, la broderie, l'artisanat et d'autres usages comparables.

Les principales entreprises du Québec recensées dans cette catégorie sont identifiées à l'annexe A.

⁷ Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Système utilisé par Statistique Canada, le US Census Bureau et le Mexique.

⁸ Seules les entreprises classées au code du SCIAN **313** sont considérées ici. Ainsi, les usines de filaments et fibres chimiques (SCIAN 32522) et de toiles à pneus (SCIAN 3149) sont **exclues**.



2.2.2 Usines de tissus

Ce groupe (SCIAN 3132) inclut des entreprises dont l'activité principale consiste à fabriquer des tissus de textiles, ainsi que des usines verticales qui effectuent à l'interne le finissage des tissus qu'elles fabriquent et leur transformation en produits textiles, sauf les vêtements tricotés. Les usines de tissus se subdivisent en quatre sous-catégories :

2.2.2.1 Usines de tissus larges

Les usines de cette classe (SCIAN 31321) utilisent principalement les technologies du tissage pour la production de tissus en largeurs excédant 30 centimètres. Elles peuvent aussi effectuer le finissage de leurs propres tissus et la fabrication intégrée de produits textiles, par exemple, les textiles de literie, les couvertures et couvre-lits, les textiles de fibres de verre. Les principales entreprises québécoises de ce secteur sont identifiées à l'annexe B.

2.2.2.2 Usines de tissus étroits et de broderies sur métiers à navettes de type Schiffli

Cette classe (SCIAN 31322) inclut les établissements qui tissent ou tressent des tissus étroits et fabriquent de la broderie avec des machines à broder à navettes (Schiffli). Ce secteur inclut aussi les usines qui fabriquent des cordes élastiques gainées de textiles. Les principales entreprises québécoises de cette sous-catégorie sont indiquées à l'annexe C.

2.2.2.3 Usines de non-tissés

Cette classe (SCIAN 31323) comprend des établissements qui fabriquent des non-tissés, soit par l'extrusion de polymères et le liage de filaments soit par l'entrecroisement des fibres. Ces activités comportent l'utilisation, de façon exclusive ou combinée, de procédés mécaniques, chimiques, thermiques, ou aérauliques, ou encore de solvants. Les principaux produits dérivés de ces procédés sont les feutres, les bourres de ouatinage, les membranes de renforcement et des matériaux souples pour des applications de courte et longue durées. Les principaux non-tissés de courte durée sont destinés à la production d'articles d'hygiène personnelle, de fournitures médicales et chirurgicales, de chiffons d'essuyage et de lingettes, de filtres à air et de liquides, de feuilles d'assouplisseurs de textiles, de combinaisons industrielles, d'estacades, etc. Les principaux usages durables de non-tissés comprennent notamment les géotextiles, les composantes de meubles et matelas, les matériaux souples de construction, les renforts de couvre-planchers, les enjolivures d'automobiles, les papiers durables, les renforts de plastiques et caoutchouc, les composantes techniques de vêtements et de chaussures, les agrotexiles, les composants électroniques, etc.. L'Annexe D énumère des entreprises québécoises œuvrant dans le secteur des matériaux non-tissés.



2.2.2.4 Usines de tricots

Cette classe (SCIAN 31324) comprend les établissements dont l'activité principale consiste à tricoter des tissus sur métiers circulaires (trame) ou à plateau (chaîne). Les principaux produits de ce groupe incluent les tricots de type jersey, molleton, côtelé, interlock, bouclé, peluche, fausse fourrure, crêpe, etc. ainsi que les dentelles, tulles et tissus spéciaux de contention et de filets, etc. Ils incluent également les tricots fabriqués à l'aide de procédés Malimo, Arachné ou autres semblables, de même que les articles dérivés de ces matériaux lorsqu'ils sont produits de façon intégrée dans l'usine de tricots. Certaines entreprises québécoises de ce secteur sont identifiées à l'annexe E.

2.2.3. Usines de finissage et de revêtement de textiles

Ce groupe d'industries (SCIAN 3133) comprend les établissements qui font le traitement des fibres brutes, et la teinture et l'apprêtage de filés et de fils et de tissus textiles. Il comprend aussi l'ennoblissement de produits textiles et de vêtements, de même que la fabrication de tissus enduits ou contrecollés. On y retrouve deux sous-catégories :

2.2.3.1 Ennoblissement de textiles

Cette classe (SCIAN 31331) comprend les usines de traitement de fibres et de finissage de filés et fils, de tissus et de produits textiles, y compris des vêtements qui ne sont pas fabriqués dans la même usine. Les principales opérations effectuées par les entreprises de ce groupe incluent le blanchiment, la teinture et l'impression sur des tissus, l'apprêtage chimique et mécanique des textiles tel que l'imperméabilisation, l'ignifugation, le pré-rétrécissement, le mercerisage, etc.

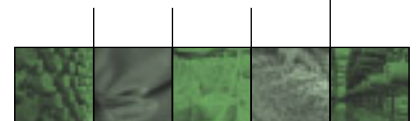
Il comprend aussi les usines de renvidage de filés, de teinture de fibres, fils et vêtements, ainsi que les établissements de convertissage dont l'activité principale est d'acheter des tissus écrus et de les faire ennoblir par des usines de teinture, d'impression et de finissage de textiles. L'annexe F identifie certaines de ces entreprises québécoises.

Il faut souligner que ce sous-groupe exclut :

- les entreprises de finissage de tapis et de carpettes (SCIAN 3141);
- les usines de broderies sur des produits textiles et vêtements (SCIAN 3149);
- les entreprises de sérigraphie sur des vêtements (SCIAN 3232).

2.2.3.2 Usines de revêtement de tissus

Cette classe (SCIAN 31332) comprend les entreprises de fabrication de tissus enduits, imprégnés ou laminés de même que celles qui soumettent des textiles et vêtements à des procédés spéciaux de revêtement de textiles comme le contrecollage de pellicules, le laminage, le caoutchoutage, la stratification, la métallisation, le vernissage, le cirage, etc. Les principales entreprises québécoises de ce sous-groupe sont énumérées à l'annexe G.





2.3 Les technologies textiles

L'évolution des technologies de production textile est liée à celle de l'humanité. Il faut remonter à la préhistoire pour trouver la plus ancienne des réalisations de textiles surfaciques. Or, il s'agit de matériaux grossièrement agglomérés de fibres naturelles qui, ironiquement, constituent des précurseurs de matériaux qui offrent maintenant des perspectives prometteuses, tels que les non-tissés et composites. En effet, les feutres de poils d'animaux et de laine, de kapok ainsi que les écorces dont faisait usage l'homme préhistorique pour ses usages vestimentaires et autres activités sont admissibles dans cette catégorie.

Faute de moyens de production adéquats, les textiles ont été confinés à des applications vestimentaires (feutres) ou d'ameublement (rembourrage) pendant plusieurs siècles. Cependant, au tournant des années 30, avec l'émergence des fibres chimiques, les textiles se sont révélés être la réponse adéquate à des besoins croissants de produits dotés d'attributs spécifiques pour une application donnée. En d'autres termes, certains textiles sont devenus des matériaux fonctionnels ou techniques.

Les textiles techniques maintenant réalisables au moyen de nouvelles technologies remplacent de plus en plus couramment les textiles fabriqués grâce à des méthodes traditionnelles. Ces nouveaux matériaux textiles sont généralement appelés des non-tissés parce qu'ils résultent de méthodes autres que les constructions usuelles du tissage et du tricotage. Les avantages des non-tissés résident dans leur spécificité technique et, plus encore, dans leur compétitivité liée à l'usage direct de polymères et à des rendements élevés de production.

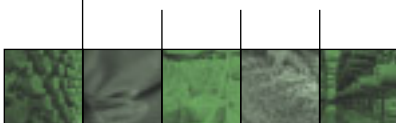
L'annexe H contient des renseignements généraux concernant l'ensemble des **procédés** industriels reliés à la fabrication des textiles. En outre, le tableau 1 illustre les principaux avantages de performance des nouvelles technologies de production textile par rapport aux méthodes traditionnelles, dominées par le tissage.

Tableau 1

Avantages des textiles tissés et non-tissés⁹

	TEXTILES TISSÉS	TEXTILES NON-TISSÉS
CHAMPS D'APPLICATIONS	Saturation et limitation à des fonctions de renfort et ténacité	Évolution constante et solution de rechange concurrentielle aux produits tissés
VITESSES DE PRODUCTION ¹⁰	Formation du tissu Tissage : 1 – 6 Tricotage : 3 – 16	Formation du tissu Cardage 120 – 400 Voie chimique 200 – 2 000 Voie humide 2 300
		Cohésion du tissu Calandrage 30 – 500 Aiguilletage 2 000 Thermique/ hydraulique 5 000

Source : European Disposables and Nonwovens Association (EDANA) et le Comité européen des textiles industriels et de l'habillement (CETIH).



⁹ European Disposables and Nonwovens Association (EDANA) et le Comité européen des textiles industriels et de l'habillement (CETIH).

¹⁰ Les vitesses de production sont exprimées en coefficients, le coefficient le plus bas, soit 1, étant celui du tissage sur métiers à navettes. L'ennoblissement, vu la variété des traitements disponibles, est exclu.

La formation de non-tissés réclame certes deux ou trois étapes de production. Toutefois, les gains en vitesse de production expliquent le remplacement progressif des textiles tissés par les produits non-tissés.

Par ailleurs, l'annexe I fournit un **lexique** relativement complet des expressions utilisées dans l'industrie des textiles et dans certains domaines connexes.

2.4 Les débouchés de l'industrie des textiles

Les textiles sont utilisés non seulement pour la confection de vêtements et de produits ménagers, mais aussi dans de nombreux domaines tels que le matériel de transport, les fournitures médicales, les composantes électroniques, la filtration, le génie civil, les sports et loisirs, la protection individuelle, l'agriculture et le géotextile.

L'éventail de produits réalisables et des applications industrielles des textiles est déterminé tantôt par des limitations technologiques (différentes tailles des fibres, capacité de cohésion, embuvage, etc.) mais aussi par des facteurs économiques tels que les coûts et échelles de production.

Le tableau 2 fait ressortir les principaux marchés d'applications des textiles et présente des exemples typiques d'articles et produits réalisables au moyen des technologies classiques et de préférence avec les nouvelles technologies avancées, beaucoup plus productives, et porteuses de croissance et de développement durable.

Tableau 2

Différents marchés et produits textiles techniques

MARCHÉ	PRODUITS
Hygiène	• Changes complets pour bébés et produits d'hygiène féminine • Produits d'incontinence pour adultes et lingettes sèches ou humides • Couches-culottes, tampons à démaquiller et coussinets d'allaitement • Écarteurs nasaux et adhésifs pour plaques dentaires • Sous-vêtements jetables
Santé	• Produits chirurgicaux à usage unique : bonnets, blouses (casaques), masques, couvre-chaussures, champs stériles, enveloppes protectrices et compresse, pansements, lingettes, draps et taies d'oreiller • Blouses anticontamination et blouses d'examen médical • Tampons d'administration de médicaments par voie percutanée • Linceuls, alèses, trousses de matériel médical à usage unique et compresse chauffantes • Doublures de poches pour colostomie et rubans adhésifs • Matelas pour incubateurs
Entretien ménager	• Chiffons, torchons, serpillières, sachets de poudre à laver et adoucissants • Sacs pour aspirateurs, lavettes, filtres de hottes aspirantes et sachets de thé ou de café • Filtres à café, nappes et serviettes de table, sacs pour vêtements et chaussures • Chiffons d'essuyage et de lavage, détachants ménagers et buvards alimentaires • Détartrants en sachets pour bouilloires et emballages pour produits alimentaires



Tableau 2 (suite)

Différents marchés et produits textiles techniques

MARCHÉ	PRODUITS
Habillement et protection	• Doublures, isolation et protection vestimentaires, entoilages, pièces pour sacs à main • Pièces pour chaussures, renforts de ceinture, attaches adhésives, combinaisons ignifuges • Vêtements à haute visibilité, équipements de protection individuelle (bonnets, sous-casques, chaussures) et de protection balistique, nucléaire, contre les coupures, les gaz, les bactéries et produits chimiques, l'abrasion, les rayons infrarouges et ultra-violet, ainsi que les poussières et particules • Vêtements de travail et de protection à usage unique, sacs pour vêtements et chaussures • Équipements de protection militaire
Ameublement	• Mobilier et éléments d'isolation d'accoudoirs et de dossiers de fauteuils • Coutils pour coussins et matelas, housses de protection, doublures et renforts de maille • Matériaux de finition des bords, literie, doublures d'édredon et gainage des ressorts • Éléments de rembourrage des matelas, piqués, coussins et rideaux • Tapisserie, supports de papiers peints, thibaudes et canevas à tapis • Abat-jour, bourres, substituts de mousse d'uréthane, renforts d'appareils, ouatinages, etc.
Automobile et matériel de transport	• Garnissage des coffres, tablettes, écrans thermiques et habillage des tablettes • Revêtements moulés de capots et revêtements pour planchers de coffre • Filtres à huile, ciels de pavillons, tablettes arrières, filtres à air d'habitacle • Tissus décoratifs à banquettes, coussins de sécurité gonflables, ceintures de sécurité; Tampons amortisseurs phoniques, matériaux d'isolation et de garnissage d'habitacle • Housses de voiture, sous-couches, moquettes, bandes adhésives et endos de tapis touffetés • Dossiers de sièges, habillage des portes, carcasses de pneus et renforts de boyaux • Renforts structurels, garnitures de freins, calfatage de valves, canots gonflables, appuis-tête des sièges d'avions, etc.
Construction	• Toitures et sous-faces de tuiles, membranes d'étanchéité et d'isolation thermique et phonique • Protection des structures en bois et couvertures de protection pour plaques de plâtre; Gainage des tuyaux et revêtements de coffrage pour béton • Stabilisation des sols et fondation, drainage vertical et membranes coupe-vapeur • Structures tendues et gonflables, auvents et marquises, boucliers magnétiques, etc.
Géotextiles et agrotextiles	• Revêtements pour asphalte, membranes de stabilisation des sols et de drainage • Membranes de contrôle de la sédimentation et de l'érosion et chemisage des bassins • Supports pour imprégnation et chemisage des canaux d'assèchement • Revêtements de protection des cultures, membranes capillaires, couvertures de bio-réacteurs, couvertures de protection des semences et voiles désherbants • Stores pour serres et sacs pour racines • Pots de fleurs biodégradables et paillasons capillaires
Industrie et électronique	• Renforts et substrats d'enduction et de contrecollage et revêtements de disquettes • Filtres-liquides, air et gaz, antennes paraboliques et vêtements industriels • Tissus et voiles protecteurs, isolants de câbles, rubans isolants et renforts d'abrasifs • Courroies de transmission et renforts de plastiques et caoutchoucs • Supports en PVC, parements ignifuges et thermiques, boyaux, absorbants de déversements, cuirs artificiels, revêtements d'absorption phonique et joints d'étanchéité • Gainés de climatisation, paillasons antidérapants, toiles de papetiers et blanchets d'imprimerie • Séparateurs d'accumulateurs (piles alcalines, systèmes acides et piles rechargeables) • Plaquettes de circuits imprimés, calfatage de valves et moteurs, etc.
Filtration et environnement	• Filtres de chauffage, de ventilation et de climatisation (HEVAC) • Filtres à haute efficacité pour matières suspendues en l'air (HEPA) • Filtres pour particules d'air ultra légères (ULPA), filtres pour liquides – huile, bière, lait, liquide de refroidissement, jus de fruits, etc., charbon actif, membranes de filtration des boues usées • Recyclage des plastiques, fibres biodégradables et de biomasse

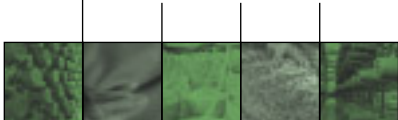


Tableau 2 (suite)

Différents marchés et produits textiles techniques

MARCHÉ	PRODUITS
Sport et loisirs	• Bâches, voiles, capotes d'embarcation, montgolfières et sacs de couchage
	• Tentés, valises et sacs de voyage, sacs à main et sacs à provisions
	• Sacs de livraison pour plats préparés (pizzas, etc.) et protecteurs de disques compacts
	• Parapentes, parachutes, renforts de ski, bâtons de hockey, raquettes, toiles balistiques pour patins, chaussures, feutres protecteurs, jambières, surfaces sportives et planches de surf
	• Câbles de navires, cordes d'alpinisme, filets de sport et renforts de coques d'embarcations
Emballage et divers	• Sacs et poches, systèmes de pression des boîtes de bière et emballages de repas
	• Réservoirs pliables, enveloppes imper-respirantes, papiers synthétiques pour cartes routières et sacs de livraison pour plats préparés (pizzas, etc.)
	• Étuis protecteurs, cordes, ficelles, courroies d'emballage, filets de cargaison
	• Renforts de cartons d'emballage, emballages pour matériaux

Sources : European Disposables and Nonwovens Association (EDANA), Bruxelles, Belgique et International Nonwovens and Disposables Association (INDA), Cary, Caroline du Nord, États-Unis.

Cette longue liste d'applications permet de constater tout d'abord que les matériaux textiles traditionnels ont quasiment disparu d'applications qui leur étaient exclusives il y a une vingtaine d'années. Le second point est la diversité des applications des matériaux textiles.

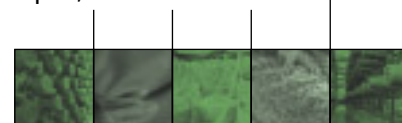
Cette liste non exhaustive s'allongera certainement au fur et à mesure des évolutions technologiques en cours et de leurs applications fonctionnelles à la fabrication de matériaux textiles.

2.5 Résumé du contexte

La filière des textiles est au cœur d'un vaste ensemble d'industries de transformation de matériaux en biens industriels et de consommation. Elle tire ses principaux intrants des industries pétrochimiques et des ressources agricoles et minérales. L'essence même de la filière consiste en la fabrication de filés et tissus textiles selon des procédés variés, adaptés aux fonctionnalités des usages, aux solutions recherchées par les marchés industriels et aux tendances de consommation.

Ainsi, à des fins d'analyse économique, la filière est présentée de façon hiérarchique des procédés, en l'occurrence, la fabrication de filés et fils, la formation de tissus larges et étroits, et enfin, le finissage et le revêtement des matériaux mentionnés selon les usages et marchés ciblés. La plupart des entreprises sont spécialisées dans l'une et l'autre des étapes de la fabrication. Toutefois, il arrive que ces trois grandes étapes de fabrication soient réalisées par de grandes entreprises intégrées.

Les usages et marchés des matériaux textiles sont nombreux et variés. Leurs applications sont avant tout industrielles. Elles sont certes reliées à la confection de vêtements et d'articles décoratifs de maison. Cependant, elles s'étendent à une panoplie d'usages dans les domaines de l'agriculture, de la construction, des services institutionnels et, tout particulièrement, de la fabrication de matériel de transport, de pâtes et papiers, de fournitures médicales, d'articles d'hygiène, de filtres, de renforts de plastiques et de caoutchouc, d'emballages, d'équipements de protection civile, industrielle et militaire, de fournitures électriques et électroniques, etc.



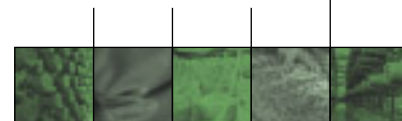
Description de l'industrie mondiale des textiles

Le présent chapitre offre un survol de l'industrie mondiale des textiles afin, d'une part, de mieux situer l'industrie québécoise dans l'environnement international et, d'autre part, de dégager plus loin les grandes tendances et lignes de forces, ainsi que les principaux potentiels et défis de l'industrie québécoise.

3.1 Répartition géographique de la production de textiles

La production de matériaux textiles exige généralement des fibres végétales, animales, minérales ou chimiques. Ainsi, les statistiques compilées par l'Organisation de l'agriculture et de l'alimentation de l'Organisation des Nations Unies et les données publiées par les associations nationales de fibres chimiques permettent une évaluation raisonnable de la consommation industrielle des fibres textiles et de l'évolution de la production de textiles, à l'échelle mondiale.

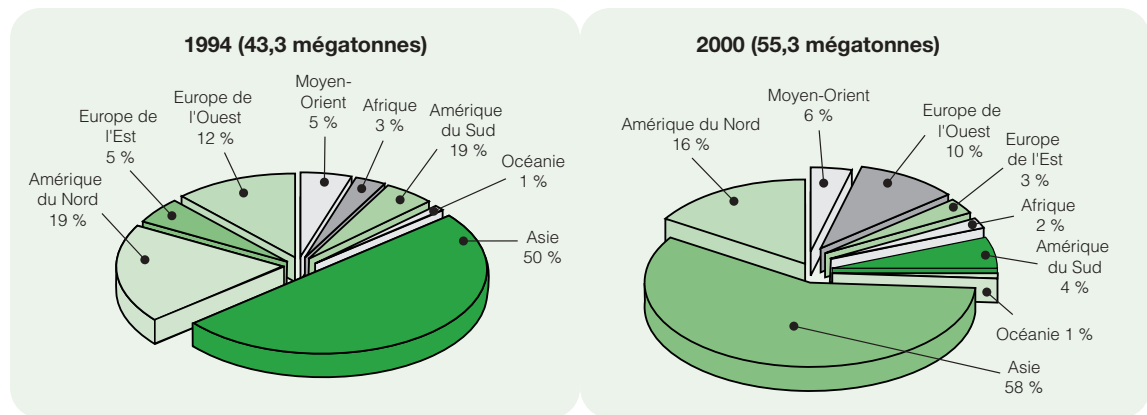
Selon le Fiber Economics Bureau Inc., Arlington, Virginie, États-Unis, de 1994 à 2000, la consommation industrielle mondiale des fibres textiles a augmenté au taux composé annuel de 4,16 % atteignant 55,3 mégatonnes métriques en 2000 par rapport à 43,3 mégatonnes en 1994¹¹. Dans cette période, la croissance de la production de textiles s'est particulièrement accélérée en Asie, principalement en Chine, à Taiwan et en Corée du Sud. Ainsi, l'Asie a confirmé sa domination avec plus de 58 % de la production mondiale de textiles en 2000, soit une production de 32,1 mégatonnes, ce qui représente une croissance composée annuelle de 6,4 % par rapport à la production de 22,2 mégatonnes métriques de 1994.



11 Fiber Economics Bureau inc., Arlington, Virginie, Fiber Organon, novembre 2002, p. 214.

Graphique 2

*Répartition mondiale de la production de textiles en 1994 et en 2000
en mégatonnes métriques*



Source : Fiber Economics Bureau, *Fiber Organon*, novembre 2002, p. 214.

Le poids relatif de l'Asie continue d'augmenter, en particulier à cause de la Chine, et cet accroissement s'est fait surtout aux dépens de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Nord. Ces deux régions, principalement formées de pays industrialisés, ont chacune perdu 2 % et 3 % de la masse manufacturière mondiale de textiles en sept ans. En effet, comme le montre le tableau 3, la production de textiles en Europe de l'Ouest a progressé faiblement de 200 000 tonnes métriques en sept ans, passant à environ 5,5 mégatonnes en 2000, alors que celle de l'Amérique du Nord s'est accrue de 1,6 % par an, passant de 8,1 à 8,9 mégatonnes entre 1994 et 2000.

Tableau 3

Consommation industrielle mondiale de fibres textiles par région de 1994 à 2000 en mégatonnes métriques

RÉGION/ANNÉE	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	VCA (%) 1994-2000
Asie	22,2	23,6	25,4	27,5	28,6	30,3	32,1	6,36 %
Amérique du Nord	8,1	7,9	8,3	8,8	8,8	8,8	8,9	1,57 %
Amérique du Sud	2,1	2,1	2,1	2,2	2,1	1,9	2,5	2,90 %
Europe de l'Ouest	5,3	5,1	5,0	5,4	5,4	5,4	5,5	0,56 %
Europe de l'Est	2,2	2,0	1,6	1,8	1,7	1,7	1,7	-3,74 %
Afrique	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3	1,07 %
Moyen-Orient	2,0	2,2	2,3	2,5	2,8	3,0	3,1	7,28 %
Océanie	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,56 %
Total	43,3	44,5	46,3	49,8	51,0	52,7	55,3	4,16 %
Note : La consommation manufacturière est calculée à partir de la production de fibres de coton, laine et chimiques de chaque pays plus la balance commerciale des fibres. Exclut les fibres libériennes et inorganiques.								

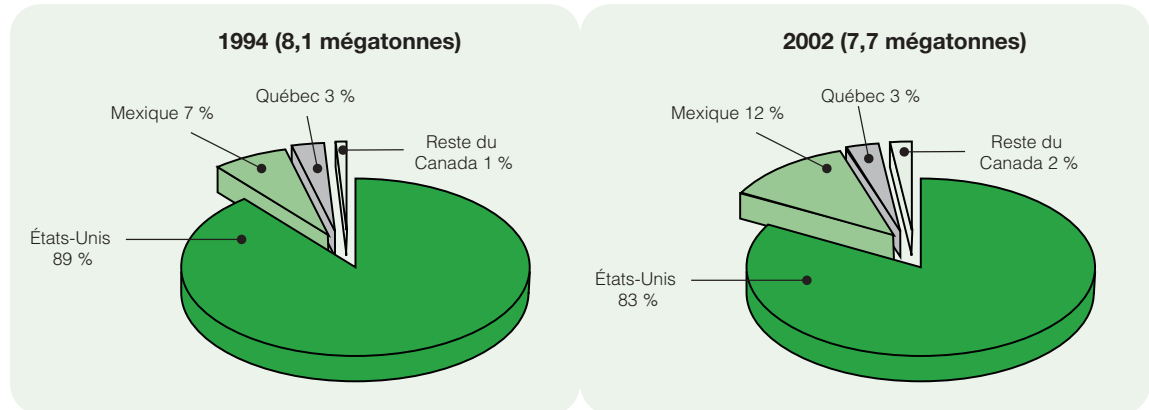
Source : Fiber Economics Bureau, *Fiber Organon*, novembre 2002, p. 214.

En Amérique du Nord, la production des textiles s'est progressivement déplacée des États-Unis vers le Mexique et le Québec, particulièrement en raison de la mise en œuvre de l'ALENA. En effet, de 1994 à 2002, les productions textiles du Mexique et du Québec ont connu des augmentations respectives de 6,2 % et 2 % en termes réels, alors que les États-Unis ont subi une baisse composée annuelle de 1,6 % dans leur consommation industrielle de fibres textiles, qui est passée de 7,3 à 6,4 mégatonnes métriques entre 1994 et 2002. Ainsi, comme l'indique le graphique 3, la part du Québec est restée à peu près stable à environ 3 % de la production nord-américaine de textiles, estimée à 7,7 mégatonnes en 2002¹². Celle du Mexique a augmenté de 5 points de pourcentage à plus de 12 % au détriment de la production américaine de textiles.

12 Il convient de souligner une baisse soudaine de la consommation industrielle entre 2000 et 2001, compte tenu du ralentissement économique nord-américain et de l'ouverture accrue des marchés de l'habillement aux importations provenant de pays à bas salaires.

Graphique 3

Répartition de la production de textiles en Amérique du Nord en 1994 et en 2002



Source : Fiber Economics Bureau, *Fiber Organon*, mars et avril 2003.

Au Canada, la consommation de fibres textiles dans les usines de textiles a profité d'une hausse composée annuelle de 3,9 % entre 1994 et 2000, passant de 329 à 414 kilotonnes. Cette croissance s'est particulièrement manifestée dans la production québécoise des textiles, celle-ci passant de 211 000 tonnes métriques en 1994 à plus de 266 000 tonnes en 2000. Cependant, compte tenu de la récession américaine de 2001, la consommation industrielle de fibres textiles a décliné de 21 000 tonnes métriques, soit une baisse de 7,9 % par rapport au sommet de l'année précédente. Néanmoins, les usines québécoises sont responsables des deux tiers de la production canadienne de textiles, et leur production de textiles a progressé plus rapidement que celle des États-Unis, le principal marché du territoire de l'ALÉNA.

Le tableau 4 démontre la progression relative de la consommation industrielle de fibres textiles au Mexique et au Québec depuis la mise en œuvre de l'ALENA.

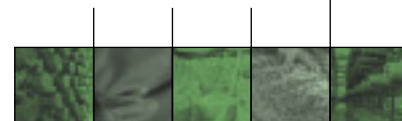
Tableau 4

*Consommation industrielle de fibres textiles dans l'ALENA de 1994 à 2002
en kilotonnes métriques¹*

RÉGION/ANNÉE	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	VAC 1994-2002 (%)
États-Unis	7 286	7 067	7 264	7 568	7 452	7 464	7 369	6 502	6 388	-1,63 %
Mexique	578	562	752	912	1 024	1 063	1 096	992	935	6,20 %
Québec ²	211	194	196	223	228	225	266	245	248	2,03 %
Reste du Canada	118	124	115	122	132	126	149	139	137	1,87 %
Canada	329	318	311	346	360	351	414	384	385	1,98 %
Total	8 105	7 947	8 327	8 826	8 835	8 878	8 879	7 878	7 715	-0,61 %
Notes 1 La consommation manufacturière est calculée à partir de la production de fibres de coton, laine et chimiques de chaque pays plus la balance commerciale des fibres.										
2 La consommation manufacturière du Québec et du reste du Canada est calculée à partir de la consommation du Canada répartie en fonction de la part des livraisons manufacturières du SCIAN 313.										

Source : Fiber Economics Bureau, *Fiber Organon*, mars et avril 2003.

Cette estimation de la demande nord-américaine ne concerne que les fibres naturelles et chimiques de type courant pour la fabrication de matériaux textiles. Elle ne tient donc pas compte notamment des fibres organiques spéciales et des fibres de verre textile prisées pour la fabrication de tissus industriels et techniques. La prochaine section traite succinctement de la consommation industrielle de ces fibres dites « à haute performance » sur le plan mondial.



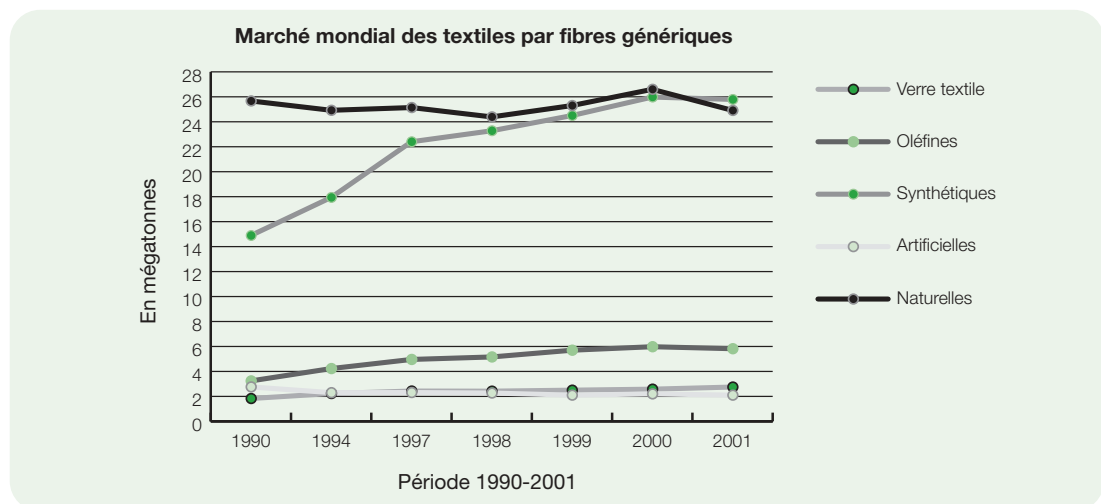


3.2 Évolution de la production mondiale des textiles

Dans la dernière décennie, compte tenu de multiples facteurs tels que la croissance démographique et l'amélioration générale de la qualité de vie et des conditions socio-économiques, y compris les innovations technologiques, la production planétaire de textiles a bénéficié d'une croissance composée annuelle de 2,2 %, passant de 48,4 à 61,4 mégatonnes métriques entre 1990 et 2001. Le graphique 4 représente l'évolution de la production mondiale de textiles selon les grandes catégories de fibres génériques.

Graphique 4

Évolution de la production mondiale de textiles de 1990 à 2001 en mégatonnes



Source : Fiber Economics Bureau, *Fiber Organon*, juillet 1994 à 2002.

Compte tenu, notamment, de réorientations d'espaces agricoles pour des cultures alimentaires et du développement de nouvelles variantes pétrochimiques, la dernière décennie a été marquée par une stabilisation de la demande des fibres naturelles à environ 26 mégatonnes métriques. Cependant, la croissance des marchés mondiaux a été particulièrement profitable aux synthétiques, surtout sous la forme de filaments continus, ainsi qu'aux oléfines, notamment le polypropylène.



Le tableau 5 dresse l'évolution des marchés mondiaux des textiles au cours des onze dernières années pour les principales familles de fibres et filaments.

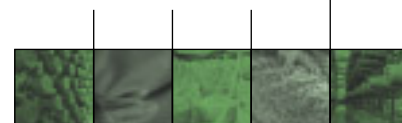
Tableau 5

Marché mondial des textiles par fibre générique de 1990 à 2001 en mégatonnes

GENRE/ANNÉE	1990	1994	1997	1998	1999	2000	2001	VCA 1990-2001 (%)
Fibres artificielles								
Filaments	0,89	0,65	0,62	0,60	0,5	0,50	0,49	-5,18 %
Fibres et étoupes ⁽¹⁾	1,87	1,65	1,69	1,64	1,6	1,70	1,60	-1,41 %
Artificielles	2,76	2,30	2,31	2,27	2,1	2,20	2,10	-2,47 %
Fibres synthétiques								
Filaments	7,04	9,09	12,09	12,97	6,2	14,65	14,61	6,87 %
Fibres et étoupes	7,86	8,87	10,30	10,31	10,8	11,32	11,18	3,26 %
Synthétiques	14,89	17,94	22,40	23,28	24,5	25,98	25,79	5,12 %
Oléfines	3,24	4,23	4,96	5,16	5,7	5,98	5,82	5,45 %
Verre textile	1,83	2,23	2,43	2,42	2,5	2,58	2,75	3,78 %
Fibres naturelles								
Coton	18,59	18,45	19,32	19,11	19,4	20,66	19,81	0,58 %
Laine	1,97	1,58	1,36	1,29	1,3	1,25	1,18	-4,53 %
Soie	0,07	0,07	0,07	0,08	0,1	0,09	0,08	2,00 %
Fibres libériennes ⁽²⁾	5,05	4,83	4,39	3,91	4,5	4,61	3,83	-2,48 %
Naturelles	25,67	24,92	25,14	24,39	25,3	26,60	24,91	-0,27 %
GRAND TOTAL	48,39	51,63	57,24	57,50	60,1	63,34	61,35	2,18 %
Note (1) Exclut les fibrilles d'acétate pour filtres à cigarettes								
(2) Inclut les fibres végétales provenant de tiges et de feuilles de plantes (surtout jute, lin, chanvre, sisal, abaca, etc.)								

Source : Fiber Economics Bureau, *Fiber Organon*, juillet 1994 à 2002.

Cette période a donc été caractérisée par des baisses de la demande pour la laine et les fibres libériennes. Seuls le coton et la soie ont affiché des augmentations générales dans le domaine des fibres naturelles dérivées de l'agriculture. Malgré un volume moyen d'environ 19 mégatonnes métriques par année de 1990 à 1999, la demande industrielle de coton s'est particulièrement accrue en 2000 avec la délocalisation accélérée des productions de textiles cotonniers vers l'Asie dans le cadre de la libéralisation des marchés internationaux et de la mise en œuvre de mesures régionales de redressement économique.





3.3 Répartition de la production mondiale par type de fibres textiles

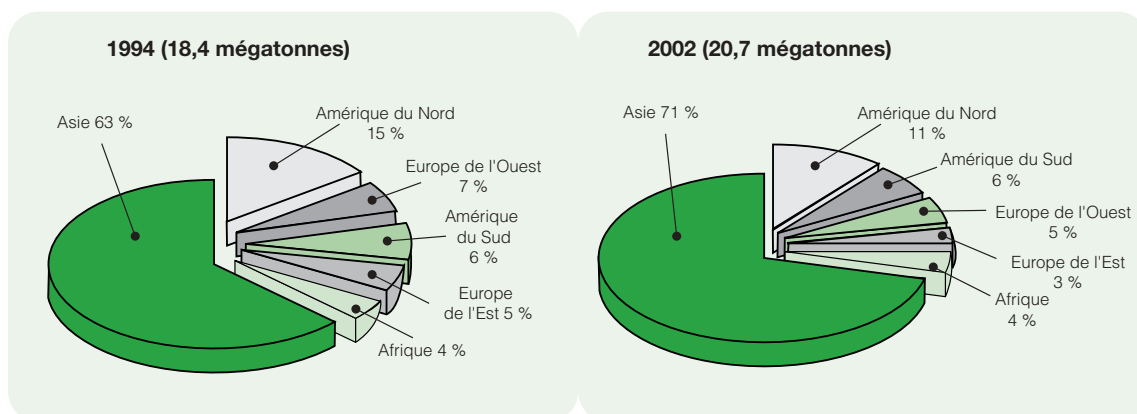
3.3.1 Les textiles de coton

Entre 1990 et 2002, la production des textiles de coton a particulièrement augmenté en Asie et en Afrique avec des croissances composées annuelles respectives de 2,5 % et 1,6 % par rapport à une augmentation de 0,9 % à l'échelle planétaire. Ceci a permis à ces deux régions émergentes du monde d'atteindre respectivement des volumes de 14,6 et 0,9 mégatonnes, soit un poids combiné représentant 75 % de la consommation industrielle mondiale en 2002.

Le graphique 5 démontre l'ampleur du déplacement des productions cotonnières vers les régions émergentes de 1994 à 2002, et cela particulièrement au détriment des productions de textiles de coton d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord.

Graphique 5

Répartition de la production mondiale des textiles cotonniers par grande région en 1994 et en 2002



Source : Fiber Economics Bureau, *Fiber Organon*, décembre 2002.



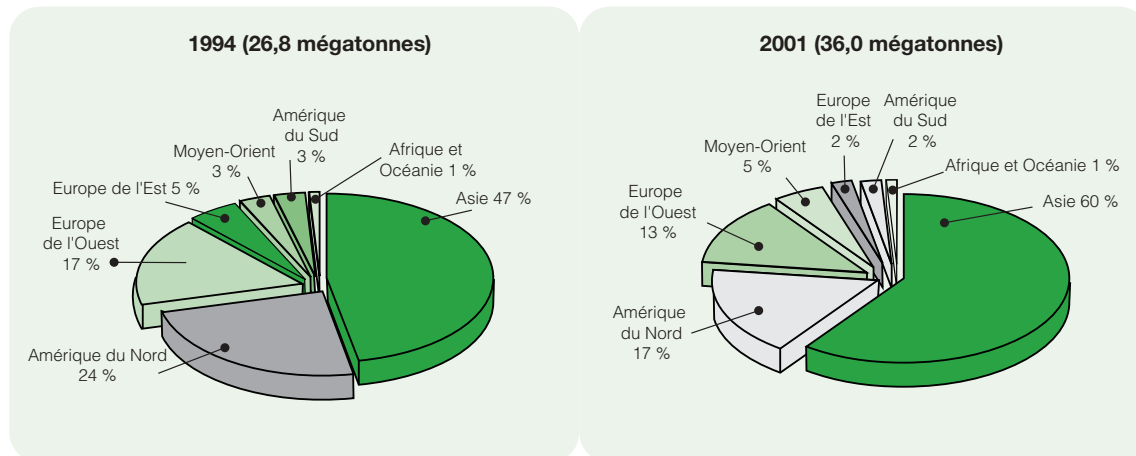
3.3.2 Les textiles de fibres manufacturées

Les productions de fibres manufacturées incluent les fibres artificielles et synthétiques, les oléfines et le verre textile. Ces productions ont profité de croissances dynamiques particulièrement en Asie et au Moyen-Orient avec des taux composés annuels de 7,9 % et de 13,6 % respectivement de 1994 à 2001. L'Asie domine la production mondiale des textiles chimiques avec 22 mégatonnes métriques en 2001. Les principaux pays producteurs asiatiques sont la Chine, Taïwan, la Corée du Sud, l'Inde et le Japon. Par ailleurs, le Moyen-Orient représente près de 5 % de la production mondiale de textiles chimiques, grâce à l'expansion des industries des fibres synthétiques en Turquie et en Iran au cours des cinq dernières années.

Malgré la stabilisation quantitative de leurs marchés, l'Amérique du Nord et l'Europe de l'Ouest ont maintenu des parts importantes de la production mondiale des textiles de fibres manufacturées. Cette position relative est imputable à d'importantes réorientations stratégiques vers la production de matériaux fonctionnels et spécialisés à forte valeur ajoutée pour des marchés porteurs et moins vulnérables à la concurrence des pays où les frais de main-d'œuvre sont plus bas. Ainsi, l'Amérique du Nord et l'Europe de l'Ouest ont maintenu leur domination particulièrement dans le verre textile, les oléfines et les synthétiques de haute ténacité.

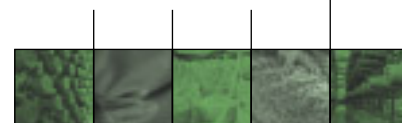
Graphique 6

Répartition de la production mondiale des textiles de fibres manufacturées en 1994 et en 2001



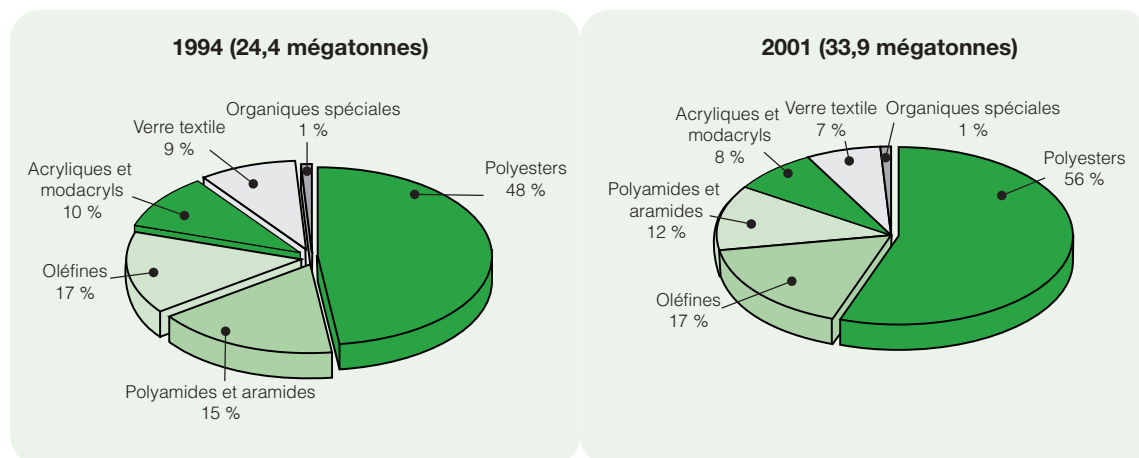
Source : Fiber Economics Bureau, *Fiber Organon*, juin 1998 et juin 2002.

Les polyesters dominent la production des textiles synthétiques avec plus de 56 % de la consommation mondiale de fibres synthétiques. Comme le montre le graphique 7, les polyesters et oléfines occupent des parts de plus en plus importantes dans la composition des textiles chimiques.



Graphique 7

*Demande mondiale des fibres manufacturées par genre en 1994 et en 2001
(exclut les fibres artificielles)*



Source : Fiber Economics Bureau inc., *Fiber Organon*, juin 1996 et juin 2002.

Le tableau 6 dresse l'évolution de la consommation des fibres manufacturées à l'exception des fibres artificielles dont la fortune semble faire partie de l'histoire. La demande totale des fibres organiques et inorganiques (surtout le verre textile) a atteint 34 mégatonnes en 2001 contre 20 mégatonnes en 1990, ce qui représente une croissance composée annuelle de 4,8 %. Les fibres de polyester et d'oléfines affichent des croissances composées annuelles de 7,7 % et de 4,3 % de 1990 à 2001.

Tableau 6

Évolution du marché mondial des fibres synthétiques et de verre textile de 1990 à 2001

DEMANDE MONDIALE DES FIBRES MANUFACTURÉES ⁽¹⁾ en kilotonnes métriques

GENRE/ANNÉE	1990	1994	1997	1998	1999	2000	2001	VCA 1994-2001 (%)
Fibres et filaments								
Acryliques & modacryliques	2 320	2 543	2 706	2 656	2 513	2 670	2 555	0,1 %
Polyamides & aramides ⁽³⁾	3 738	3 706	4 027	3 792	3 800	4 068	3 675	-0,1 %
Polyesters	8 678	11 468	15 406	16 539	17 753	19 071	19 280	7,7 %
Organiques spéciales ^{(2) (3)}	158	222	256	268	294	313	327	5,7 %
Total synthétiques	14 894	17 939	22 396	23 254	24 359	26 122	25 837	5,4 %
Oléfines	3 244	4 228	4 957	5 155	5 444	5 796	5 664	4,3 %
Verre textile	1 826	2 235	2 431	2 416	2 538	2 580	2 431	1,2 %
TOTAL	19 964	24 402	29 784	30 825	32 341	34 498	33 932	4,8 %
Notes (1) Exclut les fibres et filaments artificiels								
(2) Inclut surtout les alginates, spandex, polytétrafluoroéthylènes, vinal, vinyon, chlorofibres, etc.								
(3) Pour les États-Unis, les aramides sont inclus dans les organiques spéciales depuis 1994.								

Source : Fiber Economics Bureau inc., *Fiber Organon*, juin 1996 et juin 2002.

Malgré la prépondérance des polyesters et polyoléfines, il convient de noter le dynamisme des fibres organiques spéciales, comme les aramides, les fibres de carbone et de polyéthylène de haute ténacité, le spandex, les fibres dérivées d'alcool de polyvinyle et de mélamine, etc. De telles fibres à haute performance occupent certes une infime part de l'échiquier des textiles. Cependant, elles démontrent une croissance composée annuelle de 7 % depuis 1991, et elles constituent le fondement de l'émergence de productions de matériaux de haute technicité, porteurs de croissance.

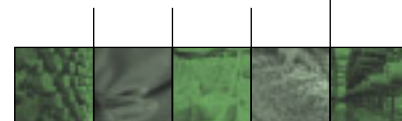


Tableau 7

Demande mondiale de fibres organiques spéciales en 1998, en tonnes métriques

GENRE ET RÉGION	AMÉRIQUE ¹	EUROPE ²	ASIE ³	TOTAL
Carbone	6 500	2 500	6 000	15 000
Aramides	17 000	19 000	6 000	44 000
Fluoropolymères	680	800	190	1 670
Polybenzimidazole (PBI)	210	0	0	210
Polyéthylène à module ultra élevé	570	900	350	1 820
Polyimides	100	200	0	300
Polyamideimides	-	500		500
Polyacrylonitrile part. oxydé (préox)	650	1 000	700	2 350
Novoloid	100	95	195	480
Polymères de cristal liquide	255	100	145	500
Sulfide de Polyphénylène	583	395	848	1 826
Polyétherétherkétone	10	7	0	17
Mélamine	1 360	0	0	1 360
Visil	0	2 500	0	2 500
Polyéthylène Naphtalate (PEN)	200	0	0	200
Polykétone	10	0	0	10
Vynion	10	3 500	2 700	6 210
Saran	1 000	0	580	1 580
Alcool polyvinylique	200	15 900	26 700	42 800
Spandex	26 500	26 700	60 500	160 200
Promix	0	0	430	430
Pulpe synthétique	3 600	0	13 000	16 600
Polymériques optiques	4 000	1 200	1 500	6 700
TOTAL	63 538	75 297	119 838	307 263
Note: (1) Comprend presque exclusivement les États-Unis				
(2) Comprend surtout l'Allemagne, l'Italie, France et Royaume-Uni				
(3) Inclut principalement le Japon, sauf le spandex et le carbone.				

Source : Stanford Research Institute, Chemical economics handbook, marketing research report, *Specialty Organic Fibers*, novembre 1999.

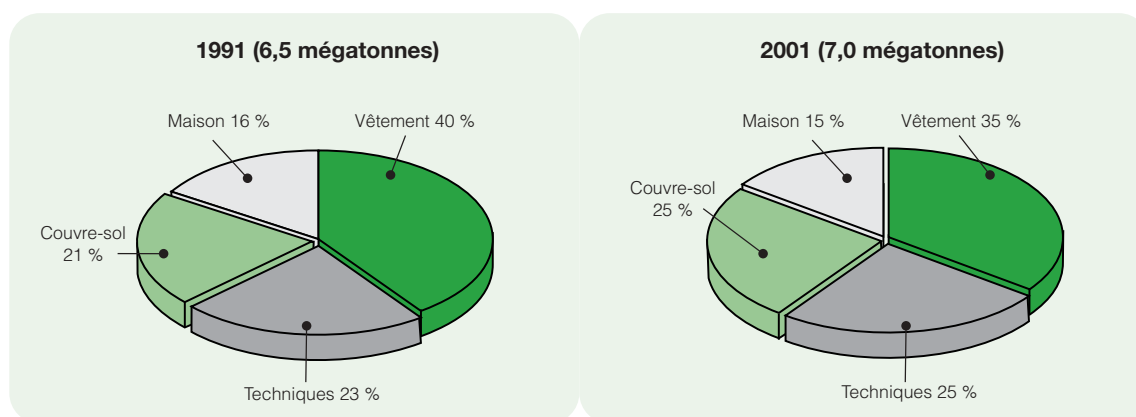
Comme l'indique le tableau 7, les fibres organiques spéciales comprennent principalement des textiles dérivés de polymères avancés qui sont consacrés surtout à des applications de haute technicité comme des renforts de composites, matériaux de très grande résistance à des agressions extrêmes, etc. Les productions textiles qui comportent ces polymères sont particulièrement présentes dans les pays industrialisés, surtout au Japon, aux États-Unis et en Europe de l'Ouest.

3.4 Le marché nord-américain des textiles en profonde mutation

Parmi les marchés mondiaux, l'Amérique du Nord continue d'afficher le plus haut niveau de consommation de textiles par habitant, soit 40 kilogrammes. En conséquence, le graphique 8 nous montre une mutation des débouchés industriels pour ces matériaux en Amérique du Nord dans la dernière décennie. Il révèle une réorientation soutenue de la consommation industrielle de fibres textiles pour la fabrication de textiles techniques et de tapis et moquettes en vue de pallier la stagnation et le déclin des productions nationales de tissus pour les industries de l'habillement et des textiles ménagers.

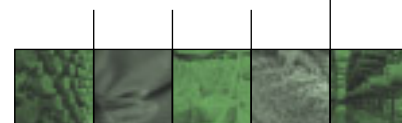
Graphique 8

Débouchés des textiles en Amérique du Nord, 1991 par rapport à 2001



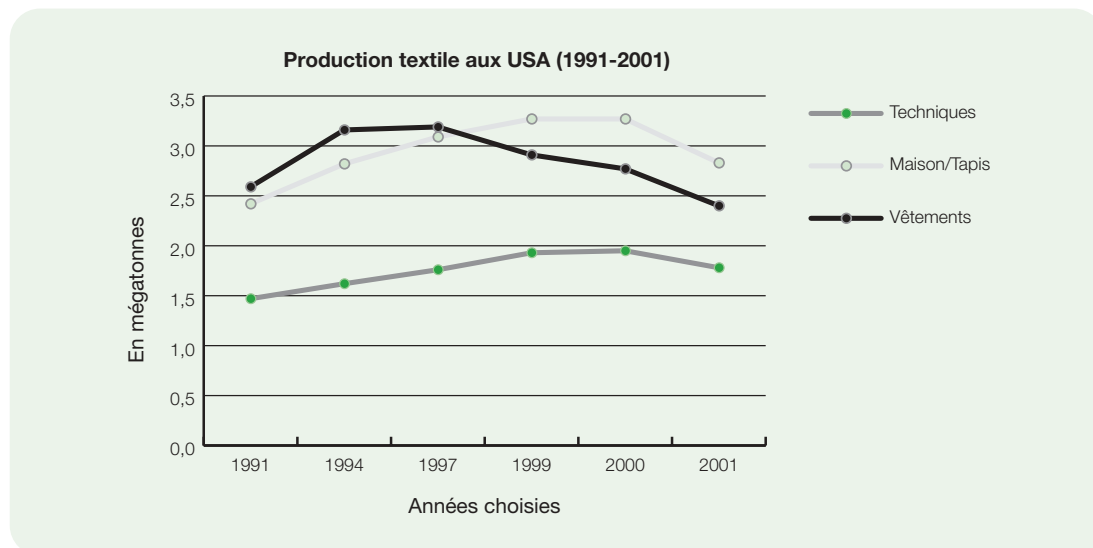
Source : Fiber Economics Bureau, *Fiber Organon*, octobre 1994 et octobre 2002.

Malgré le ralentissement des productions textiles des deux dernières années, les tendances à long terme révèlent une progression plus dynamique des applications techniques et domestiques par rapport à la confection industrielle de vêtements. En effet, comme le montre le graphique 9, de 1991 à 2001, malgré un déclin des usages vestimentaires au taux composé de 0,7 % par an, la production américaine de textiles a généralement augmenté au taux composé annuel de 0,8 %. Cela est attribuable à la progression soutenue des débouchés industriels et techniques. En fait, le délestage des productions vestimentaires a été entrepris en 1997 de sorte que le volume de 2001 est même inférieur à celui de 1991.



Graphique 9

Évolution de la production des textiles par débouché aux États-Unis de 1991 à 2001



Source : Fiber Economics Bureau, *Fiber Organon*, octobre 1994 et octobre 2002.

3.4.1 Les textiles vestimentaires : principal débouché en perte de vitesse

Le marché de la confection de vêtements continue de dominer les débouchés des matériaux textiles avec 35 %. Toutefois, comme le montre le tableau 8, de 1991 à 2001, à cause des baisses importantes des deux dernières années, la production de textiles vestimentaires a décliné au taux composé annuel de 0,7 %.

Tableau 8

Évolution de la production de textiles vestimentaires aux États-Unis de 1991 à 2001, en kilotonnes métriques

ANNÉE	1991	1994	1997	1999	2000	2001	VCA (%) 1991-2001	VCA (%) 1997-2001
Chimiques	1 121,4	1 443,7	1 517,2	1 392,3	1 349,7	1 227,1	0,90 %	-5,17 %
Coton	1 399,9	1 651,7	1 607,2	1 479,8	1 383,5	1 141,0	-2,02 %	-8,21 %
Laine	64,6	62,3	69,4	40,6	35,8	33,2	-6,43 %	-16,80 %
Total	2 585,9	3 157,7	3 193,9	2 912,7	2 769,0	2 401,3	-0,74 %	-6,88 %

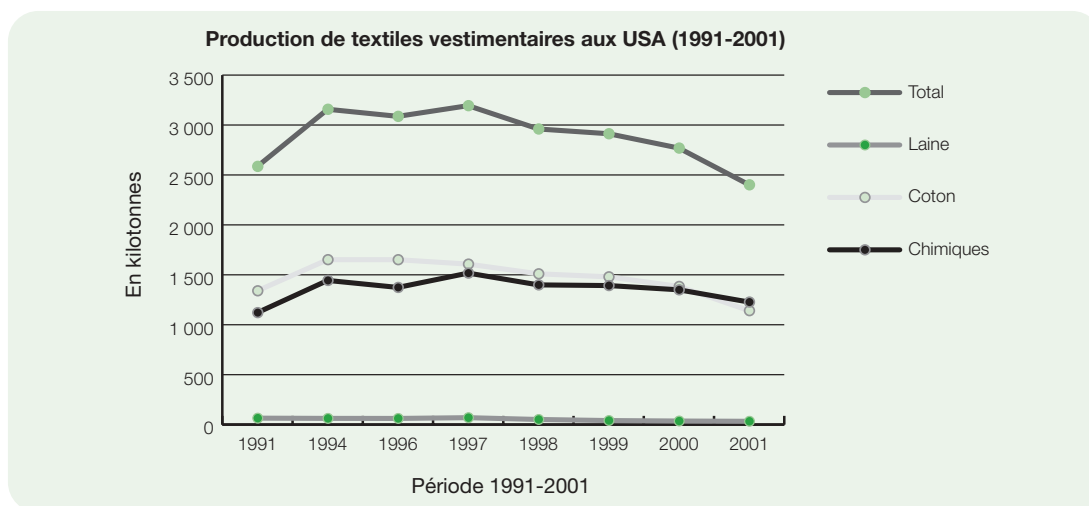
Source : Fiber Economics Bureau, *Fiber Organon*, octobre 1994 et octobre 2002.

De 1997 à 2001, la demande de textiles vestimentaires a chuté au taux composé annuel de 6,9 %, passant de 3,2 à 2,4 mégatonnes. La réduction des marchés de la confection de vêtements s'est particulièrement manifestée dans les textiles de coton et de laine. Néanmoins, malgré une baisse de 5,2 %, en 2001, le marché des textiles de fibres chimiques dépasse pour une première fois la consommation des textiles de fibres naturelles. Des renseignements détaillés sur l'évolution des marchés américains des textiles indiquent que la demande des fibres chimiques a été particulièrement dynamique dans la production nord-américaine de textiles destinés à la fabrication de lingerie féminine, de vêtements de nuit et de détente, de dentelles, de garnitures tricotées et d'accessoires vestimentaires.

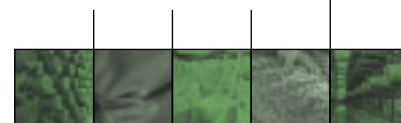
Le graphique 10 illustre l'importance acquise par les textiles chimiques dans la production de composantes vestimentaires. En effet, les fibres chimiques ont vu leur part de la production américaine de textiles vestimentaires passer de 43,4 % en 1991 à plus de 51 % en 2001. Enfin, ceci confirme le déclin des productions américaines de textiles de fibres naturelles au profit des importations, particulièrement en provenance des pays moins avancés.

Graphique 10

Évolution de la production de textiles vestimentaires par type de fibres de 1991 à 2001



Source : Fiber Economics Bureau, *Fiber Organon*, octobre 1994 et octobre 2002.



3.4.2 Les textiles d'usages techniques : second débouché en hausse de vitesse

De 1991 à 2001, la production des textiles techniques a été la locomotive des industries textiles aux États-Unis. Comme l'indique le tableau 9, au cours de cette période, la production américaine de textiles industriels a augmenté au taux composé annuel de 1,92 %, passant de 1,47 à 1,78 mégatonnes, malgré une baisse conjoncturelle de 9 % en 2001. Le dynamisme de ce secteur industriel est attribuable au développement de fibres chimiques et de technologies de haute performance adaptées aux exigences de nouveaux marchés d'applications.

Tableau 9

Évolution de la production de textiles techniques aux États-Unis de 1991 à 2001, en kilotonnes métriques

GENRE/ANNÉE	1991	1997	1999	2000	2001	VCA (%) 1991-2001	VCA (%) 1997-2001
Chimiques	1 310,6	1 585,1	1 750,7	1 779,8	1 635,7	2,24 %	0,79 %
Coton	154,3	163,4	168,6	165,5	137,7	-1,14 %	-4,20 %
Laine	5,5	7,1	5,7	5,9	4,4	-2,09 %	-11,11 %
Total	1 470,4	1 755,7	1 925,1	1 951,1	1 777,8	1,92 %	0,31 %

Source : Fiber Economics Bureau, *Fiber Organon*, octobre 1994 et octobre 2002.

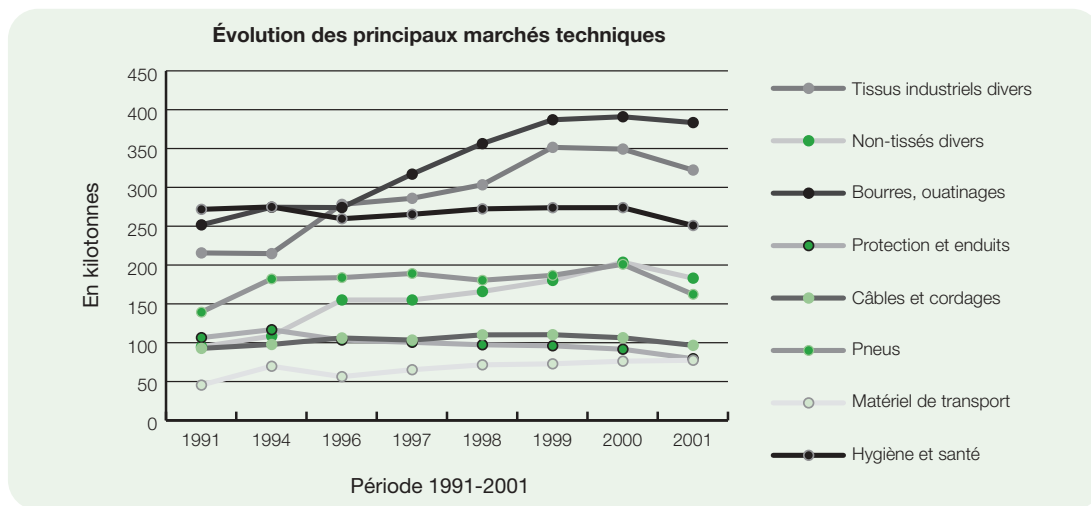
Le graphique 11 fait ressortir l'importante contribution apportée par certains marchés à la croissance de la production américaine des textiles à usages techniques depuis 1991. En effet, les secteurs liés au matériel de transport, à l'hygiène et à la santé, à la construction, à l'environnement et au génie civil ainsi que les procédés industriels sont principalement à l'origine de l'expansion des marchés des textiles fonctionnels en Amérique du Nord.

La dernière décennie a été marquée par la croissance des marchés liés au matériel de transport avec des taux composés annuels de 6 % pour les textiles d'intérieur et de 4 % pour les tissus à carcasses de pneus. Également, les non-tissés destinés à des usages médicaux et hygiéniques continuent d'occuper une place dominante dans le secteur des textiles techniques avec un volume excédant 285 mégatonnes en 2000 par rapport à 271 mégatonnes en 1991. Cette croissance peut sembler peu importante en poids. Cependant, dans le vaste marché de la santé et de l'hygiène, la progression des non-tissés est beaucoup plus rapide qu'il n'y paraît étant donné que les nouveaux matériaux sont plus légers pour répondre aux nouvelles normes de discrétion et de performance.

Par ailleurs, de 1991 à 2000, les non-tissés d'applications autres que l'hygiène et la santé, ont profité d'une croissance composée annuelle de 9 %, passant de 95 à 204 mégatonnes métriques. Enfin, les tissus requis pour les procédés industriels et techniques, y compris les composantes de matériaux avancés, ont profité d'une croissance réelle composée de 6 %, atteignant 362 mégatonnes en 2000 contre 215 mégatonnes en 1991.

Graphique 11

Évolution de la production de textiles techniques aux États-Unis de 1991 à 2001, en mégatonnes métriques



Source : Fiber Economics Bureau, *Fiber Organon*, octobre 1994 et octobre 2002.

3.4.3 Les textiles techniques pour des marchés planétaires en émergence

Enfin, à l'échelle planétaire, la firme d'experts conseil David Rigby Associates a réussi à quantifier l'évolution des principaux créneaux d'applications des textiles fonctionnels depuis 1990. Le tableau 10 dresse un sommaire des résultats des deux études publiées par cette firme en 1997 et 2002.

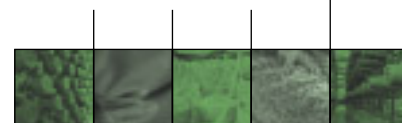




Tableau 10

Évolution des marchés mondiaux des textiles techniques par secteur d'applications de 1990 à 2000, en kilotonnes métriques

APPLICATIONS	1990	1995	2000	VCA (%) 1990-2000
Matériel de transport	1 874	2 117	2 479	2,8 %
Procédés industriels	1 578	1 846	2 205	3,4 %
Articles ménagers	1 640	1 864	2 186	2,9 %
Santé & hygiène	1 058	1 228	1 543	3,8 %
Construction	1 053	1 261	1 648	4,6 %
Agriculture, pêche	1 011	1 173	1 381	3,2 %
Habillement	948	1 072	1 238	2,7 %
Emballages	1 760	2 189	2 552	3,8 %
Sports & loisirs	713	841	989	3,3 %
Géosynthétiques	148	196	255	5,6 %
Protection	144	184	238	5,2 %
Total	11 927	13 971	16 714	3,4 %

Sources : David Rigby Associates, *The World Technical Textile Industry and its Markets : Prospects to 2005*, avril 1997 et *Technical Textiles and Industrial Nonwovens; World Market Forecasts to 2010*, juin 2002.

Selon les études de Rigby Associates, l'industrie des textiles techniques comporte une gamme variée et étendue de matières premières, de procédés, de produits et d'applications fonctionnelles. Ainsi, cette industrie fait appel à des procédés et technologies qui se trouvent traditionnellement dans la fabrication d'autres matériaux, tels que le papier, les pellicules et membranes plastiques, les mousses et résines, les métaux, et les fibres inorganiques et minérales. Ce sont donc ces alliages et interfaces avec d'autres technologies qui contribuent à la richesse et à la complexité de l'industrie des textiles techniques et à ses perspectives de développement.

Pour ce qui touche les principales formes de matériaux textiles tributaires de l'évolution de la demande mondiale des textiles d'applications techniques, les études mentionnées nous permettent de dresser le portrait reproduit au tableau 11. Celui-ci confirme notamment la tendance mentionnée pour l'Amérique du Nord, selon laquelle les non-tissés et les tissus spéciaux de même que les fibres de performance ont connu les plus fortes croissances de marché depuis 1995.

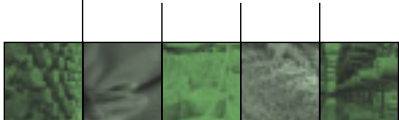


Tableau 11

Évolution du marché mondial des textiles techniques par type de matériaux de 1995 à 2002, en kilotonnes métriques

TYPES DE MATÉRIAUX	1995	2000	2002	VCA (%) 1995-2002
Étoffes tissées	5 665	6 432	6 614	2,2 %
Tricots	494	541	560	1,8 %
Nontissés	2 897	3 851	4 132	5,2 %
Tissus touffetés, tressés	244	316	333	4,5 %
Sous-total tissus	9 300	11 140	11 639	3,3 %
Fils, cordes et bourres	1 382	1 570	1 613	2,2 %
Fibres	3 289	4 004	4 177	3,5 %
Total	13 971	16 714	17 429	3,2 %
Textiles enduits ⁽¹⁾	2 077	2 379	2 447	2,4 %
Note (1) compris dans le total				

Sources : David Rigby Associates, *Technical Textiles and Industrial Nonwovens : World Market Forecasts to 2010*, juin 2002.

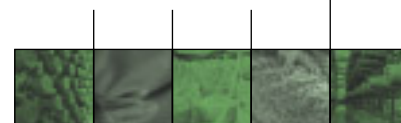
Enfin, il convient de mettre en exergue les principales régions mondiales qui ont contribué à la croissance des productions de textiles techniques. Le tableau 12 confirme que ces marchés spécialisés ont été à ce jour dominés par les pays industrialisés.

Tableau 12

Évolution du marché mondial des textiles techniques par région de 1995 à 2002, en kilotonnes métriques

RÉGIONS	1995	2000	2002	VCA (%) 1995-2002
Amérique du Nord	3 584	4 184	4 251	2,5 %
Amérique du Sud	705	847	874	3,1 %
Europe de l'Ouest	3 002	3 614	3 753	3,2 %
Europe de l'Est	493	548	588	2,5 %
Moyen-Orient	305	359	370	2,8 %
Asie centrale	104	58	60	-7,6 %
Asie du Sud ⁽¹⁾	1 152	1 469	1 589	4,7 %
Asie du Nord-est ⁽²⁾	3 210	4 040	4 304	4,3 %
Asie du Sud-est	944	1 037	1 066	1,8 %
Afrique	389	459	473	2,8 %
Océanie	84	99	104	3,1 %
Total	13 971	16 714	17 430	3,2 %
Notes : (1) Inde principalement.				
(2) Surtout Chine et Japon.				

Sources : David Rigby Associates, *Technical Textiles and Industrial Nonwovens : World Market Forecasts to 2010*, juin 2002.





L'Asie a connu la plus forte croissance de la demande des textiles techniques grâce à la diversification géographique des producteurs japonais vers la Chine et les pays du Sud-Est asiatique, particulièrement depuis 1995. En effet, de 1990 à 1995, le Japon a vu sa part de l'échiquier asiatique baisser de 20 points de pourcentage et passer à 35 % au profit de la Chine. Cette dernière a récemment doublé le Japon avec 35 % du marché asiatique, estimé à plus de 7 mégatonnes en 2002.

3.5 *Résumé – Industrie mondiale*

Considérant la consommation industrielle des fibres textiles, la production mondiale des textiles a atteint plus de 61,4 mégatonnes métriques en 2001, ce qui représente une croissance composée annuelle de 2,2 % par rapport au volume de 48,4 mégatonnes produit en 1990. Cette période a été marquée par la croissance dynamique des textiles de filaments synthétiques et d'oléfines, lesquels occupent une part de plus en plus importante des marchés mondiaux par rapport aux textiles de fibres naturelles.

Globalement, la production de textiles poursuit son glissement vers l'Asie, dont les principaux pays producteurs sont la Chine, Taïwan, la Corée du Sud et l'Inde. En fait, grâce à une croissance annuelle de 6,4 % depuis 1994, la production asiatique de textiles est passée de 50 % à 58 % de la production mondiale de textiles de fibres courantes excluant le verre textile et les oléfines. Cette domination de l'Asie s'est concrétisée aux dépens de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Nord. Les parts respectives de ces deux grandes régions industrialisées ont baissé de 2 % et de 3 % de 1994 à 2000. Toutefois, l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale continuent d'occuper chacune 16 % et 10 % de la production mondiale de textiles.

Depuis 1991, la domination de l'Asie s'est particulièrement manifestée dans les textiles de coton avec une participation représentant 71 % de la production mondiale estimée à 20,7 mégatonnes en 2002. Cependant, même si l'Asie atteint 60 % de la production de fibres manufacturées en 2002 par rapport à 47 % en 1994, l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale ont maintenu des parts respectives de 17 % et de 13 %, grâce à des réorientations stratégiques vers des marchés spécialisés et techniques.

En Amérique du Nord, la production de textiles vestimentaires a graduellement cédé sa place aux productions de textiles de décoration intérieure et à usages techniques. Particulièrement sur le territoire de l'ALENA, l'industrie des textiles vestimentaires s'est déplacée vers le Mexique, de sorte que la part de la production territoriale de textiles s'élève à 12 % contre seulement 7 % en 1994. Cet accroissement s'est réalisé surtout aux dépens de la production de textiles des États-Unis. Le Canada a également accru sa part de la production territoriale de textiles, grâce à l'augmentation des productions de textiles industriels et techniques. Toutefois, compte tenu de sa dépendance des marchés traditionnels, le Québec se retrouve avec la même part de la production territoriale de textiles que lors de la création de l'ALENA, soit 3 %.



Description de l'industrie au Québec



L'industrie des textiles est l'une des plus anciennes industries manufacturières au Québec. En effet, elle existe depuis plus de 150 ans. Elle s'est d'abord établie au Québec le long des cours d'eau, afin d'y puiser en abondance l'eau que requièrent le dégraissage et le lavage des laines ainsi que la teinture et le finissage de matériaux textiles, et pour profiter de ses ressources hydroélectriques.

Au début, cette industrie pouvait compter sur la disponibilité locale de certaines fibres comme le lin, le chanvre et la laine. Toutefois, c'est grâce aux importations de coton et de certaines fibres de laine, à l'importation d'équipements et de savoir-faire ainsi qu'à l'immigration d'une main-d'œuvre spécialisée, d'origine européenne, que l'industrie québécoise des textiles a pris un essor réel et participé à la révolution industrielle de la fin du XIXe siècle.

4.1 *Leader au Canada*

L'industrie canadienne des textiles se concentre au Québec et en Ontario, lesquels cumulent plus de 93 % des emplois à la production et des livraisons de matériaux textiles de propre fabrication. En outre, le Québec est, de loin, le leader canadien des textiles avec 57 % des établissements, 61 % des emplois et 64 % des livraisons totales en 1999, soit environ le double des données correspondantes pour l'Ontario.

Le Québec domine, à des degrés variés, l'industrie canadienne des textiles. Toutefois, le cœur de l'industrie se situe dans le secteur des tissus, c'est-à-dire des matériaux plats de largeurs variées généralement livrés en rouleaux.

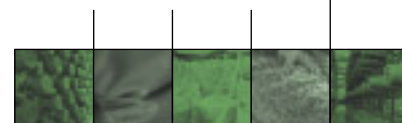


Tableau 13

La part du Québec dans l'industrie canadienne des textiles en 1999

SECTEUR	USINES		EMPLOIS TOTAUX		LIVRAISONS (M \$)		
	Nombre	Part %	Nombre	Part %	Nombre	Part %	
Filés	Québec	30	61,2%	2 199	57,8%	427,3	62,5%
	Ontario	11	22,4 %	1 603	42,2 %	256,9	37,5 %
	Autres	8	16,3 %				
	Canada	49	100,0 %	3 802	100,0 %	684,1	100,0 %
Tissus	Québec	116	61,4 %	11 676	64,6 %	1 997,1	67,6 %
	Ontario	59	31,2 %	5 266	29,1 %	744,9	25,2 %
	Autres	14	7,4 %	1 129	6,2 %	210,7	7,1 %
	Canada	189	100,0 %	18 071	100,0 %	2 952,8	100,0 %
Finissage/enduction	Québec	66	48,5 %	2 317	50,7 %	367,3	49,9 %
	Ontario	40	29,4 %	2 251	49,3 %	368,8	50,1 %
	Autres	30	22,1 %				
	Canada	136	100,0 %	4 568	100,0 %	736,1	100,0 %
TEXTILES	Québec	212	56,7 %	16 192	61,2 %	2 791,7	63,8 %
	Ontario	110	29,4 %	8 514	32,2 %	1 287,9	29,5 %
	Autres	52	13,9 %	1 735	6,6 %	293,3	6,7 %
	Canada	374	100,0 %	26 441	100,0 %	4 373,0	100,0 %

Sources : Statistique Canada, catalogue 31-203, *Industries manufacturières du Canada : niveaux national et provincial*, publié en juin 2002.

Sur l'échiquier industriel du Québec, l'industrie des matériaux textiles ne représente certes que 2,6 % des livraisons manufacturières. Toutefois, elle occupe 4,7 % des emplois manufacturiers au Québec. De plus, par la nature de ses activités de transformation, elle joue un rôle structurant de développement pour toute une gamme d'industries situées en amont et en aval, et contribue à l'amélioration de la qualité de vie de la société québécoise. La filière des textiles présentée au graphique 1 démontre de façon éloquent la place de l'industrie sur notre échiquier économique.

En conséquence, l'industrie des textiles revêt une grande importance au Québec compte tenu des facteurs suivants :

- plus de 212 établissements engagés dans la fabrication d'une multitude de matériaux tactiles ou souples ;
- près de 17 000 emplois ;
- une production annuelle de 2,7 milliards de dollars ;
- la part de la production canadienne la plus élevée de toutes les industries manufacturières ;
- l'une des industries manufacturières qui exportent le plus ;
- une industrie importante comme consommatrice d'énergie de production.

4.2 Évolution de la production québécoise, par type de production

De 1994 à 2002, la structure de l'industrie s'est modifiée de façon tangible, compte tenu de l'intégration accrue des productions continentales dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (l'ALENA). Cette intégration s'est manifestée surtout par la consolidation et la spécialisation des productions québécoises dans les secteurs des tissus, tout particulièrement dans les sous-secteurs des étoffes tissées et des tricots.

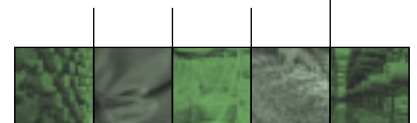
Comme l'indique le tableau 14, la période de 1994 à 2002 a été marquée par une forte expansion des livraisons québécoises de textiles jusqu'en 1998 puis par un recul important dans les quatre dernières années. En effet, jusqu'en 1998, l'industrie québécoise des textiles a pleinement profité de la construction du vaste espace économique de l'ALENA en augmentant ses livraisons manufacturières au taux composé annuel de 5,5 %, passant de 2,08 à plus de 2,58 milliards de dollars. À compter de 1999, à l'instar de plusieurs productions occidentales de textiles, les livraisons québécoises ont subi, à des degrés variés, les effets de la crise financière asiatique et de la libéralisation accrue des marchés industrialisés. Les livraisons de l'industrie québécoise des textiles ont effectivement régressé de 20,9 % entre 1999 et 2002, pour revenir à peu près au niveau atteint en 1994, soit 2,0 milliards de dollars. Ainsi, de façon générale, la production québécoise des textiles est présentement semblable à ce qu'elle était lors de la mise en œuvre de l'ALENA.

Tableau 14

Évolution de la production québécoise des textiles de 1994 à 2002, en millions de dollars canadiens

SCIAN	DESCRIPTION	1994	1998	2000	2001	2002	VCA (%) 1994-2002
3131	Filés et fils	338,9	418,0	394,6	312,8	312,9	-0,99 %
31321	Étoffes tissées larges	723,8	1 034,9	1 033,0	897,4	848,6	2,01 %
31322	Rubannerie et broderies	69,5	102,4	76,2	79,4	112,2	6,17 %
31323	Non-tissés	138,9	166,8	169,8	166,2	163,3	2,05 %
31324	Tricots	469,8	531,0	414,1	336,7	311,9	-4,99 %
3132	Tissus	1 402,0	1 835,1	1 693,1	1 479,7	1 436,0	0,30 %
31331	Ennoblement textile	308,7	274,1	272,6	280,8	256,1	-2,31 %
31332	Revêtement de tissus	30,5	54,2	51,4	51,2	55,0	7,65 %
3133	Finissage/enduction	339,2	328,3	324,0	332,0	311,1	-1,08 %
313	Total	2 080,1	2 581,4	2 411,7	2 124,5	2 059,9	-0,12 %

Sources : Statistique Canada, catalogue 31-203, *Industries manufacturières du Canada : niveaux national et provincial*, publié en juin 2002, et Cansim II, données électroniques des livraisons manufacturières.





La croissance relative de la production québécoise des tissus, sauf les tricots, a permis de compenser la baisse généralisée des activités de finissage des tissus et des livraisons québécoises de filés et fils textiles. Le graphique 12 permet de mieux voir ces tendances propres à l'industrie québécoise des textiles, surtout depuis 1998.

Graphique 12

Évolution des livraisons québécoises de textiles par secteur de 1994 à 2002, en milliers de dollars



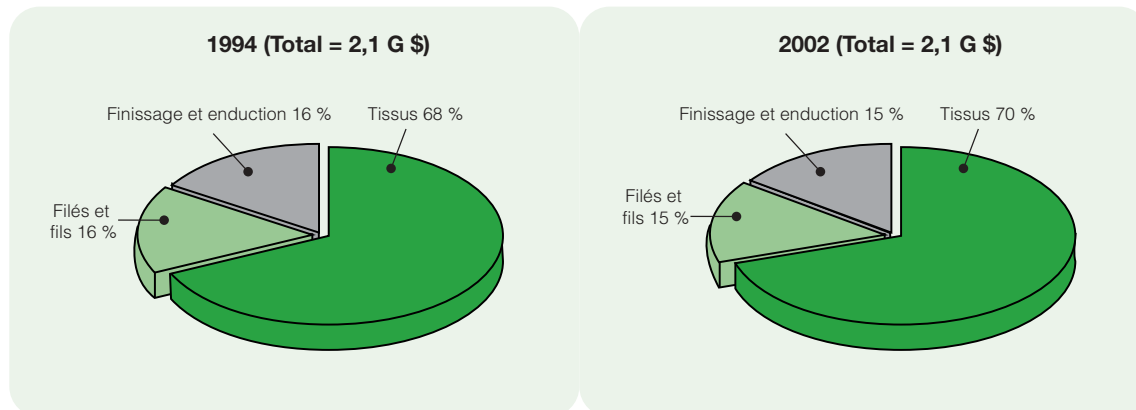
Sources : Statistique Canada, catalogue 31-203, *Industries manufacturières du Canada : niveaux national et provincial*, publié en juin 2002, et Cansim II, données électroniques des livraisons manufacturières.

Ainsi, comme le montre le graphique 13, par rapport aux livraisons manufacturières affichées de 1994 à 2001, la répartition sectorielle de l'industrie québécoise reflète une tendance vers des productions à plus grande valeur ajoutée, en aval du processus de transformation des fibres en matériaux souples.



Graphique 13

Répartition sectorielle de l'industrie des textiles du Québec en 1994 et en 2002



Sources : Statistique Canada, catalogue 31-203, *Industries manufacturières du Canada : niveaux national et provincial*, publié en juin 2002, et Cansim II, données électroniques des livraisons manufacturières.

Malgré la réduction générale de la production de textiles au Québec depuis 1998, nous constatons une grande concentration dans le secteur des tissus, surtout dans les matériaux réalisés au moyen des technologies du tissage et du tricotage.

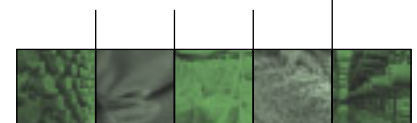
Sur l'échiquier canadien, cependant, il convient de noter des différences notoires sur le plan de la répartition sectorielle de l'industrie des textiles. Le tableau 15 affiche l'évolution des livraisons réalisées par l'industrie des textiles du reste du Canada. Celles-ci ont régressé au taux composé annuel de 0,3 % de 1994 à 2002.

Tableau 15

Évolution des livraisons de textiles du reste du Canada de 1994 à 2002, en millions de dollars canadiens

SCIAN	DESCRIPTION	1994	1998	2000	2001	2002	VCA (%) 1994-2002
31311	Filés et fils	177,5	258,8	205,8	177,1	151,9	-1,93 %
31321	Étoffes tissées larges	433,4	532,1	428,0	402,4	408,7	-0,73 %
31322	Rubannerie et broderies	50,5	82,8	61,8	46,5	55,4	1,16 %
31323	Non-tissés	187,8	138,5	162,4	140,0	107,2	-6,77 %
31324	Tricots	79,3	118,1	102,5	66,0	53,2	-4,86 %
3132	Tissus	751,0	871,5	754,7	654,8	624,4	-2,28 %
31331	Ennoblement textile	82,7	161,6	163,5	159,5	133,4	6,16 %
33132	Revêtement de tissus	156,6	202,1	224,7	215,2	230,4	4,95 %
3133	Finissage/enduction	239,3	363,7	388,2	374,7	363,8	5,38 %
313	Total	1 167,9	1 494,2	1 348,8	1 206,6	1 140,1	-0,30 %

Sources : Statistique Canada, catalogue 31-203, *Industries manufacturières du Canada : niveaux national et provincial*, publié en juin 2002, et Cansim II, données électroniques des livraisons manufacturières.



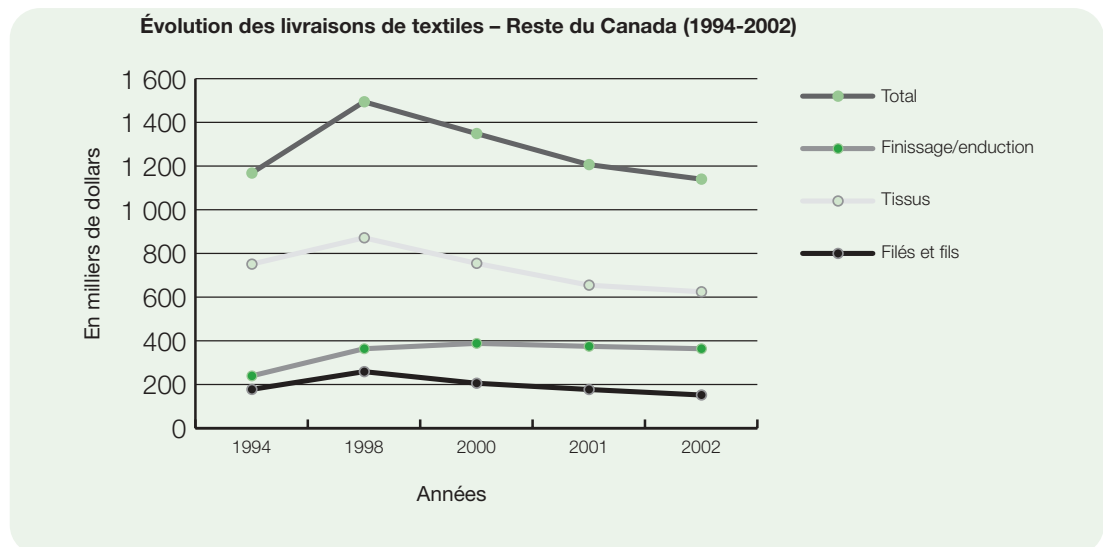


Cette situation cache cependant une augmentation de 28 % des livraisons, qui sont passées de 1,17 en 1994 au sommet de 1,5 milliards de dollars en 1998. En fait, depuis 1998, les livraisons de textiles du reste du Canada ont chuté de 23,7 %, se retrouvant à 1,14 milliards de dollars en 2002. Les secteurs des filés et des tissus ont baissé à des taux composés annuels de 1,9 % et de 2,3 % respectivement de 1994 à 2002. Toutefois, malgré le récent ralentissement économique, les activités de finissage et de revêtement de matériaux textiles à l'extérieur du Québec ont connu une progression dynamique au taux composé annuel de 5,4 % atteignant 364 millions de dollars en 2002 par rapport à seulement 239,3 millions en 1994.

Le graphique 14 permet de mieux saisir l'évolution des livraisons canadiennes des textiles fabriqués à l'extérieur du Québec.

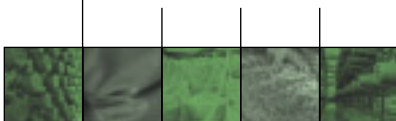
Graphique 14

Livraisons manufacturières de textiles du reste du Canada de 1994 à 2002



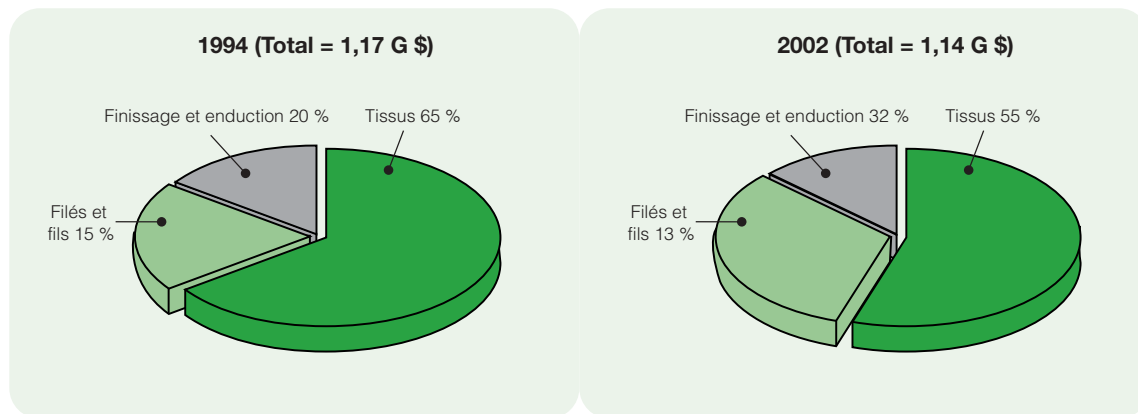
Sources : Statistique Canada, catalogue 31-203, *Industries manufacturières du Canada : niveaux national et provincial*, publié en juin 2002, et Cansim II, données électroniques des livraisons manufacturières.

La production de textiles du reste du Canada est généralement complémentaire à celle du Québec quant aux spécialités de production et de marché. En ce sens, autant les tissus dominent la production québécoise, la production de textiles dans le reste du Canada s'est traduite par une répartition mieux équilibrée des secteurs de l'industrie. Le graphique 15 illustre la transformation de la répartition sectorielle de l'industrie des textiles de 1994 à 2002, et, comme l'on verra plus loin, elle dépend certainement de l'importance de ses marchés d'applications industrielles et techniques.



Graphique 15

Répartition sectorielle de l'industrie canadienne des textiles hors du Québec en 1994 et en 2002



Sources : Statistique Canada, catalogue 31-203, *Industries manufacturières du Canada : niveaux national et provincial*, publié en juin 2002, et Cansim II, données électroniques des livraisons manufacturières.

Bref, l'évolution récente de l'industrie canadienne des textiles révèle une certaine segmentation, voire une complémentarité, des spécialisations de productions de matériaux textiles entre le Québec et le reste du Canada. Le tableau 16 fait ressortir clairement ce constat en tenant compte de la hiérarchie des procédés de transformation de textiles. En effet, des fibres et filés sont indispensables à la production de tissus, et des tissus sont requis comme substrats ou renforts de finissage et de revêtement selon les fonctionnalités voulues.

Par rapport aux tendances des marchés industriels et des technologies discutées au chapitre 2, selon les données statistiques disponibles, l'industrie québécoise des textiles a surtout spécialisé et optimisé ses ressources dans des secteurs déjà bien établis, bien que matures, comme le tissage et le tricotage. En effet, la part relative des productions de matériaux dérivés de technologies de pointe, comme les non-tissés et les tissus enduits et laminés, est beaucoup plus importante dans l'industrie des textiles à l'extérieur du Québec.

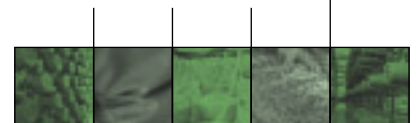


Tableau 16

Répartition des productions canadiennes de textiles en 2002

PRODUCTION	QUÉBEC	RESTE DU CANADA	CANADA
1. Usines de filés et fils (3131)	15 %	13 %	14 %
2. Usines de tissus (3132) dont :	70 %	55 %	65 %
2.1 Étoffes tissées larges (31321)	(41 %)	(36 %)	(40 %)
2.2 Rubanerie & broderies (31322)	(5 %)	(5 %)	(5 %)
2.3 Non-tissés (31323)	(8 %)	(9 %)	(8 %)
2.4 Tricots (31324)	(15 %)	(5 %)	(12 %)
3. Finissage et revêtement (3133) dont :	15 %	32 %	21 %
3.1 Finissage (31331)	(12 %)	(12 %)	(12 %)
3.2 Revêtement (31332)	(3 %)	(20 %)	(9 %)
INDUSTRIES DES TEXTILES	100 %	100 %	100 %

Sources : Statistique Canada, catalogue 31-203, *Industries manufacturières du Canada : niveaux national et provincial*, publié en juin 2002, et Cansim II, données électroniques des livraisons manufacturières.

Compilations de la DBC, MDER Québec

Cette situation dépend manifestement de la proximité et de la concentration des marchés d'applications de ces matériaux. À cet égard, le Québec abrite la grande majorité des industries de l'habillement et de la chaussure avec respectivement 64 % et 50 % de la production canadienne de ces industries. Par ailleurs, les marchés industriels canadiens reliés notamment au matériel de transport, aux plastiques renforcés et aux meubles rembourrés sont beaucoup plus importants à l'extérieur du Québec, et cela dans des proportions variant de 75 % à 90 % des productions canadiennes. Il est donc important de comparer les débouchés commerciaux actuellement desservis par l'industrie québécoise des textiles par rapport à sa concurrence nord-américaine.

4.3 Les débouchés commerciaux des textiles québécois

Le tableau 17 compare la répartition des débouchés industriels de l'industrie québécoise des textiles avec ceux du reste du Canada et des États-Unis.

Tableau 17

Répartition des livraisons de textiles par secteur d'applications en 2001

DÉBOUCHÉS	QUÉBEC	RESTE DU CANADA	ÉTATS-UNIS
1. Textiles de maison	20 %	25 %	15 %
2. Tapis	5 %	20 %	25 %
3. Vêtements	50 %	25 %	35 %
4. Produits industriels	25 %	30 %	25 %
Total des livraisons	100 %	100 %	100 %

Sources : Fiber Economics Bureau, *Fiber Organon*, octobre 2002 pour les États-Unis, et estimations de la DBC, MDER pour le Canada.

On estime qu'au moins la moitié de la production québécoise de textiles est destinée à la fabrication de vêtements et d'accessoires vestimentaires. Par rapport aux industries concurrentes du reste du Canada et des États-Unis, la production québécoise de textiles s'est fortement concentrée dans des secteurs industriels ciblés par la délocalisation géographique des productions à bas coûts salariaux. Cette situation constitue donc un élément important de sensibilité et de vulnérabilité à l'évolution des politiques commerciales internationales non seulement au Canada et aux États-Unis, mais aussi à l'échelle mondiale.

4.4 Évolution des marchés des textiles québécois

De 1994 à 2002, le marché canadien des textiles a diminué au taux composé annuel de 0,6 %, passant de 4,93 à 4,7 milliards de dollars. L'expansion de la demande canadienne s'est manifestée surtout jusqu'en 1998, alors que le marché atteignait une pointe de 6,12 milliards de dollars, ce qui correspondait à une croissance de 24,2 % par rapport à 1994. Toutefois, depuis le début de l'année 1999, la consommation canadienne de textiles a rapidement diminué, soit de 23,3 %, pour se situer à 4,7 milliards de dollars en 2002. Le tableau 18 permet de voir l'évolution annuelle des livraisons canadiennes malgré l'apparence d'une réduction composée annuelle de 0,2 % entre 1994 et 2002. Ce déclin apparent est imputable à deux baisses annuelles consécutives de 7,5 % et de 11,4 % en 2000 et 2001.

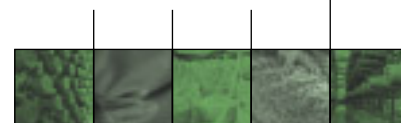
Tableau 18

Marché canadien des matériaux textiles de 1994 à 2002, en millions de dollars canadiens

FACTEURS/ PÉRIODE	1994	1996	1998	2000	2001	2002	VCA % 1994-2002
Livraisons totales	3 248,0	3 482,6	4 075,3	3 760,6	3 331,4	3 200,1	-0,19 %
Exportations	736,0	1 048,0	1 494,3	1 707,9	1 728,5	1 704,9	11,07 %
Livraisons intérieures	2 512,0	2 434,7	2 581,0	2 052,7	1 602,9	1 495,2	-6,28 %
Importations	2 415,8	2 706,6	3 541,8	3 487,5	3 236,7	3 202,4	3,59 %
Marché apparent	4 927,8	5 141,2	6 122,9	5 540,2	4 839,6	4 697,6	-0,60 %
RATIO EN % :							
Export/livraisons	22,7 %	30,1 %	36,7 %	45,4 %	51,9 %	53,3 %	s.o.
Import/ marché	49,0 %	52,6 %	57,8 %	62,9 %	66,9 %	68,2 %	s.o.

Sources : Statistique Canada, catalogue 31-203, *Industries manufacturières du Canada : niveaux national et provincial*, publié en juin 2002, et Cansim II, données électroniques des livraisons manufacturières.

Les exportations internationales sont vite devenues le fer de lance de l'industrie des textiles grâce à une croissance composée annuelle de 11 % pour la période à l'étude. Depuis 1998, malgré la réduction continue des livraisons, les exportations canadiennes de textiles poursuivent leur montée avec toutefois un rythme réduit, à environ 3,4 % par an. Ces exportations sont ainsi passées de 1,5 milliard de dollars en 1998 à environ 1,7 milliard en 2002.





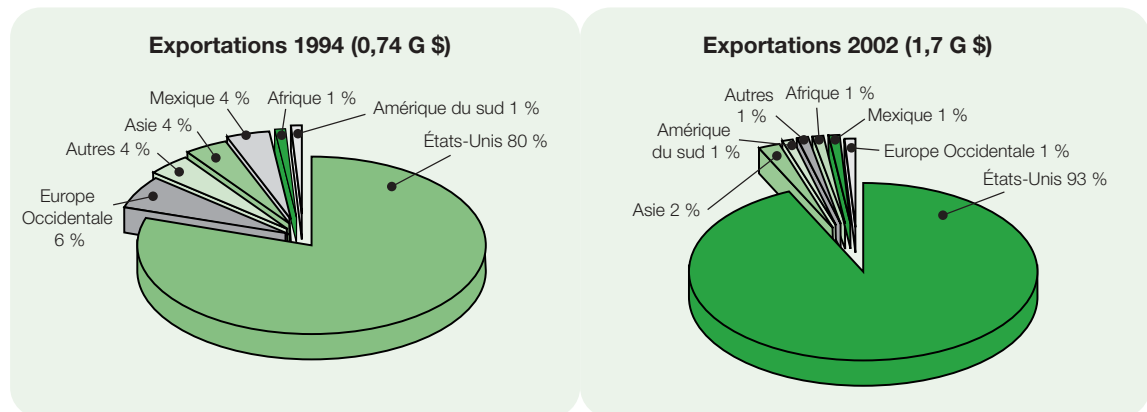
Les importations ont cependant continué d'occuper une part de plus en plus importante du marché canadien des textiles, avec une croissance composée annuelle de 3,6 %, atteignant 3,2 milliards de dollars en 2002 contre 2,41 milliards en 1994. De façon similaire à la consommation canadienne, les arrivages étrangers sont en régression depuis 1998. En effet, dans les quatre dernières années, les importations ont diminué de 2,5 % par an, ce qui est toutefois 2,5 fois moins que la baisse de 6,4 % affichée par la demande canadienne de 1998 à 2002.

Avec la mise en œuvre de l'ALENA, les échanges internationaux de textiles se sont davantage polarisés entre les États-Unis et le Canada. Ainsi, les exportations canadiennes à destination des États-Unis constituent 93 % des exportations totales en 2002, tandis que ce taux s'élevait à 80 % en 1994. Le graphique 16 affiche la répartition des exportations canadiennes de textiles pour ces deux années.

Au cours des huit dernières années, les exportations canadiennes de textiles vers l'Europe occidentale et le Mexique ont diminué de façon tangible avec des baisses respectives de 6,4 % et de 9,8 % par an. Toutefois, malgré leur faible valeur relative, les exportations vers l'Asie et l'Afrique ont augmenté aux taux respectifs de 4 % et de 11,4 % au cours de la période de 1994 à 2002. Pour l'Asie, la Chine et la Corée du Sud affichent les plus fortes croissances, soit de 27,5 % et de 11,3 % par an pour une valeur combinée de 17 millions de dollars en 2002 contre seulement 5,8 millions en 1994.

Graphique 16

Répartition des exportations canadiennes de textiles en 1994 et en 2002



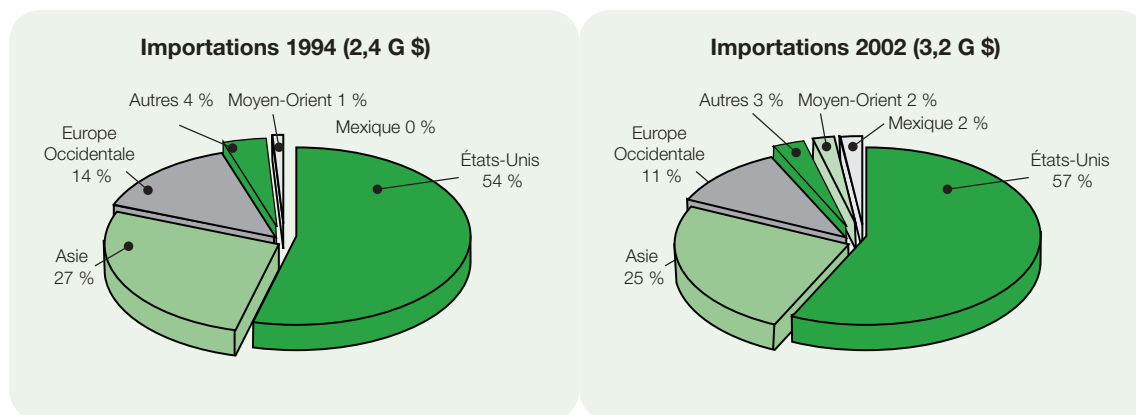
Source : Strategis, Industrie Canada, données sur le commerce en direct.



Les importations canadiennes de textiles proviennent principalement des États-Unis, mais la proportion qu'elles représentent est moins importante que celles des exportations. De 1994 à 2002, les arrivages américains sont passés de 54 % à 57 % des importations totales de textiles au Canada. Comme l'illustre le graphique 17, les partenaires de l'ALENA, soit les États-Unis et le Mexique, ont augmenté leur part des importations de textiles de cinq points de pourcentage au détriment des arrivages d'Europe occidentale et d'Asie. En fait, les importations du Mexique ont augmenté de 28 % par an. Quant à la Chine, elle a accru sa part des importations canadiennes de textiles à un taux composé annuel de 9,9 %, soit de 102,7 millions de dollars en 1994 à 218,6 millions en 2002.

Graphique 17

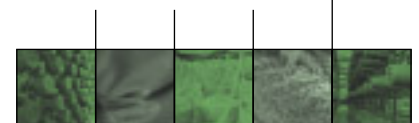
Répartition des importations canadiennes de textiles en 1994 et en 2002



Source : Strategis, Industrie Canada, données sur le commerce en direct.

Par ailleurs, sur l'échiquier industriel canadien, le marché québécois des textiles est de première importance, compte tenu de la forte présence de marchés traditionnellement tributaires de matériaux textiles. Toutefois, de 1994 à 2002, la part du Québec dans la consommation canadienne de textiles a baissé graduellement, passant de 57 % à 50,5 %.

À cet égard, le tableau 19 présente l'évolution de la demande québécoise de textiles de 1994 à 2002. Ce tableau ne tient pas compte des livraisons intérieures entre le Québec et le reste du Canada, ces données n'étant pas disponibles selon la nouvelle classification du SCIAN. De plus, cette compilation assume que les dédouanements internationaux effectués au Québec couvrent exclusivement des matériaux de fabrication québécoise pour l'exportation et des matériaux destinés à la consommation québécoise.



Néanmoins, *toutes choses étant égales par ailleurs*, le marché québécois des textiles a diminué au taux composé annuel de 2,1 %, passant de 2,8 à 2,37 milliards de dollars de 1994 à 2002, malgré un sommet de 3,26 milliards en 1998. Ainsi, en comparant les tableaux 18 et 19, on constate que depuis 1998, la consommation industrielle québécoise a décliné beaucoup plus rapidement que la consommation canadienne, soit au taux composé annuel de 7,6 % au lieu de 6,4 %.

Tableau 19

Consommation québécoise de textiles de 1994 à 2002, en millions de dollars canadiens

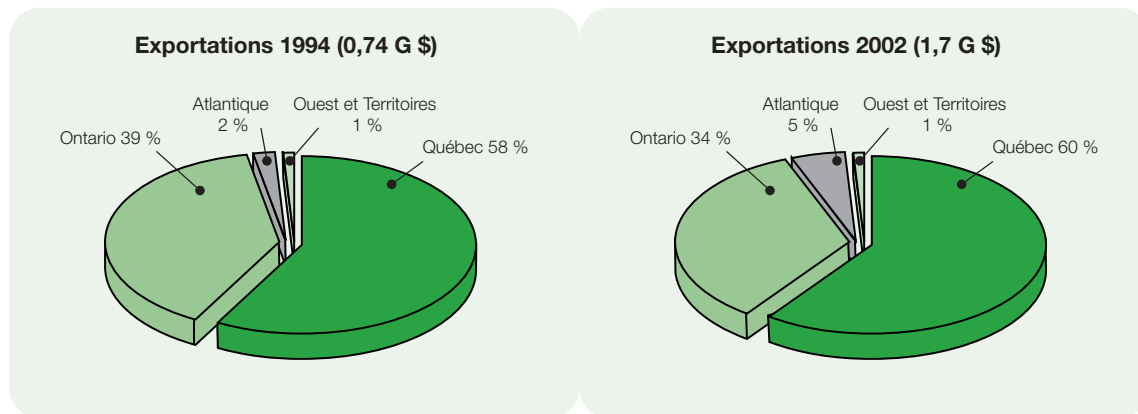
FACTEURS/ PÉRIODE	1994	1996	1998	2000	2001	2002	VCA % 1994-2002
Livraisons totales	2 080,1	2 195,1	2 581,3	2 411,8	2 124,8	2 060,0	-0,12 %
Exportations	430,1	661,9	956,9	1 162,6	1 125,3	1 036,4	11,62 %
Livraisons intérieures ⁽¹⁾	1 650,0	1 533,2	1 624,4	1 249,2	999,4	1 023,6	-5,79 %
Importations	1 157,4	1 259,7	1 632,1	1 542,1	1 391,3	1 350,1	1,94 %
Marché apparent	2 807,4	2 792,9	3 256,6	2 791,3	2 390,7	2 373,7	-2,08 %
RATIO EN % :							
Export/livraisons	20,7 %	30,2 %	37,1 %	48,2 %	53,0 %	50,3 %	s.o.
Import/marché apparent	41,2 %	45,1 %	50,1 %	55,2 %	58,2 %	56,9 %	s.o.
Note 1 : Inclut les livraisons au Canada.							

Sources : Statistique Canada, catalogue 31-203, *Industries manufacturières du Canada : niveaux national et provincial*, publié en juin 2002, Cansim II, données électroniques des livraisons manufacturières, et Statégis, Industrie Canada, données sur le commerce en direct.

En matière de commerce international, le Québec est la plaque tournante des exportations de textiles, puisqu'il est responsable de 60 % des exportations canadiennes de textiles. Comme le montre le graphique 18, le Québec et les provinces de l'Atlantique ont augmenté leur contribution aux exportations canadiennes de textiles de 1994 à 2002.

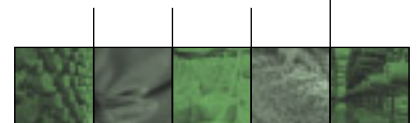
Graphique 18

Répartition des exportations canadiennes de textiles par province ou territoire en 1994 et en 2002



Source : Strategis, Industrie Canada, Données sur le commerce en direct.

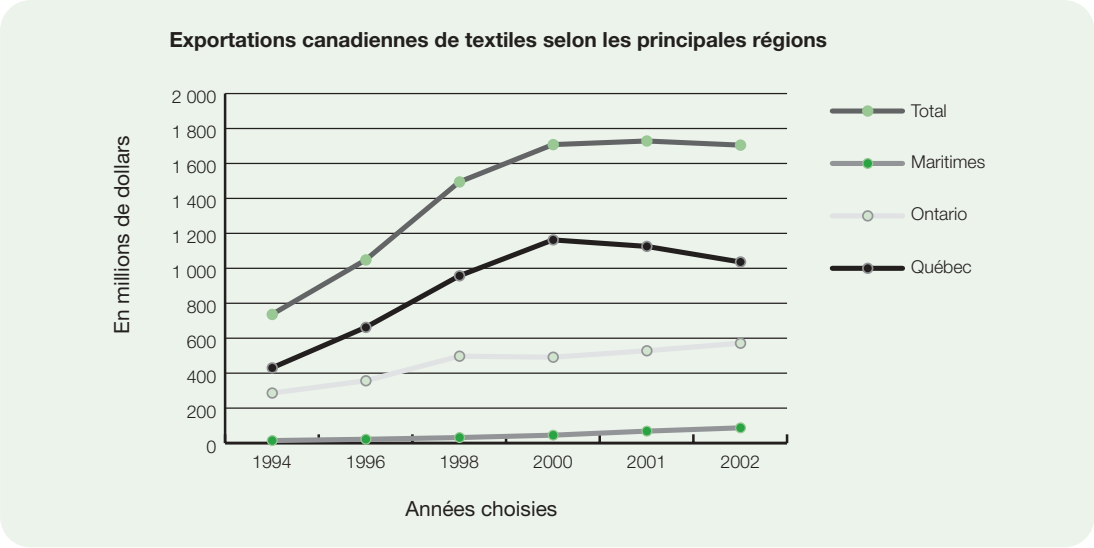
Le Québec a rehaussé sa part de 2 points de pourcentage, grâce à une croissance composée de 11,6 % par année avec des exportations de 1,04 milliard de dollars en 2002. Elles connaissent toutefois un important repli par rapport aux exportations de 1,16 milliard de 2000. Depuis 1999, les provinces de l'Atlantique ont triplé leurs exportations de textiles, qui sont passées à plus de 87 millions de dollars en 2002. Malgré la stagnation des exportations canadiennes depuis l'an 2000, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse comptent parmi les provinces les plus dynamiques quant aux exportations de textiles. Le graphique 19 montre l'évolution récente des exportations de textiles par région.





Graphique 19

Exportations de textiles par région canadienne de 1994 à 2002, en millions de dollars

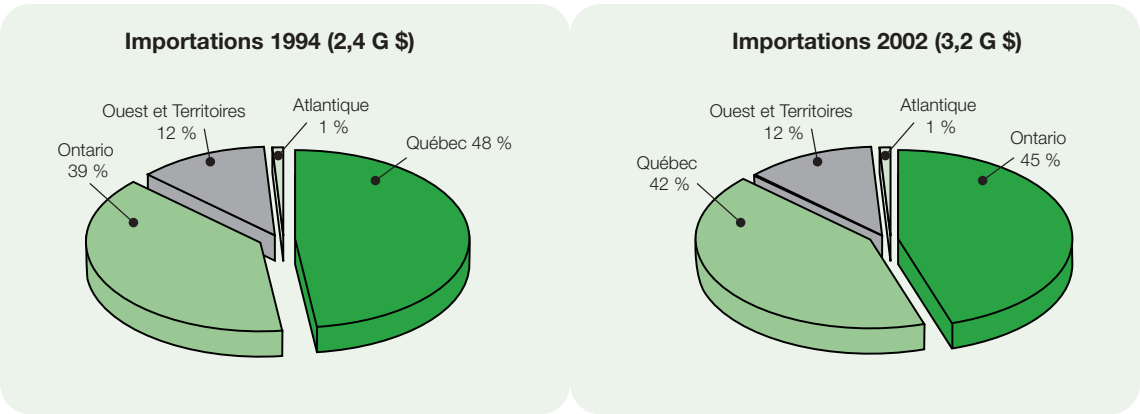


Source : Strategis, Industrie Canada, Données sur le commerce en direct.

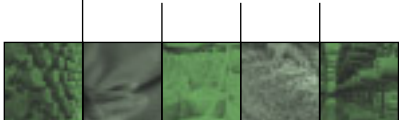
Par ailleurs, de 1994 à 2002, les importations canadiennes de textiles ont eu tendance à transiter davantage à l'extérieur du Québec. En effet, comme l'indique le graphique 20, la part des importations de textiles dédouanées au Québec a diminué, passant de 48 % en 1994 à 42 % en 2002, malgré une croissance de 3,5 % par an des importations totales du Canada.

Graphique 20

Répartition des importations canadiennes de textiles par région en 1994 et en 2002



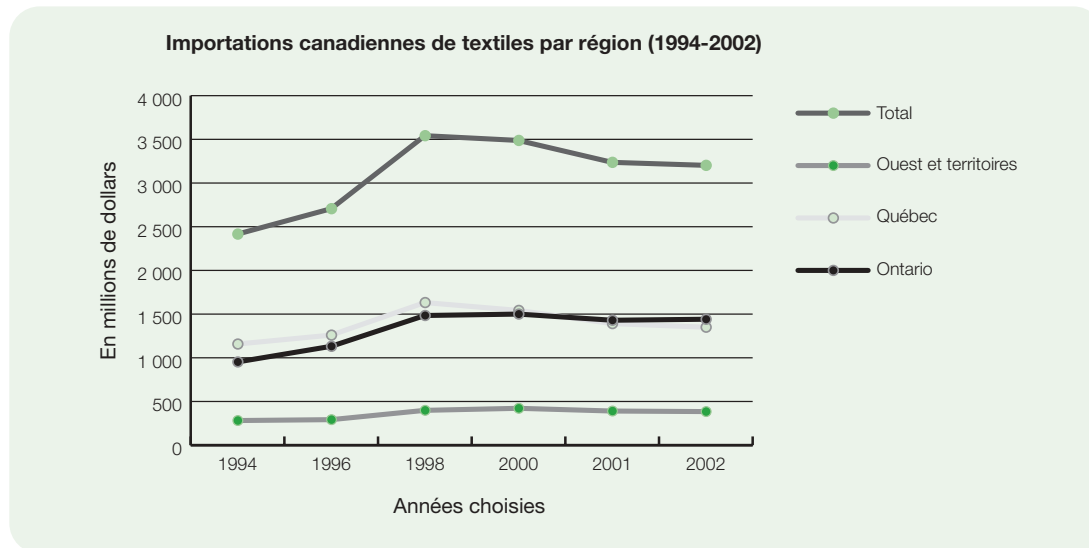
Source : Strategis, Industrie Canada, Données sur le commerce en direct.



Enfin, comme le montre le graphique 21, le ralentissement des arrivages étrangers de textiles tend à corroborer la baisse structurelle de la demande industrielle au Québec. En effet, les importations québécoises ont augmenté au taux composé annuel de 2 %, ce qui représente 40 % et 50 % des taux de croissance des importations de l'Ontario et de l'Ouest canadien, respectivement.

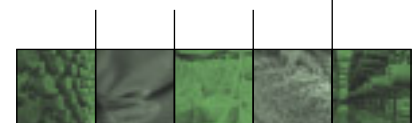
Graphique 21

Importations de textiles par région canadienne de 1994 à 2002, en millions de dollars



Source : Strategis, Industrie Canada, Données sur le commerce en direct.

Malgré l'absence de données sur le commerce intérieur des textiles, il semble a priori que les échanges nord-américains de textiles se réalisent plutôt dans l'axe Nord-Sud que dans l'axe Est-Ouest, la grande région métropolitaine de Toronto étant certes le principal marché du reste du Canada. En effet, pendant la période étudiée, les six points de pourcentage perdus par le Québec au chapitre des importations ont été absorbés par l'Ontario. En 2001, l'Ontario a ravi au Québec le statut de principale province importatrice de textiles, compte tenu de l'effervescence de ses industries de transformation de produits industriels et techniques. Par conséquent, l'industrie québécoise des textiles pourrait sans doute profiter d'occasions d'affaires en Ontario.



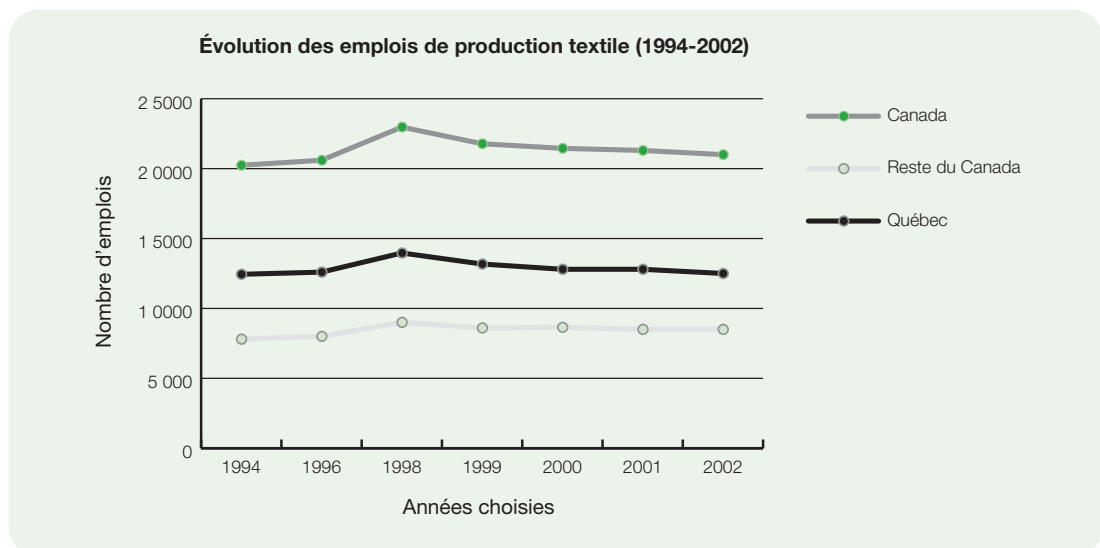


4.5 Évolution des emplois textiles au Québec

En 2002, l'industrie québécoise des textiles comprend à peu près le même nombre d'emplois à la production qu'au moment de la mise en place de l'ALENA en 1994, soit environ 12 500. Cette période a été marquée par une phase d'expansion de la production jusqu'en 1998. Ainsi, les emplois manufacturiers ont augmenté de 12,2 %, passant à 13 965 personnes en 1998 par rapport à 12 441 en 1994. Dans la même période, la production québécoise de textiles s'est accrue de 24,1 %, passant de 2,1 milliards de dollars à 2,6 milliards en 1998. Ainsi, l'industrie a tiré profit d'une importante croissance de la productivité en cette première moitié de la période à l'étude.

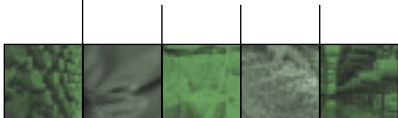
Graphique 22

Évolution des emplois à la production de l'industrie des textiles de 1994 à 2002



Sources : Statistique Canada, données électroniques de 1994 à 1999, et estimations du MDER à partir de 2000.

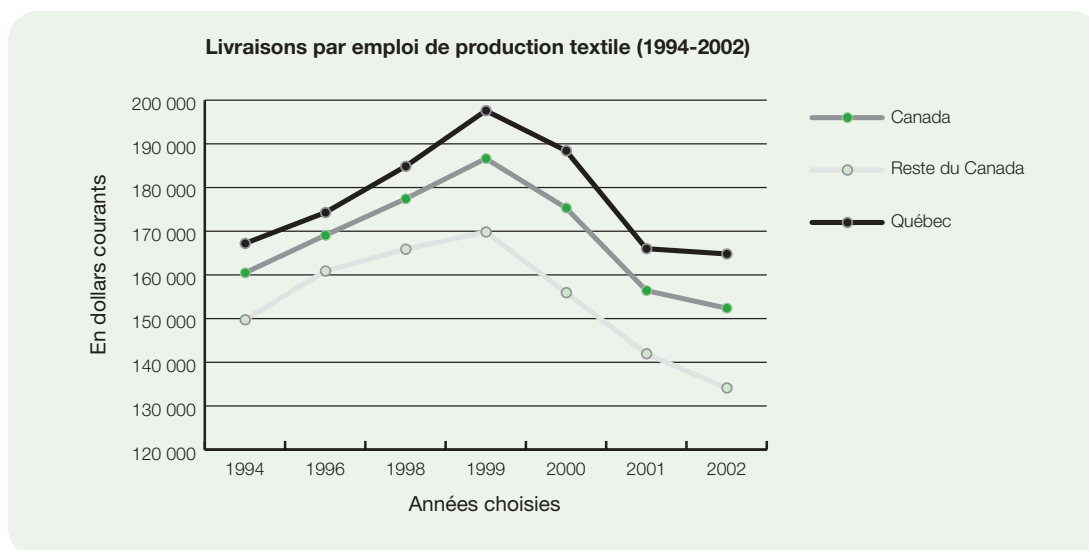
À compter de 1999, compte tenu du ralentissement de la demande industrielle nord-américaine et de la délocalisation de clientèles traditionnelles vers des pays à bas coûts de main-d'œuvre, l'industrie québécoise des textiles a été forcée d'ajuster son niveau d'emplois de manière à tenir compte de la réduction de ses livraisons. Ainsi, malgré une baisse de livraisons de 22,5 % entre 1999 et 2002, le nombre d'emplois manufacturiers a été réduit de seulement 10 %, soit à environ 12 500 personnes à la fin de 2002. Même si cela peut nuire à la productivité, la plupart des grandes entreprises adoptent des stratégies de rotation et de formation du personnel selon des horaires de travail partagé afin de conserver leur expertise en vue d'une reprise des productions.



Par ailleurs, l'expansion des exportations de 1994 à 1999 a permis non seulement de créer plus de 2 100 emplois directs mais surtout d'optimiser les échelles de production. En effet, l'industrie québécoise a augmenté sa productivité d'environ 3,4 % par an, puisque les livraisons par emploi à la production ont atteint 197 600 \$ en 1999 par rapport à 167 200 \$ en 1994. Le graphique 23 montre l'évolution de la productivité manufacturière de l'industrie des textiles du Québec en comparaison avec les industries des textiles du reste du Canada dans la période à l'étude.

Graphique 23

Évolution de la productivité manufacturière de l'industrie textile de 1994 à 2002



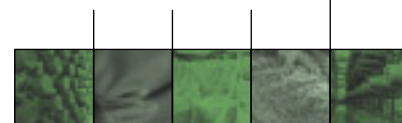
Source : Statistique Canada, catalogue annuel no.31-203 Industries manufacturières du Canada : niveaux national et provincial, juin 2002; et le catalogue mensuel no. 72-002 Emploi, gains et durée du travail.

Il convient de noter que les valeurs de productivité pour les années 2000 à 2002 s'appuient sur des données préliminaires et supposent un ralentissement des livraisons par emploi manufacturier, compte tenu du maintien d'une masse critique de ressources en entreprise.

4.6 Répartition régionale de l'industrie des textiles

L'industrie québécoise des textiles est concentrée surtout dans les régions de Montréal et de la Montérégie avec respectivement 35 % et 26 % des livraisons québécoises de textiles. Au chapitre de l'emploi, ces deux régions cumulent 60 % des ressources humaines affectées à la production québécoise de textiles.

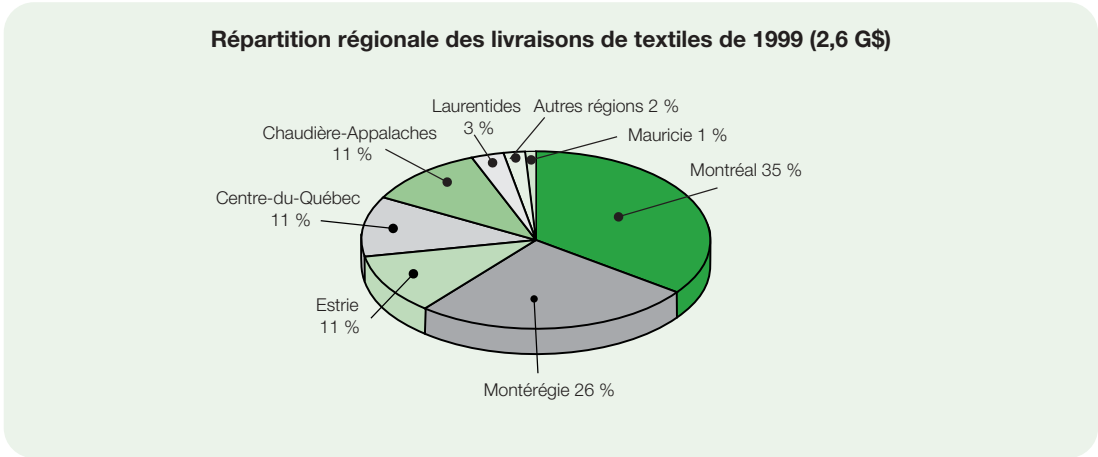
Les régions de la Montérégie, des Laurentides et de la Chaudière-Appalaches abritent principalement des productions à prédominance de capital, particulièrement des filatures et des usines de tissage et de non-tissés. Ainsi, ces régions réalisent des livraisons proportionnellement plus importantes par rapport au nombre d'emplois.





Graphique 24

Répartition régionale des livraisons de l'industrie québécoise des textiles selon la valeur des livraisons de 1999

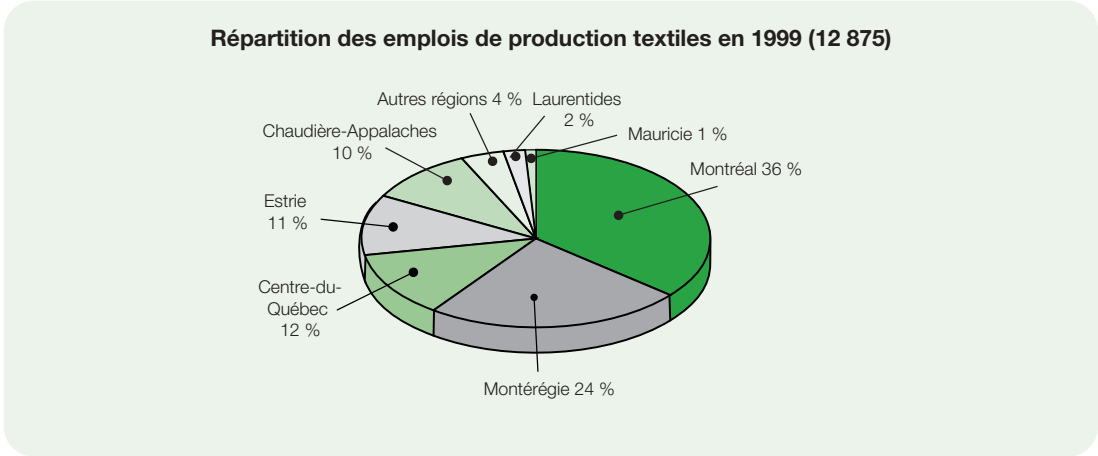


Source : Institut de la statistique du Québec.

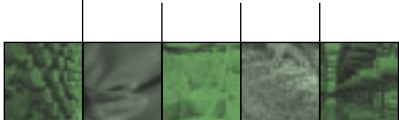
Par ailleurs, la région de Montréal affiche la plus grande part des emplois puisqu'on y retrouve généralement des usines utilisant des technologies moins lourdes comme le tricotage et l'ennoblissement spécialisé de petits volumes de textiles. Enfin, l'Estrie abrite des usines horizontales œuvrant avant tout sur les marchés intérieurs des textiles de maison.

Graphique 25

Répartition régionale des emplois de l'industrie québécoise des textiles selon le nombre d'emplois à la production de 1999



Source : Institut de la Statistique du Québec



Environ 94 % de la production québécoise se trouve dans les cinq (5) régions québécoises situées sur l'île de Montréal et la rive droite du fleuve Saint-Laurent à partir des frontières de l'Ontario jusqu'à Montmagny. Dans l'ordre décroissant, il s'agit des régions administratives de Montréal, de la Montérégie, du Centre-du-Québec, de l'Estrie et de la Chaudière-Appalaches. On retrouve également des usines de textiles dans au moins sept autres régions. Les régions des Laurentides, de Laval et du Bas Saint-Laurent cumulent plus de la moitié des 6 % résiduels des livraisons québécoises de 1998. Les quatre autres régions productrices de textiles comprennent celles de Lanaudière, de l'Outaouais, de la Mauricie et celle de la Capitale nationale de Québec. Ces deux dernières, autrefois d'importantes régions dans le domaine des textiles, n'abritent plus que de petites unités spécialisées de production. Toutefois, si l'on en juge par les récents investissements pour la production de non-tissés aérauliques réalisés par Concert Industries inc. à Gatineau, à compter de l'an 2000, la région de l'Outaouais semble vouloir reprendre sa participation d'antan à la production québécoise de matériaux textiles, surtout dans des créneaux de pointe.

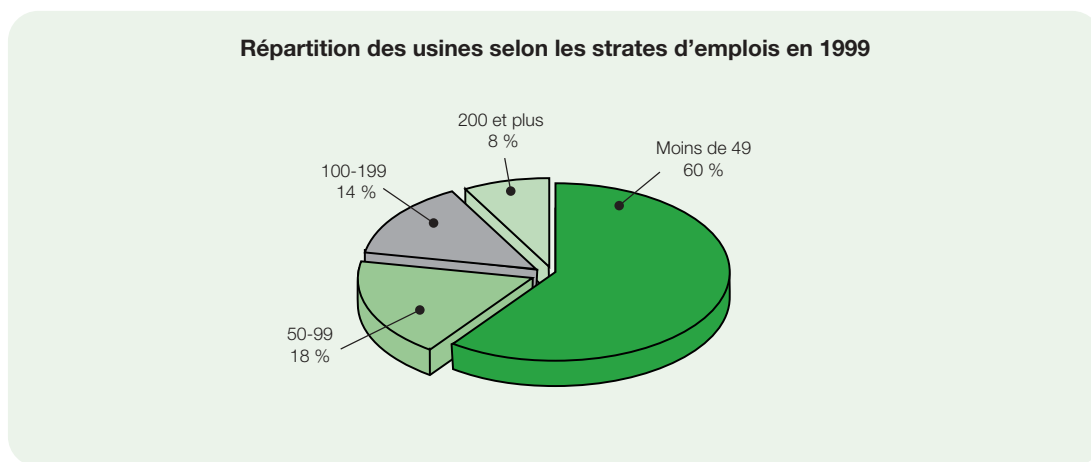
4.7 *Domination de l'industrie par de grandes entreprises*

L'industrie québécoise des textiles comprend plusieurs petites et moyennes entreprises de productions spécialisées et spécifiques pour une vaste gamme de marchés industriels et commerciaux au Canada et à l'étranger. En effet, 60 % des 212 usines de textiles recensées au Québec en 1999 comptent moins de 49 emplois, ou encore 78 % de ces 212 usines occupent moins de 100 personnes.

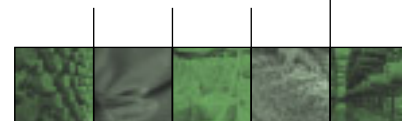
Graphique 26

Répartition des emplois selon la taille des usines québécoises de textiles en 1999

Nombre d'établissements (212 unités)



Source : Statistique Canada, catalogue no. 31-203 *Industries manufacturières du Canada : niveaux national et provincial*, juin 2002.





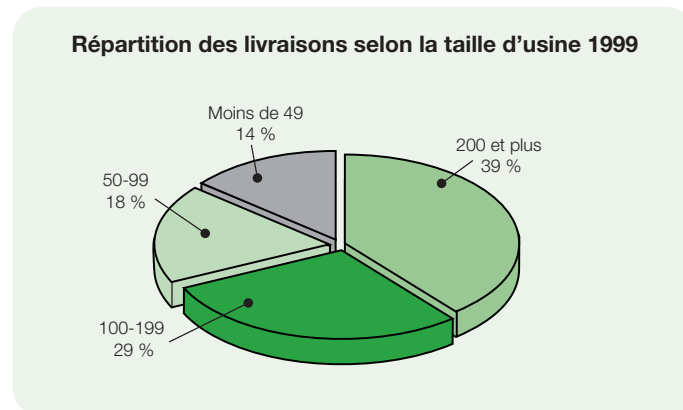
Toutefois, plus de 68 % de la production de textiles provient d'usines comptant plus de 100 emplois. Ces grandes et moyennes usines œuvrent dans les segments des matériaux textiles pour la grande diffusion principalement sur les marchés industriels de l'habillement, de l'ameublement, des textiles décoratifs et des procédés industriels. Elles appartiennent généralement à d'importantes entreprises diversifiées ou transnationales. Ainsi, elles profitent souvent de technologies avancées et d'économies d'échelle pour la réalisation de mandats régionaux de production dans le cadre de stratégies dynamiques de développement de marchés extérieurs et d'applications ciblées : industries papetières, ceintures de sécurité, etc.

Les annexes A à G du présent document énumèrent les principales entreprises de matériaux textiles œuvrant au Québec.

Graphique 27

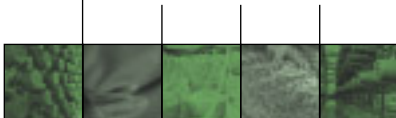
Répartition des livraisons québécoises de textiles selon la taille des usines en 1999

Livraisons totales de 2,7 milliards de dollars



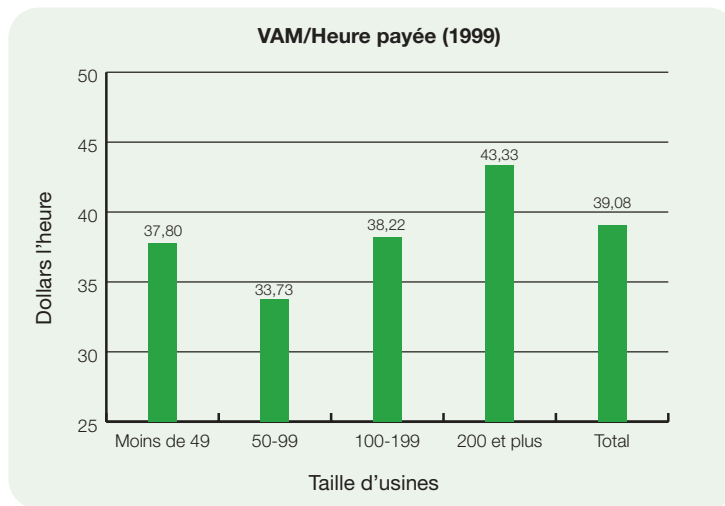
Source : Statistique Canada, catalogue no. 31-203, *Industries manufacturières du Canada : niveaux national et provincial*, juin 2002.

Enfin, la présence d'usines de grande taille a contribué de façon sensible à l'amélioration de la productivité, voire de la compétitivité, de l'industrie québécoise des textiles. En effet, comme le montre le graphique 28, les usines de 200 emplois et plus offrent une productivité supérieure à la moyenne de l'industrie. La productivité mesurée par le ratio de la valeur ajoutée manufacturière sur le nombre d'heures -personnes payées en usine s'élève à 43,33 \$ pour les usines de 200 emplois et plus, comparativement à 39,08 \$ pour l'ensemble de l'industrie des textiles au Québec.



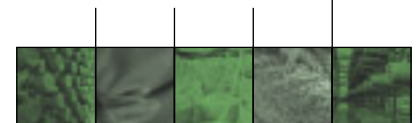
Graphique 28

Productivité selon la taille des usines textiles du Québec en dollars canadiens par heure payée en 1999



Source : Statistique Canada, catalogue no. 31-203, *Industries manufacturières du Canada : niveaux national et provincial*, juin 2002.

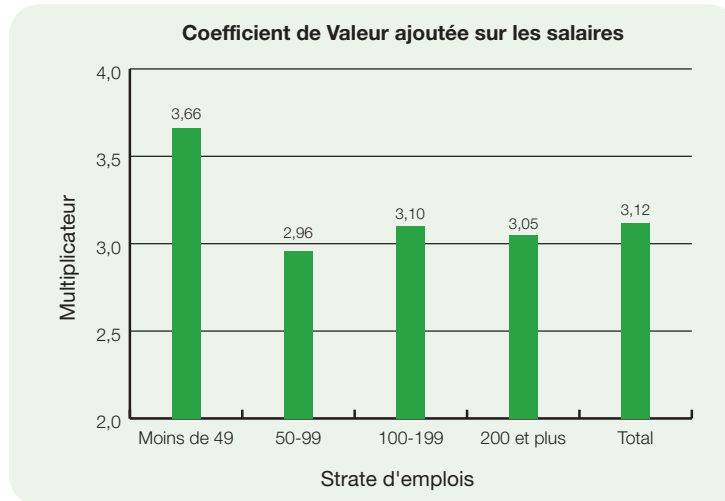
Cependant, la rentabilité économique exprimée par le coefficient de la valeur ajoutée sur la masse salariale apparaît privilégier les petites usines de moins de 50 emplois, en ce qui a trait à la taille optimale pour desservir des marchés de créneaux spécialisés.





Graphique 29

Productivité salariale selon la taille des usines textiles du Québec en 1999

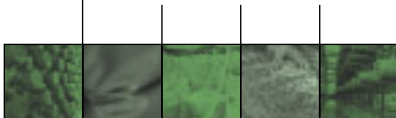


Source : Statistique Canada, catalogue no. 31-203, Industries manufacturières du Canada : niveaux national et provincial, juin 2002.

4.8 Les facteurs de production

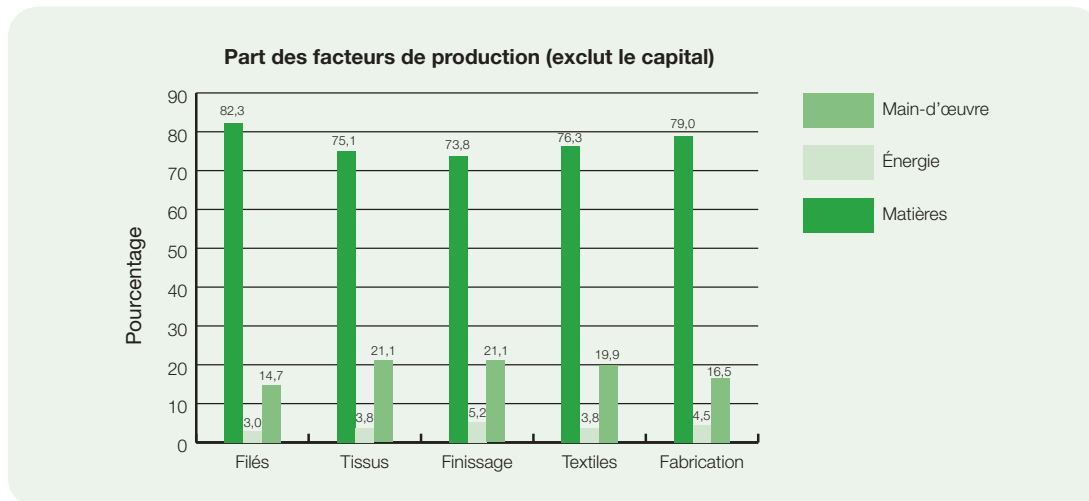
L'industrie québécoise des textiles est caractérisée par une intensité de capital comparable à celle de la moyenne des industries de transformation du Québec. Bien que la proportion des coûts salariaux moyens soit légèrement supérieure à celle du secteur de la fabrication, ce sont les matières premières qui occupent la part la plus importante des coûts d'exploitation, excluant les coûts de capital, d'administration et de financement. Ainsi, les coûts des matières et fournitures représentent en moyenne 76,3 % du total. Dans le sous-secteur des filés textiles, ce facteur de production atteint même 82,3 %.

Les coûts des matières premières, notamment les fibres, résines et filaments chimiques, constituent le facteur majeur de rentabilité et de compétitivité dans la production de matériaux textiles. Ainsi, l'approvisionnement économique en ressources revêt une importance toute particulière, surtout lorsque la valeur du dollar est défavorable.



Graphique 30

Structure des coûts de l'industrie québécoise des textiles en 1999



Source : Statistique Canada, catalogue no. 31-203, Industries manufacturières du Canada : niveaux national et provincial, juin 2002.

La faiblesse de la devise canadienne peut certes influencer positivement sur les coûts de main-d'œuvre. Toutefois, ce facteur est relativement peu important. Il en va de même pour les coûts de l'énergie considérant que l'industrie des textiles est sur le plan de la consommation d'énergie la cinquième industrie en importance au Québec. Toutefois, des économies réalisables sur ces deux facteurs peuvent s'avérer insuffisantes pour compenser des fluctuations du taux de change à l'importation des matières premières et des équipements de production.

4.8.1 Production de matières premières

Au Québec, les sources locales d'approvisionnement en matières premières sont peu abondantes. L'industrie est donc fortement exposée à la fluctuation des taux de change :

- Près de 80 % des matières utilisées au Québec sont des fibres et filaments chimiques, particulièrement des polyesters, des polyamides, des polyoléfinés, de l'acrylique, de la rayonne et des fibres organiques spéciales.
- La quasi totalité des fibres est importée : les seules productions locales sont des filaments de polyoléfinés et de polyamides à usages captifs dans la production de tapis.
- Le Québec abrite deux petites usines indépendantes de fibres et filaments techniques de polypropylène à Saint-Jean-sur-Richelieu et à Montréal.

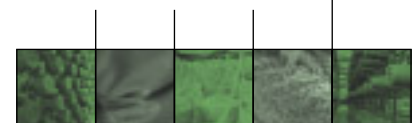


Tableau 20

Consommation canadienne de fibres et filaments chimiques de 1994 à 2002, en millions de dollars canadiens

FACTEURS/ PÉRIODE	1994	1996	1998	1999	2000	2001	2002	VCA % 1994-2002
Livraisons totales	786,7	949,1	971,8	805,0	784,0	804,2	858,3	1,09 %
Exportations	580,6	735,4	788,3	763,8	752,7	730,0	783,7	3,82 %
Livraisons intérieures	206,1	213,7	183,5	41,2	31,3	74,2	74,6	-11,93 %
Importations	579,3	689,4	842,2	841,2	898,0	822,5	814,9	4,36 %
Marché apparent	785,4	903,0	1 025,6	882,4	929,4	896,7	889,5	1,57 %
RATIO EN % :								
Export/livraisons	73,8 %	77,5 %	81,1 %	94,9 %	96,0 %	90,8 %	91,3 %	s.o.
Import/ marché apparent	73,8 %	76,3 %	82,1 %	95,3 %	96,6 %	91,7 %	91,6 %	s.o.

Sources : Statistique Canada, catalogue no. 31-203, *Industries manufacturières du Canada : niveaux national et provincial*, publié en juin 2002, Cansim II, données électroniques des livraisons manufacturières, et Statégis, Industrie Canada, données sur le commerce en direct.

Comme l'indique le tableau 20, la disponibilité de fibres et filaments chimiques de fabrication canadienne a chuté au taux composé annuel de 11,9 %, passant de 206,1 millions de dollars en 1994 à 183,5 millions en 1998 puis à seulement 74,6 millions en 2002. Les livraisons canadiennes proviennent surtout de l'Ontario et de l'Alberta, et elles sont composées principalement de polyamides produits sous la forme de filaments par Dupont Canada inc., BASF Canada inc. et Firestone Textile, de même que des filaments de spandex manufacturés par Dupont Canada. La production de filaments d'acétate par Celanese Canada à Drummondville (Québec) a cessé en mars 2000; la production de fibres de polyester par KoSa à Millhaven (Ontario) a aussi pris fin à la même époque. Les livraisons canadiennes comprennent également des fibrilles d'acétate fabriquées par Celanese Canada à Edmonton (Alberta). Cependant, cette production est dirigée vers les marchés internationaux de la fabrication de filtres pour cigarettes.

Néanmoins, on note une offre abondante de fibres textiles recyclées à partir de retailles industrielles et d'articles de friperie. On remarque également des meilleures perspectives en matière de ressources premières avec la reprise de la culture du lin et la déréglementation concernant la culture du chanvre industriel. Les possibilités de culture de ces fibres écologiques représentent une occasion de diversification industrielle dans la production de non-tissés et autres matériaux légers pour les industries du matériel de transport et de la construction. Toutefois, cette occasion est confrontée à des défis importants étant donné que ces types de culture sont exclus des programmes canadiens d'assurance agricole et que les activités de teillage et de transformation de ces fibres végétales ne sont pas faciles à financer.

Il convient aussi de souligner les travaux de recherche dans la transformation de polymères naturels dérivés de protéines de soie d'araignée produites dans le lait de chèvre de Nexia® pour la fabrication de fibres de haute résistance¹³. Enfin, des perspectives attrayantes de disponibilité nationale de fibres textiles pourraient à moyen terme se concrétiser au Québec, compte tenu des abondantes cultures de maïs et de plantes sucrées comme ingrédients de base des polymères naturels tels que les polylactides (PLA)¹⁴ et le 1,3-propanediol (PDO)¹⁵. Enfin, le démarrage prochain à Montréal d'une production de résines de polytriméthylène téréphtalate¹⁶ dérivé de PDO à base de ressources fossiles constituera certes un incitatif à la relance d'activités de fabrication de fibres et filaments synthétiques au Québec.

4.8.2 Énergie et environnement

L'industrie québécoise des textiles dépend beaucoup des ressources énergétiques pour réaliser ses matériaux. En fait, en calculant l'importance des coûts de l'énergie par rapport à l'ensemble des frais d'exploitation en excluant le capital, comme le montre le tableau 21, l'industrie des textiles se classe au cinquième rang des groupes industriels identifiés selon le SCIAN. Elle est donc susceptible de tirer profit d'une disponibilité accrue de ressources fiables et économiques en énergie et combustibles. Elle doit également mettre en œuvre les meilleures pratiques en économies d'énergie non seulement pour renforcer sa compétitivité mais aussi pour assurer un développement durable.

Les usines de transformation de ressources indigènes telles que le papier et les métaux affichent une intensité énergétique moyenne de 14 % des coûts d'exploitation à l'exception du capital et des frais administration. Elles sont à juste titre les plus grandes consommatrices d'énergie au Québec cumulant en 2000 des achats d'électricité et de combustibles de 2,1 milliards de dollars, soit 58,1 % des coûts totaux d'énergie du secteur de la fabrication en 2000. Ces deux industries représentent un poids important dans le calcul du coefficient moyen d'intensité énergétique des industries québécoises de fabrication, en l'occurrence, 4,2 % des frais d'exploitation. Ainsi, en excluant ces deux industries fondées sur la transformation de ressources surtout locales, l'industrie québécoise des textiles possède une importance certaine en intensité énergétique sur l'échiquier industriel québécois, avec 3,9 % des coûts de production.

13 Nexia Biotechnologies inc. de Vaudreuil (Québec) développe et fabrique des protéines recombinantes complexes sous forme de biomatériaux et de produits biopharmaceutiques à des fins industrielles et médicales. Le produit de pointe de la société, BioSteel®, est à base de protéines recombinantes de soie d'araignée.

14 Cargill Dow LLC, Minnetonka, Minnesota (États-Unis) fabrique des polymères d'acide polylactide dérivés des sucres des plantes naturelles, notamment pour la fabrication de fibres et filaments textiles. La société japonaise Unitika fabrique déjà des non-tissés au moyen de polymères PLA de Cargill Dow.

15 Dupont de Nemours, Wilmington, Delaware (États-Unis) et Genencor Int'l ont développé un procédé de fabrication de PDO à base de plantes comme précurseurs de fabrication de fibres et filaments SONORA® pour les textiles d'habillement, d'ameublement et d'automobiles.

16 PTT Poly Canada, une co-entreprise de Shell Chemicals Canada et de la Société générale de Financement du Québec, prévoit commencer à produire des résines de PTT à Montréal, notamment pour les industries de l'extrusion de fibres et filaments. Shell Chemicals est détenteur de la marque Corterra®.

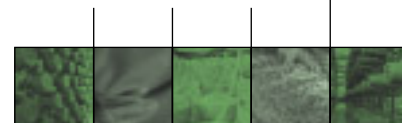


Tableau 21

Mesures d'intensité énergétique des industries en 2000

PRINCIPALES INDUSTRIES D'INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE AU QUÉBEC (2000) (COEFFICIENT DES COÛTS D'ÉNERGIE SUR LA VALEUR DE PRODUCTION EN %)				
RANG	SCIAN	INDUSTRIES	ÉNERGIE/ COÛTS D'EXPLOITATION EN %	ÉNERGIE/ VALEUR DE PRODUCTION EN %
1	322	Papier	14,4 %	9,0 %
2	331	Métaux primaires	13,1 %	7,8 %
3	327	Produits minéraux non métalliques	10,3 %	6,1 %
4	325	Produits chimiques	6,4 %	3,8 %
5	313	Textiles	3,9 %	2,6 %
6	321	Produits en bois	3,4 %	2,4 %
7	326	Produits caoutchouc & plastiques	3,2 %	2,1 %
8	312	Boissons & tabac	2,9 %	1,1 %
9	314	Produits textiles	2,6 %	1,9 %
10	332	Produits métalliques	2,4 %	1,6 %
Total	31-33	Secteur de fabrication	4,2 %	2,7 %

Source : Institut de la statistique du Québec, *Profil des industries québécoises : années 1996 à 2001*.

Par ailleurs, compte tenu de l'importance de ses coûts d'énergie et des obligations internationales de l'Accord de Kyoto concernant les changements climatiques, l'industrie québécoise des textiles a été l'une des premières à se doter de mesures d'économies d'énergie ainsi que des règles de discipline pour la réduction des gaz à effets de serre, conformément au Programme d'action nationale sur les changements climatiques du Canada.

Enfin, en 2001, une étude d'évaluation des risques environnementaux des rejets d'eaux usées de l'industrie textile a confirmé que les effluents des usines utilisant un traitement au mouillé sont nocifs pour l'environnement. Le traitement au mouillé concerne les opérations qui exigent de grandes quantités d'eau, en l'occurrence les opérations de dégraissage, de neutralisation, de désencollage, de mercerisage, de carbonisage, de foulardage, de blanchiment, de teinture et d'impression des textiles. En effet, les effluents non traités peuvent contenir de fortes concentrations de matières solides en suspension, de métaux lourds, de nonylphénol et dérivés éthoxylés, ainsi que d'autres substances organiques.

Ainsi, en juin 2001, conformément à la Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999, les effluents des usines de textiles et le nonylphénol et dérivés éthoxylés furent déclarés des matières toxiques au sens de l'article 64 de cette loi. En conséquence, en vertu des délais de deux ans imposés par cette même loi, le ministre de l'Environnement a proposé le 7 juin 2003 *un avis obligeant l'élaboration et l'exécution de plans de prévention de la pollution à l'égard du nonylphénol et ses dérivés éthoxylés utilisés dans les procédés de traitement au mouillé dans l'industrie textile et des effluents des usines de textile utilisant des procédés de traitement au mouillé*¹⁷. L'élaboration des plans de prévention de la pollution a pour objectifs de réduire l'utilisation annuelle du nonylphénol et de ses dérivés éthoxylés d'au moins 97 % jusqu'en 2009, et aussi d'obtenir et de maintenir une toxicité aiguë maximale de 13 par 100 CI50 (concentration



inhibitrice de 50 pour cent) au plus tard pour l'année civile 2009. L'exécution du plan de prévention de pollution par les industries textiles doit commencer au plus tard le 31 janvier 2006. Enfin, l'exécution du plan et de ses objectifs doit être complétée au plus tard le 31 janvier 2010.

Afin de respecter les échéances imposées par la Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999, dans le cadre de l'établissement des objectifs environnementaux pour les effluents textiles, l'industrie des textiles a collaboré étroitement à des études concernant les meilleures technologies et pratiques disponibles qui soient économiquement applicables par l'industrie des textiles. Les objectifs gouvernementaux doivent cependant tenir compte des recommandations canadiennes sur la qualité de l'environnement en vue d'établir la qualité des effluents textiles qui sera nécessaire pour protéger l'environnement à long terme.

Par conséquent, afin de rencontrer les objectifs et l'échéancier proposés par ce règlement, l'industrie québécoise des textiles devra être attentive à la détermination des meilleurs instruments de gestion environnementale en fonction des coûts de mise en œuvre, de leur efficacité et des impacts socio-économiques quant à la compétitivité et à la rentabilité des usines visées.

4.8.3 *Les ressources humaines*¹⁸

Malgré sa forte prédominance en capital, et compte tenu de l'intensification de la concurrence mondiale et de l'évolution rapide des technologies, l'industrie québécoise des **textiles** doit compter sur les meilleures compétences et pratiques de gestion en ce qui a trait à ses ressources humaines.

L'industrie québécoise des textiles, autrefois cantonnée dans la transformation standardisée de ressources en matériaux pour des marchés protégés, est maintenant tournée vers la spécialisation de marché, l'augmentation de la productivité et l'amélioration de la souplesse de ses moyens de production avec l'ouverture des marchés internationaux.

Ainsi, la spécialisation et l'automatisation des productions requièrent une main-d'œuvre qualifiée et surtout polyvalente, ce qui a pour effet de décloisonner les professions tout en exigeant des compétences scientifiques et techniques accrues.

4.8.3.1 **Métiers et professions**

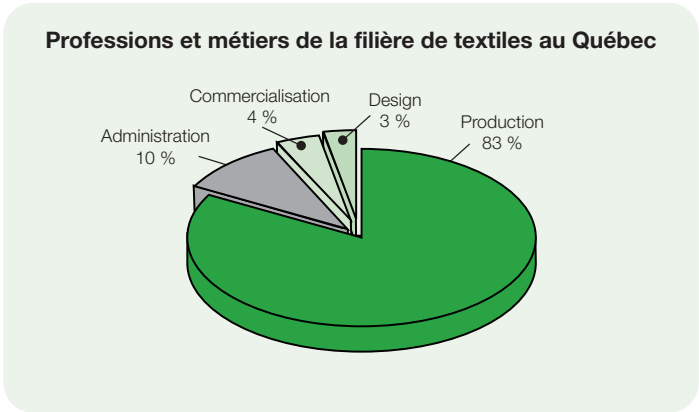
Comme l'indique le graphique 31, près de 17 % des personnes occupées dans la filière des textiles sont engagées dans la gestion, le design et la commercialisation, y compris la logistique et le développement des marchés industriels et géographiques. La production représente plus de 83 % des emplois de la filière.

18 Plusieurs renseignements de cette section proviennent de données fournies par Emploi Québec, et de discussions tenues le 17 février 2003 lors d'une table ronde entre le personnel du MDER et des intervenants régionaux et centraux responsables des secteurs des textiles et de l'habillement du MESSF du Québec.



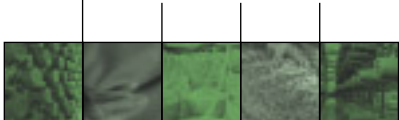
Graphique 31

*Répartition des ressources humaines par fonction d'entreprise de textiles
au Québec en 2002*



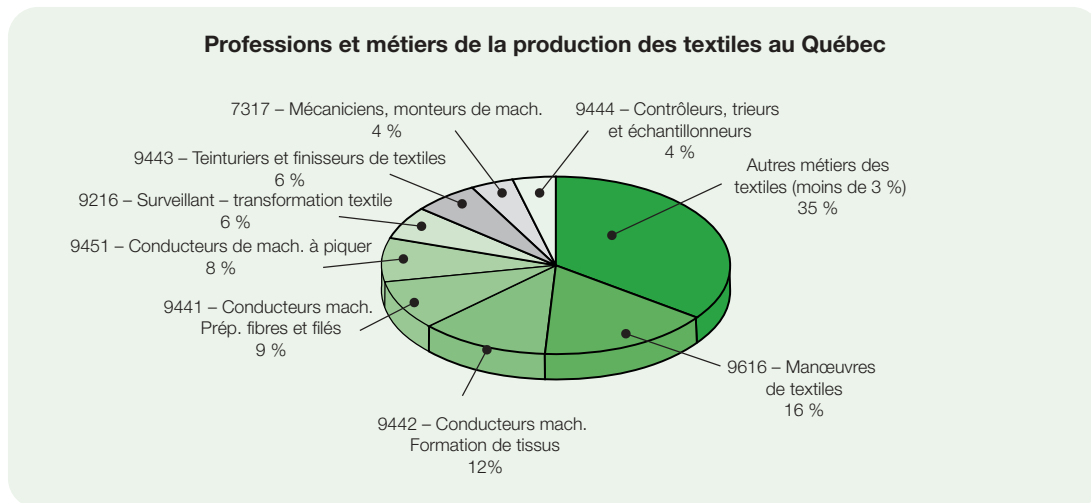
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active en 2002*

Le graphique 32 présente les principales catégories de métiers et professions dont le nombre de travailleurs occupent plus de 3 % des emplois de l'industrie québécoise des textiles selon l'enquête sur la population active au Québec pour l'année 2002. Plus de 65 % de la main-d'œuvre québécoise des textiles se trouve dans huit métiers et professions spécialisées. Les manœuvres regroupent 16 % de la population active dans la filière des textiles. Toutefois, les conducteurs de machines de fabrication de tissus, de préparation des fibres et filés et d'ennoblissement de textiles cumulent plus de 27 % des emplois actifs dans les textiles au Québec.



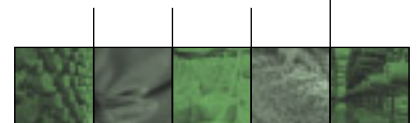
Graphique 32

Répartition des principaux métiers de la production québécoise de textiles en 2002



Source : Statistique Canada, *Enquête de la population active en 2002*.

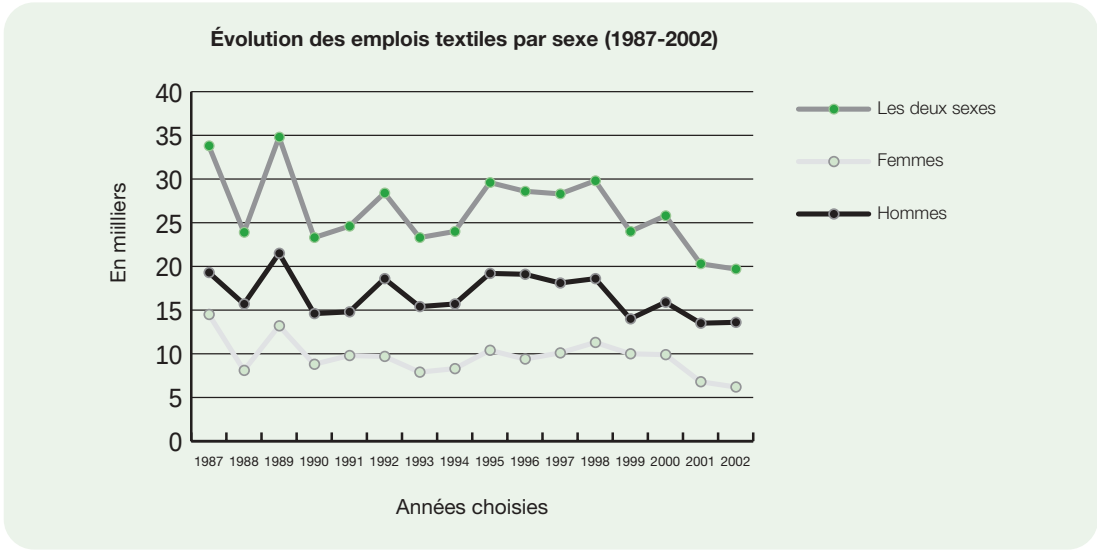
Le graphique 33 montre l'évolution cyclique des emplois manufacturiers de textiles au cours des 15 dernières années. On peut constater que la production de textiles est généralement assurée par la main-d'œuvre masculine dans une proportion moyenne de 65 % des emplois actifs. Toutefois, il convient de préciser que la proportion des femmes varie grandement selon les cycles de production. Ainsi, lors du sommet des années 1999 et 2000, la proportion des femmes a atteint des taux de 38 % et 42 % de la main-d'œuvre active, pour ensuite se retrouver à seulement à 33 % et 31 % pendant les deux années difficiles de 2001 et 2002.





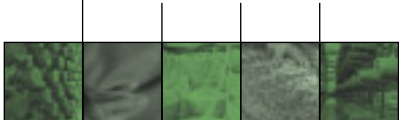
Graphique 33

Évolution des emplois de l'industrie textile par sexe de 1987 à 2002



Source : Statistique Canada, Enquête de la population active.

Par ailleurs, le graphique 34 nous révèle un vieillissement important de la main-d'œuvre active dans l'industrie québécoise des textiles au cours de la même période. Compte tenu de l'amplitude généralement plus prononcée des cycles de production de textiles par rapport à l'ensemble de la fabrication industrielle, on note des variations importantes des emplois occupés par le groupe d'âge des 15 à 24 ans. En effet, dans les années de croissance marquées par la mise en œuvre de l'ALENA, la population active de 15 à 24 ans a atteint des proportions variant de 10 % à 12 % entre 1995 et 1999. Depuis, compte tenu du ralentissement économique et des baisses de production dictées par le nouvel encadrement commercial¹⁹, on constate une inquiétante régression de la proportion des jeunes travailleurs, dont la proportion passe à seulement 4 % des emplois actifs de l'industrie québécoise des textiles en 2002.



19 Un nouvel encadrement commercial davantage exigeant tant mondialement par le démantèlement des quotas que dans les régions commerciales de l'Europe et de l'Amérique du Nord par la mise en œuvre de processus réglementés de délocalisation de productions à prédominance de main-d'œuvre.

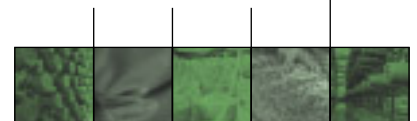
Graphique 34

Évolution des emplois par groupe d'âge de 1987 à 2002



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*

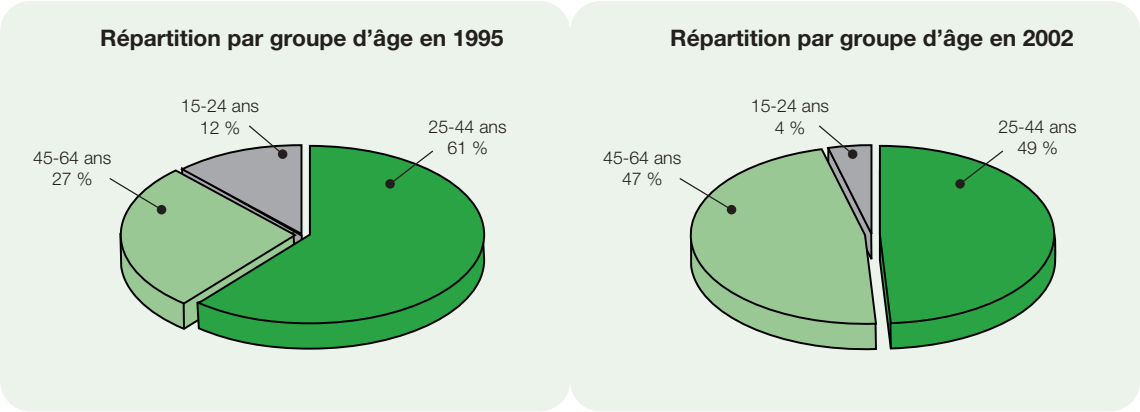
La population active du textile s'est particulièrement modifiée depuis 1995 de sorte que le groupe de travailleurs de plus de 45 ans occupe maintenant près de la moitié de la main-d'œuvre active de l'industrie québécoise des textiles. Ainsi, particulièrement depuis l'an 2000, compte tenu des rationalisations de production et des réorientations des travailleurs moins anciens dans d'autres secteurs et industries, on constate un déclin considérable de la proportion de la main-d'œuvre d'âge moyen en faveur des personnes âgées de 45 à 54 ans. En effet, dans les deux dernières années, la baisse de huit points de pourcentage qu'a connue la proportion des travailleurs de 25 à 44 ans, soit de 56 % à 48 %, s'est transformée en une augmentation identique de la proportion des emplois des 45 à 54 ans, en l'occurrence de 24 % à 32 % de la population active des textiles.





Graphique 35

Répartition de la main-d'œuvre textile par groupe d'âge en 1995 et en 2002



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Enfin, selon un recensement canadien mené en 1996, la main-d'œuvre de l'industrie des textiles était alors relativement **peu scolarisée** par rapport à l'ensemble des secteurs de la **fabrication**. On notait que 42 % des emplois de l'industrie des textiles étaient occupés par des personnes qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires ou encore n'avaient pas obtenu de diplôme de métier. Cette proportion était deux fois supérieure à celle du groupe correspondant dans l'ensemble de la main-d'œuvre manufacturière au Québec.

4.8.3.2 Salaires

Comme l'indique le tableau 22 ci-après, l'industrie québécoise du textile affiche des coûts salariaux de 14,3 % par rapport à la valeur de sa production, soit un coefficient de 4,6 points de pourcentage **supérieur** à l'ensemble du secteur de la fabrication au Québec. Cependant, le **salaire horaire moyen** à la production de textiles se situe à environ 80 % sous la moyenne salariale québécoise des industries de fabrication en 2000.

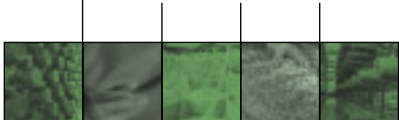


Tableau 22

Mesures d'intensité salariale des industries en 2000

PRINCIPALES INDUSTRIES D'INTENSITÉ SALARIALE AU QUÉBEC (2000) COEFFICIENT DES COÛTS SALARIAUX SUR LA VALEUR DE PRODUCTION (EN %)				
RANG	SCIAN	INDUSTRIES	SALAIRES/ COÛTS D'EXPLOITATION EN %	SALAIRES/ VALEUR DE PRODUCTION EN %
1	323	Impression et activités connexes	29,0 %	17,9 %
2	339	Fabrications diverses	28,3 %	17,8 %
3	337	Meubles & produits connexes	27,6 %	17,7 %
4	316	Cuir et produits analogues	27,4 %	19,1 %
5	333	Machineries	26,5 %	16,2 %
6	315	Vêtements	25,7 %	17,6 %
7	327	Produits minéraux non-métalliques	23,7 %	14,1 %
8	332	Produits métalliques	22,9 %	15,3 %
9	326	Produits de caoutchouc & plastiques	21,7 %	14,4 %
10	313	Textiles	21,4 %	14,3 %
Total	31-33	Secteur de fabrication	15,1 %	9,7 %

Source : Institut de la statistique du Québec, *Profil des industries québécoises par SCIAN*, années 1996-2001.

4.8.3.3 Besoins de compétence

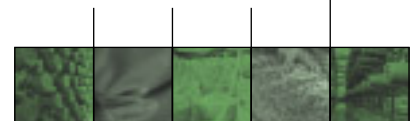
Au Québec, comme ailleurs dans les pays industrialisés, l'industrie du textile a considérablement réduit sa taille en emplois non seulement à cause de la concurrence internationale, mais surtout en raison de sa grande productivité et de sa consolidation. Toutefois, par rapport à la totalité de ses ressources humaines, les proportions de **main-d'œuvre qualifiée, polyvalente et mieux rémunérée** ont sensiblement **augmenté**.

L'industrie québécoise du textile requiert la mise à niveau constante et continue de son personnel technique. En effet, la **maîtrise de l'automatisation** et des **nouvelles technologies de production** représente encore le **facteur principal** de l'accroissement de la **productivité** et de la **pérennité** de l'industrie québécoise du textile. Cette industrie requiert aussi une amélioration continue de son personnel de commercialisation afin de mieux appréhender les besoins techniques et d'apporter des solutions novatrices dans son offre de matériaux auprès de sa clientèle variée.

Enfin, comme l'industrie québécoise du textile doit davantage centrer sa production sur des fonctionnalités et applications spécifiques, elle doit accélérer ses efforts de création d'une formation universitaire en conception et développement de matériaux textiles fonctionnels et techniques.

4.8.3.4 Besoins de formation

Pour améliorer ses compétences en gestion de la production et en innovation technologique, l'industrie québécoise du textile peut compter sur l'efficacité des programmes de formation collégiale du cégep de Saint-Hyacinthe, ainsi que sur le dynamisme et la concertation des





employeurs et représentants des travailleurs qui font partie du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec et du Conseil canadien des ressources humaines de l'industrie du textile.

Ces organismes paritaires, coprésidés par les parties patronale et syndicale, décident d'initiatives de formation continue et d'améliorations des compétences faisant appel soit au réseau de l'enseignement professionnel et technique, soit à des organismes spécialisés de formation avancée tels que le Centre des technologies textiles et les universités offrant des cours spécialisés en génie des matériaux, mécaniques et chimiques.

Le Québec se démarque également, en matière de formation et de recherches en textiles, avec la présence à Saint-Hyacinthe de la seule maison d'enseignement professionnel en gestion et production de textiles au Canada. Le Centre des technologies textiles fait partie du Réseau québécois des centres collégiaux de transferts de technologies. Il a pour mission de réaliser efficacement la recherche, l'aide technique et la formation technique de pointe adaptées aux besoins spécifiques des industries productrices et utilisatrices de textiles.

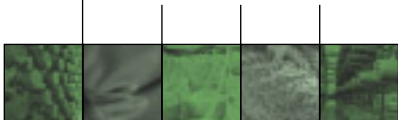
4.8.3.5 Défis et perspectives concernant la main-d'œuvre

Mondialisation oblige, l'industrie québécoise des textiles s'est dotée d'un modèle d'entreprises fondé sur la production à flux tendus pour répondre rapidement aux commandes, ce qui nécessite une flexibilité et une allocation optimales de ses ressources.

Si ce modèle d'entreprises se prête bien à la gestion systématique des ressources techniques et financières, il représente un défi de taille pour ce qui concerne les ressources humaines. En effet, particulièrement dans un contexte de forte concurrence et de différenciation des marchés, la gestion de la production flexible juste-à-temps comporte des variations de production, voire une instabilité chronique d'activités qui influe négativement sur la rétention de personnel expérimenté et la relève en personnel qualifié, capables d'approprier les techniques au moyen de formations sur mesure en usine.

Cependant, surtout dans des régions dotées d'une structure industrielle diversifiée, l'industrie des textiles doit affronter des pénuries importantes de personnel déjà formé adéquatement, à cause de la réorientation vers d'autres industries. Le cas échéant, elle doit souvent doubler les frais importants de formation nécessaires à la reprise de sa production et même laisser passer des possibilités de reprise de production, en raison de l'importance des coûts économiques d'embauche et d'intégration de nouvelles personnes dans l'entreprise.

Considérant que ce modèle de production flexible devient la **norme** pour la plupart des industries touchées par la mondialisation des marchés, la filière des textiles et ses travailleurs et travailleuses doivent absolument se doter conjointement et solidairement des conditions propices à la gestion flexible des ressources humaines. Ceci suppose une organisation flexible





du travail et du développement des compétences et habiletés par l'établissement de cellules de travail à temps partagé, la formation sur mesure en période creuse, la création de réseaux régionaux d'échanges et le mentorat des compétences en textiles et matériaux apparentés.

On doit également souligner l'importance grandissante de la logistique dans les facteurs de production internationale. La gestion de la chaîne d'approvisionnement et le contrôle de la qualité des productions délocalisées constituent des domaines d'expertise très recherchés, ouvrant d'intéressants débouchés dans l'économie du savoir accessibles aux Québécois, en relation avec l'industrie du **textile**.

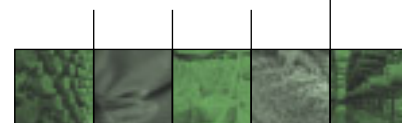
4.9 *Les investissements en immobilisations*

Entre 1993 et 2002, selon les statistiques officielles, l'industrie québécoise des textiles a effectué des investissements en nouvelles immobilisations d'au moins 734 millions de dollars pour une moyenne annuelle de 73,4 millions, soit 5 734 \$ par emploi à la production. Ces données correspondent toutefois à seulement 32 % des immobilisations réalisées par l'industrie canadienne des textiles, dont la valeur cumulée des investissements dépasse 2,3 milliards de dollars, soit une moyenne annuelle de 230 millions ou de 10 839 \$ par emploi créé et maintenu.

Le graphique 36 nous permet de constater que la valeur des investissements en nouvelles immobilisations dans la production de textiles a généralement suivi la même évolution au cours de la dernière décennie. La part des investissements au Québec a oscillé entre 26 % en 1997 et 36 % en 2000²⁰. Depuis 1998, la valeur courante des nouvelles immobilisations a graduellement diminué au taux composé annuel de 4,2 %, passant de 95,1 millions de dollars en 1998 à seulement 47,2 millions en 2002. Toutefois, les perspectives d'investissements pour 2003 pointent vers une reprise, avec des intentions d'acquisitions de nouvelles immobilisations au montant de 59,8 millions de dollars au Québec, ce qui représente non seulement une augmentation de 26,7 % par rapport aux dépenses réalisées en 2002 mais également une part accrue, à plus de 46,6 %, des intentions d'investissements de l'industrie canadienne des textiles en 2003²¹.

20 Il convient d'indiquer que l'année 2000 fut marquée par une réduction sensible des investissements en production de textiles dans le reste du Canada.

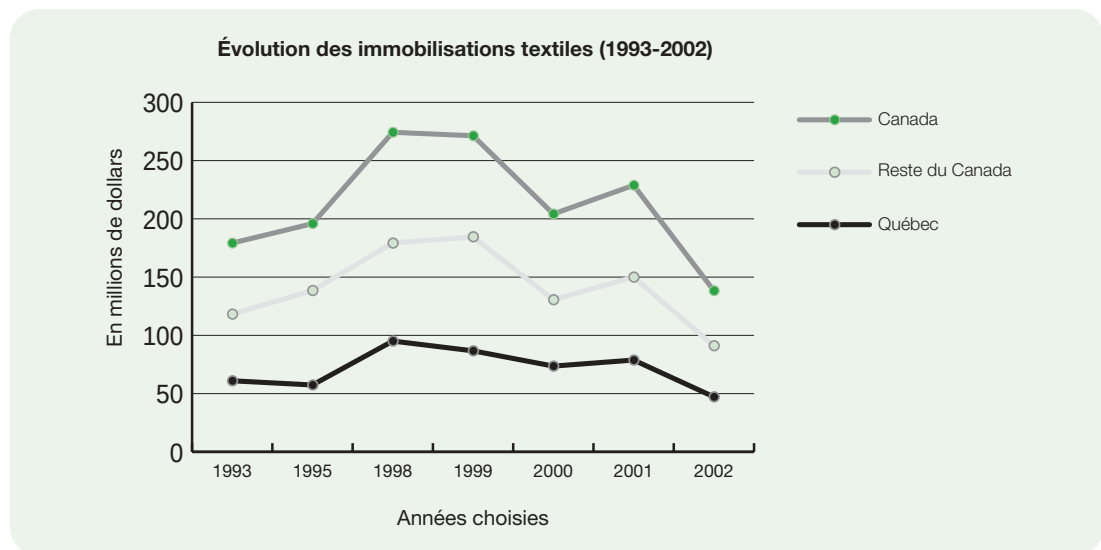
21 Selon Statistique Canada, catalogue no. 61-205, « Investissements privés et publics au Canada, perspectives 2003 », l'industrie des textiles prévoit investir en immobilisations nouvelles environ 128,3 M\$, en baisse de 7,2 % par rapport à 2002.





Graphique 36

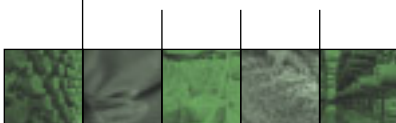
Évolution des investissements de l'industrie des textiles de 1993 à 2002 en millions de dollars courants



Source : Statistique Canada, cat. no 61-205 *Investissements privés et publics au Canada*, perspectives annuelles.

Comme l'indique le graphique 37, compte tenu de la forte concentration de la production de textiles au Québec, l'industrie affiche généralement une intensité d'investissements par emploi à la production beaucoup plus faible que les autres régions du Canada. En fait, il convient de noter que les nouvelles immobilisations excluent les fusions et les expansions d'entreprises soit par intégration manufacturière ou par des acquisitions ou des reconversions d'usines existantes.

Cette analyse est fondée sur des statistiques officielles qui reposent sur des classifications industrielles qui ne correspondent pas intégralement aux activités de la filière des textiles. Ainsi, il est plausible que bien des projets de production de tissus²² soient inscrits dans des secteurs tels que les pâtes et papiers, l'ameublement et autres industries non couvertes par la présente étude. Il est donc difficile de poser un diagnostic précis quant à la faiblesse relative des investissements en textiles. Il se peut aussi que des investissements en Ontario dans la fabrication de filaments chimiques ou encore d'accessoires non-tissés pour l'automobile soient comptabilisés dans les industries des textiles plutôt que dans les secteurs pertinents comme les SCIAN 32522 – Fabrication de fibres et de filaments chimiques – et 33636 – Fabrication de sièges et habitacles de véhicules motorisés.



22 Cette situation prévaut particulièrement dans le domaine des non-tissés dont les productions appartiennent à des entreprises de papier et de fibres chimiques. On la retrouve également dans la fabrication d'étoffes tissées et de tricotés réalisée par des fabricants faisant partie des industries sises en aval des réseaux de fabrication.

Graphique 37

Évolution des investissements par emploi à la production textile de 1995 à 2002

Comparaison régionale et industrielle



Source : Statistique Canada, catalogue no 61-205, *Investissements privés et publics au Canada*, perspectives annuelles.

Néanmoins, il importe de rappeler que dans les deux dernières années, le Québec a accueilli deux importants projets d'investissements totalisant plus de 170 millions de dollars, l'un pour la fabrication et l'ennoblissement de tricots à Drummondville et l'autre pour la production de non-tissés par voie aéraulique à Gatineau. Ainsi, si les statistiques spécifiques à l'industrie des textiles ne prennent pas en compte ces montants importants, c'est un signe évident que les industries de transformation de matériaux ont tendance à s'intégrer et à se confondre dans les économies, surtout celles faisant appel à des technologies composites.

Bref, la faiblesse relative des investissements affichés par l'industrie des textiles au Québec est manifestement imputable à la forte consolidation et à la rationalisation des importantes capacités en place, par des acquisitions, des fusions ou des essaimages d'unités de production. Enfin, il semble qu'une partie importante des investissements en textiles demeure discrète en raison de l'intégration accrue d'usines textiles dans des entreprises œuvrant dans des industries non couvertes par la présente étude. Il s'agit, entre autres, des industries de la transformation de produits de consommation en papier, de l'emballage, des plastiques et caoutchoucs renforcés, des équipements de transport et des machineries, etc.



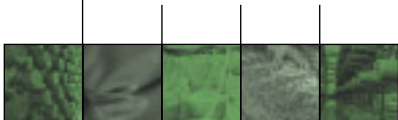
4.10 Innovation et recherche

Compte tenu de son positionnement intermédiaire dans la filière de la transformation de matières fibreuses en matériaux, l'industrie des textiles semble généralement peu portée à faire de la recherche scientifique conduisant à des découvertes ou à des produits et procédés fondamentalement nouveaux. Les innovations sont fréquemment le résultat de recherches scientifiques effectuées tantôt dans les domaines des polymères, des produits de la biomasse et des composés chimiques par des fournisseurs de matières, tantôt dans les domaines des équipements ainsi que des technologies de fabrication et de gestion informatisée mises au point par les constructeurs de machineries et les fournisseurs de technologies de l'information.

En conséquence, l'industrie des textiles concentre ses activités de recherche dans l'intégration de nouveaux matériaux primaires de même que dans l'innovation de procédés qui permettent de répondre efficacement et économiquement à des fonctionnalités requises par les marchés. Ainsi, les dépenses de recherche et de développement réalisées par les entreprises textiles concernent particulièrement trois sujets, en l'occurrence :

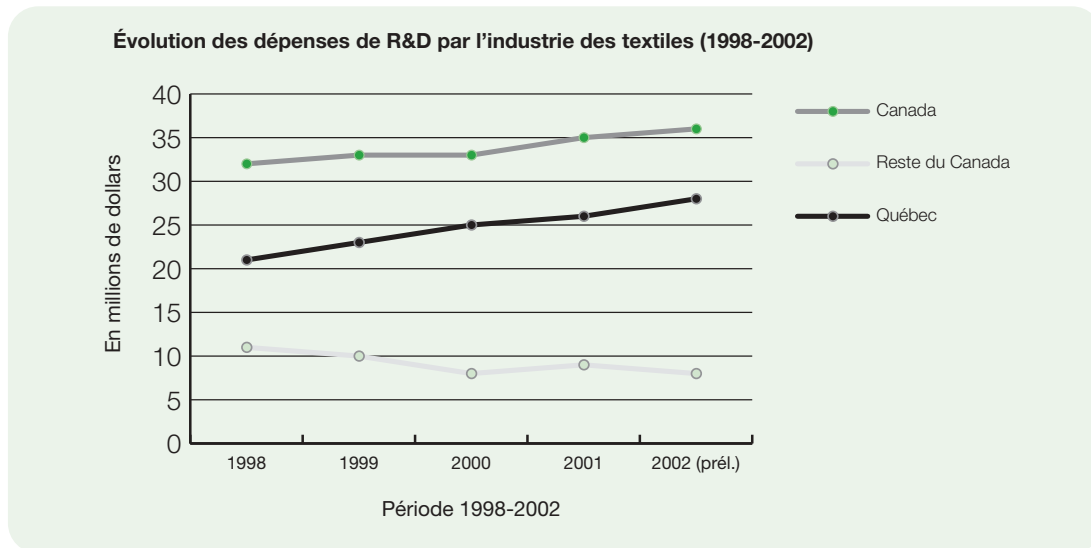
- Les nouvelles armures et textures de matériaux ;
- Les méthodes nouvelles de teintures et d'apprêts ;
- Le finissage de matériaux pour des finalités novatrices.

Au Canada, dans la période 1998-2002, les dépenses totales de recherche et développement réalisées par les industries textiles ont augmenté au taux composé annuel de 3 %, passant de 32 millions de dollars en 1998 à 36 millions en 2002, ce qui représente un effort annuel moyen de 1 558 \$ par emploi à la production. Pour sa part, l'industrie québécoise a accru ses dépenses internes de R-D d'environ 7,5 % par an, passant de 21 millions de dollars en 1998 à une valeur estimée de 28 millions en 2002. Ainsi, dans cette période, la part du Québec est passée de 67 % à près de 78 % des dépenses canadiennes au titre de la R-D en textiles. Ceci constitue un effort moyen de 1 894 \$ par emploi à la production textile au Québec, soit 21 % de plus que la moyenne canadienne. Le graphique 38 illustre la croissance relative des efforts de R-D de l'industrie québécoise des textiles au cours des cinq dernières années.



Graphique 38

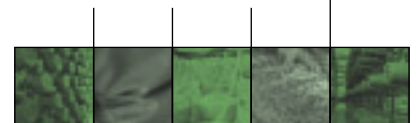
Évolution des dépenses de R-D de l'industrie des textiles de 1998 à 2002, en millions de dollars courants



Source : Statistique Canada, catalogue no 88-202 *Recherche et développement industriels – perspectives 2002*.

D'après les renseignements fournis par Statistique Canada dans le catalogue 88-202, l'industrie canadienne des textiles comptait 104 entreprises exécutant de la recherche et du développement en 1997. Au cours de l'année 2000, leurs dépenses à ce titre atteignent 1,7 % des revenus annuels, soit un peu en deçà de la moyenne de 2,2 % affichée par l'ensemble du secteur de la fabrication au Canada. Les principaux producteurs de textiles engagés dans la R-D se spécialisent dans la fabrication de fibres et de filés, d'étoffes tissées d'usages industriels et techniques et de tricotés ainsi que dans l'ennoblissement et l'enduction de textiles. Enfin, en 2000, au moins 65 % des dépenses de R-D de l'industrie canadienne des textiles appartiennent à des entreprises sous contrôle canadien. Celles-ci affectent plus de 1,7 % de leurs revenus à des dépenses de R-D contre seulement 1,5 % pour les filiales de firmes étrangères.

Outre ses dépenses internes de recherche et développement, l'industrie québécoise utilise les services de recherche et de bancs d'essais en place au Centre des technologies textiles et au Centre des technologies géosynthétiques de Saint-Hyacinthe. Ces deux centres d'expertise scientifique et technique sont regroupés au sein d'un organisme à but non lucratif, le Groupe CTT, dont le Conseil d'administration est dirigé conjointement et solidairement par des intervenants des milieux scientifiques, industriels, économiques, social et commercial de la filière des textiles. Le Groupe CTT est dirigé majoritairement par l'industrie de sorte que sa mission d'animation du milieu industriel, à son origine, en est devenue une de catalyseur des échanges de savoir-faire et de veille technologique pour le renforcement des initiatives d'innovation en textiles.



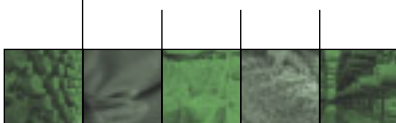


Le rôle du Groupe CTT s'est vu récemment renforcé par l'intégration en son sein de la Revue canadienne du textile, le seul périodique scientifique et technico-commercial spécialisé du domaine des textiles qui soit publié en français à l'extérieur de l'Europe. Ce journal permet de renforcer la culture innovatrice de la filière des textiles en tant que médium de veille technologique et de diffusion des connaissances et innovations en textiles et applications connexes. Enfin, ce médium est renforcé par les portails électroniques webctj.com et infogeos.com du Groupe CTT. Le Groupe CTT fait également partie du Réseau québécois des centres collégiaux de transferts de technologies. Sa position stratégique en développement de matériaux flexibles lui permet ainsi de réaliser des collaborations intéressantes avec d'autres centres québécois et mondiaux dans diverses sphères scientifiques telles que la santé, l'électronique, la chimie et les matériaux avancés et les nanotechnologies.

Enfin, il convient de rappeler que l'innovation industrielle n'est pas uniquement tributaire des activités de R-D. En effet, selon les commentaires de l'Institut canadien des textiles concernant le projet fédéral d'une stratégie canadienne de l'innovation²³, les investissements importants dans les technologies nouvelles, la formation professionnelle, le design et l'ingénierie industriels et les affaires électroniques sont des fondements importants de l'innovation et de la compétitivité.

L'Institut canadien des textiles relève à juste titre les résultats d'une étude publiée par Statistique Canada *Enquête concernant les technologies avancées dans la fabrication canadienne, 1998*. Cette étude révèle que l'industrie des textiles compte parmi les cinq principales industries, – notamment les boissons, les papiers et produits connexes, les métaux de première transformation et les produits électroniques et électriques, – à intégrer le plus rapidement et efficacement les technologies fonctionnelles dans leurs activités. Au chapitre des technologies de manutention automatisée et du contrôle de la qualité, l'industrie des textiles est au premier rang des industries manufacturières. Sur le plan de la production intégrée par ordinateur, le textile se classe au second rang après les usines de papiers et produits connexes. Également, l'industrie des textiles n'est dépassée que par les industries des boissons quant au nombre d'entreprises maîtrisant les technologies des communications électroniques entre entreprises.

L'industrie des textiles a manifestement adopté très rapidement les technologies d'affaires électroniques en mettant en œuvre des **programmes de réponse rapide et de juste-à-temps pour des productions spécialisées en circuits courts et à flux tirés**. En effet, grâce à l'échange électronique des données et aux systèmes de codes zébrés, toute la chaîne commerciale des produits textiles peut maintenant profiter d'une meilleure efficacité de gestion des commandes, inventaires et livraisons, ce qui se traduit par une meilleure rentabilité des entreprises et une déflation des prix à la consommation finale.



23 Mémoire de l'Institut canadien des textiles en réaction au document du gouvernement du Canada « Atteindre l'excellence : investir dans les gens, le savoir et les possibilités », juillet 2002, site www.textiles.ca

4.11 *Contrôle des entreprises textiles*

L'industrie québécoise des textiles est fortement sous contrôle étranger. En effet, plus de 50 % des actifs productifs de textiles sont sous contrôle étranger, principalement américain et européen.

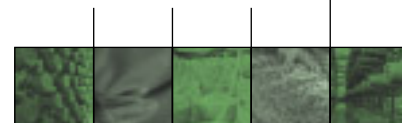
En 2002, les principales sociétés étrangères en place au Québec sont :

• Swift Denim, Drummondville,	840 emplois ;
• Consoltex inc., Saint-Laurent	750 emplois ;
• PGI/DIFCO Tissus Performance, Magog	600 emplois ;
• Textiles Cavalier sec, Saint-Laurent	550 emplois ;
• Albany International, Cowansville	300 emplois ;
• J.L. deBall Canada inc., Granby	300 emplois ;
• LaGran Canada inc., Granby	250 emplois ;
• Rayonese Canada inc., Saint-Jérôme	250 emplois ;
• AstenJohnson Canada, Montréal	200 emplois ;
• Weavexx Corporation, Warwick	140 emplois ;
• Worldbest Industries (Canada) Ltée, Drummondville	120 emplois ;
• American & Efird inc., Montréal	90 emplois ;
• Textiles Fortissimo inc., Drummondville	70 emplois ;
• Annabel Canada inc., Drummondville	60 emplois.

4.12 *Structure financière de l'industrie des textiles*

Malgré l'importance des investissements requis pour la production de textiles, la structure financière de cette industrie est généralement comparable à celle de l'ensemble du secteur de la fabrication. Selon le catalogue no 61-219 de Statistique Canada, l'industrie des textiles affiche un ratio d'endettement similaire à l'ensemble des secteurs d'activités non financiers au Canada. En 2000, le ratio des dettes sur l'avoir propre de l'industrie des textiles était identique au ratio de 1,2 affiché par l'ensemble des industries. Cette structure est acceptable dans des conditions économiques et commerciales favorables.

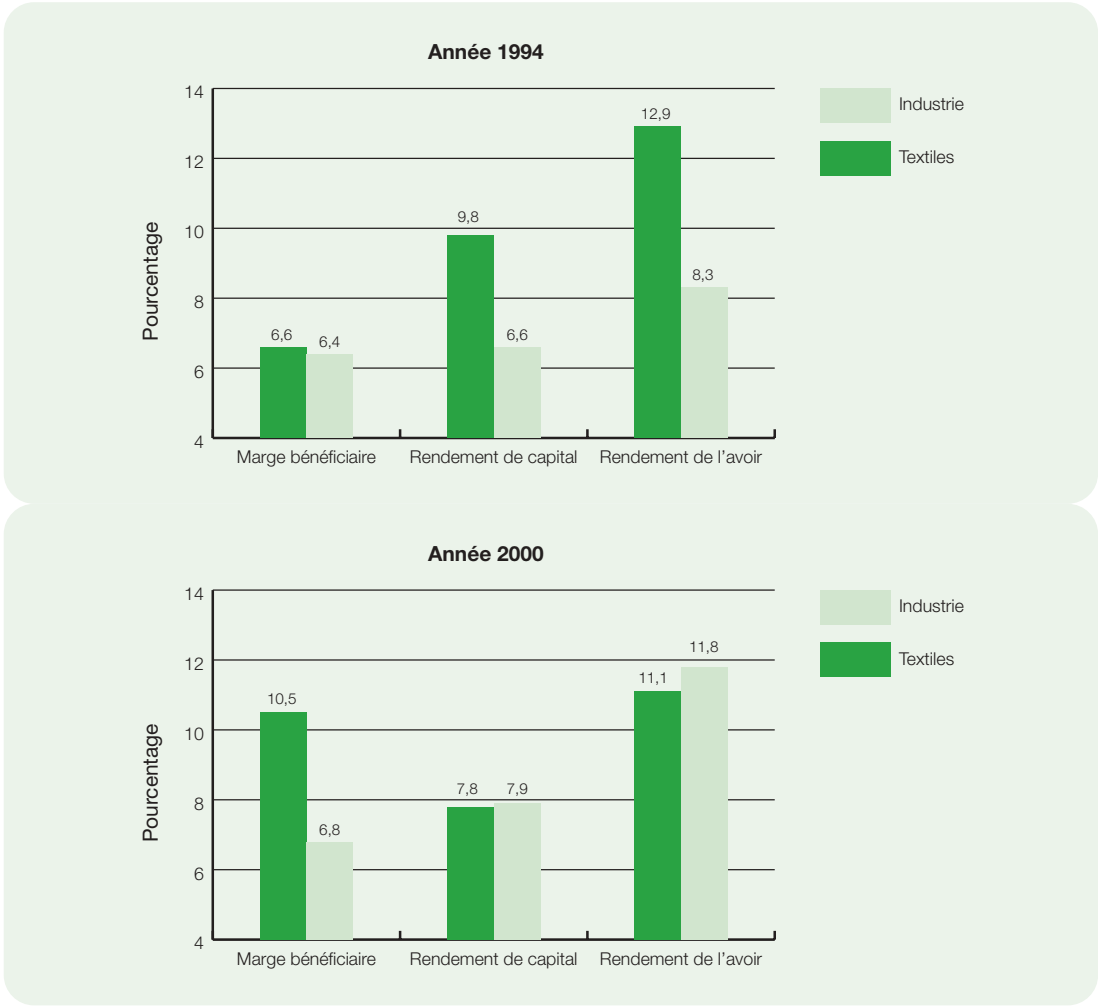
Comme le montre le graphique 39, tout comme l'ensemble des secteurs non financiers, l'industrie des textiles a profité des conditions favorables de la croissance économique de la période 1994-2000, bien qu'à un degré moindre que l'ensemble des industries manufacturières et tertiaires au Canada. On doit noter cependant que les données fournies par Statistique Canada pour 1994 touchent spécifiquement les industries textiles, alors que celles de 2000 agrègent les industries des textiles, des vêtements et des chaussures. Les données financières ne peuvent être comparables en tout point.





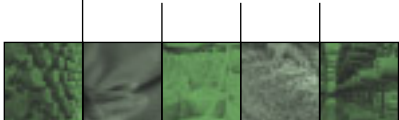
Graphique 39

Performances financières du secteur de la fabrication et de l'industrie des textiles en 1994 et en 2000 (inclut les secteurs connexes aux textiles)



Source : Statistique Canada, catalogue no 61-219, *Statistiques financières et fiscales des entreprises*.

L'année 2000 représente la plus récente pour laquelle des statistiques financières désagrégées sont disponibles pour des industries spécifiques. Toutefois, elle indique la vulnérabilité relative de l'industrie des textiles aux conditions économiques internationales telles que la crise financière asiatique de l'époque et l'accroissement de la concurrence internationale.



4.13 *La productivité : performance de spécialisation et d'échelles de production*

La productivité est déterminée par le coefficient de la valeur ajoutée manufacturière sur le nombre d'heures rémunérées pour réaliser une production. En 1999²⁴, la productivité de l'industrie québécoise des textiles a atteint 42,88 \$ l'heure, en hausse de 7,7 % par rapport à la valeur correspondante de 39,80 \$ en 1997. Cette amélioration de la productivité est attribuable notamment à sa spécialisation accrue dans le revêtement et le finissage de tissus de même qu'à l'accroissement des échelles de production d'étoffes tissées et de rubannerie. Ainsi, malgré un certain recul de la productivité de son sous-secteur des non-tissés, dans la même période, l'industrie québécoise des textiles a amélioré son avance par rapport à la productivité des entreprises de textiles du reste du Canada. En effet, l'écart de productivité de 15,8 % en faveur du Québec pour l'année 1997 est passé à 26,4 % au-dessus de la moyenne de 33,92 \$ connue dans le reste du Canada en 1999.

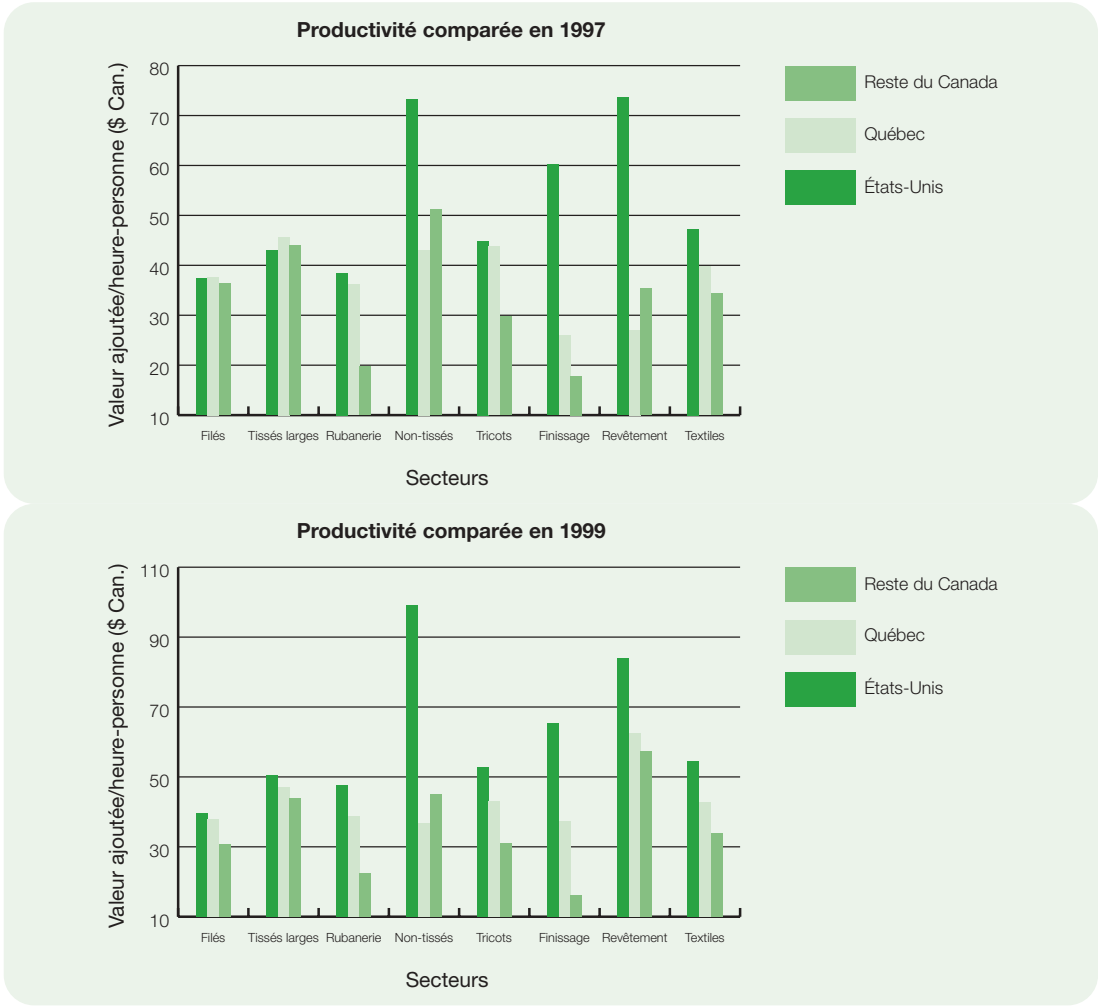
Toutefois, au cours des deux dernières années, dans un contexte d'intégration accélérée des facteurs concurrentiels et économiques du territoire de l'ALENA, l'industrie québécoise des textiles accuse un retard de plus en plus important par rapport à l'industrie des textiles des États-Unis. En effet, comme le montre le graphique 31, convertie en dollars canadiens au taux moyen annuel d'échange de 0,72 \$ US en 1997 et de 0,67 \$ US en 1999, dans cette dernière année, la productivité moyenne de l'industrie américaine a porté son avance sur celle du Québec à plus de 27 % en 1999 contre 18,8 % en 1997. Et pourtant, avec un accroissement de 7,2 %, la productivité de l'industrie textile américaine a augmenté moins vite que celle du Québec, dont la croissance se situait à 7,7 % entre 1997 et 1999.

24 La plus récente année pour laquelle les données vérifiées de recensement des industries sont publiées par Statistique Canada au catalogue no 31-203.

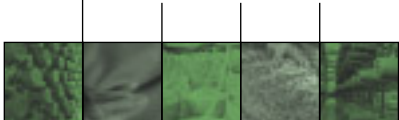


Graphique 40

*Productivité de l'industrie des textiles en 1997 et en 1999
comparaisons sectorielles et régionales*



Sources : US Census Bureau, *Annual Survey of Manufactures, Statistics for industry groups and industries 2000*.
Statistique Canada, *Industries manufacturières du Canada : niveaux national et provincial 1999*.





L'industrie québécoise des textiles rivalise bien avec l'industrie américaine des textiles pour les secteurs de la fabrication de filés et tissus tissés et tricotés, des secteurs de spécialisations continentales adoptés par le Québec depuis la mise en œuvre de l'ALENA. Cependant, il importe de noter les écarts importants en faveur de la production américaine de non-tissés et des activités d'ennoblissement et de revêtement de textiles. Or, ces secteurs jouissent de perspectives attrayantes de croissance non seulement au chapitre des applications nouvelles mais aussi en ce qui a trait aux marchés géographiques en émergence. Par conséquent, afin de raffermir ses perspectives de pérennité par l'accroissement de sa productivité, voire de sa compétitivité, l'industrie québécoise des textiles se doit d'effectuer le virage technologique et commercial déjà enclenché aux États-Unis dans des secteurs de production à grande valeur ajoutée ou encore dans les productions à l'échelle mondiale pour des marchés de créneaux.

4.14 Résumé – Industrie des textiles au Québec

L'industrie canadienne des textiles se concentre au Québec et en Ontario, le Québec étant le leader canadien avec 57 % des établissements, 61 % des emplois et 64 % des livraisons totales en 1999, soit approximativement le double des données correspondantes pour l'Ontario. En nombres absolus, cela représentait au Québec 212 usines, environ 16 200 emplois directs, et un chiffre d'affaires global atteignant 2,8 milliards de dollars en 1999.

De 1994 à 1999, l'industrie québécoise des textiles a pleinement profité de la construction de l'espace économique de l'ALENA, augmentant ses livraisons manufacturières de 35 % (de 2,1 milliards de dollars à 2,8 milliards). Toutefois, les livraisons québécoises ont depuis subi les effets de la crise financière asiatique et de la libéralisation accrue des marchés industrialisés, ayant effectivement régressé de 21 % entre 1999 et 2002.

L'industrie québécoise des textiles s'est davantage spécialisée dans la fabrication d'étoffes tissées et tricotées, alors que le reste du Canada produit davantage de matériaux transformés par le finissage, l'enduction et le laminage. Cette situation apparaît être imputable à la proximité des marchés d'applications de ces matériaux. En effet, le Québec compte la majorité des industries canadiennes de l'habillement et de la chaussure, alors que les marchés industriels canadiens reliés notamment au matériel de transport, aux plastiques renforcés et aux meubles rembourrés sont beaucoup plus importants à l'extérieur du Québec.

Enfin, par rapport à la concurrence du reste du Canada et des États-Unis, l'industrie québécoise s'est fortement concentrée sur des marchés industriels en processus de délocalisation vers des pays à bas coûts salariaux. Elle est donc sensible, voire vulnérable, à l'évolution des politiques de commerce international du Canada et particulièrement des États-Unis.

Avec la mise en œuvre de l'ALENA, les exportations sont vite devenues le fer de lance de l'industrie québécoise grâce à une croissance composée annuelle de 11 % entre 1994 et 2002. Partant de 430 millions de dollars ou 20 % des livraisons en 1994, les exportations atteignent plus de 1 milliard de dollars ou encore plus de 50 % des livraisons de 2002. Les échanges





internationaux de textiles se sont polarisés entre le Canada et les États-Unis de sorte que les États-Unis sont actuellement la destination de 93 % des exportations totales canadiennes en 2002 contre moins de 80 % en 1994.

Les échanges nord-américains se concentrent dans l'axe nord-sud plutôt que dans l'axe est-ouest. Les États-Unis et le Mexique sont les principales sources d'importations de textiles au Canada, avec 57 % de la valeur importée en 2002 par rapport à 54 % en 1994. Entre 1998 et 2002, avec une baisse de 27,1 % de ses livraisons, l'industrie québécoise des textiles a subi de façon plus sévère la réduction de la demande canadienne (- 23,3 %). La part accrue des importations effectuées à l'extérieur du Québec confirme le dynamisme relatif des marchés intérieurs de textiles dans le reste du Canada. Enfin, malgré la stagnation des exportations canadiennes de textiles depuis 2000, celles du Québec ont baissé de 11 % aux dépens des productions des provinces de l'Atlantique et de l'Ontario.

Compte tenu du ralentissement de la production québécoise de textiles en 2002, le nombre d'emplois à la production est le même qu'en 1994, soit 12 500 personnes. De 1994 à 1999, grâce à la forte croissance de ses exportations, l'industrie québécoise des textiles a augmenté non seulement ses emplois à la production à environ 14 500 personnes mais aussi sa productivité à plus de 197 600 \$ par emploi en 1999. Toutefois, ces gains ont été effacés au cours des trois dernières années.

L'industrie québécoise des textiles est concentrée dans les régions de Montréal et de la Montérégie avec chacune 35 % et 26 % des livraisons de propre fabrication. Ces deux régions cumulent plus de 60 % des emplois à la production.

L'industrie est caractérisée par la présence de petites et moyennes unités de fabrication. En effet, 78 % des 212 usines recensées occupent moins de 100 emplois, dont 60 % avec moins de 50 travailleurs. Toutefois, les usines de 100 emplois et plus (22 %) sont responsables de 68 % de la production québécoise, et ce sont les usines de 200 emplois et plus qui montrent la meilleure productivité, à 43,33 \$ par heure travaillée, soit plus de 10 % au-dessus de la moyenne de 39,08 \$ pour cette industrie.

Parmi les principaux facteurs de production, l'industrie québécoise doit assumer d'importants coûts de capital. Cependant, ce sont les matières premières qui détiennent la part la plus importante des coûts d'exploitation, un facteur d'autant plus important que l'industrie doit importer la quasi-totalité de ses fibres en l'absence d'importantes productions industrielles locales.

Cette industrie requiert également d'importantes ressources énergétiques. Elle peut tirer profit des ressources québécoises en énergie et en combustibles. Toutefois, pour assurer sa compétitivité, elle doit poursuivre l'intégration des meilleures pratiques en économies d'énergie. Également, pour aider à engendrer un développement durable, ses économies d'énergie doivent lui permettre de contribuer favorablement aux obligations concernant les changements climatiques. Cependant, l'industrie québécoise des textiles doit assumer les meilleures pratiques de prévention et de gestion des risques environnementaux des effluents de teinture et de finissage textile en vue de se conformer à la Loi canadienne de la protection de l'environnement.





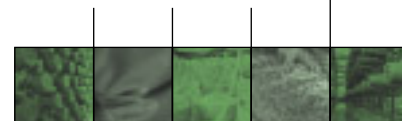
Avec l'intensification de la concurrence mondiale et l'évolution rapide des technologies, l'industrie des textiles doit maintenant s'approprier les meilleures compétences et les meilleures pratiques de gestion des ressources humaines. Comme la production de textiles s'appuie sur des procédés mécaniques, thermiques et chimiques en continu, la main-d'œuvre active est masculine à hauteur de 65 % des effectifs. Toutefois, l'industrie doit pallier aux effets non seulement du vieillissement de sa main-d'œuvre mais aussi de son modèle de production à flux tendus afin de conserver ses compétences et d'assurer la relève. Ce nouveau paradigme exige une concertation accrue des industriels et travailleurs en vue d'assurer la flexibilité et la polyvalence des ressources humaines.

Depuis 1993, l'industrie québécoise des textiles a investi plus de 734 millions de dollars en nouvelles immobilisations, soit une valeur moyenne de 5 734 \$ par emploi à la production. Ceci ne représente que 32 % des immobilisations en textiles au Canada dont les investissements cumulatifs dépassent 2,3 milliards de dollars, soit une moyenne annuelle de 230 millions ou de 10 839 \$ par emploi créé ou maintenu. La faiblesse relative du Québec est certes imputable aux récents mouvements de consolidation et de rationalisation des importantes capacités établies au cours d'au moins quatre décennies d'expansion.

Depuis 1998, l'industrie québécoise a accru ses dépenses de R-D de 7,5 % par an, qui sont passées à plus de 28 millions en 2002. Ainsi, la part du Québec a grimpé de 67 %, à près de 78 % des dépenses canadiennes pendant cette période. Ceci constitue un effort moyen de 1 894 \$ par emploi à la production textile au Québec, soit 21 % de plus que la moyenne canadienne.

L'industrie québécoise des textiles est fortement sous contrôle étranger. En effet, plus de 50 % des actifs productifs de textiles sont sous contrôle étranger, principalement américain et européen.

Enfin, l'industrie québécoise des textiles a généralement amélioré sa productivité par rapport au reste du Canada. En effet, l'écart de productivité de 15,8 % en faveur du Québec pour l'année 1997 est passé à 26,4 % au-dessus de la moyenne de 33,92 \$ connue dans le reste du Canada en 1999. Toutefois, depuis 2000, dans un contexte d'intégration accélérée des facteurs concurrentiels et économiques du territoire de l'ALENA, le Québec accuse un retard important par rapport à l'industrie des textiles des États-Unis.



TENDANCES ET PERSPECTIVES



Le présent chapitre vise à présenter la synthèse des principaux éléments de la structure de l'industrie québécoise des textiles et des enjeux majeurs auxquels elle doit faire face, afin d'en dégager des constats et des orientations susceptibles d'aider cette industrie à maintenir et même améliorer sa position concurrentielle sur les marchés locaux et internationaux.

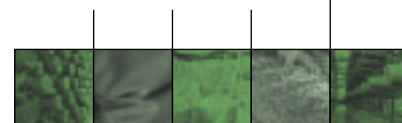
5.1 *Tendances de l'industrie*

L'industrie québécoise des textiles est influencée par les grandes tendances planétaires de cette industrie, en l'occurrence :

- La délocalisation des productions à prédominance de main-d'œuvre vers les pays à bas salaires ;
- La concentration des fournisseurs de fibres textiles surtout dans les pays émergents en Asie ;
- La domination concurrentielle des pays asiatiques pour des productions de masse de matériaux standardisés, dits de commodité ;
- La prolifération des productions de niche dans les pays industrialisés afin de miser sur leur souplesse et leur capacité de spécialisation selon les fonctionnalités et exigences des industries clientes ;
- L'accroissement plus rapide de la productivité des machines par rapport à l'augmentation de la consommation, ce qui a pour effet de freiner l'augmentation des prix de vente et de faire pression sur les emplois ;
- La forte croissance des marchés des textiles techniques et fonctionnels ;
- La stagnation des marchés industrialisés pour les textiles classiques destinés à l'habillement et aux usages domestiques dont le marché est arrivé à saturation ;
- L'ouverture accélérée des marchés industrialisés par rapport au maintien des barrières commerciales élevées des marchés émergents pour les matériaux textiles.

5.2 *Perspectives pour les entreprises québécoises*

Des perspectives et occasions de développement industriel se dégagent de la conjoncture mondiale. La présente section tente de dégager les plus attrayantes pour les entreprises des différents sous-secteurs de l'industrie québécoise des textiles.



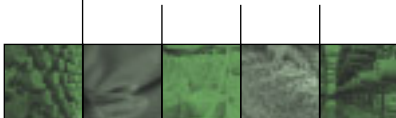


5.2.1 Filés textiles

Le Québec affiche une production minime de fibres commerciales. Toutefois, la reprise des cultures du lin et du chanvre industriel de même que l'expansion des activités de récupération de textiles au Québec sont des facteurs prometteurs de croissance pour les secteurs des non-tissés et des textiles écologiques. En outre, grâce au développement accru des biotechnologies, la création et l'innovation de nouvelles fibres textiles à partir de protéines lactiques à base de soie d'araignée et de denrées végétales constituent des domaines prometteurs de développement durable pour le Québec.

De 1998 à 2002, le marché canadien des filés de fibres textiles a baissé de 28,1 % passant de 916 millions de dollars à 658,1 millions. Ceci est imputable surtout à l'imposition tarifaire indirecte créée par la « *US Trade & Development Act of 2000* » (USTDA)²⁵, ce qui a accéléré les effets pervers de la récession américaine et de l'incertitude créée par le terrorisme en septembre 2001.

En effet, comme le montre le tableau 23, ci-dessous, en 2001, les livraisons canadiennes de fils et filés textiles ont connu une baisse considérable de 18,4 % en une seule année passant de 600,4 à 489,9 millions de dollars. Cette baisse s'est amplifiée de 5,1 % en 2002 avec des livraisons à 464,8 millions de dollars. Elle est imputable à la faiblesse de la demande canadienne et, surtout, à la baisse de nos exportations, dont plus de 96 % sont acheminées aux États-Unis. Le même tableau montre également que le Québec est responsable bon an mal an d'au moins 60 % de la production canadienne de fils et filés textiles. Ainsi, les effets du ralentissement économique et des nouvelles règles américaines de commerce ont considérablement réduit les livraisons des filatures québécoises, avec une baisse de 20,7 %, qui sont passées à 312,8 millions de dollars en 2001 contre 394,6 millions en l'an 2000. L'année 2002 montre une stabilisation à la valeur réalisée en 2001.



²⁵ En vigueur depuis octobre 2000, la USTDA permet l'importation en franchise de droits et de quotas de vêtements fabriqués dans le Bassin des Caraïbes à la condition que ces vêtements soient faits de filés et tissus de fabrication américaine. Or, en vertu de l'initiative du Bassin des Caraïbes de 1983, les vêtements importés des Caraïbes pouvaient comprendre des tissus également d'origine canadienne pour être admissibles à un tarif réduit à la valeur ajoutée caraïbéenne. Cette mesure antérieure continue de s'appliquer aux importations américaines de vêtements contenant des intrants canadiens. D'où la notion de tarification indirecte à l'égard des textiles canadiens par opposition au traitement en franchise de la USTDA.

Tableau 23

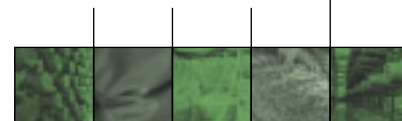
Évolution du marché canadien des filés textiles de 1994 à 2002, en millions de dollars courants

DESCRIPTION	1994	1997	1998	1999	2000	2001	2002	VCA (%) 1994-2002
LIVRAISONS CANADIENNES :								
Filés de coton & mélanges	conf.	124,5						
Fils à coudre	85,0	88,0						
Filés de fibres chimiques & mélanges	187,1	199,2	Données non disponibles					
Filés de soie, laine & autres fibres végétales	conf.	conf.						
Filés spéciaux	conf.	conf.						
LIVRAISONS TOTALES	516,4	663,8	676,8	635,9	600,4	489,9	464,8	-1,31 %
EXPORTATIONS NATIONALES :								
Fils & filés de coton & mélanges	17,5	55,1	70,8	71,0	74,8	69,7	71,4	19,20 %
Fils & filés de fibres chimiques & mélanges	42,1	96,5	129,9	149,1	162,8	152,1	135,2	15,70 %
Filés de soie, laine & autres fibres végétales	7,7	19,7	20,2	18,8	21,1	21,0	16,8	10,12 %
Filés spéciaux	1,5	0,6	1,3	1,3	2,4	1,0	1,2	-2,50 %
EXPORTATIONS TOTALES	68,9	171,8	222,1	240,2	261,0	243,8	224,6	15,93 %
EXPORTATIONS/LIVRAISONS EN %	13,3 %	25,9 %	32,8 %	37,8 %	43,5 %	49,8 %	48,3 %	
LIVRAISONS DOMESTIQUES :	447,6	492,0	454,7	395,7	339,4	246,1	240,2	-7,48 %
IMPORTATIONS NATIONALES :								
Fils & filés de coton & mélanges	164,8	248,4	284,0	308,7	287,9	230,2	236,8	4,63 %
Fils & filés de fibres chimiques & mélanges	130,5	136,9	132,3	145,6	158,2	150,1	132,6	0,20 %
Filés de soie, laine & autres fibres végétales	24,3	30,0	29,6	24,0	33,6	27,4	24,7	0,18 %
Filés spéciaux	3,1	12,6	15,5	17,5	22,5	34,0	23,9	29,08 %
IMPORTATIONS TOTALES	322,7	427,9	461,3	495,8	502,2	441,6	417,9	3,29 %
MARCHÉ CANADIEN APPARENT	770,2	919,9	916,0	891,5	841,6	687,7	658,1	-1,95 %
IMPORTATIONS/MARCHÉ CDN EN %:	41,9 %	46,5 %	50,4 %	55,6 %	59,7 %	64,2 %	63,5 %	
LIVRAISONS DU QUÉBEC	338,9	429,0	418,0	380,6	394,6	312,8	312,9	-0,99 %
LIVRAISONS DU RESTE DU Canada	177,5	234,8	258,8	255,3	205,8	177,1	151,9	-1,93 %
LIVRAISONS Québec/Canada (%)	65,6 %	64,6 %	61,8 %	59,9 %	65,7 %	63,9 %	67,3 %	
Exportations chargées au Québec	43,6	106,5	143,0	172,8	199,2	165,1	130,9	14,74 %
Exportations Québec/Canada (%)	63,3 %	62,0 %	64,4 %	72,0 %	76,3 %	67,7 %	58,3 %	

Source: Statistique Canada, cat. 31-203 PBX, 31-211 PBX et CANSIM II pour les livraisons, strategies pour les données du commerce.

Par ailleurs, nos filatures québécoises sont davantage tournées vers les marchés des tricotés et vêtements. Mais ces créneaux anémiques aux États-Unis ont contribué à réduire les exportations québécoises de filés. En effet, depuis 2000, la baisse des exportations canadiennes, d'un montant total de 36,4 millions de dollars, fut doublée par le déclin des exportations du Québec, qui s'est concrétisé par deux baisses consécutives de 34 millions en 2001 et 2002.

Les filés contenant au moins 50 % de fibres synthétiques représentent près de 60 % des livraisons totales de l'industrie canadienne. Les exportations internationales de ces filés ont quadruplé, passant de 42,1 millions de dollars en 1994 à 162,8 millions en 2000. Malgré une baisse de 27,6 millions en 2001 et 2002, il subsiste néanmoins un engouement du marché américain pour nos filés spécialisés, tout particulièrement, les filés d'acryliques et de mélanges.

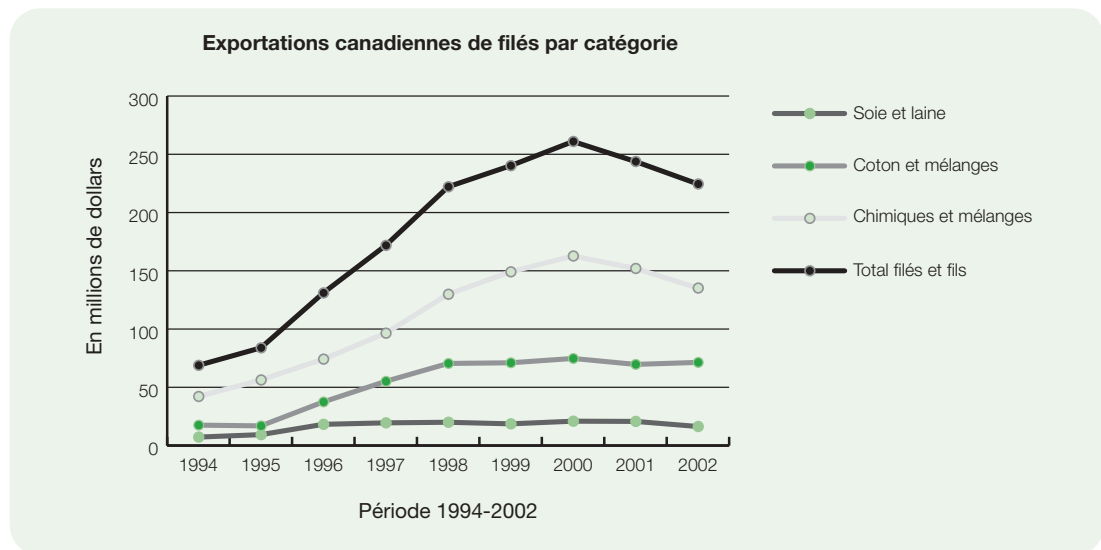




Dans l'ensemble, les exportations de filés de fibres textiles discontinues ont augmenté de 16 % par an, passant de 68,9 millions de dollars en 1994 à plus de 224,6 millions en 2002. Les exportations internationales représentent 48,3 % de la production canadienne de filés textiles. Elles sont acheminées dans une proportion de 96,7 % vers les États-Unis. De plus, l'Union européenne est aussi une importante destination, principalement à l'égard des exportations canadiennes de filés de coton. Le graphique 41, ci-dessous, illustre l'évolution des exportations de filés textiles selon les principales catégories, de 1994 à 2002.

Graphique 41

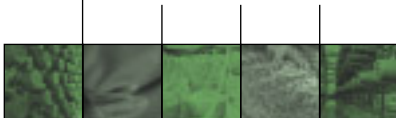
Exportations canadiennes de filés par catégorie de 1994 à 2002



Sources : World Trade Atlas et Strategis, Industrie Canada, données sur le commerce.

Au cours de la même période, les importations canadiennes de filés de fibres textiles ont continué d'augmenter au taux composé annuel de 3,3 % passant de 322,7 millions de dollars en 1994 à 417,9 millions en 2002. Similairement à la production canadienne, affaiblie par un déclin de 22,6 % en 2001 et 2002, les importations ont, quant à elles, chuté de 16,8 %, passant de 502,2 à 417,9 millions de dollars aux cours des deux dernières années. Vu la réorientation des filateurs canadiens vers des produits spécialisés pour l'exportation, les importations occupent maintenant 63,5 % de la demande canadienne.

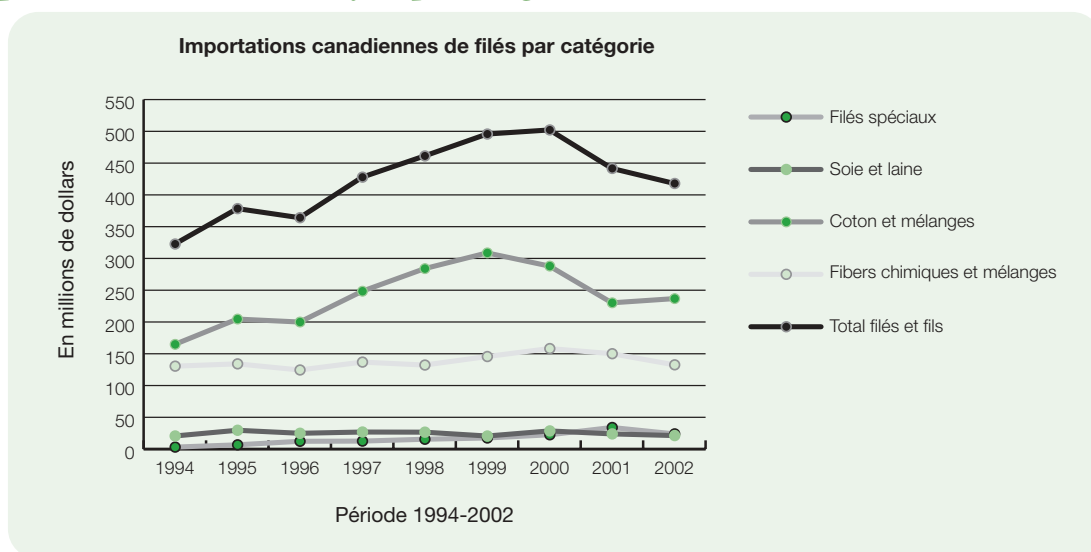
Comme le montre le graphique 42, les importations de filés textiles comprennent principalement des filés de coton et des filés de fibres synthétiques avec chacun 56,7 % et 31,7 % des valeurs totales en 2002. Les États-Unis sont le fournisseur majeur, avec 55 % des importations de filés textiles au Canada. Les autres principales sources d'importation sont l'Inde et le Pakistan, avec respectivement 13,7 % et 4,5 % des importations, lesquelles se concentrent dans les filés de coton. Les autres pays fournisseurs contribuant à au moins 2 % des importations totales sont l'Allemagne, la Thaïlande et l'Italie. Dans le créneau des filés de fibres synthé-



tiques, outre les États-Unis avec 59 % des importations, soit 132,6 millions de dollars, les principaux fournisseurs sont la Chine, l'Allemagne, l'Indonésie, l'Inde et la Corée du Sud pour une valeur cumulative de 26,7 millions de dollars, soit 20 % des importations affichées en 2002.

Graphique 42

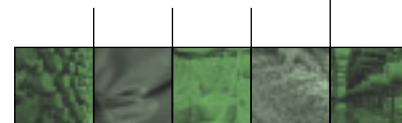
Importations canadiennes de filés par catégorie de 1994 à 2002



Sources : World Trade Atlas et Strategis, Industrie Canada, données sur le commerce.

Aux États-Unis, la production des filatures se tourne davantage vers des filés de coton. Ceci représente donc une excellente occasion d'expansion des exportations canadiennes de filés de fibres chimiques. De plus, le délestage accru de filatures intégrées par des entreprises de tissage aux États-Unis représente pour les filateurs indépendants du Québec, une bonne occasion de pénétrer ce marché industriel. En effet, les grands tisseurs américains se départissent de leurs filatures ou encore les consacrent exclusivement à des filés de base pour recentrer leurs activités dans leurs spécialités de tissage.

Grâce à l'ALENA, le Canada est le principal fournisseur extérieur de filés de fibres chimiques aux États-Unis. En effet, les arrivages en provenance du Canada ont quintuplé, passant de 20,6 à 103,2 millions de dollars américains entre 1993 et 2000. Toutefois, en 2002, elles ont baissé de plus de 20 millions de dollars américains pour se situer à 82,4 millions de dollars américains. Il reste que le Canada fournit encore plus de 32 % des importations totales des États-Unis. Les autres fournisseurs majeurs de filés aux États-Unis sont le Mexique, la Thaïlande, la Turquie, l'Allemagne, les Philippines, l'Indonésie, l'Italie, le Sri Lanka et l'Espagne. Ainsi, malgré le ralentissement économique américain, le Canada peut encore tirer profit de l'ALENA pour remplacer de plus grandes quantités d'importations non-continentales de filés à forte valeur ajoutée aux États-Unis, notamment celles d'Europe.





Similairement, pour faciliter l'expansion des exportations des industries canadiennes de tissus et produits haut de gamme selon les règles d'origine de l'ALENA, les filateurs québécois doivent mettre en œuvre les meilleures pratiques de gestion de leur chaîne de production et de distribution pour offrir un approvisionnement ponctuel et rapide en filés spécialisés de qualité.

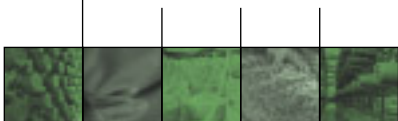
5.2.2 *Étoffes tissées, grandes largeurs*

À l'instar de celui des filés, de 1998 à 2002, le marché canadien des étoffes tissées a baissé de 20 %, passant de 3,04 milliards de dollars à 2,43 milliards. Cette chute semble également être imputable à la tarification indirecte²⁶ de la *USTDA* qui a accéléré les effets pervers de la récession américaine.

En effet, comme le montre le tableau 24, ci-dessous, depuis l'an 2000, les livraisons canadiennes de tissus larges (SCIAN 31321) ont connu deux baisses consécutives de 11 % et de 3,3 %, passant de 1,46 à 1,26 milliards de dollars en 2002. Cette baisse est imputable non seulement à la faiblesse de la demande canadienne mais surtout à la baisse de nos exportations, dont 88 % sont acheminées aux États-Unis. Au cours des quatre dernières années, le Québec a contribué, en moyenne, à 68 % de la production canadienne de tissus chaîne et trame. Ainsi, la mauvaise conjoncture actuelle, économique et réglementaire, a lourdement réduit les livraisons des usines québécoises de tissage avec deux baisses consécutives de 13,1 % et de 5,4 % depuis 2000. La valeur de ces livraisons est passée de 1,03 milliards de dollars en 2000 à 848,6 millions de dollars en 2002.

Par ailleurs, nos tissages québécois sont tournés de façon importante vers les marchés de la confection de vêtements, d'articles de maison et de meubles rembourrés. Or, ces créneaux, anémiques aux États-Unis, ont contribué à réduire les exportations québécoises de tissus larges. En effet, comme le précise le tableau 24, les exportations du Québec ont baissé de 5,8 % de 2000 à 2002. Cependant, après une chute 2,2 % en 2001, celles du Canada ont vite repris leur niveau de 2000 en 2002.

Les principales catégories de tissus larges tissés au Canada sont ceux composés de fibres et filaments chimiques ainsi que les tissés spéciaux. Ces derniers matériaux comprennent surtout des velours, peluches, toiles pour papetières et des tissus de verre textile.



²⁶ Voir note précédente expliquant les différences entre la *USTDA* et la *CBERA* à l'égard des importations américaines de vêtements des Caraïbes.

Tableau 24

Évolution du marché canadien des étoffes tissées textiles de 1994 à 2002, en millions de dollars courants

DESCRIPTION	1994	1997	1998	1999	2000	2001	2002	VCA (%) 1994-2002
LIVRAISONS CANADIENNES :								
Coton & mélanges	176,0	295,0						
Filaments chimiques	269,0	361,0						
Fibres chimiques & mélanges	237,1	252,0	Données non disponibles					
Soie, laine & végétales, sauf coton	101,0	105,0						
Tissus spéciaux	373,4	413,0						
LIVRAISONS TOTALES	1 157,2	1 451,4	1 567,0	1 491,4	1 460,9	1 299,7	1 257,3	1,04 %
EXPORTATIONS NATIONALES :								
Coton & mélanges	83,3	125,3	124,3	99,5	88,3	74,8	70,5	-2,06 %
Filaments chimiques	84,4	167,0	190,7	199,6	203,6	200,8	209,0	12,00 %
Fibres chimiques & mélanges	83,0	88,2	109,5	107,2	117,4	109,7	113,1	3,95 %
Soie, laine & végétales, sauf coton	22,3	40,9	38,2	37,5	49,0	50,6	43,6	8,72 %
Tissus spéciaux	134,3	170,6	171,0	165,3	198,7	206,4	219,2	6,32 %
EXPORTATIONS TOTALES	407,2	591,8	633,6	609,0	657,0	642,4	655,3	6,13 %
EXPORT/LIVRAISONS EN %	35,2 %	40,8 %	40,4 %	40,8 %	45,0 %	49,4 %	52,1 %	
LIVRAISONS DOMESTIQUES :	750,0	859,5	933,4	882,5	803,9	657,3	602,0	-2,71 %
IMPORTATIONS NATIONALES :								
Coton & mélanges	580,0	720,3	824,8	680,5	745,0	668,7	673,5	1,89 %
Filaments chimiques	228,3	362,8	401,6	411,2	462,6	419,9	425,4	8,09 %
Fibres chimiques & mélanges	380,1	381,8	427,3	373,0	370,6	313,1	298,9	-2,96 %
Soie, laine & végétales, sauf coton	221,7	261,2	294,3	251,1	251,2	238,0	227,9	0,35 %
Tissus spéciaux	106,5	143,3	157,0	145,5	158,0	185,6	206,1	8,60 %
IMPORTATIONS TOTALES	1 516,5	1 869,5	2 105,1	1 861,3	1 987,4	1 825,3	1 831,8	2,39 %
MARCHÉ CANADIEN APPARENT	2 266,5	2 729,0	3 038,5	2 743,7	2 791,4	2 482,6	2 433,8	0,89 %
IMPORT/MARCHÉ CDN EN %:	66,9 %	68,5 %	69,3 %	67,8 %	71,2 %	73,5 %	75,3 %	
LIVRAISONS DU QUÉBEC	723,8	924,4	1 034,9	968,2	1 033,0	897,4	848,6	2,01 %
LIVRAISONS reste du Canada	433,4	526,9	532,2	523,2	427,9	402,4	408,7	-0,73 %
LIVRAISONS Québec/Canada (%)	62,5 %	63,7 %	66,0 %	64,9 %	70,7 %	69,0 %	67,5 %	
Exportations du Québec	279,3	438,8	476,6	435,9	465,5	439,2	438,3	5,79 %
EXPORTATIONS Québec/Canada (%)	74,2 %	77,4 %	78,3 %	75,1 %	74,2 %	72,0 %	70,2 %	

Source: Statistique Canada, cat. 31-203 PBX, 31-211 PBX et CANSIM II pour les livraisons, stratégies pour les données du commerce.

Pour l'année 1997, dernière année couverte par la dernière parution du catalogue no 31-211²⁷, les tissus chimiques plats et les tissus spéciaux représentent respectivement 42 % et 28 % de la valeur totale des livraisons de l'industrie canadienne. Les productions d'étoffes de fibres naturelles constituent 30 % de la production canadienne, soit 20 % pour les tissus larges de coton, principalement le denim et les tissus à literie, et 10 % pour les lainages cardés et peignés, qui dépendent surtout des industries de la confection de manteaux, uniformes et vêtements formels et décontractés de carrière et de loisirs.

Les productions de tissus de fibres naturelles sont particulièrement concentrées au Québec. Il en est ainsi pour les productions d'étoffes faites principalement de fibres chimiques discontinues. Toutefois, le Québec et les autres provinces canadiennes se partagent à peu près également les productions d'étoffes de filaments chimiques continus, de verre textile et de tissus spéciaux tels

27 Statistique Canada publiait dans son catalogue no 31-211 « Produits livrés par les fabricants canadiens » les statistiques de livraisons pour les produits classés selon la Classification type des biens, laquelle correspond généralement au Code du système harmonisé du commerce international. La dernière année disponible comprend les données de l'année 1997.



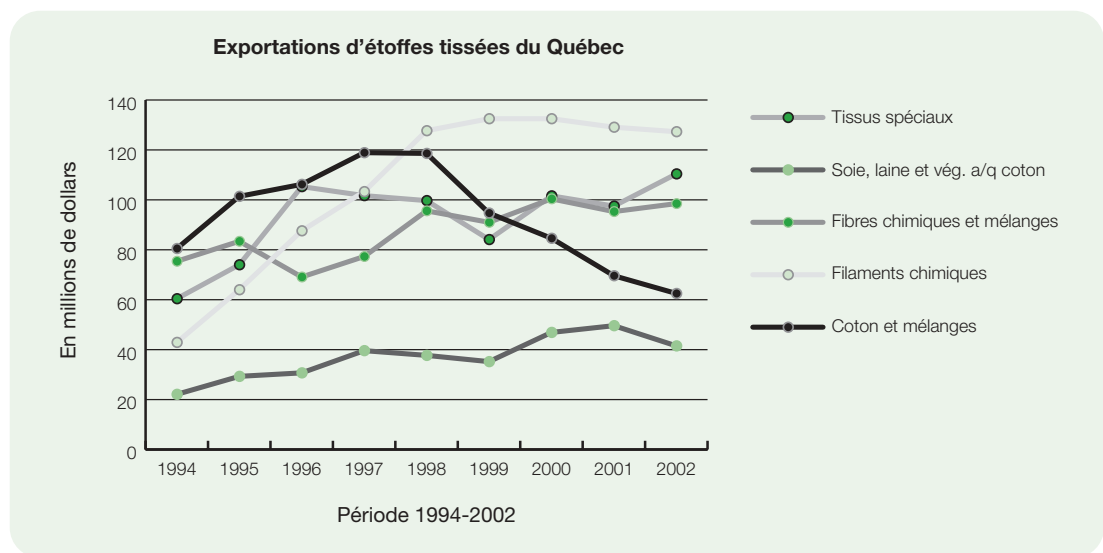
que les velours, toiles pour papetiers et procédés techniques, et tissus pour le matériel de transport, l'emballage, la filtration, la construction, l'ameublement, ainsi que la protection industrielle et professionnelle.

Les exportations québécoises d'étoffes tissées ont augmenté à un rythme inférieur à celles du Canada, soit de 5,8 %, passant de 279,3 millions de dollars à 438,3 millions de 1994 à 2002. Malgré une baisse totale de 27,2 millions de dollars entre 2000 et 2002, cette croissance est particulièrement imputable à l'engouement du marché américain pour nos tissus de laine cardée et peignée ainsi que les étoffes tissées de filaments chimiques, tout particulièrement, les tissus de filaments synthétiques de haute ténacité, de filaments de polyester et de filaments synthétiques mélangés avec des fibres diverses teintées en filés. Le graphique 43 montre l'évolution des exportations québécoises des étoffes tissées de 1994 à 2002.

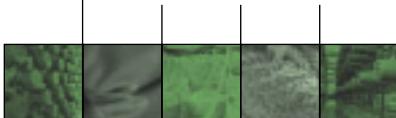
La plus grande partie de la production québécoise d'étoffes tissées appartient à des sociétés sous contrôle étranger, qui profitent de mandats spéciaux de production pour le vaste marché nord-américain. Par contre, les sociétés québécoises de tissage d'étoffes textiles ont réalisé leur croissance en s'appuyant sur des alliances stratégiques avec d'importants fabricants multinationaux de meubles, de même que de textiles de maison et à usages industriels.

Graphique 43

Exportations québécoises d'étoffes tissées par catégorie de 1994 à 2002, en millions de dollars



Source : Statégis, Industrie Canada et World Trade Atlas.

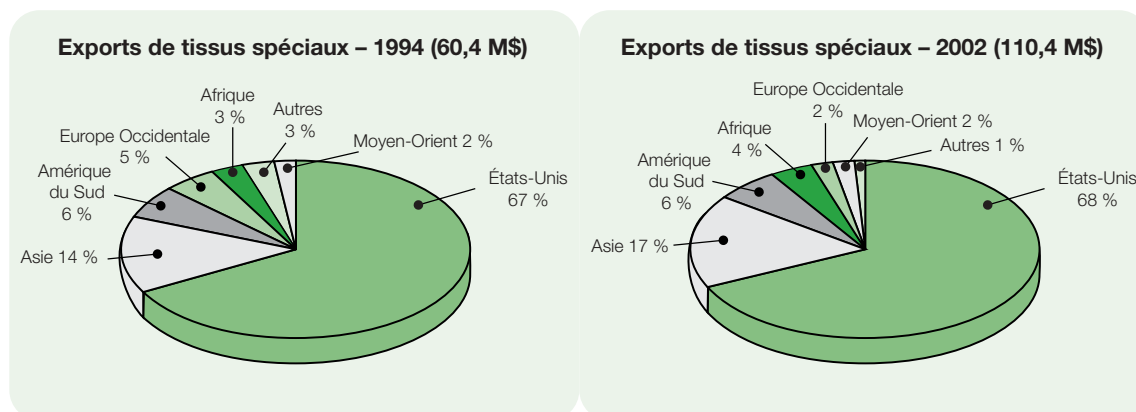


Les exportations internationales représentent près de la moitié de la production québécoise d'étoffes tissées textiles, lesquelles sont acheminées dans une proportion de 87,7 % vers les États-Unis. La concentration des exportations vers les États-Unis varie selon les catégories de tissus. En effet, si les États-Unis reçoivent de 90 % à 99 % de nos exportations de tissus de fibres et de filaments chimiques, les exportations québécoises de tissus spéciaux visent des marchés plus diversifiés. Pour les tissus spéciaux, les deux tiers des exportations canadiennes sont destinées aux États-Unis. Toutefois, on note une diversification des marchés géographiques vers l'Asie, l'Amérique du Sud et le Moyen-Orient, particulièrement en ce qui a trait aux toiles et feutres pour papetiers et aux tissus de renforts de verre textile.

Le graphique 44 montre l'évolution de la diversification des exportations de tissus spéciaux textiles selon les principales régions entre 1994 et 2002.

Graphique 44

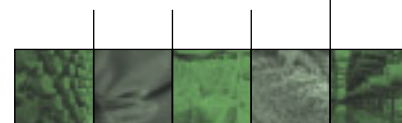
Destinations des exportations québécoises de tissus spéciaux en 1994 et en 2002



Source : Strategis, Industrie Canada, données sur le commerce en direct.

Par ailleurs, les importations au Canada d'étoffes tissées se situent principalement dans les tissus de coton et, pour une part grandissante, dans les tissus de filaments chimiques et les tissus spéciaux. Elles proviennent surtout des États-Unis, d'Italie et d'Asie, principalement de Chine, de Corée du Sud, du Pakistan, l'Inde, d'Indonésie et du Japon. Hormis les tissus de coton importés surtout d'Asie, il existe d'excellentes occasions de remplacer des importations de tissus spéciaux et fonctionnels afin de desservir des marchés nationaux en croissance dans les secteurs des véhicules spéciaux, des plastiques renforcés, de la protection, etc.

En effet, comme le montre le graphique 45, les importations canadiennes de tissus de filaments chimiques et de tissus spéciaux, notamment les tissus de verre textile et toiles pour procédés industriels, proviennent principalement des États-Unis, d'Europe occidentale et du Japon avec plus de 95 % des arrivages de 639,6 millions de dollars rapportés en 2002. Ainsi, les règles

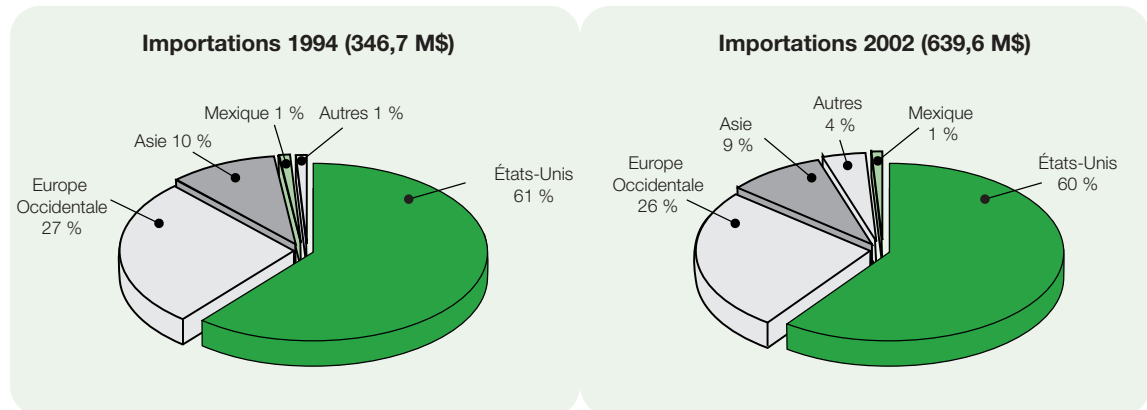




d'origine de l'ALENA constituent encore une excellente occasion pour nos usines québécoises de tissage de remplacer davantage des importations non- continentales de tissus techniques à forte valeur ajoutée aux États-Unis et au Canada, notamment celles d'Europe et du Japon.

Graphique 45

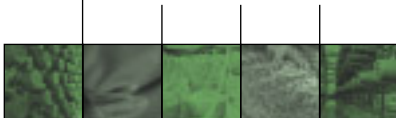
Origines des importations de tissus de filaments et de textures spéciales en 1994 et en 2002



Source : Strategis.ic.gc.ca, Industrie Canada, données sur le commerce en direct.

Le Québec possède une masse critique de production d'étoffes tissées textiles qui est essentielle à l'approvisionnement ponctuel et rapide en tissus de qualité permettant de faciliter l'expansion des nouvelles productions de matériaux de pointe et de produits dérivés au Québec et au Canada. Afin d'améliorer les perspectives de pérennité de ses usines de tissage, le Québec doit davantage diversifier ses capacités vers la fabrication de matériaux techniques avancés pour des marchés d'applications industrielles porteuses de croissance et de richesse économique.

Le Québec dispose également d'un parc important de machines dotées de technologies nouvelles et spécialisées de tissage. Ainsi, l'utilisation accrue de filaments et de filés de fibres de hautes performances et de verre textile permettrait d'augmenter la valeur ajoutée des usines par une réorientation, voire une intégration en aval de transformation, vers des textiles de haute performance de types co-mélangés de fibres thermoplastiques et de types pré-imprégnés. Les usines québécoises pourraient donc profiter davantage de la croissance dynamique des industries des composites et des matériaux avancés pour des composantes d'aéronefs, la construction, le génie civil, la production et le transport d'électricité, le matériel spécialisé de transport, etc.





Enfin, l'industrie québécoise doit continuer de rehausser la qualité de sa production de textiles techniques avancés, et également de saisir les occasions de production de matériaux de pointe, afin d'appuyer l'expansion des industries québécoises de l'aéronautique, des composantes électroniques, de la construction et de la production de renforts de matériaux traditionnels.

5.2.3 Rubanerie (tissus étroits)

Le marché des tissus étroits comprend à la fois les filés et cordes élastiques enrobés de textiles, les rubans tissés et tressés, les étiquettes et écussons, les tresses et mèches, les lacets de chaussures, et enfin, les rubans de verre textile. En 2002, après avoir connu des baisses consécutives de 22,3 % et de 11,1 % en 2000 et 2001, le marché canadien des tissus étroits a remonté atteignant la valeur de 210,5 millions de dollars obtenue en 1998 et 1999. Comme l'indique le tableau 25, de 1994 à 2002, la demande canadienne de rubanerie (SCIAN 31322) a augmenté au taux composé annuel de 3,64 % par rapport à la valeur de 158,2 millions connue en 1994. En excluant la baisse des années 2000 et 2001, la tendance de la demande canadienne affichait une croissance composée de 6,7 % entre 1994 et 1999. Les réductions de marché des années mentionnées sont surtout imputables au ralentissement de l'industrie nord-américaine du matériel de transport et des plastiques renforcés.

Les rubans tissés et tressés représentent le plus important groupe de matériaux du secteur avec plus de 62 % de la demande canadienne pour les articles de rubanerie. Le second groupe en importance est celui des étiquettes et écussons, lequel contribue à environ 13 % du marché des tissus étroits au Canada.

Les rubans tissés dominent le marché de la rubanerie avec 76,1 % des exportations nationales et 53,3 % des importations internationales de ce secteur. De plus, la rubanerie tissée profite d'une importante croissance des exportations. Celles-ci ont augmenté de 18,5 % annuellement, passant de 16,2 à 63,1 millions de dollars entre 1994 et 2002. En outre, le Québec est responsable d'environ 40 % des exportations nationales de ces types de rubans.

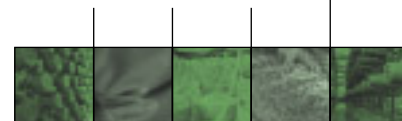


Tableau 25

Évolution du marché canadien des tissus étroits de 1994 à 2002, en millions de dollars courants

DESCRIPTION	1994	1997	1998	1999	2000	2001	2002	VCA (%) 1994-2002
LIVRAISONS CANADIENNES :								
Filés caoutchouc/textiles	3,0	3,0	3,0	3,0	Données non disponibles			
Rubannerie tissé et tressée	86,3	100,0	115,0	112,0				
Étiquettes et écussons	27,0	25,3	35,0	26,0				
Tresses et mèches	4,0	6,0	6,0	6,0				
Lacets de chaussures	3,0	5,0	5,0	4,5				
Rubans de verre	8,0	21,0	21,0	15,0				
LIVRAISONS TOTALES	120,0	157,6	185,0	174,2	138,1	126,2	167,5	4,25 %
EXPORTATIONS NATIONALES :								
Filés caoutchouc/textiles	0,1	0,0	0,3	0,6	0,7	0,3	0,4	23,15 %
Rubannerie tissé et tressée	16,2	36,4	45,8	54,4	64,9	64,6	63,1	18,52 %
Étiquettes et écussons	8,9	20,1	23,2	18,0	21,2	17,8	18,4	9,46 %
Tresses et mèches	0,8	1,3	1,0	0,8	1,2	1,2	2,0	11,58 %
Lacets de chaussures	1,0	1,6	1,5	1,5	1,1	1,1	1,2	2,31 %
Rubans de verre	8,9	11,4	12,0	12,5	8,7	9,3	5,8	-5,19 %
EXPORTATIONS TOTALES	37,4	64,6	77,5	83,0	94,5	93,5	82,9	10,45 %
EXPORT/LIVRAISONS EN %	31,2 %	41,0 %	41,9 %	47,6 %	68,5 %	74,1 %	49,5 %	
LIVRAISONS DOMESTIQUES :								
IMPORTATIONS NATIONALES :								
Filés caoutchouc/textiles	2,0	8,2	8,8	10,6	10,5	8,2	11,0	23,68 %
Rubannerie tissé et tressée	47,6	51,7	56,6	67,8	66,7	64,4	67,1	4,37 %
Étiquettes et écussons	10,0	13,1	14,9	16,2	18,3	16,9	17,1	6,93 %
Tresses et mèches	6,5	13,0	16,1	15,7	16,3	16,0	13,3	9,38 %
Lacets de chaussures	2,0	1,9	3,3	3,7	3,2	3,0	3,3	6,44 %
Rubans de verre	7,4	7,7	7,8	8,6	10,5	10,6	15,9	10,10 %
IMPORTATIONS TOTALES	75,5	92,6	103,2	118,8	119,8	112,4	125,9	6,59 %
MARCHÉ CANADIEN APPARENT	158,2	185,6	210,7	210,1	163,3	145,1	210,5	3,64 %
IMPORT/MARCHÉ CDN EN %:	47,8 %	49,9 %	49,0 %	56,6 %	73,3 %	77,5 %	59,8 %	
LIVRAISONS DU QUÉBEC	69,5	93,3	102,4	101,5	76,2	79,7	112,2	6,16 %
LIVRAISONS reste du Canada	50,5	64,3	82,6	72,8	61,8	46,5	55,4	1,16 %
LIVRAISONS Québec/Canada (%)	57,9 %	59,2 %	55,3 %	58,2 %	55,2 %	63,2 %	67,0 %	
Exportations du Québec (SCIAN)	13,4	23,7	26,5	31,0	36,7	29,7	33,2	12,00 %
EXPORTATIONS Québec/Canada (%)	35,9 %	36,6 %	34,2 %	37,4 %	38,8 %	31,7 %	40,1 %	

Sources: Statistique Canada, cat. no. 34-251, 31-211, 31-001, 65-004 & 65-007, statistic.gc.ca d'Industrie Canada

Les livraisons québécoises de tissus étroits ont profité d'une croissance annuelle composée de 6,2 % de 1994 à 2002, ce qui est 1,5 fois plus rapide que l'augmentation des livraisons canadiennes. Le dynamisme de la production québécoise est attribuable particulièrement à l'expansion des exportations de rubans à sangles tissés au métier à aiguilles pour les marchés du matériel de transport, de la sécurité industrielle et des articles de sport.

Par ailleurs, pendant la même période, les importations canadiennes de rubannerie tissée ont augmenté de 4,4 %, passant de 47,6 millions de dollars à 67,1 millions entre 1994 et 2002. La rubannerie de fibres chimiques représente plus de 63 % des importations, et celles-ci ont été

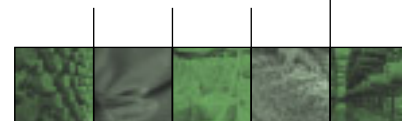


réalisées par plus de 110 importateurs œuvrant dans divers domaines industriels et commerciaux tels que le matériel de transport, les harnais de sécurité, les attaches de transport et d'emballages, les articles de sport, de camping et d'alpinisme, l'ameublement et les matelas, les composantes électriques, etc.

D'après des analyses de marché publiées par le Stanford Research Institute²⁸ – International, Fresno, Californie, la croissance de la demande nord-américaine de la rubanerie textile se poursuivra au taux composé annuel de 4 % pour atteindre plus 120 000 tonnes métriques en 2004. Les genres de rubans industriels voués à une plus forte croissance se trouvent dans les polyesters et polyamides de haute ténacité, compte tenu de leur durabilité et de leur performance pour les applications industrielles, de sport et de sécurité.

Les marchés du matériel de transport et de la manutention des marchandises constituent les secteurs d'applications les plus importants pour la rubanerie industrielle. En raison de leur résistance à la moisissure et de leur stabilité dimensionnelle plus durable que celle du nylon, les rubans de polyester à haute ténacité sont omniprésents dans les sangles de sécurité pour voitures de tourisme, camions légers et fourgonnettes. Les rubans de nylon sont encore employés dans les aéronefs et véhicules de transport en commun pour la simple raison que les normes applicables à ces véhicules n'ont pas été actualisées. Donc, la croissance des rubans de polyester pour la sécurité automobile est imputable non seulement au remplacement du nylon, mais aussi à l'augmentation des systèmes de sécurité des passagers et à l'accroissement de la production nord-américaine de fourgonnettes par rapport aux voitures de tourisme. En effet, la croissance de la production de fourgonnettes entraîne une plus grande consommation de rubans par véhicule. Il convient de préciser que les véhicules utilitaires utilisent généralement deux fois plus de ceintures de sécurité que les véhicules de tourisme.

Par ailleurs, les rubans de polyester et de polyamide affichent une bonne croissance dans les élingues de largage et de manutention des marchandises, les ceintures de sécurité pour les travailleurs, les laisses pour animaux domestiques, les attaches et ganses de sport et de loisirs pour activités extérieures, les sacs de sport, etc. Enfin, les rubans de polyester haute ténacité sont très prisés pour la fabrication de rubans de renforts et de bandelettes adhésives pour l'emballage et les câblages électriques et de télécommunications. En outre, il existe des perspectives intéressantes de développement dans la fabrication de rubans de verre textile pour renforts de composites dans les structures d'articles de sport et de matériel de transport.



28 Stanford Research Institute, *Chemical Economics Handbook, Marketing Research Report, Polyester Fibres*, octobre 2000.

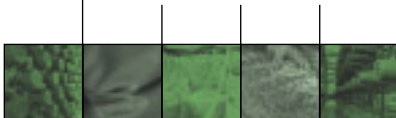


5.2.4 Non-tissés

Les non-tissés (SCIAN 31323) sont des matériaux flexibles résultant d'une combinaison efficace de technologies chimiques, papetières et textiles. Ils comptent parmi les matériaux les plus recherchés et les plus porteurs de croissance économique au monde non seulement pour la fabrication de biens de consommation, mais aussi pour des applications fonctionnelles et techniques dans une vaste gamme d'industries manufacturières et de services privés et publics. Toutefois, de 1994 à 2002, l'industrie canadienne semble faire exception avec une baisse de production au rythme composé annuel de 2,3 %, soit de 326,7 millions de dollars en 1994 à 270,5 millions en 2002.

Malgré une croissance réelle composée de 6,4 % au titre de la production américaine des non-tissés, les livraisons canadiennes de non-tissés ont diminué particulièrement en raison de la délocalisation d'importantes productions vers les États-Unis en 1996. La majorité de la production canadienne de non-tissés appartient à des transnationales américaines qui, dans le cadre de fusions et d'acquisitions, ont consolidé des productions dans des usines de classe mondiale aux États-Unis, à proximité d'amples ressources en résines et fibres chimiques ainsi qu'en expertise de recherche et développement. En contrepartie, ces grandes entreprises verticales, particulièrement les chefs de file sur les marchés internationaux des produits d'hygiène et de santé, ont consolidé au Canada et au Québec certaines productions de produits jetables dérivés des non-tissés. Par conséquent, comme le montre le tableau 26, la part des importations sur le marché canadien des non-tissés s'est rapidement accrue de 56 % à 65 % entre 1997 et 2002.

En 2002, le marché canadien des non-tissés a atteint 495,4 millions en baisse de 7,8 % par rapport à la valeur de 537,4 millions de dollars connue en 2000. Néanmoins, la consommation canadienne des non-tissés affiche une croissance composée annuelle de 0,66 % depuis 1994. Pour sa part, la production canadienne de non-tissés s'est maintenue à 318,3 millions de dollars en moyenne jusqu'en 2000. Or, depuis cette année-là, elle a baissé de 18,6 % malgré l'établissement d'une nouvelle production de non-tissés aérauliques à Gatineau (Québec)²⁹. Les exportations de non-tissés se sont néanmoins maintenues à environ 95 millions de dollars depuis 1997. De 1994 à 2002, elles ont augmenté au taux composé de 8,6 % par an. Les principaux matériaux exportés sont les feutres aiguilletés, les non-tissés légers de fibres discontinues consolidés par thermoliage et les non-tissés par filature directe de filaments continus.



²⁹ Compte tenu du type de production des non-tissés, on suppose que les données officielles sont comptées à titre de papier tissu dans le groupe des industries du papier.

Tableau 26

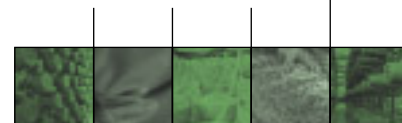
*Évolution du marché canadien des non-tissés de 1994 à 2002,
en millions de dollars courants*

DESCRIPTION	1994	1997	1998	1999	2000	2001	2002	VCA (%) 1994-2001
LIVRAISONS CANADIENNES :								
Crins et déchets de crins	n.d.	n.d.						
Feutres	67,8	89,8	Données non disponibles					
Non-tissés	251,9	303,5						
LIVRAISONS TOTALES	326,7	305,3	305,3	314,4	332,2	306,2	270,5	-2,33%
EXPORTATIONS NATIONALES :								
Crins et déchets de crins	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	-	-	-100,00%
Feutres	21,7	25,5	28,9	32,5	34,7	31,7	34,3	5,93%
Non-tissés	28,0	67,7	68,7	63,2	59,1	63,5	62,1	10,44%
EXPORTATIONS TOTALES	49,9	93,4	97,7	95,6	93,8	95,2	96,4	8,58%
EXPORT/LIVRAISONS EN %	15,3%	30,6%	32,0%	30,4%	28,2%	31,1%	35,6%	
LIVRAISONS DOMESTIQUES	276,8	211,9	207,6	218,8	238,4	211,0	174,1	-5,63%
IMPORTATIONS NATIONALES :								
Crins et déchets de crins	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-9,78%
Feutres	15,2	46,5	50,4	49,9	45,9	38,1	35,8	11,31%
Non-tissés	177,9	223,5	241,6	234,8	253,1	264,8	285,4	6,09%
IMPORTATIONS TOTALES	193,3	270,1	292,0	284,8	299,1	303,0	321,3	6,56%
MARCHÉ CANADIEN APPARENT	470,0	482,0	499,6	503,6	537,4	514,0	495,4	0,66%
IMPORT/MARCHÉ CDN EN %:	41,1%	56,0%	58,4%	56,6%	55,6%	58,9%	64,9%	
LIVRAISONS DU QUÉBEC	138,9	168,8	166,8	164,5	169,8	166,2	163,3	2,04%
LIVRAISONS reste du Canada	187,8	136,4	138,5	150,0	162,4	140,0	107,2	-6,77%
LIVRAISONS Québec/Canada (%)	42,5%	55,3%	54,6%	52,3%	51,1%	54,3%	60,4%	
Exportations du Québec	9,3	22,9	20,1	21,9	23,2	25,9	29,8	15,73%
EXPORTATIONS Québec/Canada (%)	18,5%	24,5%	20,6%	22,9%	24,8%	27,2%	30,9%	
n. d.: Données non disponibles								

Sources: Statistique Canada, cat. no. 34-251, 31-211, 31-001, 65-004 & 65-007, statistic.gc.ca d'Industrie Canada

De 1994 à 1997, le Québec a augmenté sa production de 21,5 %, qui est passée à 168,8 millions de dollars. Toutefois, les livraisons québécoises se sont stabilisées à environ 166 millions au cours des cinq dernières années. Elles comprennent surtout des feutres aiguilletés pour des usages durables en génie civil, construction et horticulture, en fabrication de chaussures et d'articles de sport, etc. Le Québec fabrique aussi des non-tissés de fibres discontinues agglomérées par les voies aéraulique et thermique pour des produits jetables en essuyage, filtration, hygiène et soins de santé. Cependant, l'Ontario se spécialise particulièrement dans les non-tissés de filaments par filature directe et également de fibres discontinues par thermoliage pour des applications d'hygiène, d'essuyage et de soins de santé. On y retrouve enfin une capacité importante de feutres aiguilletés pour composantes d'automobiles et de meubles.

Compte tenu de la délocalisation des productions des grands donneurs d'ordres vers des pays à faibles coûts de main-d'œuvre, le Québec parvient à diversifier ses marchés internationaux pour sa production de feutres et non-tissés. Les exportations québécoises de feutres et non-tissés ont plus que triplé entre 1994 et 2002. Toutefois, elles ne représentent que 30 % des

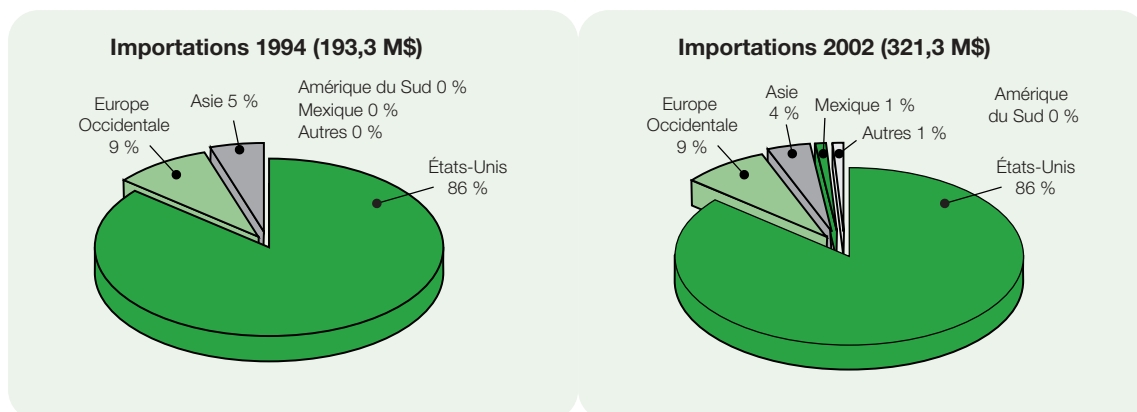


exportations canadiennes. Elles sont dirigées principalement vers les États-Unis. Cependant, les exportations du Québec se sont diversifiées davantage vers Hong-kong, la Chine, le Vietnam et l'Europe occidentale de sorte que la dépendance envers les États-Unis a diminué. En effet, la proportion des exportations québécoises de non-tissés vers les États-Unis est passée de 88 % à 78 % entre 1994 et 2002.

Les importations canadiennes de non-tissés ont augmenté à peu près au même rythme que la demande nord-américaine des matériaux en question, soit 6,6 % par an, passant de 193,3 millions de dollars en 1994 à près de 321,3 millions en 2002. Comme l'indique le graphique 46, contrairement à celles des autres matériaux textiles, les importations de feutres et non-tissés proviennent presque totalement de régions et pays développés, principalement les États-Unis, l'Europe de l'Ouest et le Japon.

Graphique 46

Importations canadiennes de feutres et non-tissés en 1994 et en 2002



Source : Strategis.ic.gc.ca, Industrie Canada. Données sur le commerce en direct.

Compte tenu de la forte pénétration du marché canadien par des importations en provenance de pays industrialisés, et considérant les perspectives intéressantes de croissance de la demande mondiale de ces matériaux, il existe donc d'excellentes occasions d'investissements dans l'établissement au Québec de nouvelles productions de non-tissés, particulièrement les composites par thermofilage et thermosoufflage de filaments chimiques, et aussi de non-tissés composites par voies aéraulique et hydraulique pour des applications fonctionnelles et techniques dans la fabrication d'articles jetables et durables.

D'après une récente étude³⁰ effectuée par l'Association internationale des non-tissés (INDA), de Cary, en Caroline du Nord, en 2001, la demande mondiale de non-tissés est estimée à 14 milliards de dollars américains, ce qui représente 3,85 mégatonnes ou 93 milliards de mètres carrés de matériaux. En tonnage, ceci représente une croissance réelle composée de 7,5 % par

³⁰ Worldwide Outlook for the nonwovens industry, publié en 2002 par INDA, l'Association industrielle des non-tissés. Ce rapport de 35 pages est disponible auprès de l'association à www.inda.org ou par téléphone au (919) 233-1210.

an par rapport à la consommation industrielle de 1,86 mégatonnes connue en 1991. L'INDA prévoit que cette croissance se poursuivra à un rythme semblable et atteindra 5,63 mégatonnes en 2006.

Les régions industrialisées de l'Amérique du Nord, d'Europe et du Japon dominent actuellement avec 68 % de la production mondiale de matériaux non-tissés, et tenant compte des prévisions présentées au tableau 27, ces pays industrialisés continueront de dominer avec 63 % de la production prévue en 2006.

Tableau 27

Marché mondial des non-tissés par région géographique de 2001 à 2006,

PRODUCTION MONDIALE DE NON-TISSÉS PAR RÉGION 1991-2006 en kilotonnes métriques

RÉGION	1991	2001	2006	VAC % 1991-2001	VAC % 2001-2006
Amérique du Nord	614	1 155	1 568	6,5 %	6,3 %
Europe	707	1 155	1 568	5,0 %	6,3 %
Japon	130	308	392	9,0 %	4,9 %
Amérique latine	90	240	360	10,3 %	8,4 %
Asie-Pacifique	220	460	1 080	7,7 %	18,6 %
Moyen-Orient	40	170	340	15,6 %	14,9 %
Reste du monde	60	160	290	10,3 %	12,6 %
Total	1 860	3 850	5 600	7,5 %	7,8 %

Source : *Worldwide Outlook for the nonwovens industry*, INDA-l'association industrielle des nontissés.

Parmi les principales technologies de fabrication des non-tissés, l'étude de l'INDA rapporte que les procédés de production par voie aéraulique poursuivront leur croissance à un rythme encore plus rapide, compte tenu de l'expansion phénoménale du marché des lingettes d'essuyage et de soins de beauté. Cependant, les non-tissés issus des technologies textiles du cardage et de la formation par voie sèche, de même que des technologies chimiques par filage direct et soufflage continueront de dominer la consommation mondiale des non-tissés.

Le tableau 28 résume les perspectives de croissance pour les principales technologies de production des non-tissés au cours des prochaines années. En 1991, les technologies du cardage de fibres représentaient les deux tiers de la production totale des non-tissés. Toutefois, au cours de la dernière décennie, elles ont réduit leur part à seulement la moitié de la production mondiale. Ce déclin est surtout attribuable au remplacement des voiles thermoliés de fibres cardées pour les enveloppes de produits hygiéniques par des non-tissés thermofilés de polypropylène offrant un meilleur rapport qualité/prix. Cependant, tenant compte des innovations technologiques augmentant l'efficacité du cardage, et considérant aussi la réduction des prix des fibres, l'INDA prévoit une croissance soutenue de la production de non-tissés de fibres discontinues, particulièrement les matériaux consolidés par hydroliage.

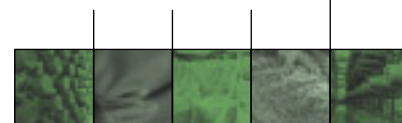




Tableau 28

Évolution de la production mondiale des non-tissés par technologie de 1991 à 2006 en kilotonnes métriques

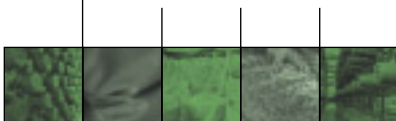
GROUPE TECHNOLOGIQUE	1991	2001	2006	VAC % 1991-2001	VAC % 2001-2006
1- Cardage de fibres :	1182	1964	2632	5,2 %	6,0 %
Aiguilletage	590	1037	1400	5,8 %	6,2 %
Hydroliage	72	252	422	13,3 %	10,9 %
Thermoliage et résine	520	675	810	2,6 %	3,7 %
2- Filature directe et soufflage	486	1444	2229	11,5 %	9,1 %
3- Voie aéraulique	92	276	567	11,6 %	15,5 %
4- Voie humide (papier)	102	161	202	4,7 %	4,6 %
Total	1862	3845	5630	7,5 %	7,9 %

Source : *Worldwide Outlook for the nonwovens industry*, INDA-l'Association industrielle des nontissés.

La croissance des technologies par filature directe (thermofilage) de résines chimiques se trouvera particulièrement dans la production de non-tissés thermofilés de polypropylène et de non-tissés composites thermofilés/soufflés/thermofilés de polypropylène pour la fabrication d'articles absorbants pour l'hygiène, les soins de santé et l'environnement. Enfin, les non-tissés fabriqués par voie aéraulique profiteront des plus forts taux de croissance, compte tenu de l'expansion des marchés des lingettes préimprégnées d'essuyage, et des tampons et buvards superabsorbants, et particulièrement, en raison du remplacement accru des pâtes cellulotiques classiques par des coussinets aérauliques préformés pour la fabrication de produits hygiéniques.

L'INDA évalue à plus de 4 milliards de dollars américains les investissements requis pour ajouter la capacité supplémentaire de 1,8 mégatonnes mondialement nécessaires pour répondre à la croissance prévue des marchés des non-tissés au cours des cinq prochaines années. L'association estime que l'expansion requise des capacités de filature directe nécessitera des investissements de 1,2 milliard de dollars américains, alors que l'expansion des productions de non-tissés par cardage de fibres discontinues requerra des investissements d'au moins 1,1 milliard de dollars américains. L'ajout de capacités dans les non-tissés par les voies aéraulique et humide (papetiers) coûtera environ 770 millions de dollars américains et 130 millions de dollars américains, respectivement.

Pour l'Amérique du Nord, on constate une plus grande intégration continentale du marché de l'ALENA. On y prévoit une croissance du marché d'au moins 400 000 tonnes métriques ou encore une hausse composée annuelle de 6 % de 2001 à 2006. On peut également anticiper l'élargissement futur des marchés à la suite de la création de la Zone de libre-échange des Amériques. Ainsi, les investissements additionnels requis pour soutenir la croissance de la demande des non-tissés seront d'au moins 700 millions de dollars américains au cours des cinq prochaines années. Compte tenu des avantages du Québec sur le plan des ressources énergétiques, techniques et économiques, il serait souhaitable qu'au moins 10 % de ces intentions d'investissements se concrétisent en territoire québécois.



À titre indicatif, dans sa récente publication sur les marchés des nontissés³¹, SRI International a dressé un portrait éloquent des applications majeures des non-tissés selon les deux grandes formes d'intrants, soit les fibres discontinues et les filaments chimiques. La production nord-américaine totale de non-tissés est principalement destinée à des applications de courte durée pour les marchés de l'hygiène, des soins médicaux, de l'essuyage, de la filtration et de la protection industrielle. Cependant, il convient de noter l'importance des non-tissés de fibres discontinues dans les applications de longue durée : géotextiles, ameublement, matériaux de construction, tissus pour l'habitable automobile, endos d'enduction et couvre-sols, composantes techniques de vêtements, renforts de plasturgie, cuirs artificiels, papiers durables, agrotextiles, composantes électroniques, etc.

Tableau 29

Marché nord-américain des non-tissés par application et type d'intrants en 2001 en mégatonnes métriques

CATÉGORIES D'APPLICATIONS	FIBRES DISCONTINUES	FILAMENTS CONTINUS	TOTAL (1)
Courte durée			
Hygiène personnelle	56,2	170,1	226,3
Essuyage et entretien	51,7	23,1	74,8
Soins médicaux	31,8	43,5	75,3
Filtration	25,4	45,4	70,8
Vêtements industriels	1,8	16,8	19,1
Feuilles adoucissantes	0,9	18,6	19,5
Autres	4,5	43,1	47,6
Total-courte durée	172,8	360,2	533,4
Courte durée/total en %	48 %	68 %	60 %
Longue durée			
Géotextiles	45,8	21,8	67,6
Composants techniques de meubles	34,5	29,0	64,0
Construction et bâtiments	21,3	28,1	49,4
Matériel de transport	20,0	18,1	38,1
Endos de couvre-planchers	16,8	26,8	44,0
Composants techniques de vêtements	13,6	-	13,6
Renforts d'enduction et plasturgie	12,7	1,4	14,1
Composants techniques de chaussures	8,6	1,4	10,0
Composants électroniques	4,5	0,5	5,0
Agrotextiles	0,5	6,4	6,8
Papiers durables	-	15,0	15,0
Autres	8,2	23,1	31,3
Total-longue durée	186,9	171,9	359,2
Durables/total en %	52 %	32 %	40 %
TOTAL DES APPLICATIONS CONNUES	360,2	532,5	892,2

Note (1) : exclut les nontissées aérauliques, de fibres recyclées, d'aramides, de verre, bourres et pellicules poreuses

Source : CEH Marketing Research Report on Nonwoven Fabrics, pp.540.9001F à 540.9001G, janvier 2003.

31 SRI International, Chemical Economics Handbook Marketing Research Report on « Nonwovens Fabrics », pages 540.9000 et suivantes, janvier 2003.



5.2.5 Les Tricots

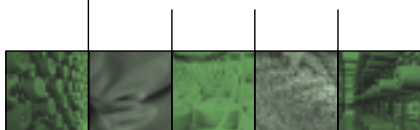
La demande canadienne apparente des tissus tricotés (SCIAN 31324) s'est rétrécie au taux composé annuel de 1,9 % passant de 728 millions de dollars en 1994 à 626,5 millions en 2002. Il importe cependant d'analyser le tableau 30 afin de mieux cerner l'évolution récente de ce secteur industriel. En effet, dès la mise en œuvre de l'ALENA en 1994 jusqu'en 1999, le marché de ces produits a augmenté de 29,2 %, passant de 728 à 940,7 millions de dollars. Toutefois, dans les trois dernières années, il s'est rapidement rétréci de 33,4 % revenant en deçà du niveau de 1994 à environ 626 millions de dollars en 2002.

Tableau 30

*Évolution du marché canadien des tricots de 1994 à 2002,
en millions de dollars courants*

DESCRIPTION	1994	1997	1998	1999	2000	2001	2002	VCA (%) 1994-2002
LIVRAISONS CANADIENNES :								
Dentelles & tulles	13,4	n.d						
Peluche & velours	59,3	81,5						
Garnitures & tricots extensibles	50,0	n.d						
Tricots Chaîne	120,0	151,3						
Tricots circulaires	306,4	375,4						
LIVRAISONS TOTALES ⁽¹⁾	549,1	637,7	749,2	819,6	766,7	702,7	615,1	1,43 %
EXPORTATIONS NATIONALES :								
Dentelles & tulles	0,8	1,0	0,2	0,1	0,2	0,2	0,1	-23,37 %
Peluche & velours	6,7	47,9	39,3	29,8	36,0	41,5	45,7	27,10 %
Garnitures & tricots extensibles	33,2	63,9	69,2	77,9	80,3	99,3	102,7	15,18 %
Tricots Chaîne	5,6	12,8	21,8	21,4	24,1	20,5	16,1	14,05 %
Tricots circulaires	48,4	110,6	186,9	276,0	330,6	340,9	262,7	23,54 %
EXPORTATIONS TOTALES	94,7	236,2	317,4	405,2	471,2	502,4	427,3	20,73 %
EXPORT/LIVRAISONS EN %	17,2%	37,0%	42,4%	49,4%	61,5%	71,5%	69,5%	
LIVRAISONS INTÉRIEURES	454,4	401,5	431,7	414,4	295,5	200,3	187,8	-10,46 %
IMPORTATIONS								
Dentelles & tulles	7,1	6,3	7,1	7,0	6,2	6,9	9,6	3,87 %
Peluche & velours	79,6	115,5	134,3	131,8	129,6	117,3	76,9	-0,42 %
Garnitures & tricots extensibles	32,0	44,9	45,7	55,6	57,6	70,8	140,8	20,34 %
Tricots Chaîne	47,7	67,3	89,4	86,3	79,7	80,4	69,8	4,88 %
Tricots circulaires	107,2	207,3	228,4	245,6	253,7	221,7	141,7	3,54 %
IMPORTATIONS TOTALES	273,6	441,3	504,9	526,3	526,9	497,1	438,7	6,08 %
MARCHÉ CANADIEN APPARENT	728,0	842,8	936,6	940,7	822,3	697,4	626,5	-1,86 %
IMPORT/MARCHÉ CDN EN %:	37,6%	52,4%	53,9%	56,0%	64,1%	71,3%	70,0%	
LIVRAISONS DU QUÉBEC ⁽¹⁾	469,8	539,3	631,0	701,7	664,1	636,7	561,9	2,26 %
LIVRAISONS reste du Canada ⁽¹⁾	79,3	98,4	118,1	117,9	102,5	66,0	53,2	-4,87 %
LIVRAISONS Québec/Canada (%)	85,6%	84,6%	84,2%	85,6%	86,6%	90,6%	91,4%	
Exportations du Québec	77,8	201,3	280,9	364,8	428,1	458,1	394,3	22,50 %
EXPORTATIONS Québec/Canada (%)	82,1%	85,2%	88,5%	90,0%	90,8%	91,2%	92,3%	
Notes : (1) Livraisons pour le SCIAN 31324 ajustées par la portion estimée des livraisons de l'industrie de l'ennoblissement (SCIAN 31331) attribuable au finissage intégré de tricots.								
n. d.: Données non disponibles								

Source: Statistique Canada, cat. 31-203 PBX, 31-211 PBX et CANSIM II pour les livraisons, strategies pour les données du commerce.



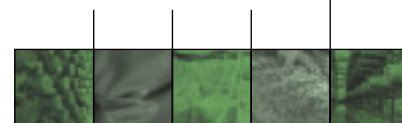


Le marché des tissus tricotés comprend à la fois les dentelles tricotées, les tricots chaîne ainsi que les tricots circulaires de types peluche, à mailles simples (jersey) et à mailles complexes (interlock). En raison de leur souplesse de production et de la popularité des vêtements de sport et loisirs, les tricots circulaires occupent plus de 70 % du marché canadien.

Par ailleurs, les tricots chaîne sont des produits spécialisés, plus raffinés, et dérivés d'une technologie semblable mais plus rapide que le tissage. Le fait que la fabrication de tricots-chaîne soit hautement capitalistique constitue l'obstacle majeur à l'entrée dans ce secteur relativement stable. Celui-ci comporte toutefois une forte valeur ajoutée compte tenu de sa spécificité et de sa complexité technique, particulièrement dans les matériaux légers extensibles. Les tricots-chaîne représentent environ 30 % du marché des tissus à mailles. Ils sont particulièrement destinés aux marchés des maillots de bain et de la lingerie fine, ainsi qu'à des applications techniques dans les secteurs des soins médicaux, de l'ameublement et de la protection des personnes.

Hormis les peluches et fausses fourrures, les tricots circulaires dominent le marché des tricots avec près de 56 % de la demande canadienne totale estimée à 842,8 millions de dollars en 1997³². En effet, selon les statistiques détaillées par catégories de produits publiées par Statistique Canada jusqu'en 1997, le marché canadien des tricots circulaires atteignait alors 470,2 millions de dollars contre 230,1 millions en 1990. Par ailleurs, le marché des tricots- chaîne est demeuré relativement stable variant de 190 à 210 millions de dollars de 1990 à 1997.

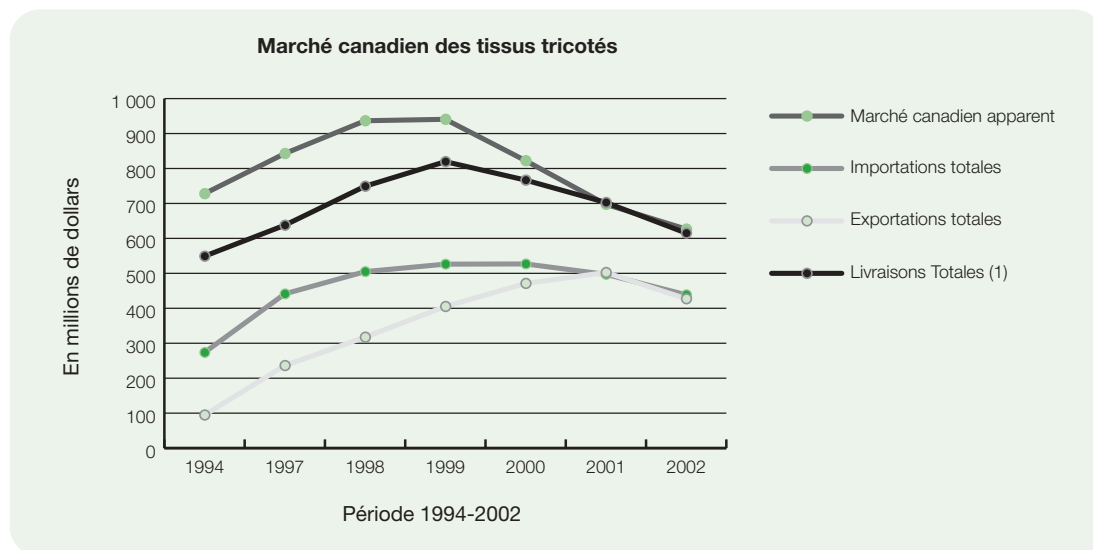
Sur l'échiquier canadien, le Québec contribue à plus de 90 % des livraisons et exportations internationales du Canada. Les exportations québécoises de tricots ont augmenté à un rythme supérieur à celui du Canada, passant de 77,8 millions à 394,3 millions de dollars de 1994 à 2002 soit une croissance de 22,5 % par année. Celle-ci s'est particulièrement accélérée en 1997, grâce à des stratégies de délocalisation des productions de vêtements de loisirs et de sous-vêtements vers les pays à bas salaires d'Amérique centrale afin de desservir le marché américain des vêtements de loisirs tels que les tee-shirts et polos, y compris celui des sous-vêtements tricotés. Le graphique 47 permet de constater l'internationalisation accrue de l'industrie canadienne des tricots. En effet, le Canada profite d'un surplus commercial et sa production nationale est pratiquement égale à la demande canadienne de tricots, puisque la quasi-totalité de sa production est destinée au marché de la confection vestimentaire.



32 Statistique Canada, catalogue no 31-211 *Produits livrés par les fabricants canadiens*, année 1997, publication la plus récente.

Graphique 47

Évolution de la structure du marché canadien des tricots de 1994 à 2002



Sources : Statistique Canada, catalogues no 31-203, et CANSIM II, livraisons manufacturières, Strategis.ic.gc.ca, données sur le commerce.

Par ailleurs, le graphique 48 montre l'importance des tricots circulaires dans la nomenclature des tissus exportés par l'industrie canadienne des tricots. De 1997 à 2001, les exportations canadiennes de tricots circulaires ont plus que triplé passant de 110,6 millions de dollars en 1997 à 340,9 millions. Cette croissance vertigineuse est notamment imputable à la stratégie de Vêtements de Sport Gildan inc., Saint-Laurent (Québec)³³. Celle-ci consiste à tricoter et teindre ses tissus de jersey, piqués et côtelés de coton et polyester/coton dans ses usines québécoises de Saint-Laurent, Montréal et Valleyfield et à exporter ses tricots finis dans son usine de coupe de Malone (New York). Les composantes vestimentaires ainsi taillées selon les patrons sont ensuite acheminées à son réseau d'usines et de sous-traitants au Honduras, Mexique et autres pays des Caraïbes pour la confection à bon marché de tee-shirts et polos et la « réimportation » aux États-Unis en vertu du tarif 9802.00.80. Ce tarif spécial des États-Unis permet d'appliquer le tarif régulier de la Nation la Plus Favorisée seulement sur la valeur de la confection à forfait réalisée dans l'un et l'autre des pays des Caraïbes bénéficiaires de l'Initiative du Bassin des Caraïbes.

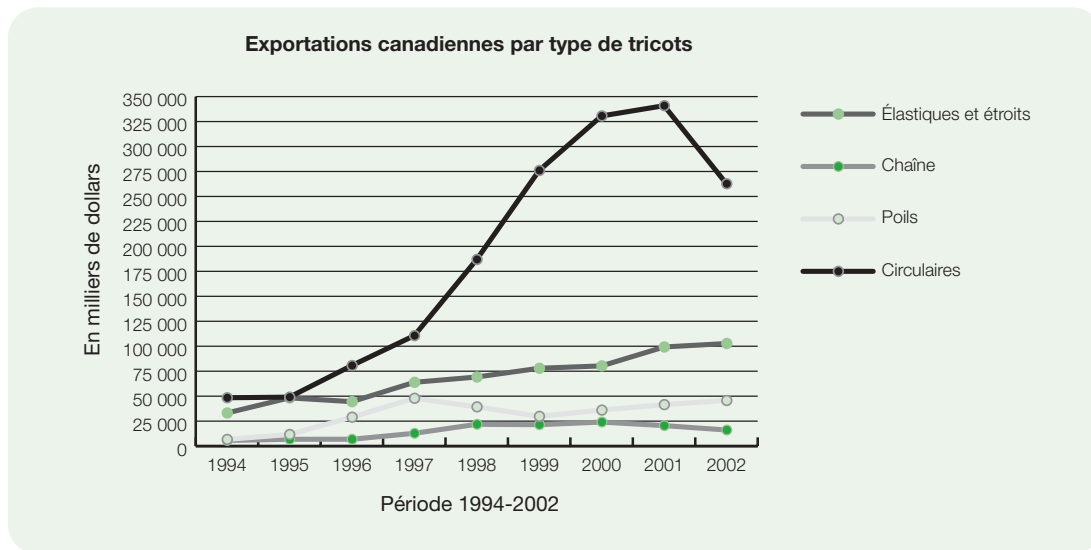
Toutefois, depuis l'entrée en vigueur de la *US Trade & Development Act of 2000*³⁴ en octobre 2000, un bon nombre de tricoteurs canadiens ont efficacement recentré soit leur chaîne d'approvisionnement soit leur réseau de production afin de tirer profit des possibilités d'admission en franchise de vêtements confectionnés dans le Bassin des Caraïbes à partir de tricots fabriqués soit aux États-Unis ou dans les Caraïbes. Ainsi, comme le montre le prochain graphique, les exportations de tricots ont diminué de 15 % en 2002, et cela tout particulièrement, dans les tricots circulaires avec une réduction de 23 %, qui sont passées de 502,4 millions en 2001 à 262,7 millions de dollars en 2002.

33 www.sedar.com Fiche d'information de Vêtements de Sport Gildan inc., société publique dont les actions sont transigées aux Bourses de Toronto et de New York.

34 La *US Trade and Development Act of 2000* (loi publique 106-200) mise en œuvre le 1^{er} octobre 2000, et tout particulièrement sa Partie II *United States-Caribbean Basin Trade Partnership Act*, permet l'importation en franchise de vêtements fabriqués dans les pays bénéficiaires des Caraïbes à la condition que les filés et tissus soient fabriqués aux États-Unis et/ou dans les pays bénéficiaires. Cette loi fut ensuite bonifiée par la *US Trade Act of 2002* (loi publique 107-210).

Graphique 48

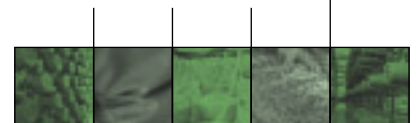
Évolution des exportations canadiennes de tricots de 1994 à 2002



Sources : Statistique Canada, catalogue no 65-004 et Strategis.ic.gc.ca, Industrie Canada. données sur le commerce.

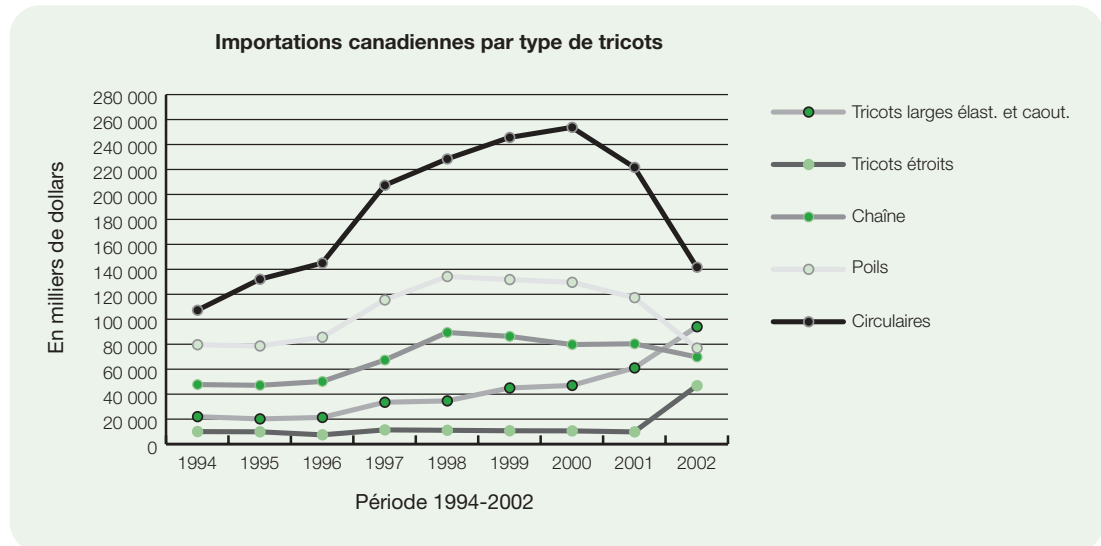
Les tricoteurs québécois vendent la quasi-totalité de leur production aux industries du vêtement. Dans le contexte de l'ALENA, ils se distinguent de la concurrence internationale par la création et l'innovation de leurs produits, et la mise en œuvre de stratégies innovantes de production et de mise en marché. À cet égard, les tricoteurs québécois se sont particulièrement engagés dans le développement de tricots de qualité et de performance comprenant soit des filés extensibles, des microfibrés ou encore des constructions originales. Ces tricots de haute technicité initialement développés pour le sport actif trouvent de plus en plus preneurs sur les marchés de l'habillement de loisirs actifs et du prêt-à-porter décontracté de ville.

Toutefois, depuis 2000, la délocalisation des productions vestimentaires à prédominance de main-d'œuvre vers les pays à bas salaires a considérablement réduit la taille du marché canadien de la confection vestimentaire. Ceci a eu pour effet de diminuer non seulement les livraisons intérieures de l'industrie canadienne mais également de réduire les importations de tricots au Canada. Ainsi, comme le montre le graphique 49, après avoir doublé, passant de 273,6 à 527 millions de dollars entre 1994 et 1999, les importations canadiennes de tricots ont baissé de 17 % depuis 2000 pour se situer à environ 438 millions de dollars en 2002.



Graphique 49

Évolution des importations canadiennes de tricots de 1994 à 2002



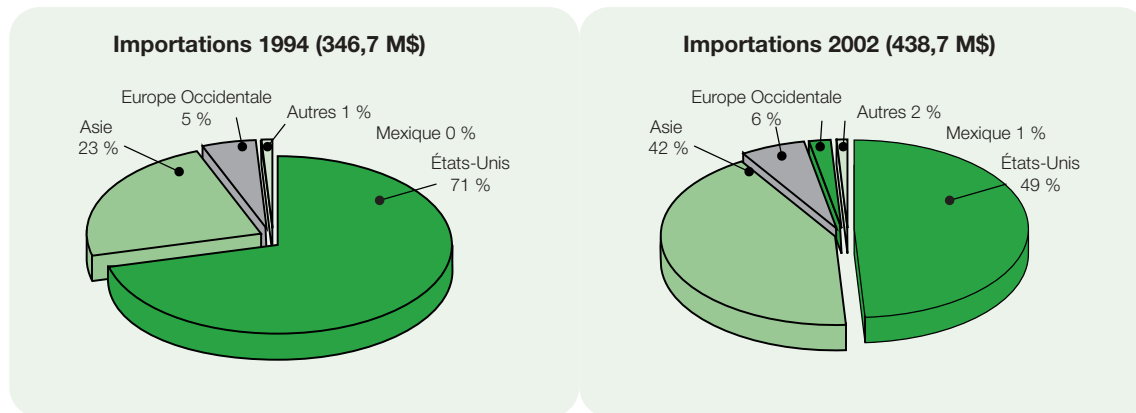
Sources : Statistique Canada, catalogue no 65-007 et Strategis.ic.gc.ca, Industrie Canada. données sur le commerce.

Par ailleurs, cette situation est également imputable à la baisse de production au Canada de vêtements tricotés pour le marché américain en raison de la délocalisation de fabrications basiques vers le Bassin des Caraïbes. Par exemple, la fermeture de la production de sous-vêtements par la société transnationale Fruit of the Loom inc. à Trois-Rivières a notamment contribué à réduire les arrivages de tricots fabriqués aux États-Unis. Cependant, malgré les volumes réduits de production, le Canada compte encore une masse critique de production d'articles vestimentaires raffinés, haut de gamme, exigeant des tricots légers et extensibles techniquement avancés. À cet égard, le graphique 49 présente une croissance soutenue, qui s'est même accélérée en 2002, des importations de tricots larges et étroits de filés extensibles généralement destinés à la confection de maillots, de vêtements moulants pour la détente et les sports, de vêtements de dessous et d'articles de contention pour soins médicaux et personnels.

Enfin, comme l'indique le graphique 50, dans les récentes années, malgré une croissance annuelle de 1,3 %, les importations de tricots en provenance des États-Unis ont réduit leur part, qui est passée de 71 % en 1994 à 49 % en 2002. Particulièrement depuis 1997, les importations en provenance d'Asie et d'Europe occidentale ont porté leurs parts cumulatives des importations canadiennes à 48 % en 2002 contre 28 % en 1994. Compte tenu des règles restrictives d'origine de l'ALENA, le remplacement d'importations de tricots à fort contenu de design, notamment en provenance d'Italie, de France, du Japon et d'Allemagne représente une occasion de diversification des productions indépendantes du Québec. Les arrivages des quatre pays mentionnés totalisent 20 millions de dollars en 2002, en hausse de 8 % par rapport à 1998.

Graphique 50

Origine des importations canadiennes de tricots en 1994 et en 2002

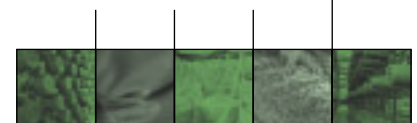


Source : Strategis.ic.gc.ca, Industrie Canada. données sur le commerce.

Vu l'importance de la délocalisation américaine de la confection vestimentaire, à prédominance de main-d'œuvre, particulièrement dans les Caraïbes, l'application de la *US Trade & Development Act* (USTDA) a irrévocablement augmenté la demande américaine des tricots vestimentaires requis pour bénéficier des exonérations de droits possibles en vertu de la USTDA (franchise totale) et aussi de la *US Caribbean Basin Economic Recovery Act*, cette dernière imposant le tarif sur la valeur ajoutée caribéenne. De plus, afin de profiter de l'ouverture de ces marchés géographiques, plusieurs tricoteurs américains, à cause de la « surchauffe locale », sont sûrement pressés de délaisser des marchés comme le Canada et le Mexique, lesquels sont exclus de la nouvelle loi américaine. Donc, il importe d'augmenter la qualité et la flexibilité de l'offre québécoise des tricots requis par les sociétés commerciales de la chaîne internationale d'approvisionnement de produits vestimentaires et de consommation afin de poursuivre le développement des marchés.

Par ailleurs, comme le Mexique est un membre de l'ALENA, les confectionneurs mexicains ne sont pas soumis à la USTDA pour accéder au marché américain. Enfin, l'amorce de négociations entre le Canada et les 14 pays du CARICOM en vue d'un Accord de libre-échange Canada-CARICOM nous permet d'envisager des perspectives intéressantes d'ouverture des marchés vestimentaires de cette partie des Caraïbes pour le marché canadien. En d'autres termes, cet accord constituera une solution de remplacement à la USTDA puisque les États-Unis seraient à leur tour exclus des avantages réciproques négociés entre le Canada et le CARICOM.

Par conséquent, malgré leurs avantages concurrentiels distinctifs, afin de poursuivre leur croissance et d'assurer leur viabilité à long terme, les tricoteurs québécois doivent dorénavant surmonter l'obstacle de la *US Trade & Development Act* sur leur principal marché, les États-Unis. Comme c'est le cas pour les filateurs québécois, leurs meilleures chances de développement se trouvent maintenant sur les marchés extérieurs de la confection au Mexique et en Amérique latine ainsi que dans des applications spécialisées.



Dans une perspective à plus long terme, l'accélération souhaitable des négociations de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) permettrait certainement d'annuler les avantages temporaires dont bénéficient les concurrents américains de tricotés pour la confection à bas coûts dans le Bassin des Caraïbes.

5.2.6 Ennoblement textile

Les entreprises québécoises de transformation de matériaux textiles de même que les distributeurs de produits dérivés peuvent compter sur une abondante capacité de teinture et d'ennoblissement de filés, tissus et vêtements qui leur permet de fournir juste à temps les quantités requises par les grossistes et les détaillants de vêtements et de textiles de maison. En effet, l'industrie de l'ennoblissement de textiles (SCIAN 31331) est surtout concentrée dans les grandes agglomérations urbaines du Québec et de l'Ontario avec respectivement 62 et 34 des 125 établissements recensés au Canada en 1999. Comme le montre le tableau 31, malgré la stabilité de la demande canadienne, le Québec contribue en moyenne à environ les deux tiers des revenus des services d'ennoblissement textile réalisés au Canada.

Tableau 31

*Évolution du marché canadien des services d'ennoblissement textile de 1994 à 2002, en millions de dollars courants*³⁵

DESCRIPTION	1994	1997	1998	1999	2000	2001	2002	VCA (%) 1994-2002
LIVRAISONS CANADIENNES :								
EXPORTATIONS TOTALES	4,0	0,6	1,0	0,7	1,2	0,5	0,8	-17,79%
EXPORT/LIVRAISONS EN %	1,0	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,3%	0,1%	0,2%
LIVRAISONS INTÉRIEURES	387,4	348,7	434,7	442,0	434,9	439,8	388,7	0,04%
IMPORTATIONS TOTALES	37,3	56,2	49,3	41,6	39,3	32,5	36,4	-0,31%
MARCHÉ CANADIEN APPARENT	424,6	404,8	483,9	483,6	474,2	472,3	425,0	0,01%
IMPORT/MARCHÉ CDN EN %:	8,8%	13,9%	10,2%	8,6%	8,3%	6,9%	8,6%	
LIVRAISONS DU QUÉBEC	308,7	230,4	274,1	298,5	272,6	280,8	256,1	-2,31%
LIVRAISONS reste du Canada	82,7	118,9	161,6	144,2	163,5	159,5	133,4	6,16%
LIVRAISONS Québec/Canada (%)	78,9%	66,0%	62,9%	67,4%	62,5%	63,8%	65,8%	
Exportations du Québec	0,1	0,4	0,6	0,5	0,7	0,4	0,3	15,25%
EXPORTATIONS Québec/Canada (%)	2,7%	67,3%	58,7%	70,7%	57,7%	64,1%	40,8%	

Sources: Statistique Canada, cat. no. 31-203, CANSIM II pour les livraisons; statistic.gc.ca, Industrie Canada, données sur le commerce.

Toutefois, compte tenu de la polarisation des décisions d'achats des grands détaillants en Ontario, et aussi de la concentration accrue du commerce de détail dans cette province, les revenus des ennoblisseurs textiles situés hors du Québec ont profité d'une croissance composée annuelle de 6,2 % de 1994 à 2002. Ainsi, malgré la mise en œuvre de stratégies de production en circuits courts, à flux tirés, les revenus de l'industrie québécoise de l'ennoblissement textile ont décliné de 2,3 % par an pendant la même période.

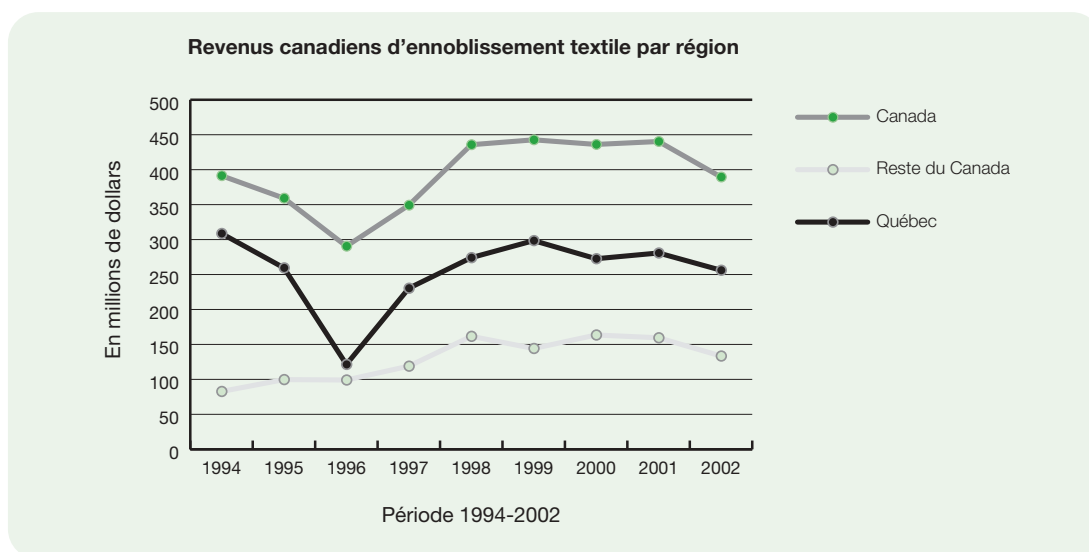
La baisse relative de la part du Québec est certes imputable à l'intégration verticale accrue des entreprises de tissage et de tricotage de tissus visant à alimenter la croissance de leurs exportations vers les États-Unis. Cependant, les usines québécoises d'ennoblissement subissent aussi la

forte expansion de la teinture d'articles confectionnés et de vêtements dans les régions urbaines hors du Québec. En effet, afin de tirer profit de la popularité des vêtements décontractés et de loisirs tout coton, et particulièrement, en vue de réduire les cycles de production et les risques de mévente liés aux changements rapides de la mode et de la demande, les détaillants favorisent davantage l'établissement d'ateliers de teinture d'articles confectionnés à proximité de leurs points de vente majeurs. Ainsi, la volonté de réduire les frais d'inventaires et d'accélérer la réponse aux particularités de chaque consommateur a largement favorisé l'expansion des activités d'ennoblissement à proximité des grands centres commerciaux du Canada.

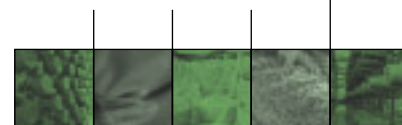
À cet égard, le graphique 51 ci-dessous permet de mieux saisir les fluctuations économiques et structurelles du secteur des services de teinture et de finissage de textiles au Canada. Ainsi, les activités d'ennoblissement de textiles ont connu une période de pointe de 1998 à 2001, à cause notamment d'intégrations verticales et/ou d'alliances stratégiques avec des entreprises exportatrices œuvrant particulièrement dans le marché des tricots. On estime que les tricots représentent plus de 70 % des revenus de finissage de textiles au Québec, tandis que les filés, les étoffes tissées, les articles confectionnés et les non-tissés se partagent à peu près également le reste des revenus d'ennoblissement de textiles, soit près de 30 %.

Graphique 51

Évolution des revenus d'ennoblissement de textiles par région de 1994 à 2002, en millions de dollars courants



Sources : Statistique Canada, catalogueno 31-203 *Industries manufacturières du Canada : niveaux national et provincial* et CANSIM II, livraisons manufacturières.



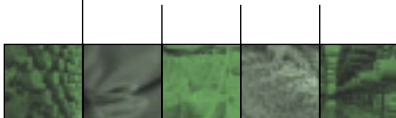


Par ailleurs, compte tenu de sa spécialisation dans les créneaux des filés et tricotés vestimentaires, l'industrie québécoise de l'ennoblissement textile doit non seulement subir la concentration du commerce en Ontario. Elle doit également subir les effets actuels des obligations d'achats de filés et tissus fabriqués aux États-Unis conformément à la *USTDA*. Pire encore, comme l'indique la baisse des revenus de finissage en 2002, en sus du ralentissement économique, les teinturiers et finisseurs indépendants de textiles doivent aussi subir des réductions d'activités entraînées par les nouvelles contraintes de la *U.S. Trade Act of 2002* (loi publique 107-210). Cette loi, en vigueur depuis octobre 2002, exige que l'ennoblissement des textiles fabriqués aux États-Unis soit également exécuté sur le territoire américain pour être admissible à la franchise de droits et de quotas à l'importation de vêtements confectionnés dans le Bassin des Caraïbes et la Communauté Andine.

Par conséquent, le secteur québécois de la sous-traitance en ennoblissement textile doit se diversifier vers des créneaux industriels et techniques moins vulnérables à la délocalisation de production vers les pays moins avancés. À cet égard, il devient impératif de favoriser l'apport au Québec de nouvelles technologies de finissage par hydroliage, flambage, traitement au plasma, traitement écologique, imprégnation de polymères et colorants naturels, voire le développement des nanotechnologies, afin de permettre à ce secteur de sous-traitance de profiter de la croissance des marchés des textiles fonctionnels plus performants. Ces marchés comprennent surtout des produits de la santé, de la protection civile et militaire, des soins médico-hospitaliers, de l'environnement, de l'essuyage et du matériel de transport au Québec et ailleurs en Amérique du Nord.

Enfin, comme le Québec peut compter sur une expertise et des ressources de grande qualité en teinture et ennoblissement de textiles vestimentaires, il est également nécessaire d'envisager des alliances stratégiques avec d'importants commerçants et détenteurs d'images de marque en Amérique du Nord afin d'offrir rapidement et juste à temps des productions différenciées et plus économiques selon les demandes des consommateurs. Outre l'avantage économique de réduire la valeur des importations de textiles déjà teints ou imprimés à l'étranger, la réalisation d'alliances stratégiques entre commerçants et ennoblisseurs textiles permettra de rapatrier au Québec une valeur ajoutée importante tout en contribuant aux succès commerciaux des détaillants du Canada.

Il importe enfin de soutenir ces stratégies de diversification et d'intégration commerciale au moyen de technologies électroniques de pointe et de pratiques de production à valeur ajoutée en vue de profiter d'une meilleure efficacité de gestion des commandes, inventaires et livraisons, ce qui se traduit par une rentabilité plus grande des entreprises et une optimisation des rapports qualité/prix à la consommation finale.



5.2.7 Revêtement (enduction et laminage) de textiles

Cette industrie est engagée principalement dans l'enduction et l'imprégnation de renforts textiles de résines et solutions chimiques de même que dans le contre-collage de tissus avec des pellicules organiques et/ou minérales. Le secteur du revêtement des matériaux textiles profite d'une forte croissance des marchés particulièrement pour les composantes de matériel de transport, les matériaux imperméables et boucliers pour les industries de la protection civile et militaire, des articles de sport, de la construction, de l'emballage, de l'isolation électrique, de la marine et des soins de santé. Ainsi, les usines canadiennes de revêtement de textiles (SCIAN 31332) se consacrent spécifiquement au mélange de polymères, ainsi qu'à l'enduction et au laminage de tissus commerciaux en matériaux fonctionnels et techniques.

Le marché canadien des tissus enduits et imprégnés a bénéficié d'une croissance composée annuelle de 1,2 % atteignant 304,5 millions de dollars en 2002 contre 277,1 millions en 1994. Toutefois, le marché canadien apparent a atteint un sommet de 396,2 millions en 1998, et depuis, il a baissé de 23,1 %, passant à 304,5 millions de dollars en 2002. Cette situation est particulièrement attribuable à la consolidation et à l'intégration verticale d'importantes entreprises de revêtement de textiles par des sociétés œuvrant surtout dans les secteurs de la fabrication de composantes d'automobiles, ainsi que de matériaux composites pour la construction, le génie civil et l'environnement. En effet, selon le recensement des manufactures de Statistique Canada, le nombre d'usines canadiennes classées au SCIAN 31332 *Usines de revêtement de tissus* a chuté de 15 à 9 établissements entre 1996 et 1998.

Cependant, le tableau 32 révèle que les livraisons de l'industrie canadienne du revêtement de tissus ont continué de croître, passant de 187,1 millions à 285,4 millions de dollars pour une hausse composée annuelle de 5,4 % de 1994 à 2002. Similairement, les importations de tissus enduits ont augmenté. Toutefois, leur imposante croissance de 60 % entre 1994 et 1998 s'est affaiblie avec le ralentissement du marché canadien pour une croissance composée annuelle de 3,6 %. Elles occupent néanmoins 85 % du marché commercial canadien des tissus enduits, lesquels sont généralement utilisés dans la fabrication de membranes d'étanchéité, structures tendues, bâches, auvents, capotes d'automobiles et de bateaux, tentes, articles de maroquinerie, casques et fournitures médicales, etc. La production canadienne s'est accrue grâce à l'expansion des exportations de tissus plastifiés et caoutchoutés. Ces exportations sont acheminées quasi totalement vers les États-Unis pour l'industrie du matériel de transport (sacs gonflables, banquettes, capotes, etc.), des auvents, des marquises, des enseignes, des vêtements imperméables, des textiles médico-hospitaliers, etc.

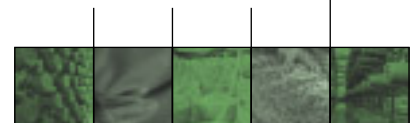


Tableau 32

Évolution du marché canadien des tissus enduits et laminés de 1994 à 2002, en millions de dollars courants

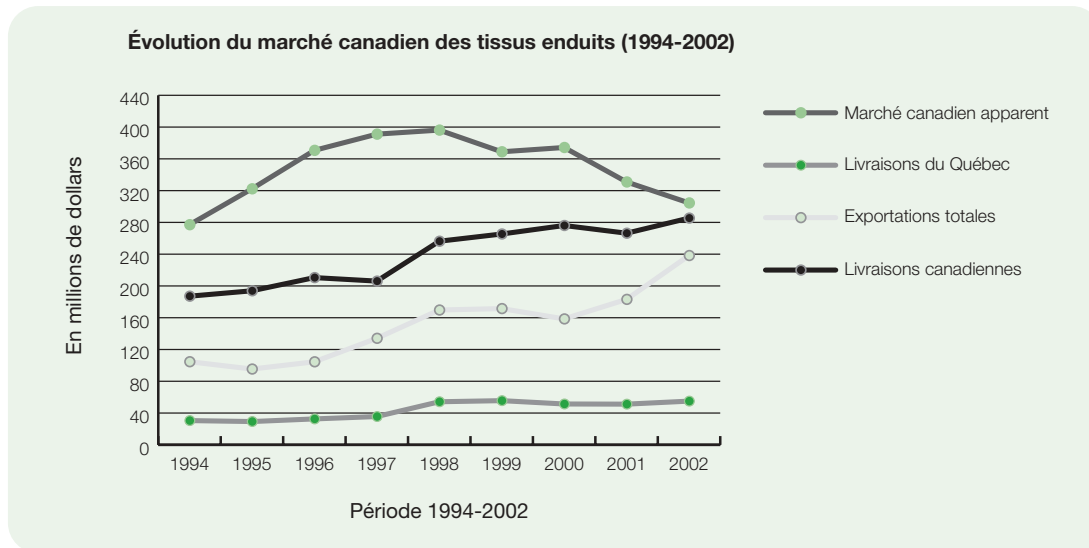
DESCRIPTION	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	VCA (%) 1994-2002
LIVRAISONS CANADIENNES :										
5903 Tissus plastifiés	124,8	128,0	143,6	146,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
5906 Tissus caoutchoutés	52,0	55,0	55,3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
5901 Tissus amylacés & autres	10,0	11,0	11,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
Livraisons canadiennes	187,1	193,9	210,5	206,1	256,3	265,4	276,1	266,4	285,4	5,42%
EXPORTATIONS NATIONALES:										
5903 Tissus plastifiés	101,7	93,5	103,1	126,9	153,9	151,5	146,9	173,8	231,1	10,80%
5906 Tissus caoutchoutés	2,8	1,9	1,3	7,1	15,7	19,7	11,3	9,0	6,8	11,69%
5901 Tissus amylacés & autres	0,0	0,1	0,0	0,2	0,1	0,3	0,3	0,3	0,4	31,42%
Exportations totales	104,6	95,4	104,5	134,1	169,7	171,5	158,5	183,1	238,3	10,84%
Exportations/livraisons (%)	55,9%	49,2%	49,6%	65,1%	66,2%	64,6%	57,4%	68,7%	83,5%	
Livraisons intérieures	82,5	98,5	106,0	72,0	86,6	93,9	117,6	83,3	47,1	-6,77%
IMPORTATIONS NATIONALES:										
5903 Tissus plastifiés	119,7	141,6	157,6	174,7	176,1	169,1	159,4	147,2	149,4	2,81%
5906 Tissus caoutchoutés	36,1	35,5	36,0	45,4	38,7	35,5	37,4	40,7	56,1	5,65%
5901 Tissus amylacés & autres	38,7	46,6	71,1	99,1	94,9	70,4	59,9	59,7	51,9	3,73%
Importations totales	194,5	223,8	264,6	319,1	309,6	275,0	256,7	247,6	257,4	3,56%
Marché canadien apparent	277,1	322,3	370,7	391,1	396,2	368,9	374,3	330,9	304,5	1,19%
Importations/marché (%):	70,2%	69,4%	71,4%	81,6%	78,2%	74,6%	68,6%	74,8%	84,5%	
Livraisons du Québec	30,5	29,3	32,6	35,6	54,2	55,6	51,4	51,2	55,0	7,65%
Livraisons du reste du Canada	156,6	164,6	177,9	170,5	202,1	209,8	224,7	215,2	230,4	4,94%
Livraisons Québec/Canada (%)	16,3%	15,1%	15,5%	17,3%	21,1%	21,0%	18,6%	19,2%	19,3%	
Exportations du Québec	6,7	4,9	6,1	10,8	9,2	13,6	9,3	7,1	9,7	4,75%
Exportations Québec/Canada (%)	6,4%	5,2%	5,9%	8,1%	5,4%	7,9%	5,9%	3,9%	4,1%	
n. d.: Données non disponibles										

Sources: Statistique Canada, cat. no. 31-203 et CANSIM II, statégis.ic.gc.ca. Industrie Canada, données sur le commerce.

De 1994 à 2002, la production québécoise de tissus enduits et imprégnés affiche une croissance importante de 7,6 % par an, passant de 30,5 millions à 55 millions de dollars. Toutefois, comme le montre le graphique 52, elle est demeurée relativement timide, parvenant à atteindre seulement 19 % de la production canadienne en 2002. À cet égard, considérant l'importance des importations, il est nécessaire d'accroître la production québécoise de tissus enduits et imprégnés afin de tirer profit de la croissance anticipée des marchés industriels en Amérique du Nord.

Graphique 52

Évolution du marché canadien des tissus enduits de 1994 à 2002



Source : Statistique Canada, catalogue no 31-203 et CANSIM II; strategis.ic.gc.ca, Industrie Canada, données sur le commerce

En effet, selon des études récentes réalisées par les consultants internationaux Freedonia Group³⁶, la demande nord-américaine des tissus enduits devrait augmenter de 5 % par an pour atteindre plus de 3,3 milliards de dollars américains en 2005. Les applications les plus prometteuses se trouvent dans les secteurs des sacs gonflables et banquettes de véhicules motorisés, des vêtements de protection, des auvents, des tentes, des enseignes commerciales, des structures tendues, etc. La production canadienne ne représente que 1,7 % de ces prévisions de marché. Une toute récente étude du même groupe prévoit que la demande américaine atteindra 660 millions de verges carrées en 2007 pour une expansion requise de capacité de revêtement d'au moins 83 millions de verges carrées dans les cinq prochaines années. Les principaux facteurs de croissance sont la protection civile et militaire contre les attaques nucléaires, bactériologiques et chimiques, le développement de nouveaux systèmes de sécurité des passagers dans l'industrie du matériel de transport, et la reprise des investissements dans la construction non-résidentielle et dans les équipements industriels. Comme le Québec ne contribue qu'à un dixième de 1 % de la demande actuelle de ces matériaux en Amérique du Nord, il serait justifié de favoriser des investissements d'importance dans cette industrie.

Enfin, dans son étude des perspectives de marchés pour les textiles techniques³⁷, David Rigby Associates met en évidence l'évolution rapide des innovations dans les polymères et adjuvants, ainsi que dans les techniques et procédés d'enduction et de laminage de matériaux souples. Le consultant relève également les méthodes d'imprégnation de résines thermodurcissables et de modification des surfaces textiles permettant de renforcer les alliages de résines thermoplastiques pour la réalisation de nouveaux matériaux avancés de haute performance, voire intelligents, dans le respect de l'environnement.

36 Freedonia Group inc., *Coated Fabrics to 2005*, publication no. 1466, 234 pages, septembre 2001. Disponible dans le site www.freedoniagroup.com.

37 David Rigby Associates, *The World Technical Textile Industry and its Markets: Prospects to 2005*, pages 173 à 176, avril 1997.



L'industrie du revêtement de textiles constitue maintenant une pépinière de solutions innovantes pour l'activation chimique et physique de surfaces textiles, notamment par des méthodes au laser, le bombardement d'électrons, le traitement au plasma et le greffage, en vue de calibrer la rugosité, la porosité et l'humidité des surfaces propices à l'adhésion durable des renforts et des fibres. Outre des applications potentielles dans la modification du pouvoir adhérent des surfaces lors de la métallisation et de l'enduction des tissus, des techniques d'irradiation des tissus sont maintenant disponibles pour améliorer le contre-collage de textiles avec des matériaux thermoplastiques et thermodurcissables.

Tout particulièrement, ces techniques offrent aussi des possibilités attrayantes d'imprégnation d'agents actifs, soit chimiquement soit biologiquement, dans des tissus pour des fonctions innovantes telles que la cicatrisation accélérée, la thermorégulation ambiante, l'aseptisation contrôlée. Les applications les plus immédiates se trouvent dans les textiles de filtration, d'essuyage, de traitements médicaux et thérapeutiques, de soins de santé, de protection et de sports et loisirs. Toutefois, dans un avenir très prochain, les traitements corona et plasma ainsi que les nanotechnologies et les biotechnologies permettront des avancées importantes dans la production de nouveaux textiles intelligents.

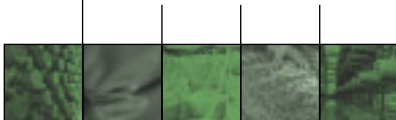
5.3 *Résumé – tendances et perspectives*

Compte tenu de son environnement international, l'industrie québécoise des textiles est influencée par les grandes tendances planétaires, en particulier :

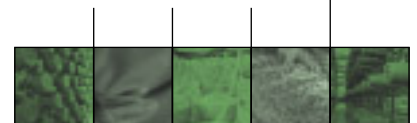
- la délocalisation des marchés de productions à prédominance de main-d'œuvre vers les pays à bas salaires ;
- la concentration des approvisionnements de fibres et de produits chimiques ;
- la redistribution mondiale des productions de textiles de base vers les pays émergents d'Asie et des productions spécialisées de niche dans les pays industrialisés ;
- l'augmentation structurelle de la concurrence internationale résultant d'accroissements de productivité beaucoup plus rapides que l'évolution de la demande mondiale des matériaux ;
- le déséquilibre mondial des ouvertures de marchés entre les pays industrialisés et les nouveaux marchés émergents pour les matériaux textiles.

Dans ce contexte global de concurrence, l'industrie québécoise des textiles peut néanmoins envisager des perspectives intéressantes pour la plupart de ses secteurs de fabrication. Parmi celles-ci, il convient de souligner les suivantes :

- Les filatures québécoises ont augmenté leurs exportations de 16 % par an entre 1994 et 2002, malgré le ralentissement de certains marchés de produits de base aux États-Unis. Les meilleures perspectives de développement de ce secteur de fabrication résident dans la spécialisation accrue des productions pour des marchés pointus et la réponse efficace aux règles de l'ALENA obligeant l'approvisionnement territorial en filés textiles.



- Le Québec dispose d'une masse critique de production d'étoffes textiles pour prendre le virage de nouvelles applications techniques et commerciales requérant des matériaux avancés. La moitié de la production québécoise est exportée, et les États-Unis reçoivent 88 % de nos exportations d'étoffes tissées. L'émergence de nouveaux marchés extérieurs constitue une occasion de diversification des marchés géographiques. Cette tendance apparaît dans les tissus spécialisés dont les exportations québécoises sont dirigées à hauteur de 32 % vers l'Asie, l'Amérique du Sud et l'Afrique notamment. Par ailleurs, les importations canadiennes représentent plus que le double de la production québécoise et proviennent principalement des États-Unis. Pour les tissus de filaments chimiques et les tissus spécialisés, les pays industrialisés fournissent 95 % de la valeur importée au Canada. Compte tenu des règles d'origine de l'ALENA exigeant l'approvisionnement en tissus fabriqués sur le territoire, l'industrie québécoise dispose de bonnes occasions de diversifier sa production dans ces matériaux techniquement avancés pour les industries nord-américaines.
- Les livraisons québécoises de tissus étroits ont profité d'une croissance annuelle composée de 6,2 % de 1994 à 2002, ce qui est 1,5 fois plus rapide que l'augmentation des livraisons canadiennes. Le dynamisme de la production québécoise est attribuable particulièrement à l'expansion des exportations de rubans à sangles tissés au métier à aiguilles pour les marchés du matériel de transport, de la sécurité industrielle et des articles de sport. La croissance de la demande nord-américaine de la rubanerie textile se poursuivra au taux composé annuel de 4 % pour atteindre plus 120 000 tonnes métriques en 2004. Les genres de rubans industriels voués à une plus forte croissance se trouvent dans les polyesters et polyamides de haute ténacité, compte tenu de leur durabilité et de leur performance pour les applications industrielles, de sport et de sécurité.
- Les exportations québécoises de non-tissés ont triplé entre 1994 et 2002. Toutefois, elles ne représentent que 30 % des exportations canadiennes. Les exportations du Québec, dirigées principalement vers les États-Unis, se sont diversifiées vers l'Asie et l'Europe occidentale. Cependant, le marché canadien est détenu dans une proportion de 65 % par des importations dont la croissance annuelle de 6,6 % est égale à celle de la demande nord-américaine depuis 1991. Une bonne partie de ces importations proviennent d'Europe et du Japon. Compte tenu de leur importance et de la croissance soutenue des marchés mondiaux pour les non-tissés, le Québec doit rivaliser avec les autres régions du territoire de l'ALENA pour s'approprier une part des investissements additionnels de 700 millions de dollars américains prévus pour combler la demande accrue de 400 000 tonnes métriques sur le marché nord-américain des non-tissés jusqu'en 2006.
- Le Québec réalise plus de 90 % de la production et des exportations canadiennes de tricots. Ces matériaux sont presque entièrement destinés à l'industrie de l'habillement. Depuis 1994, les tricoteurs québécois ont quintuplé leurs exportations à la faveur des délocalisations de production de vêtements de loisirs et de sous-vêtements vers le Mexique et les Caraïbes pour mieux concurrencer les importations asiatiques sur le marché américain. Ils se distinguent de la concurrence internationale par l'innovation de leurs produits et des stratégies de commercialisation. Toutefois, depuis l'application de la *USTDA* en octobre 2000,





l'industrie canadienne a efficacement recentré son réseau de production afin de tirer profit des possibilités d'accès encore plus concurrentiel au marché des États-Unis à partir du Bassin des Caraïbes et du Mexique. Ce recentrage et les effets de la délocalisation sur l'industrie canadienne de l'habillement ont réduit substantiellement à la fois les livraisons québécoises (-20 %) et le marché canadien des tricots (- 33 %) depuis 2000. Malgré les volumes réduits, le Canada, les États-Unis et le Mexique possèdent encore une masse critique de productions d'articles vestimentaires raffinés, haut de gamme, exigeant des tricots légers et extensibles techniquement avancés. Les perspectives de raffermissement de la pérennité de l'industrie québécoise des tricots résident donc dans l'amélioration de la qualité et de la flexibilité de son offre auprès des chefs de file de la chaîne internationale de commercialisation de produits vestimentaires afin de poursuivre son développement des marchés internationaux.

- Malgré sa spécialisation dans des productions à flux tendus, l'industrie québécoise de l'ennoblissement de textiles subit un déclin de 2,3 % depuis 1994. Ceci est certes imputable à l'intégration verticale d'importantes usines par des fabricants de tricots pour soutenir la croissance de leurs productions. Cependant, l'activité des usines d'ennoblissement hors du Québec s'est accrue de 6,2 % à la faveur de la concentration du commerce des vêtements et produits textiles en Ontario. En sus de cette délocalisation intérieure, l'industrie québécoise doit également subir les réductions d'activités entraînées par les nouvelles contraintes de la *U.S. Trade Act of 2002*, laquelle exige que l'ennoblissement des textiles fabriqués aux États-Unis soit également exécuté en territoire américain pour être admissible à la franchise de droits et de quotas à l'importation de vêtements confectionnés dans le Bassin des Caraïbes et la Communauté andine. Afin de pallier ces contraintes, l'industrie québécoise peut viser des créneaux techniques moins vulnérables par l'adoption de nouvelles technologies visant à fonctionnaliser les matériaux textiles, et par des alliances stratégiques de services différenciés à flux tendus avec des grandes sociétés de commerce et des détenteurs d'images de marque.
- La production canadienne de tissus enduits et imprégnés profite d'une croissance de 5,4 % depuis 1994. Pour sa part, celle du Québec affiche une croissance importante de 7,7 % par an. Toutefois, elle est demeurée relativement timide parvenant à atteindre seulement 19,3 % des livraisons canadiennes en 2002. Le secteur du revêtement des matériaux textiles profite d'une forte croissance des marchés industriels des composantes de matériel de transport, matériaux imperméables ou barrières pour les industries de la protection civile et militaire, des articles de sport, de la construction, de l'emballage, de l'isolation électrique, de la marine et des soins de santé. Considérant l'importance des importations, l'industrie québécoise doit investir dans l'expansion de sa production de tissus enduits, imprégnés et laminés afin de profiter de la croissance anticipée des marchés industriels en Amérique du Nord.



POTENTIELS ET DÉFIS

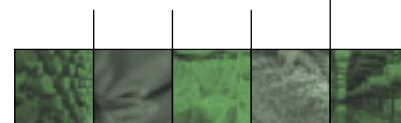


6.1 Les nouveaux textiles techniques

L'industrie québécoise des textiles s'est spécialisée de façon économique et productive dans la fabrication de matériaux prioritairement esthétiques et fonctionnels pour des marchés traditionnels, notamment l'habillement et la décoration intérieure, qui se sont élargis avec la mise en œuvre de l'ALENA et de politiques de développement commercial conditionné aux États-Unis. Toutefois, depuis la crise financière asiatique, l'environnement commercial international s'est considérablement modifié. Ceci tient compte, d'une part, de l'échéance prochaine de la transition décennale du démantèlement des contingents selon les termes de l'Accord sur les textiles et vêtements de 1994. D'autre part, ce nouvel encadrement résulte aussi de la dévaluation des devises asiatiques et, particulièrement, de la mise en œuvre de la *U.S. Trade & Development Act of 2000*.

Le secteur de la confection vestimentaire représente le débouché majeur des matériaux textiles fabriqués au Québec avec environ 50 % de sa production annuelle à la fois pour l'exportation et le marché intérieur canadien. Comme le montre le graphique 53, les livraisons nationales de vêtements (susceptibles de contenir en majorité des filés et tissus québécois) ont décliné de 7,8 % dans les deux dernières années³⁸. Cette baisse est survenue malgré le maintien des exportations canadiennes de vêtements à près de 3 milliards de dollars entre 2000 et 2002, particulièrement aux États-Unis.

Cependant, les importations de vêtements confectionnés à l'étranger (moins susceptibles de contenir des textiles québécois à moins de provenir des partenaires de l'ALENA) ont poursuivi leur croissance entreprise en 1994 au rythme composé annuel de 7,8 % pour atteindre une valeur similaire à celle de la production nationale. Comme les importations de vêtements bon marché en provenance des pays à bas coûts salariaux représentent près de 72 % de la valeur totale des importations, la demande quantitative de textiles vestimentaires au Canada a manifestement reculé beaucoup plus rapidement que ne l'indique le graphique 53.

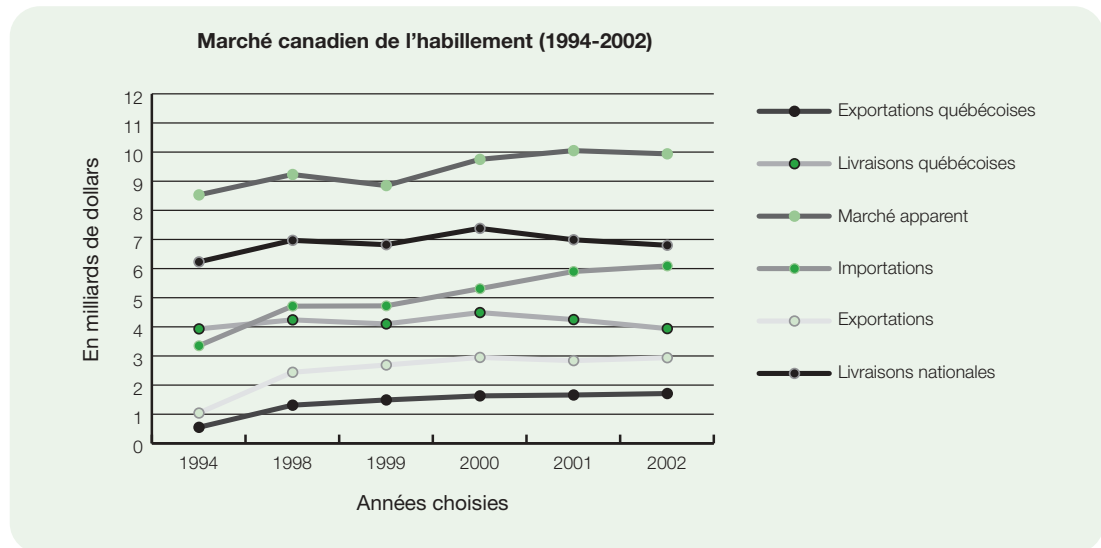


38 Selon Statistique Canada, les livraisons de propre fabrication du SCIAN 315 Fabrication de vêtements sont passées de 7 à 7,4 milliards de dollars entre 1998 et 2000 et ensuite à 6,8 milliards de dollars en 2002.



Graphique 53

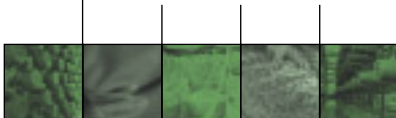
Évolution du marché canadien de l'habillement de 1994 à 2002, en milliards de dollars courants



Sources : Statistique Canada, cat. No 31-203 et CANSIM II, livraisons manufacturières; Statégis.ic.gc.ca, Industrie Canada, données sur le commerce.

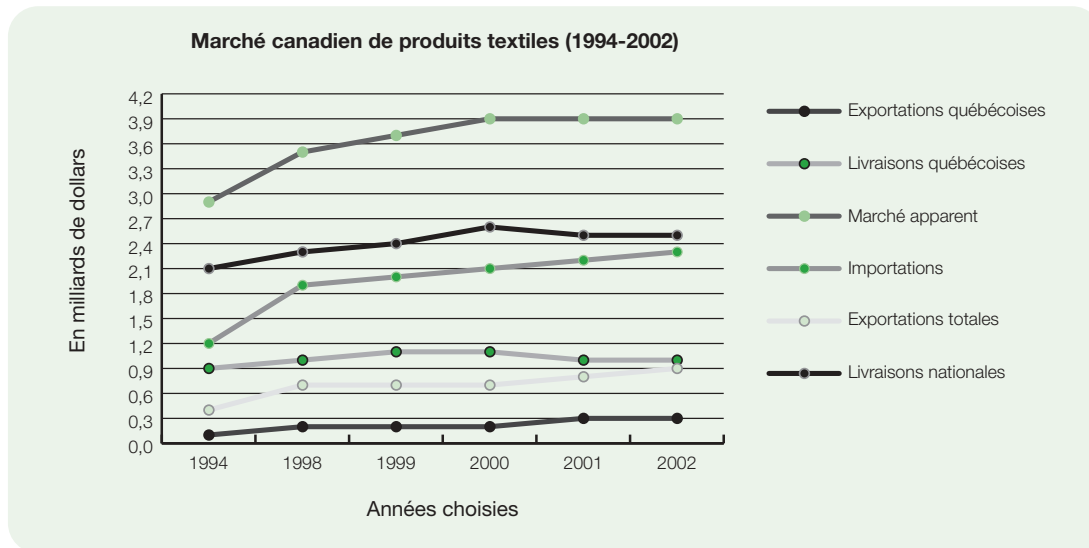
Par ailleurs, même si une proportion majeure de textiles non vestimentaires trouve directement preneurs dans plusieurs industries – comme l'agriculture, l'alimentation, les pâtes et papiers, l'ameublement, les aciéries et alumineries, les équipements de transport, ainsi que les produits hygiéniques et de santé, etc., il reste qu'au moins 25 % des autres débouchés commerciaux des textiles québécois se trouvent dans le secteur industriel des produits textiles répertoriés au SCIAN 314. Ce groupe industriel comprend principalement des usines de carpettes et moquettes, textiles de maison, tentes, auvents, bâches, cordages, emballages, courroies et convoyeurs, carcasses de pneus, etc.

Comme l'indique le graphique 54, si l'on assume que les livraisons canadiennes de produits dérivés de textiles donnent le poulx de la demande intérieure des matériaux textiles de fabrication québécoise, on constate une certaine stabilité de la production industrielle au Canada même si la valeur de production est plus de 2,5 fois inférieure à celle des vêtements. Malgré le ralentissement économique de 2001, particulièrement dans les industries des biens durables liés à l'habitation et au matériel de transport, de 1998 à 2002, les livraisons canadiennes de produits textiles ont augmenté de 2,3 % par an, ce qui correspond à la tendance de la production connue depuis 1994.



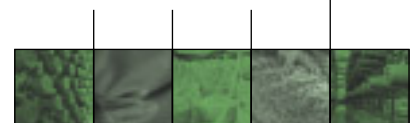
Graphique 54

Évolution du marché canadien des produits textiles de 1994 à 2002, en milliards de dollars courants



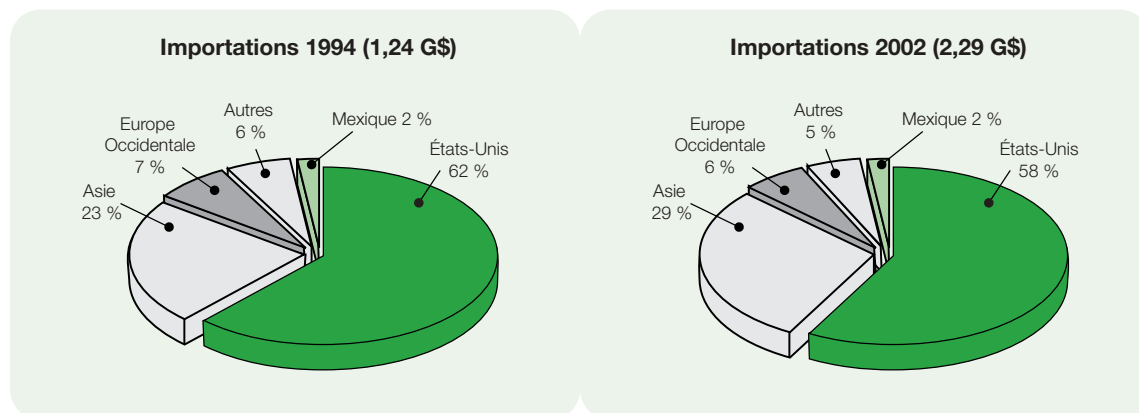
Sources : Statistique Canada, cat. No 31-203 et CANSIM II, livraisons manufacturières; Stategis.ic.gc.ca, Industrie Canada, données sur le commerce.

La stabilité de la production canadienne des produits textiles dépend de la croissance soutenue des exportations particulièrement vers les États-Unis. Celles-ci ont augmenté de 10,2 % par an depuis 1994. Cette croissance s'est particulièrement manifestée dans les deux dernières années avec une hausse de 28 % entre 2000 et 2002. Par ailleurs, pour combler la croissance de la demande canadienne des produits textiles, les importations ont augmenté de 8 % par an passant de 1,2 milliards de dollars en 1994 à plus de 2,3 milliards en 2002. Comme le montre le graphique 55, malgré l'ouverture des marchés industrialisés aux importations à bon marché, plus de 60 % des importations de produits textiles proviennent encore des partenaires de l'ALENA, les États-Unis et le Mexique. Compte tenu des règles d'origine de l'ALENA, ces importations ont de meilleures possibilités d'inclure des filés, tissus et non-tissés non vestimentaires fabriqués dans des usines québécoises de textiles.



Graphique 55

Sources d'importations de produits textiles au Canada en 1994 et en 2002



Source : Strategis.ic.gc.ca, Industrie Canada, données sur le commerce.

Au-delà des propriétés esthétiques et fonctionnelles des textiles pour la mode et la décoration, les **textiles techniques** sont des matériaux et produits de fibres textiles qui possèdent des caractéristiques spécifiques de rendement. Au risque de se répéter, ils sont utilisés à des fins précises dans les industries, les travaux d'ingénierie, les soins de santé, la protection de biens et de personnes, et enfin, dans la production d'une multitude de composantes et pièces de biens non durables et durables.

On reconnaît généralement que les **textiles techniques** représentent le domaine le plus dynamique et **porteur de croissance** des industries textiles. Ce domaine comprend certes des matériaux fabriqués selon des techniques avancées à partir de fibres de haute technologie comme les aramides, le carbone et les polyéthylènes de très haute densité moléculaire. Cependant, la plupart des textiles techniques sont fabriqués de fibres et polymères courants dont les structures et caractéristiques sont substantiellement modifiées et techniquement valorisées par rapport aux matières employées pour la production de vêtements ordinaires et de textiles de maison.

Dans les faits, la technologie des textiles techniques ne réside pas seulement dans les produits et techniques de fabrication, mais elle se situe surtout dans le savoir-faire pour assurer leur fonctionnalité et leur performance dans des applications aussi variées que l'aéronautique, la médecine et les soins personnels, la protection civile et militaire, l'environnement, les loisirs, le transport, le génie civil et la construction, l'agriculture et les pêcheries, et enfin, les procédés industriels utilisés dans la production d'une foule de biens et services.

À titre d'exemple, les industries du matériel de transport requièrent certes des tissés pour carcasses de pneus, des tissus et non-tissés ignifuges et résistants aux rayons ultraviolets, des feutres acoustiques, etc. Beaucoup d'autres industries achètent des tissus de renfort pour plastiques

renforcés et plaquettes de circuits imprimés, des non-tissés pour doublures de disquettes, des textiles de filtration sanguine et alimentaire, des non-tissés superabsorbants pour articles d'hygiène personnelle, des tissus barrières pour vêtements et accessoires de chirurgie, des sutures et tubulures biocompatibles pour implants, pansements, etc.

Dans son étude publiée en 2002³⁹, le consultant David Rigby Associates, Manchester (Royaume-Uni) prévoit une croissance composée annuelle de 4 % de 2002 à 2010 au titre de la consommation mondiale des textiles techniques et non-tissés industriels. Selon ses estimations, le marché mondial devrait atteindre 23,8 mégatonnes en 2010 comparativement à 17,4 mégatonnes en 2002. Selon les tableaux 33 et 34, la croissance des marchés des textiles techniques s'exercera avec le développement des nouvelles économies en Asie et en Afrique, et aussi, grâce à l'expansion des travaux d'infrastructures, de construction et de génie civil, ainsi que des besoins et normes de protection industrielle et environnementale, y compris la forte progression des marchés de loisirs et de soins personnels en raison du vieillissement et de la longévité de la population.

Tableau 33

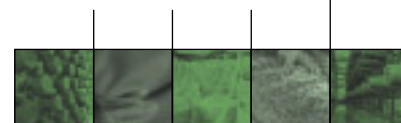
Prévisions du marché mondial des textiles techniques par application de 2002 à 2010, en kilotonnes métriques

APPLICATIONS	2002	2005	2010	VCA (%) 2002-2010
Matériel de transport	2 550	2 828	3 338	3,4 %
Procédés industriels	2 305	2 624	3 257	4,4 %
Produits ménagers	2 256	2 499	2 853	3,0 %
Santé & hygiène	1 642	1 928	2 380	4,7 %
Construction	1 738	2 033	2 591	5,1 %
Agriculture, pêche	1 440	1 615	1 958	3,9 %
Habillement (comp. Techniques)	1 284	1 413	1 656	3,2 %
Emballages	2 660	2 990	3 606	3,9 %
Sports & loisirs	1 037	1 153	1 382	3,7 %
Géosynthétiques	272	319	413	5,4 %
Protection	247	279	340	4,1 %
Total	17 430	19 681	23 774	4,0 %
Environnement (1)	235	287	400	6,9 %

Note (1) compris dans le total

Source : David Rigby Associates, *Technical textiles and Industrial Nonwovens : World Market Forecasts to 2010*, juin 2002

Pour les Amériques, la même étude prévoit que le marché des textiles techniques atteindra plus de 6,8 mégatonnes en 2010 pour une croissance annuelle de 3,6 % de la consommation estimée à 5,1 mégatonnes en 2002. Les prévisions pour le Canada indiquent une hausse composée annuelle de 2,9 % à environ 361 000 tonnes métriques contre 287 000 tonnes métriques en 2002⁴⁰. Les États-Unis continueront de dominer les marchés américains des textiles à usages techniques, et la croissance prévue est estimée à 3,5 % par an au cours des huit prochaines années. Les marchés de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud affichent néanmoins les meilleures perspectives de croissance au taux moyen de 4,4 % jusqu'à 2010.



39 David Rigby Associates, *Technical Textiles and Industrial Nonwovens : World Market Forecasts to 2010*, juin 2002

40 Il s'agit de la consommation totale des fibres, bourres et tissus à usages techniques : voir le tableau 35.

Tableau 34

Prévisions du marché mondial des textiles techniques par région de 2002 à 2010, en kilotonnes métriques

RÉGIONS	2002	2005	2010	VCA (%) 2002-2010
Amérique du Nord	4 251	4 774	5 591	3,5 %
États-Unis	3 964	4 457	5 230	3,5 %
Canada	287	317	361	2,9 %
Amérique du Sud	874	1 004	1 230	4,4 %
Europe de l'Ouest	3 753	4 107	4 760	3,0 %
Europe de l'Est	588	666	817	4,2 %
Moyen-Orient	370	413	488	3,5 %
Asie centrale	60	65	76	3,0 %
Asie du Sud	1 589	1 853	2 360	5,1 %
Inde	1 324	1 573	2 075	5,8 %
Autres	265	280	285	0,9 %
Asie du Nord-est	4 304	4 965	6 233	4,7 %
Chine	2 420	2 871	3 808	5,8 %
Japon	1 188	1 279	1 413	2,2 %
Autres	696	815	1 012	4,8 %
Asie du Sud-est	1 066	1 208	1 487	4,2 %
Afrique	473	512	590	2,8 %
Océanie	104	116	141	3,9 %
Total	17 430	19 683	23 774	4,0 %

Source: David Rigby Associates, *Technical Textiles and industrial nonwovens: World market forecasts to 2010*, publié en juin 2002.

Par ailleurs, comme l'indique le tableau 35, les types de matériaux textiles à usages techniques les plus porteurs de croissance se situent dans les non-tissés, renforts tissés et fibres pour composites avec des augmentations supérieures à l'ensemble des applications industrielles et techniques au cours de la présente décennie.

Tableau 35

Prévisions du marché mondial des textiles techniques par type de 2002 à 2010, en kilotonnes métriques

TYPES DE MATÉRIAUX	2002	2005	2010	VCA (%) 2002-2010
Étoffes tissées	6 614	7 254	8 448	3,1 %
Tricots	560	624	750	3,7 %
Non-tissés	4 132	4 874	6 264	5,3 %
Tissus touffetés, tressés, etc.	333	382	470	4,4 %
Sous-total tissus	11 639	13 134	15 932	4,0 %
Fils, cordes et bourres	1 613	1 776	2 079	3,2 %
Fibres	4 177	4 774	5 763	4,1 %
Total	17 429	19 684	23 774	4,0 %
Textiles enduits ⁽¹⁾	2 447	2 677	3 133	3,1 %
Note (1) compris dans le total				

Source: David Rigby Associates, *Technical Textiles and Industrial Nonwovens: World Market Forecasts to 2010*, juin 2002

Selon les analyses de DRA, les non-tissés trouveront des applications de plus en plus étendues particulièrement en remplacement des étoffes tissées. Ainsi, la part occupée par les non-tissés passera de 35 % à près de 40 % du marché des tissus techniques dont la consommation mondiale devrait atteindre plus de 15,9 mégatonnes en 2010 par rapport à la consommation de 11,6 mégatonnes métriques estimée en 2002. La croissance prévue pour les non-tissés s'élève à 5,3 % par an alors que celle de l'ensemble des matériaux textiles se situe à environ 4 % de 2002 à 2010.

Globalement, l'étude de David Rigby Associates confirme que les applications majeures des textiles techniques les plus porteuses de croissance se situent dans le matériel de transport, les procédés industriels, les géosynthétiques et matériaux flexibles pour la construction et la protection des personnes, de même que dans les composants d'articles pour soins personnels, médicaux et de sport et loisirs. En outre, comme les applications mentionnées sont pour la plupart liées à la construction d'infrastructures et à l'amélioration générale des conditions de vie, il est évident que les prévisions de croissance du marché des textiles techniques favorisent les pays émergents d'Asie, d'Europe de l'Est et d'Amérique du Sud.

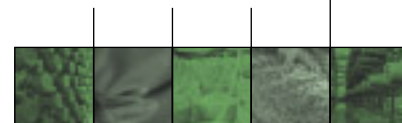
Les Amériques comportent des possibilités accessibles de développement de nouveaux marchés industriels pour la filière québécoise des textiles. Ainsi, le tableau 36 permet de mieux saisir les créneaux d'applications et les types de textiles que l'étude de DRA considère comme potentiellement porteurs de croissance à moyen terme.

Tableau 36

Prévisions du marché des textiles techniques des Amériques par application de 2000 à 2010, en kilotonnes métriques

ANNÉES DE RÉFÉRENCE	2000			2010			VCA (%) 2000-2010		
Applications par Amérique	Nord	Sud & centrale	Total	Nord	Sud & centrale	Total	Nord	Sud & centrale	Total
Matériel de transport	772	167	939	1 057	202	1 259	3,2%	1,9%	3,0%
Procédés industriels	567	77	644	805	112	917	3,6%	3,8%	3,6%
Produits ménagers	904	66	970	1 110	105	1 215	2,1%	4,8%	2,3%
Santé & hygiène	445	81	526	576	145	721	2,6%	6,0%	3,2%
Construction	734	56	790	1 049	104	1 153	3,6%	6,4%	3,9%
Agriculture, pêche	151	104	255	152	142	294	0,1%	3,2%	1,4%
Habillement (comp. Techniques)	77	149	226	77	233	310	0,0%	4,6%	3,2%
Emballages	216	93	309	343	119	462	4,7%	2,5%	4,1%
Sports & loisirs	140	38	178	194	45	239	3,3%	1,7%	3,0%
Géosynthétiques	97	4	101	121	6	127	2,2%	4,1%	2,3%
Protection	80	11	91	107	17	124	3,0%	4,4%	3,1%
Total	4 184	847	5 031	5 591	1 230	6 821	2,9%	3,8%	3,1%
Environnement ⁽¹⁾	62	5	67	117	14	131	6,6%	10,8%	6,9%
Note (1) compris dans le total									

Source : David Rigby Associates, *Technical Textiles and Industrial Nonwovens : World Market Forecasts to 2010*, juin 2002



Pour l'ensemble des Amériques, les prévisions pour chacune des applications techniques varient selon la région. En effet, elles tiennent compte non seulement des pénétrations déjà réalisées mais aussi des perspectives de développement industriel dans ces différents marchés. Ainsi, les prévisions de croissance en Amérique du Nord sont relativement plus importantes dans les marchés du matériel de transport, des procédés industriels, de la construction, des sports et loisirs et de la protection des personnes. Par contre, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud offrent des perspectives plus intéressantes dans les domaines des composantes techniques de vêtements, des matériaux pour l'hygiène, l'essuyage domestique et les soins de santé, les composants techniques de meubles, de même que les matériaux de construction et géosynthétiques. On peut également noter des perspectives incontournables de croissance des applications textiles dans les secteurs des procédés industriels, de la construction, de l'environnement et de la protection dans l'ensemble des Amériques.

Enfin, comme les perspectives de développement des principaux marchés techniques diffèrent dans les deux Amériques, il ressort que les potentiels de marché varient selon les territoires. Ainsi, comme l'indique le tableau 37, les non-tissés sont voués à une croissance dynamique dans les deux Amériques. Toutefois, les étoffes tissées, ainsi que les tissus spéciaux et enduits profiteront de volumes et de croissances plus importantes en Amérique du Nord. Par contre, malgré les volumes moins importants, les fibres, bourres, filés et tricotés connaîtront des croissances supérieures en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

Tableau 37

Prévisions du marché des textiles techniques des Amériques par type de 2000 à 2010, en kilotonnes métriques

ANNÉES DE RÉFÉRENCE	2000			2010			VCA (%) 2000-2010		
Types de textiles par Amérique	Nord	Sud & centrale	Total	Nord	Sud & centrale	Total	Nord	Sud & centrale	Total
Étoffes tissées	1 147	325	1 472	1 384	382	1 766	1,9 %	1,6 %	1,8 %
Tricotés	98	40	138	121	54	175	2,1 %	3,0 %	2,4 %
Non-tissés	1 223	164	1 387	1 805	309	2 114	4,0 %	6,5 %	4,3 %
Tissus touffetés, tressés, etc.	75	21	96	103	28	131	3,2 %	2,9 %	3,2 %
Sous-total tissus	2 543	550	3 093	3 413	773	4 186	3,0 %	3,5 %	3,1 %
Fils, cordes et bourres	251	144	395	279	206	485	1,1 %	3,6 %	2,1 %
Fibres	1 390	152	1 542	1 900	250	2 150	3,2 %	5,1 %	3,4 %
Total	4 184	846	5 030	5 592	1 229	6 821	2,9 %	3,8 %	3,1 %
Textiles enduits ⁽¹⁾	452	165	617	553	173	726	2,0 %	0,5 %	1,6 %
Note (1) compris dans le total									

Source : David Rigby Associates, *Technical Textiles and Industrial Nonwovens : World Market Forecasts to 2010*, juin 2002



Au printemps 2002, le Ministère et des partenaires ont fait réaliser une étude afin de vérifier et de préciser les applications porteuses de croissance en vue d'une diversification possible des industries québécoises vers l'innovation et la fabrication de textiles techniques. Cette étude complétée en juin 2002 confirme les prévisions de croissance de marché élaborées par les consultants David Rigby Associates, Manchester (Royaume-Uni). L'étude précise que les technologies à développer au Québec se situent dans la production de non-tissés, le finissage de textiles par traitement au plasma et la fabrication de matériaux composites pour des marchés d'applications non seulement déjà envisagés par les entreprises québécoises mais également accessibles au Canada et aux États-Unis.

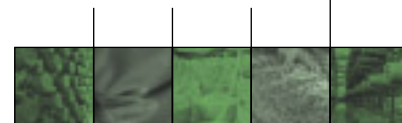
Ainsi, même si l'étude de David Rigby Associates identifie des applications beaucoup plus porteuses de croissance à l'échelle planétaire, l'étude québécoise recommande des marchés d'applications industrielles relatives aux procédés industriels, aux produits d'hygiène et de la santé, aux articles de protection; aux composantes de matériel de transport et aux articles de sport et de loisirs. L'étude québécoise estime que les secteurs retenus comportent des niches à forte valeur ajoutée dans lesquelles plusieurs entreprises québécoises détiennent déjà un avantage concurrentiel, particulièrement en raison de la complexité des procédés et de la qualité des ressources humaines nécessaires au développement des marchés industriels. Par ailleurs, il convient également de saisir des occasions de développement dans les matériaux avancés pour les produits de la construction, du génie civil et des équipements électriques (piles à combustion et à énergie renouvelable, etc.) et applications aéronautiques.

Le Québec compte environ 40 entreprises œuvrant totalement ou partiellement dans le secteur des matériaux textiles à usages techniques. On estime que plus de 3 000 personnes travaillent dans la production de textiles techniques au Québec. Cette production est évaluée à plus de 500 millions de dollars, soit plus du quart des livraisons québécoises. Toutefois, elle ne représente que 40 % de la production canadienne des textiles et non-tissés industriels.

Exception faite de certains tissés spéciaux et tricotés de filaments de haute performance, la majorité des textiles techniques fabriqués au Québec se trouve dans les feutres et non-tissés, les toiles et feutres pour procédés industriels, les tissus enduits et imprégnés, la rubanerie industrielle, les filés de fibres haute performance, les renforts d'enduction ainsi que les matériaux à usages médical et hygiénique.

6.2 *Forces et faiblesses de l'industrie québécoise*

La présente section analyse les principaux facteurs selon lesquels les entreprises québécoises se démarquent avantageusement de leurs concurrentes. Elle examine aussi les éléments qui constituent toutefois des lacunes pour ces entreprises québécoises, face à la concurrence étrangère.





6.2.1 Principaux avantages

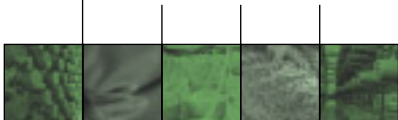
Malgré la mondialisation, l'industrie des textiles peut continuer de prospérer au Québec, en particulier à cause de certains atouts tels que :

- l'abondance de l'eau à usage industriel ;
- les faibles coûts de l'énergie (électricité, gaz naturel, etc.) ;
- la stabilité de la main-d'œuvre et la culture textile traditionnelle ;
- la disponibilité de centres d'expertise et de formation en textiles ;
- la présence d'un important centre de recherche appliquée et de services techniques en textiles ;
- la proximité des grands marchés américains ;
- l'excellence de son infrastructure de transport ;
- les faibles coûts de construction ;
- l'harmonie relative et l'esprit de partenariat dans les relations industrielles ;
- les règles d'origine de l'ALENA permettant la spécialisation de productions de matériaux contenant certains intrants spéciaux, en particulier des fibres et filaments spéciaux d'Europe et du Japon ;
- le recours croissant au modèle de production sur commande (personnalisation de masse) ;
- la flexibilité et la qualité du design, et la capacité d'innovation ;
- la productivité élevée des secteurs des filatures et usines de tissage, compte tenu des économies d'échelle et de l'optimisation des ressources dans le cadre de mandats continentiels de production ;
- l'accès mondial relativement plus libéral qu'aux États-Unis pour les approvisionnements en fibres de coton et de laine, y compris certaines fibres chimiques spéciales.

6.2.2 Principaux défis

Certaines lacunes constituent toutefois un défi important pour l'industrie québécoise, il faut mentionner :

- l'accès au capital de risque et au financement de technologies textiles est plus difficile au Québec qu'ailleurs en Amérique du Nord ;
- la faible production locale de matières premières ;
- la faible présence d'équipementiers et de fournisseurs de technologies, ces ressources devant être importées à des coûts relativement élevés surtout d'Europe et du Japon ;
- la difficulté de recruter des dirigeants de l'étranger, en raison de la fiscalité québécoise ;



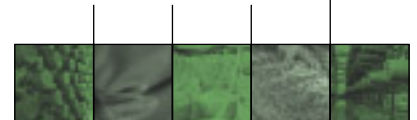
- la difficulté de financer les équipements de fabrication de textiles, le marché secondaire étant restreint à cause de la spécificité des biens d'équipements et des technologies ;
- l'accès du marché canadien pour les importations de matériaux textiles est beaucoup plus facile que ne l'est l'accès aux pays émergents et à certains pays industrialisés pour nos matériaux, compte tenu de barrières tarifaires élevées pour les uns et de contraintes normatives et techniques pour les autres ;
- la faible réciprocité d'accès aux marchés émergents et l'absence d'accords de reconnaissance mutuelle de normes techniques sont des facteurs propices à l'accroissement des importations et à la résistance vis-à-vis des projets importants et structurants d'investissements ;
- la délocalisation croissante des fabricants de produits usuels de consommation vers les pays à bas coûts salariaux ;
- la difficulté d'intégrer rapidement des jeunes travailleurs et de transférer le savoir-faire des travailleurs chevronnés en usine.

6.3 *Menaces et obstacles pour les entreprises québécoises*

Tel qu'il a déjà été souligné, l'industrie québécoise doit compter davantage sur le commerce international pour assurer sa pérennité économique et justifier des investissements majeurs et structurants dans la modernisation de ses créneaux technologiques et commerciaux dans le domaine des matériaux souples. À cet égard, l'industrie québécoise est parvenue à maintenir une croissance modérée, tout en augmentant sa productivité et sa compétitivité, dans un encadrement commercial international extrêmement variable selon les conditions économiques et socio-politiques de la communauté internationale.

Dans la dernière décennie, l'évolution des politiques de commerce international a apporté certes des occasions de développement de marchés, mais elle a aussi engendré des menaces ou des contraintes de plus en plus grandes pour l'industrie québécoise des textiles. Étant donné la faible taille du marché intérieur canadien, l'industrie québécoise a tiré profit d'occasions de développement, non pas par des mesures protectionnistes ou tarifaires, mais bel et bien par des stratégies d'ouverture réciproque des marchés comme la mise en œuvre de l'ALENA et d'autres accords de libre-échange convenus par le Canada.

Cependant, compte tenu d'obligations de développement équitable et global de l'économie mondiale, l'industrie québécoise des textiles doit aussi affronter d'importantes contraintes de développement qui sont survenues à la suite de la mise en œuvre légitime et non-discriminatoire de politiques de commerce multilatérales et nationales. L'échiquier du commerce multilatéral a été libéralisé par l'Accord sur les textiles et vêtements de 1994 et, comme corollaire, la structure établie du commerce continental nord-américain a été altérée par la mise en œuvre de la *U.S. Trade & Development Act (USTDA)*, mise en vigueur en octobre 2000.





6.3.1 Politiques commerciales des États-Unis

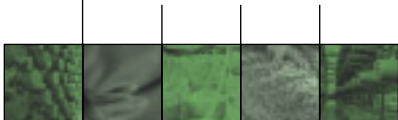
L'industrie québécoise des textiles exporte plus de la moitié de ses livraisons annuelles. Plus de 93 % des exportations sont effectuées vers les États-Unis. Ainsi, la mise en œuvre de la *USTDA* de 2000 a influencé les perspectives de poursuite de certaines productions ainsi que les habitudes d'approvisionnement du marché américain, particulièrement à l'égard des produits vestimentaires.

Pour comprendre les effets de la *USTDA* de 2000 sur l'industrie québécoise des textiles, il faut remonter à 1984, l'année de l'entrée en vigueur de la *Caribbean Basin Economic Recovery Act* (*CBERA*), laquelle permettait aux États-Unis de favoriser l'essor économique des pays du bassin des Caraïbes, tout en accédant à une main-d'œuvre à bas salaire. Cette loi surnommée le *Programme 807A*, permet l'**importation** (aux États-Unis) à **tarifs réduits** de vêtements et produits textiles confectionnés dans des pays bénéficiaires des Caraïbes à la condition que les tissus utilisés pour la confection, sans égard à l'origine, aient été taillés en pièces de vêtements aux États-Unis. Par tarif réduit, il faut comprendre que le taux ordinaire de douanes est calculé seulement sur la valeur de la confection dans les Caraïbes, lorsque les composantes vestimentaires sont pré-taillées aux États-Unis.

Puisque les importations de tissus d'origine européenne ou asiatique sont assujetties à des tarifs, et à des quotas, aux États-Unis, les entreprises québécoises de tissus ont profité du libre accès commercial accordé par l'ALENA pour cibler le marché vestimentaire relié au *Programme 807A*. Particulièrement à compter de 1996, les entreprises québécoises ont obtenu un succès retentissant sur ce marché, puisque leurs exportations vers les États-Unis ont presque doublé de 1996 à 2000, passant de 555,3 millions de dollars à 1,07 milliards de dollars, soit une augmentation composée de 17,8 % par an. Ce marché a donc largement contribué à l'intensité exportatrice de l'industrie québécoise, car la part des exportations a atteint 44 % des livraisons totales en 2000, comparativement à 30 % en 1996 et 20 % en 1994.

En octobre 2000, la donne fut considérablement changée par la *U.S. Trade & Development Act of 2000*. Cette loi comprend notamment trois clauses visant à renforcer le développement de l'industrie américaine des textiles.

- La *Caribbean Basin Trade Partnership Act* (*CBTPA*), qui accorde la franchise de droits et de quotas à l'importation de vêtements et bagages confectionnés dans des pays bénéficiaires des Caraïbes, à la condition que les filés et tissus utilisés aient été entièrement fabriqués aux États-Unis.
- L'*African Growth Opportunity Act* (*AGOA*), qui accorde la franchise de droits et de quotas à l'importation de vêtements et produits textiles confectionnés dans des pays de l'Afrique sub-saharienne à la condition que les filés et tissus utilisés aient été entièrement fabriqués aux États-Unis.



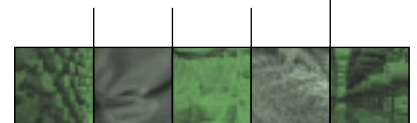
- L'allègement tarifaire à l'importation de certains intrants de laine peignée pour la confection aux États-Unis de complets, vestons et pantalons de laine pour hommes et garçons, l'objectif étant d'harmoniser ses tarifs avec ceux accordés aux fabricants canadiens des vêtements en question.

Ainsi, la *USTDA 2000* favorise l'achat de filés et tissus produits aux États-Unis par les fabricants de vêtements et de textiles de consommation qui veulent profiter du plus important marché mondial, i.e. les États-Unis. Les seuls intrants exemptés de cette obligation de fabrication américaine sont les filaments continus de nylon, dont la production est inexistante au Québec. En conséquence, même s'il s'agit d'une loi intérieure des États-Unis, en dépit de l'encadrement jusque-là permis par les règles de l'ALENA, pour les entreprises québécoises, la *USTDA 2000* a pour effet de réduire leur compétitivité acquise grâce à des stratégies et des alliances établies dans le cadre du *Programme 807A*.

Dans les faits, pour les donneurs d'ordres et les commerçants de vêtements confectionnés dans les Caraïbes, la nouvelle loi *CBTPA* est plus souple et attrayante que la *CBERA* qui est d'ailleurs toujours en vigueur. L'attrait réglementaire de la *CBTPA* a donc pour effet de réduire l'accès des textiles vestimentaires québécois au marché américain. L'attrait des modalités de la *CBTPA* réside d'abord dans la possibilité de faire confectionner intégralement les vêtements dans le Bassin des Caraïbes, en plus de permettre de recourir au perfectionnement passif déjà prévu dans la *CBERA* en ce sens que les tissus doivent être taillés en composantes de vêtements aux États-Unis.

Cependant, l'attrait économique de la *CBTPA* est beaucoup plus déterminant. En effet, sur le plan de la tarification douanière américaine, même si elle exige la fabrication de filés et tissus aux États-Unis, la *CBTPA 2000* est plus avantageuse que la *CBERA*, laquelle permet l'emploi de textiles de fabrication québécoise si les matériaux sont taillés en pièces de vêtements aux États-Unis. En valeur, l'avantage de la *CBTPA* représente une économie tarifaire nette estimée à environ 50 cents canadiens par mètre carré de tissus.

D'après les statistiques publiées par OTEXA (Office of Textile and Apparel) de l'International Trade Administration (ITA), Washington, D.C., le MDER estime que les importations américaines de vêtements effectuées en 2001 en vertu de la *CBTPA* ont profité d'une exemption tarifaire nette de 12,5 % sur une valeur moyenne unitaire à l'importation totale de 3,20 \$ US l'unité. Cette valeur pondérée varie de 1,76 \$ US pour les sous-vêtements à 3,47 \$ US pour des vêtements masculins et à 4,38 \$ US pour des vêtements féminins. Converti en dollar canadien au taux de 1,52 par dollar américain, en utilisant la valeur moyenne de 2,59 \$ US par équivalent en mètre carré des importations américaines du Bassin des Caraïbes de janvier à août 2001, le désavantage de coût des fabricants québécois de tissus vestimentaires s'élève à 50 cents canadiens par mètre carré. En conséquence, pour continuer de desservir leur clientèle américaine du Bassin des Caraïbes, les fabricants québécois doivent poursuivre la stratégie établie en vertu de la *CBERA* en escomptant leurs prix de vente d'au moins 12 %, ce qui réduit d'autant leur marge bénéficiaire⁴¹.



⁴¹ Cette situation est amplifiée par l'affaiblissement de la devise américaine et la contraction des prix mondiaux des textiles.



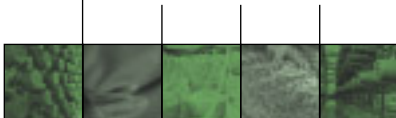
Les contraintes de la *USTDA* ont même été amplifiées par la *U.S. Trade Act of 2002* (loi publique 107-210 du 6 août 2002). La *USTA 2002* apporte notamment des modalités réglementaires plus restrictives à l'égard des conditions d'origine des intrants employés pour permettre l'importation en franchise de produits de l'habillement fabriqués dans les pays bénéficiaires de l'AGOA, de la *CBTPA*, et aussi de la Communauté andine. Essentiellement, depuis octobre 2002, la *USTA 2002* renforce les règles permettant l'importation en franchise aux États-Unis des vêtements confectionnés dans les pays visés, en exigeant que les tissus réputés originaires des États-Unis par l'application de la *USTDA* soient également teints et ennoblis aux États-Unis. Ainsi, pour obtenir les privilèges d'importations en franchise prévus dans la *CBTPA* et l'*ATPDEA* (*Andean Trade Promotion and Drug Eradication Act*), il est obligatoire que les vêtements confectionnés dans ces pays soient taillés dans des tissus provenant des États-Unis qui ont été non seulement formés aux États-Unis avec des filés américains, mais qui ont aussi été teints et/ou imprimés, et ennoblis en territoire américain.

Ainsi, le nouvel encadrement réglementaire américain à l'égard de la *CBTPA* et de l'*ATPDEA* a sensiblement influencé les stratégies d'appoint adoptées par certains fabricants québécois lors de la mise en œuvre de la *USTDA*, à savoir l'ennoblissement au Québec de tissus fabriqués aux États-Unis, afin de profiter des franchises américaines accordées par la *CBTPA*. À moins de profiter de l'accès de tissus écrus réputés non disponibles en quantités commerciales à temps (*short-supply mechanism*)⁴², les nouvelles formalités américaines peuvent réduire les activités québécoises d'ennoblissement textile dédiées à des programmes de perfectionnement passif dans le Bassin des Caraïbes et des Andes pour le marché des vêtements aux États-Unis.

6.3.2 Accès commercial par les pays les moins avancés

En vertu du Système de préférences générales de 1974, les pays industrialisés ont accordé des tarifs préférentiels à l'égard d'importations des pays moins avancés, sauf pour des produits agricoles et les chaussures, tout particulièrement les textiles et vêtements. Ces derniers produits étant extrêmement sensibles à la concurrence internationale, les membres de l'OMC, – antérieurement le GATT –, ont historiquement convenu de mesures commerciales régulatrices en vertu de l'Accord multifibres de 1974. Cependant, la conclusion de la Ronde de l'Uruguay en 1994 a sonné le début de mesures permettant de libéraliser l'accès des marchés industrialisés aux pays moins avancés exportateurs de vêtements grâce à l'*Accord sur les textiles et vêtements* (ATV), et également, grâce à des initiatives commerciales visant à favoriser l'intégration des pays les moins avancés à l'économie mondiale.

Dans ce contexte d'ouverture de son vaste marché, les États-Unis ont aussi inclus dans la *USTDA* de 2000 la loi appelée *African Growth Opportunities Act* ou AGOA. Cette loi accorde la franchise de droits et de quotas à l'importation de vêtements et produits textiles confectionnés dans au moins 34 pays de l'Afrique sub-saharienne à la condition que les produits importés aux États-Unis soient manufacturés dans les pays visés à partir de filés, tissus et fils à coudre entièrement fabriqués aux États-Unis. Ainsi, les conditions favorables de l'AGOA donneront



⁴² La Commission du commerce international des États-Unis peut entendre des demandes d'exonération des règles d'origine de la *CBTPA* et de l'AGOA à l'égard de textiles considérés comme non disponibles en quantités suffisantes d'une façon ponctuelle.



certes lieu à une intensification des importations par les États-Unis de vêtements et textiles de maison comprenant des intrants textiles de fabrication américaine au fur et à mesure que les importations provenant des autres pays relativement avancés seront moins concurrentielles.

Quoique l'impact nous apparaisse moins important à court terme, les usines québécoises de filés et tissus vestimentaires pourraient subir des réductions importantes de production de textiles destinés aux industries nationales et internationales de l'habillement qui seront déplacées par la concurrence de l'Afrique sub-saharienne.

Par ailleurs, en janvier 2003, le Canada a instauré le *Tarif des pays moins développés*, le *TPMD*, permettant l'importation en franchise de droits et de quotas de textiles et vêtements provenant de 48 pays les moins avancés, lesquels incluent également les 34 pays de l'Afrique sub-saharienne⁴³. Cette mesure d'intégration des pays pauvres à l'économie internationale est légitime. Toutefois, à la différence de l'AGOA américaine, elle comporte des règles d'origine relativement moins strictes à l'égard des intrants provenant des pays bénéficiaires du *Tarif de préférence générale* (TPG) par rapport aux textiles canadiens. En fait, comme l'application décennale des règles d'origine de l'ALENA a déjà favorisé l'intégration de la chaîne d'approvisionnement entre les partenaires de l'ALENA, l'industrie québécoise des textiles doit donc établir un nouveau réseau de fournisseurs d'intrants admissibles aux fins du *TPMD*, ce qui n'est pas le cas pour les fournisseurs asiatiques bénéficiant du *TPG*.

Cette récente ouverture canadienne est beaucoup plus importante que les formalités américaines d'accès au marché des États-Unis par contrepartie. Ainsi, la conjonction de ces deux sources internes et externes de contraintes est susceptible d'apporter des pressions importantes sur la compétitivité et la pérennité des usines québécoises de textiles vestimentaires. Pour l'industrie québécoise des textiles, les principales menaces comportent, d'une part, le déplacement des productions vestimentaires de l'ALENA par ces importations franches, et d'autre part, l'attrait d'une certaine délocalisation de ses productions sur le territoire américain afin de pouvoir profiter des conditions d'origine des filés et tissus de l'AGOA et de la *CBTPA*.

6.3.3 Accords commerciaux du Mexique

Dans un contexte de libéralisation accrue du commerce par la formation de blocs économiques, l'industrie québécoise des textiles doit également prendre en compte les pressions concurrentielles et les coûts d'une diversification de ses productions, notamment en vertu de l'Accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mexique, en vigueur depuis juillet 2000. Compte tenu des modalités de réciprocité de cet accord, le Mexique devient une plaque tournante de développement des marchés extérieurs dans le cadre de la globalisation des marchés des textiles.

En effet, comme le Canada, le Mexique profite de la *CBERA* de 1984 et, depuis le début de l'année 2002, de la libre circulation de ses matériaux textiles sur tout le territoire de l'ALENA. Cependant, le Mexique profite également depuis 2000 d'échanges bilatéraux privilégiés avec

43 Le mémorandum intérimaire D11-4-4A de l'Agence canadienne des douanes et du revenu, daté le 23 décembre 2002, explique les modalités et les règles d'origine permettant les avantages du *TPMD*.



l'Union européenne pour ses textiles et vêtements qui respectent les règles d'origine favorisant les approvisionnements entre l'Union européenne et le Mexique au détriment des matériaux correspondants provenant du Canada (et des États-Unis).

En vue de pallier les obstacles commerciaux créés par la mise en place des politiques de développement de l'industrie américaine dans le cadre de la *CBTPA* et de l'*AGOA*, l'industrie québécoise des textiles peut certes accélérer sa diversification des exportations en vertu de l'*ALENA* vers le marché de la confection vestimentaire du Mexique. En effet, ce pays bénéficie de coûts d'investissement relativement moins onéreux et d'une main-d'œuvre bon marché pour la transformation de produits de consommation finale destinés au marché américain. Cependant, le Mexique profite également d'un accès accru aux fournisseurs de textiles ainsi qu'aux marchés de l'Union européenne en vertu de l'Accord de libre-échange Union européenne – Mexique. Enfin, le Mexique bénéficie d'une participation commerciale privilégiée au *MERCOSUR*, le marché commun du Cône Sud, qui inclut l'Argentine, la Bolivie, le Chili, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay.

Par conséquent, malgré l'intervention d'accords canadiens de libre-échange avec Israël, le Chili et le Costa Rica, l'industrie québécoise des textiles doit redoubler d'efforts afin d'atteindre les clientèles industrielles susceptibles d'accéder de façon privilégiée à des marchés mondiaux importants, tels que les États-Unis et l'Union européenne. En effet, les fabricants québécois de textiles doivent rivaliser non seulement avec les usines américaines mais de plus en plus avec les entreprises européennes sur le marché mexicain des textiles pour la transformation en produits commerciaux de masse.

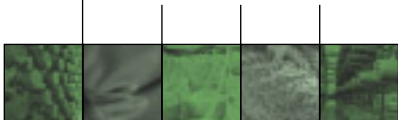
6.3.4 *L'Accord sur les textiles et vêtements de l'OMC*

Grâce à l'Accord multi-fibres (AMF), le commerce international des textiles et vêtements s'est sensiblement accru. En effet, malgré son application sous diverses formes (quotas globaux, mesures unilatérales, ententes bilatérales, etc.), les exportations de textiles et vêtements des pays à bas salaires sont passées de 30 % à plus de 55 % des importations des pays développés entre 1974 et 1994.

En vertu de l'*Accord sur les textiles et vêtements* (l'ATV) de 1994, les Membres de l'OMC, dont le Canada et les États-Unis, se sont engagés à éliminer des contingents en intégrant pleinement le secteur des textiles et vêtements dans le cadre des règles du GATT sur une période transitoire de 10 ans, soit du 1^{er} janvier 1995 jusqu'au 1^{er} janvier 2005.

L'ATV est un instrument transitoire qui repose notamment sur les quatre (4) principaux éléments suivants :

- a) L'éventail des produits visés comprend les quatre (4) catégories de marchandises (fibres et filés, tissus, articles textiles confectionnés et vêtements) qui étaient assujetties à des contingents dans au moins un pays importateur membre de l'OMC.



- b) Un programme d'intégration progressive des textiles et vêtements a été établi dans le cadre des règles du GATT de 1994 sur une période de 10 ans. Ce processus d'intégration doit se faire en quatre étapes selon des pourcentages minimums du volume total des importations réalisées par le membre en 1990 pour toutes les catégories des produits visés. Chaque membre choisit les produits à intégrer. Toutefois, les quatre catégories de produits doivent être représentées à chaque étape d'intégration.

Les quatre étapes d'intégration se résument comme suit :

Date d'intégration	Pourcentage du volume d'importation 1990
--------------------	--

Janvier 1995	16 %
Janvier 1998	17 % soit 33 % cumulé
Janvier 2002	18 % soit 51 % cumulé
Janvier 2005	49 % soit 100 % cumulé

- c) Un programme d'accroissement des contingents non éliminés s'applique simultanément par le relèvement des coefficients de croissance au début de chaque étape. Ainsi, Y étant celui déjà conclu dans les accords de contingents en vigueur, les coefficients de croissance prévus par l'AMF sont majorés de façon cumulative à chaque étape comme suit :

Étape de majoration	Majoration effective
---------------------	----------------------

Janvier 1995 à décembre 1997	$Y \times 116 \%$
Janvier 1998 à décembre 2001	$(Y \times 116 \%) \times 125 \%$
Janvier 2002 à décembre 2004	$((Y \times 116 \%) \times 125 \%) \times 127 \%$
Janvier 2005	Sans objet vu l'intégration complète en b)

- d) Un mécanisme de sauvegarde transitoire, non moins sévère que le quota de l'AMF d'une durée maximale de trois ans, est prévu pour permettre de régler les nouveaux cas de préjudice grave, ou de menace de préjudice grave, causé aux secteurs de production nationales qui pourraient se présenter pendant la période de transition.

Afin de déterminer les types de produits à réintégrer dans les règles normales de l'OMC, les volumes d'importations de 1990 ont servi de points de départ. Or, l'année 1995 marquait le début de la mise en œuvre de l'ATV. Entre 1990 et 1995, les quantités importées au Canada de toutes provenances ont augmenté de 77 % passant de 3,42 à 6,07 milliards d'équivalent de mètres carrés⁴⁴. Les augmentations d'importations se sont particulièrement produites dans les groupes des tissus et des filés avec des hausses respectives de 117,5 % et 104,8 % dans les cinq années précédant le début du démantèlement des quotas.

Par ailleurs, dans les autres groupes de produits beaucoup plus sensibles aux frais de main-d'œuvre, les augmentations d'importations furent moins importantes pendant la période quinquennale préalable au déclenchement de la suppression transitoire des contingents. En effet, les importations totales des produits textiles ont augmenté de 53,6 % passant de 0,95 à 1,46 milliard de

44 Compte tenu de la diversité des produits qui sont vendus soit en kilogrammes, en mètres carrés, en unités, etc., il a été convenu d'utiliser une unité de mesure uniforme de conversion en équivalent de mètres carrés, par exemple, 1 complet de laine pour homme et garçon équivaut à 3,76 mètres carrés.



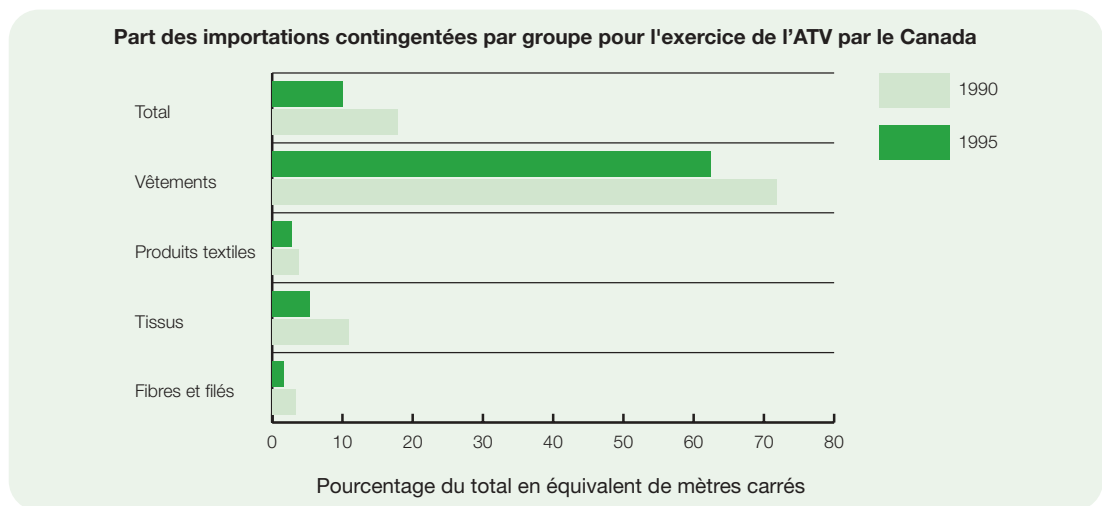
mètres carrés entre 1990 et 1995, tandis que celles des vêtements se sont accrues de seulement 14,5 % atteignant 0,71 milliard de mètres carrés équivalents en 1995 contre 0,62 milliard de mètres carrés en 1990.

Pendant la même période, les importations sous restriction contingentaie ont augmenté de seulement 1,2 % passant de 608,1 à 615,3 millions d'équivalents de mètres carrés. Les principales augmentations se retrouvent dans les groupes des produits textiles et des tissus avec des hausses respectives de 13,1 % et de 4,8 % de 1990 à 1995. Le groupe des produits textiles sous restriction comprend principalement les textiles de literie et de cuisine, alors que les tissus contingentés représentent principalement des étoffes tissées de fibres naturelles et de mélanges de polyester pour la confection vestimentaire.

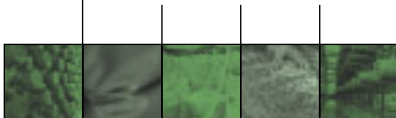
Par ailleurs, les importations contingentées de filés et de vêtements ont stagné, particulièrement en raison de la croissance importante des arrivages en provenance des États-Unis dans le cadre de l'Accord de libre-échange Canada -États-Unis. Par ailleurs, les importations de filés et de tissus provenant d'Europe et d'Asie ont particulièrement profité des programmes d'allégements tarifaires mis en œuvre par le gouvernement du Canada en 1992, à la suite des recommandations du Tribunal canadien du Commerce extérieur. Ces programmes d'allégements tarifaires incluent notamment des réductions tarifaires sur les textiles et des remises de droits en fonction des niveaux de production nationale de vêtements. Ils représentaient, à l'époque, les mesures d'ajustements des industries consommatrices du Canada à la libéralisation du marché nord-américain.

Graphique 56

Part des importations contingentées au Canada au début de l'ATV de 1994



Source : Compilations spéciales du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Ottawa, Canada.



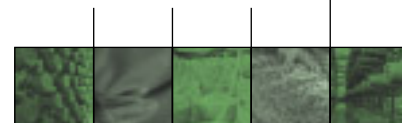


Comme l'indique le graphique 56, au total, lors de la première phase de démantèlement du régime de l'AMF par le Canada, seulement 10 % du volume total des importations de 1995 était assujéti à des accords de quotas avec au moins 48 pays à bas prix de revient. Cependant, plus de 62,4 % des importations de vêtements étaient contingentées à l'époque. De plus, considérant que des produits de ce groupe devaient aussi être réintégrés aux règles commerciales normales selon l'ATV, il est apparu nécessaire que le gouvernement canadien établisse des mesures d'ajustements de l'industrie vestimentaire afin de pouvoir respecter ses engagements envers l'OMC.

Au cours des deux premières phases du démantèlement de l'AMF, compte tenu de l'ampleur des produits textiles et de certains vêtements spéciaux non assujettis à des quotas, l'exercice des modalités de l'ATV n'a créé jusqu'à maintenant qu'un impact mineur sur la compétitivité et la survie des entreprises vestimentaires. En effet, dans sa *Revue des politiques commerciales du Canada*⁴⁵, publiée le 12 février 2003, le Secrétariat de l'OMC constate que la proportion des importations assujetties à des contingents sur les importations totales de vêtements au Canada est passée de 64 % en 1994 à 49 % en 2001. Le rapport note cependant que les importations totales de vêtements ont augmenté de 48 %, passant de 2,86 milliards de dollars canadiens en 1994 à plus de 4,23 milliards en 1999 et que, par la suite, cette croissance s'est accélérée à plus de 35 % en deux ans, les importations canadiennes totales de vêtements atteignant 5,71 milliards de dollars en 2001. Toutefois, la croissance des importations contingentées a été de seulement 26,1 % de 1994 à 1999, soit de 1,74 à 2,2 milliards de dollars entre 1994 et 1999, et de 27 % les deux années suivantes pour se situer à 2,8 milliards de dollars en 2001.

Cette situation est imputable à l'exclusion de la Chine et de Taïwan des bénéfices de l'ATV jusqu'à leur adhésion à l'OMC en janvier 2002 et particulièrement, à la réintégration d'articles et accessoires vestimentaires produits en faibles quantités. Les produits vestimentaires alors libérés des restrictions comprennent les bas-culottes et collants, les cravates, les écharpes et mouchoirs, les articles de friperie, les jambières, les combinaisons de plongée, et les vêtements pour poupées.

Cependant, grâce au mécanisme concomitant de majoration des taux de croissance des contingents sauvegardés, la mise en œuvre de l'ATV par le Canada a permis une augmentation des importations totales de vêtements au taux de 113,3 % entre 1994 et 2002, soit de 2,86 milliards de dollars à 6,1 milliards. Cette dernière année correspond au début de la dernière étape du démantèlement des quotas. De 1997 à 2002, on a connu une croissance de 62,3 % des importations de vêtements provenant de pays soumis totalement ou en partie à des contingents, soit de 2,7 milliards de dollars en 1997 à 4,38 milliards en 2002. Compte tenu de la baisse des importations provenant des États-Unis et du ralentissement des arrivages européens, les importations de vêtements venant des pays soumis à des restrictions atteignent 72 % de la valeur totale des importations en 2002.



45 Organisation mondiale du commerce, *Revue de la politique commerciale du Canada*, document WT/TPR/S/112, 12 février 2003, page 107.



En 2002, le Canada a mis en application la dernière phase de libéralisation des quotas avant l'intégration totale du commerce international des textiles et vêtements aux règles normales de l'OMC, prévue en janvier 2005. Pour cette dernière phase, les produits vestimentaires réintégrés comprennent surtout les vêtements de bain, les chemises et blouses, les salopettes, les maillots et gilets de corps et les vêtements pour bébés. Néanmoins, considérant la majoration concomitante des coefficients de croissance des quotas encore en vigueur⁴⁶ et le positionnement effectif de la Chine et de Taiwan comme membre de l'OMC, il est possible qu'à compter de 2005, la pénétration accrue des importations bon marché de vêtements au Canada déplace une production intérieure nette estimée à environ 1,2 milliard de dollars canadiens.

Cette réduction de production prend en compte le maintien d'une croissance soutenue des exportations au rythme composé de 5 % par an, comme connu de 1998 à 2002. Par surcroît, le déplacement de la production canadienne de vêtements sera certainement accéléré avec l'application du Tarif des pays les moins développés – le *TPMD* – à compter du 1^{er} janvier 2003. En fait, le *TPMD* a déjà libéré cinq (5) pays moins avancés⁴⁷ du système canadien de contingentements, malgré l'échéance de 2005 pour l'application de l'ATV de 1994 par les membres de l'OMC.

Par ailleurs, avant leur adhésion à l'OMC, ce qui les excluait des bénéfices de l'ATV, la Chine et Taïwan ont réussi à accroître leurs exportations de vêtements au Canada à des taux respectifs de 118,1 % et de 30,1 % entre 1997 et 2002. En fait, ces deux pays nouvellement inclus dans le processus de l'ATV, occupent déjà près de 21 % de la demande canadienne de vêtements en 2002. Or, ces deux pays majeurs, nantis de leur nouveau statut de commerçant international, profiteront de leur compétitivité commerciale accrue non seulement par l'intégration verticale de leurs propres industries nationales, mais surtout par la diversification géographique des productions admissibles aux avantages tarifaires du *TPMD*, compte tenu de leur accès défini par les règles d'origine de l'Initiative canadienne de juin 2002. En conséquence, ces deux pays membres de l'OMC, et particulièrement la Chine, occuperont à moyen terme une position dominante sur les marchés mondiaux des textiles et vêtements.

Les marchés canadien et nord-américain ne feront pas exception, et dans un contexte d'abandon officiel des mesures régulatrices de l'AMF⁴⁸, il peut s'ensuivre une certaine polarisation du commerce international des vêtements aux mains de la Chine. Cette polarisation pourrait sans doute désorganiser des parts de marché acquises par d'autres pays émergents grâce à l'AMF. Elle pourrait même diluer les effets attendus d'initiatives d'intégration des pays les moins avancés à l'économie mondiale. Ainsi, à compter de janvier 2005, seules les règles normales de l'OMC contribueront à une certaine discipline du commerce international et l'application de ces règles n'a traditionnellement pas servi les intérêts spécifiques de l'industrie. En effet, des préoccupations économiques globales conduisent généralement à des compromis (trade-offs) intersectoriels lors du traitement des différends.



46 A compter de janvier 2002, les taux de croissance de quotas négociés et déjà majorés de 16 % et 25 % aux étapes précédentes, sont à nouveau majorés de 27 %.

47 Les cinq pays libérés sont le Bangladesh, le Lesotho, le Laos, le Cambodge et le Népal.

48 L'Accord multifibres permettait à des degrés divers d'harmoniser et de répartir entre les pays moins avancés les possibilités d'accès aux marchés des pays industrialisés importateurs.



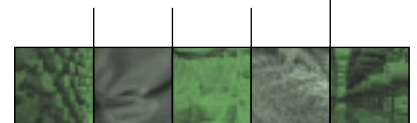
Par ailleurs, à l'instar du Canada, les États-Unis ont aussi aboli progressivement leur régime contingentaire à l'égard des importations provenant des pays à bas coûts. Ainsi, l'ouverture accrue de ce vaste marché aux importations bon marché viendra sans doute augmenter les effets du partenariat réglementé entre l'industrie américaine des textiles et les industries caribéennes et subsahariennes de l'habillement⁴⁹. Cette situation renforce l'appréhension voulant que la mondialisation accrue des marchés rendra l'importation de produits de consommation finale à bon marché pratiquement incontournable afin de répondre adéquatement aux valeurs exigées par les consommateurs nord-américains. En conséquence, en vue de pallier des réductions subites de marchés par l'érosion des activités de confection au Canada et aux États-Unis, voire l'écartement de ses principaux marchés, l'industrie québécoise des textiles doit former des alliances stratégiques afin de s'intégrer dans la chaîne globale d'approvisionnement de textiles fonctionnels et avancés auprès des grands donneurs d'ordres qui font appel aux productions des pays à bas prix de revient.

6.3.5 Mesures d'ajustements à l'ATV (Accord sur les textiles et les vêtements)

Pour régulariser les effets du démantèlement transitoire des quotas en vertu de l'ATV, le Canada et les États-Unis ont instauré des mesures d'ajustements visant à permettre à leurs industries locales d'alléger le fardeau de la concurrence internationale accrue et de s'ajuster à des activités de production à forte valeur ajoutée.

Le Canada a opté pour un accès planétaire accru des intrants vestimentaires par l'abolition de quotas à l'égard des tissus vestimentaires importés des pays à bas coûts. De plus, selon les recommandations du Tribunal canadien du commerce extérieur, le Canada a réduit de façon générale ses tarifs douaniers à l'importation de filés et tissus destinés à la confection de vêtements au Canada. Ces mesures administratives ont permis d'accroître la compétitivité internationale des entreprises de vêtements devant l'abolition des contingents à l'importation de produits bon marché.

À priori, ces mesures apparaissent discriminatoires à l'égard de l'industrie nationale des textiles vestimentaires, vu l'accès amélioré des importations bon marché aux usages traditionnels. Toutefois, compte tenu de la gestion canadienne de l'AMF de 1974, l'industrie des textiles avait déjà entrepris sa diversification vers des marchés non vestimentaires à des degrés divers. Ces mesures ont donc eu le double avantage de permettre à l'industrie vestimentaire de s'adapter à l'ouverture des marchés et de confirmer la réorientation des fabricants nationaux de textiles vers d'autres marchés moins vulnérables aux importations à bon marché, comme l'ameublement, le matériel de transport, la construction, l'environnement, ainsi qu'une myriade d'applications fonctionnelles et techniques.



⁴⁹ La USTDA de 2000 et la USTA de 2002, tout particulièrement la CBPTA et l'AGOA.



À l'instar du Canada, les États-Unis ont voulu consolider l'importance et la pérennité de leur industrie textile en favorisant un partenariat entre les fabricants locaux de textiles et de vêtements dans l'inexorable délocalisation vers des pays limitrophes à bas salaires des procédés de confection à prédominance de main-d'œuvre. La mise en œuvre de la *USTDA* de 2000 en est un exemple marquant.

6.3.6 Impact probable de l'entrée en vigueur de la ZLEA

Tout comme l'avait fait le Canada par ses programmes d'allégement tarifaire des matériaux textiles et de remises tarifaires de performances manufacturières comme mesures d'ajustement à l'ALENA et l'ATV, les États-Unis ont pris une initiative réglementaire d'ajustement comme la *USTDA* de 2000. Cette loi américaine vise non seulement à permettre l'ajustement de son industrie des textiles à l'ATV, mais elle veut aider les pays moins avancés d'Amérique centrale à développer leur économie de manière à s'intégrer graduellement à la création future d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA).

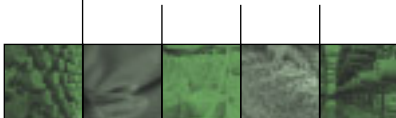
Pour l'industrie québécoise des textiles, la conclusion rapide d'un accord sur la ZLEA pourrait certes atténuer les effets de la *USTDA* en permettant aux industries textiles de l'hémisphère de se concurrencer éventuellement à armes égales. Toutefois, pour le secteur sensible de l'habillement, la plupart des accords de libre-échange récemment conclus comportent des périodes transitoires d'accès au marché se situant à plus de huit ans en moyenne. Ceci permet donc d'espérer qu'au mieux, si la ZLEA se concrétise en 2005 comme prévu, une concurrence saine et tangible du commerce des textiles et vêtements ne sera possible qu'en 2013.

Par ailleurs, dans l'hypothèse que le maintien de l'Initiative américaine du Bassin des Caraïbes de 1984 dans le cadre de l'ALENA pourrait faire jurisprudence, les États-Unis pourraient invoquer la clause grand-père pour le maintien et possiblement l'élargissement des règles de la *USTDA* de 2000 et de la *USTA* de 2002 dans le cadre de la ZLEA.

La ZLEA entraînera certes la délocalisation des activités à prédominance de main-d'œuvre vers l'Amérique centrale pour la confection de vêtements et de produits de maison. Cependant, l'ouverture de ces marchés émergents constitue une occasion attrayante pour les textiles techniques fabriqués au Québec et employés dans les travaux de génie civil, de construction d'infrastructures, de fabrication d'articles de sécurité civile, militaire et industrielle, de produits de santé et d'hygiène, de composantes de matériel de transport et d'avionique, de télécommunications, etc.

6.3.7 La Ronde du développement

Le lancement d'une nouvelle ronde de négociations commerciales multilatérales au terme de la IV^e Conférence ministérielle de l'OMC en novembre 2001 a établi un contexte préoccupant pour l'industrie des textiles vestimentaires au Québec. L'accès aux marchés des pays développés, dont le Canada, pour les produits textiles des pays en développement, l'Inde en tête, a été l'un





des enjeux majeurs des négociations pour en venir à une décision sur le lancement de la ronde. Les travaux qui seront réalisés suivant le libellé de la déclaration ministérielle adoptée le 14 novembre 2001 pourraient présenter des défis importants pour les usines de filés et tissus vestimentaires du Québec. De même, ces usines doivent craindre les négociations actuelles sur la diminution des tarifs douaniers qui imposeront éventuellement des pressions importantes sur l'industrie québécoise des textiles et ses clients industriels de l'habillement et des produits de maison.

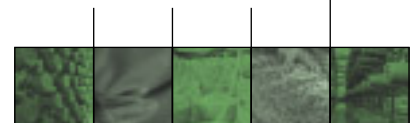
À cet égard, selon les principales revendications des associations industrielles des pays industrialisés, pour assurer le développement équitable du commerce mondial, il faut susciter et encourager les mesures suivantes :

- l'obtention, selon les règles de l'OMC, d'une véritable ouverture des grands marchés émergents d'Asie et d'autres continents traditionnellement protégés par des tarifs élevés, des taxes « additionnelles » et des barrières non tarifaires excessives ;
- le maintien sans concessions supplémentaires du calendrier et des modalités de la mise en œuvre de l'ATV ;
- le maintien de mesures et d'instruments efficaces de sauvegarde et de compensations à l'égard d'actions concurrentielles déloyales telles que le dumping et les subventions étatiques ;
- le renforcement des obligations des pays moins avancés quant au respect des termes des accords internationaux existants en matière des droits de propriété intellectuelle ;
- l'élaboration et le renforcement de mesures d'élimination de la fraude douanière et des transbordements visant à cacher la véritable origine des produits.

6.4 *Résumé : potentiels et défis de l'industrie*

L'industrie québécoise des textiles s'est surtout concentrée sur la fabrication de matériaux prioritairement esthétiques et fonctionnels pour des marchés traditionnels tels que l'habillement et la décoration intérieure. Ces derniers ont jadis augmenté grâce à la mise en œuvre de l'ALENA et d'initiatives américaines de développement de la compétitivité internationale des filières visées.

Il apparaît toutefois que les textiles techniques représentent le domaine le plus dynamique et porteur de croissance des industries textiles. Selon une étude publiée en 2002 par la firme anglaise David Rigby Associates, le marché mondial des textiles et non-tissés à usages techniques devrait croître de 4 % par année, soit de 17,4 à 23,8 mégatonnes métriques de 2002 à 2010. Globalement, la croissance des marchés des textiles techniques coïncidera avec le développement des nouvelles économies en Asie et en Afrique, et aussi, grâce à l'expansion des travaux d'infrastructures, de construction et de génie civil, des besoins et normes de protection industrielle et environnementale, y compris la forte progression des marchés des loisirs et des soins personnels en raison du vieillissement et de la longévité de la population.





Pour les Amériques, la consommation des textiles techniques devrait atteindre 6,8 mégatonnes en 2010 contre 5,1 mégatonnes en 2002 pour une croissance moyenne de 3,6 % au cours des huit prochaines années. Les prévisions pour le Canada indiquent une hausse composée annuelle de 2,9 % à environ 361 000 tonnes métriques contre 287 000 tonnes métriques en 2002. Les États-Unis continueront de dominer les marchés américains des textiles à usages techniques, dont la croissance prévue est estimée à 3,5 % par an. Les marchés de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud affichent néanmoins les meilleures perspectives de croissance au taux moyen annuel de 4,4 % jusqu'en 2010.

En Amérique du Nord, les marchés les plus porteurs se trouvent dans les textiles pour le matériel de transport, les procédés industriels, la construction, les sports et loisirs et la protection des personnes. Par contre, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud offrent des perspectives plus intéressantes dans les domaines des composantes techniques de vêtements, des matériaux pour l'hygiène, de l'essuyage domestique et des soins de santé, des composants techniques de meubles, ainsi que des matériaux de construction et géosynthétiques. Enfin, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud recèlent toutes deux des perspectives de croissance des applications textiles dans les secteurs des procédés industriels, de la construction, de l'environnement et de la protection.

Enfin, les potentiels de marché des matériaux varient selon les territoires. Les non-tissés sont voués à une croissance dynamique dans les deux Amériques. Toutefois, les étoffes tissées, de même que les tissus spéciaux et enduits profiteront de volumes et de croissances plus importantes en Amérique du Nord. Par contre, malgré des volumes moins importants, les fibres, bourres, filés et tricots connaîtront des croissances supérieures en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

Compte tenu de sa proximité relative, le vaste marché diversifié des Amériques offre de bonnes occasions de développement de nouveaux marchés industriels pour la filière québécoise des textiles. Le Québec compte environ 40 entreprises œuvrant totalement ou partiellement dans le secteur des matériaux textiles à usages techniques. On estime que plus de 3 000 emplois sont affectés à la production québécoise de textiles techniques. Cette production est évaluée à plus de 500 millions de dollars, soit plus du quart des livraisons québécoises. Toutefois, elle ne représente que 40 % de la production canadienne des textiles et non-tissés industriels.

Par ailleurs, au printemps 2002, les conseillers du Groupe Textile (Granby) et de Fintex (Montréal) ont confirmé l'ensemble des prévisions de croissance de marché élaborées par David Rigby Associates. Ils prévoient notamment que les technologies à développer au Québec se situent dans la production de non-tissés, le finissage de textiles par traitement au plasma et la fabrication de matériaux composites pour des marchés d'applications accessibles tant au Canada qu'aux États-Unis, notamment les procédés industriels, la protection civile, industrielle et militaire, le matériel de transport, les articles de sport et les fournitures médicales.





Malgré la mondialisation, l'industrie québécoise des textiles possède des atouts importants pour lui permettre de croître et prospérer, en particulier :

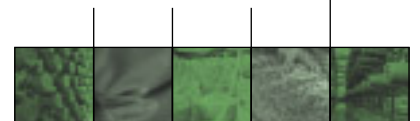
- l'abondance de l'eau à usage industriel et les faibles coûts de l'énergie ;
- la stabilité de la main-d'œuvre et la culture textile traditionnelle ;
- la présence d'un important centre de recherche appliquée et de services techniques en textile ;
- la proximité des grands marchés américains ;
- une excellente infrastructure de transport et de faibles coûts de construction ;
- des entreprises flexibles de personnalisation de masse ;
- un design flexible et de qualité, et la capacité d'innovation ;
- la productivité élevée des secteurs des filatures et tissages, compte tenu des économies d'échelle et de l'optimisation des ressources dans le cadre de mandats continuentaux de production.

Toutefois, l'industrie des textiles doit relever des défis de taille, en l'occurrence :

- une faible disponibilité locale des matières premières ;
- une faible présence locale d'équipementiers et de fournisseurs de technologies, ces ressources devant être importées à des coûts relativement élevés surtout d'Europe et du Japon.
- Un accès au capital de risque relativement difficile ;
- une faible réciprocité d'accès aux marchés émergents et l'absence d'accords de reconnaissance mutuelle de normes techniques ;
- la délocalisation croissante des fabricants de produits de consommation courante vers les pays à bas coûts salariaux.

Compte tenu de la taille relativement faible du marché intérieur canadien, l'industrie québécoise doit compter davantage sur le commerce international que sur son marché intérieur pour croître et justifier des investissements majeurs et structurants. Les États-Unis constituent actuellement environ 93 % de son marché d'exportation. Or, l'échiquier commercial nord-américain s'est profondément modifié avec la mise en œuvre de la *U.S. Trade & Development Act (USTDA)* de 2000, et également du *US Trade Act* de 2002.

Essentiellement, ces lois intérieures américaines favorisent l'importation en franchise de vêtements fabriqués dans les Caraïbes, l'Afrique sub-saharienne et la Communauté andine à la condition que ces produits soient confectionnés avec des filés et tissus entièrement manufacturés, ennoblis et finis aux États-Unis. Les vêtements des Caraïbes exportés aux États-Unis qui contiennent des filés et tissus de fabrication étrangère (québécoise) sont assujettis à un tarif sur





la valeur ajoutée dans les Caraïbes. Compte tenu de cette tarification indirecte, les fabricants québécois de textiles doivent réduire leurs coûts pour arriver à concurrencer les effets directs de la *USTDA*.

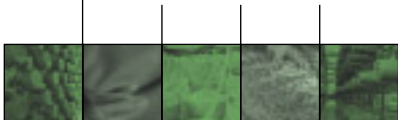
Au Canada, depuis janvier 2003, l'initiative canadienne du *Tarif des pays moins développés* (TPMD) permet l'importation en franchise de droits et de quotas de textiles et vêtements provenant de 48 pays moins avancés. À la différence de l'AGOA américaine, cette mesure comporte des règles d'origine relativement moins strictes à l'égard des intrants originaires d'au moins 130 pays bénéficiaires du *Tarif de préférence générale* (TPG) par rapport aux textiles canadiens. En fait, l'ALENA a déjà favorisé l'intégration de la chaîne d'approvisionnement avec les États-Unis (origine non admissible). L'industrie québécoise des textiles doit donc établir un nouveau réseau de fournisseurs d'intrants admissibles pour les fins du TPMD, ce qui n'est pas le cas pour les fournisseurs asiatiques bénéficiant du TPG.

Cette grande ouverture canadienne et les effets discriminatoires des lois américaines quant à l'ouverture de marché pour des produits à contenu domestique infligent des contraintes et pressions importantes sur la compétitivité et la pérennité des usines québécoises de textiles vestimentaires. Pour l'économie québécoise, parmi les principales menaces, on compte, d'une part, le déplacement des productions vestimentaires de l'ALENA par les importations franches et, d'autre part, l'attrait d'une délocalisation de certaines productions vers le territoire américain afin de tirer profit des conditions d'origine des filés et tissus de l'AGOA, de la *CBTPA* et enfin, de l'*ATPDEA*.

Outre l'ouverture des marchés, la mondialisation implique des croisements attrayants entre les grands blocs économiques. Ainsi, l'industrie québécoise des textiles doit également prendre en compte les pressions concurrentielles et les coûts d'une diversification de ses productions, notamment celles offertes par l'Accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mexique, en vigueur depuis 2000. Compte tenu des modalités de réciprocité de cet accord en sus de celles de l'ALENA, le Mexique devient une plaque tournante de développement d'importants marchés extérieurs dans le cadre de la globalisation.

Par surcroît, l'*Accord sur les textiles et vêtements* (ATV) de 1994 prévoit l'élimination des contingents à l'importation des textiles et vêtements au plus tard le 1^{er} janvier 2005. Le Canada a déjà libéré cinq pays moins avancés du régime de quotas de l'ATV en vertu du TPMD de 2003. De plus, même si plusieurs catégories de vêtements continuent d'être contingentées, les majorations importantes de quotas déjà consenties ont entraîné une augmentation des importations de vêtements de 45 % entre 1997 et 2002 au Canada. Par ailleurs, depuis que la Chine et Taïwan font partie de l'Organisation mondiale du commerce, il faut s'attendre à une domination croissante du marché global des textiles vestimentaires par l'Asie, en particulier la Chine.

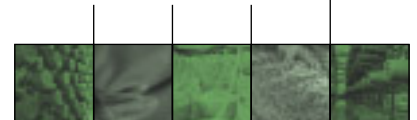
Toutefois, l'ouverture graduelle de ce vaste marché d'applications industrielles constitue certes une incitation additionnelle pour les entreprises québécoises à entreprendre plus à fond le virage vers la production accrue de textiles fonctionnels et à usages techniques. Depuis le début de la deuxième phase de l'ATV en 1998, la production canadienne de vêtements a décliné de 2 %





et les importations ont augmenté par 10 points de pourcentage, de sorte qu'elles atteignent 61 % du marché canadien en 2002. Plus de 72 % des importations de vêtements proviennent de pays à bas salaires. Ces pays protégés sont des marchés difficilement accessibles pour l'industrie québécoise des textiles.

Enfin, la création éventuelle de la ZLEA (Zone de libre-échange des Amériques) entraînera probablement la délocalisation des activités à prédominance de main-d'œuvre vers l'Amérique centrale pour la confection de vêtements et de produits de maison. Toutefois, l'ouverture de ces marchés émergents devrait constituer une occasion attrayante pour les textiles techniques fabriqués au Québec et utilisés dans les travaux sud-américains de génie civil, de construction d'infrastructures, de fabrication d'articles de sécurité civile, militaire et industrielle, de produits de santé et d'hygiène, de composantes de matériel de transport et d'avionique, de télécommunications, etc.



Conclusion

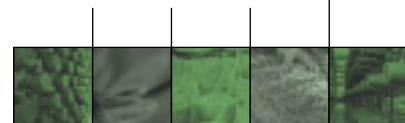
Ce portrait nous permet de constater que l'industrie québécoise est au cœur d'un vaste ensemble de domaines industriels et commerciaux qui sont porteurs d'emplois et de richesse économique.

Toutefois, l'industrie québécoise des textiles s'est concentrée davantage sur les technologies du tissage et du tricotage pour les marchés traditionnels présents au Québec, tandis que les productions textiles du reste du Canada s'intéressent plutôt à des technologies et produits nouveaux comme les non-tissés et l'enduction de textiles pour des marchés industriels et techniques, moins présents au Québec. En conséquence, par comparaison à la concurrence du Canada et des États-Unis, la production québécoise des textiles est plus vulnérable à la libéralisation des marchés et à la délocalisation des productions de biens de consommation courante vers des pays à faibles prix de revient.

Par ailleurs, les usines québécoises de textiles employant plus de 200 personnes comptent parmi les plus productives de l'Amérique. En effet, l'industrie québécoise des textiles profite d'une croissance supérieure de productivité grâce à d'importantes échelles de production et à la spécialisation de ses productions dans le cadre de mandats continentiels. Toutefois, la quasi-totalité des intrants et des technologies de production est importée, et la faiblesse du dollar canadien engendre des coûts plus onéreux.

Les grandes tendances planétaires confirment la délocalisation accrue des grandes productions à prédominance de main-d'œuvre vers les pays à bas salaires et la polarisation des productions de fibres traditionnelles et de textiles de commodité dans les grandes régions peuplées d'Asie. Par surcroît, les marchés industrialisés des textiles traditionnels de base pour l'habillement et la maison sont généralement stagnants et saturés. En conséquence, les pays industrialisés ont intérêt à miser sur leur souplesse et leur capacité d'innovation et se tourner vers des productions de niche de matériaux techniques et fonctionnels d'applications nouvelles, porteuses de croissance.

En Amérique du Nord, les marchés les plus porteurs se trouvent dans les textiles pour le matériel de transport, les procédés industriels, la construction, les sports et loisirs et la protection des personnes. Par contre, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud offrent des perspectives plus intéressantes dans les domaines des composantes techniques de vêtements, des matériaux pour l'hygiène, de l'essuyage domestique et des soins de santé, des composantes techniques de meubles, des matériaux de construction et géosynthétiques. Enfin, des perspectives de croissance des applications textiles dans les secteurs des procédés industriels, de la construction, de l'environnement et de la protection se trouvent dans les deux Amériques.





Les potentiels de marché des matériaux varient selon les territoires. Les non-tissés sont voués à une croissance dynamique dans les deux Amériques. Toutefois, les étoffes tissées, de même que les tissus spéciaux et enduits profiteront de volumes et de croissances plus importantes en Amérique du Nord. Par contre, malgré des volumes moins importants, les fibres, bourres, filés et tricots connaîtront des croissances supérieures en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

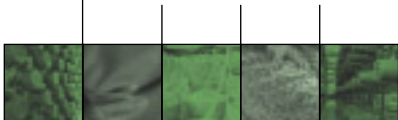
La filière québécoise des textiles peut compter sur la proximité du vaste marché diversifié des Amériques pour exploiter d'intéressantes occasions de développement de nouveaux marchés industriels. Le Québec compte environ 40 entreprises œuvrant totalement ou partiellement dans le secteur des matériaux textiles à usages techniques. La production québécoise de textiles techniques occupe plus de 3 000 emplois. Elle est évaluée à plus de 500 millions de dollars, soit plus du quart des livraisons québécoises. Toutefois, elle ne représente que 40 % de la production canadienne des textiles et non-tissés industriels.

Le Québec dispose d'une masse critique de production de filés et d'étoffes textiles pour prendre le virage de nouvelles applications techniques et commerciales requérant des matériaux avancés. La moitié de la production québécoise est exportée, principalement aux États-Unis, et l'émergence de nouveaux marchés extérieurs constitue une occasion de diversification des marchés géographiques. Compte tenu des règles d'origine de l'ALENA exigeant l'approvisionnement en filés et tissus fabriqués sur le territoire, l'industrie québécoise dispose de bonnes occasions de diversifier sa production dans des matériaux techniquement avancés pour les industries nord-américaines.

Les livraisons québécoises de tissus étroits ont profité d'une croissance annuelle composée de 6,2 % de 1994 à 2002, ce qui est 1,5 fois plus rapide que l'augmentation des livraisons canadiennes. La demande nord-américaine poursuivra sa croissance, particulièrement dans les marchés du matériel de transport, de la sécurité industrielle et des articles de sport.

Les exportations québécoises de non-tissés ont triplé entre 1994 et 2002. Toutefois, elles ne représentent que 30 % des exportations canadiennes. Les exportations québécoises, dirigées principalement vers les États-Unis, se sont diversifiées vers l'Asie et l'Europe occidentale. Une bonne partie du marché nord-américain est desservie par des importations provenant d'Europe et du Japon. Compte tenu de leur importance et de la croissance soutenue des marchés mondiaux des non-tissés, le Québec doit rivaliser avec les autres régions du territoire de l'ALENA pour s'approprier une part des investissements additionnels de 700 millions de dollars américains prévus pour répondre à la demande accrue de 400 000 tonnes métriques sur le marché nord-américain des non-tissés jusqu'en 2006.

Le Québec réalise plus de 90 % de la production et des exportations canadiennes de tricots. Ces matériaux sont presque entièrement destinés à l'industrie de l'habillement. Depuis 1994, les tricoteurs québécois ont quintuplé leurs exportations pour tirer profit des délocalisations de production de vêtements de loisirs et de sous-vêtements vers le Mexique et les Caraïbes. Ils se distinguent de la concurrence internationale par l'innovation de leurs produits et des stratégies de commercialisation. Toutefois, depuis l'entrée en vigueur de la *USTDA* en octobre 2000, l'industrie québécoise doit réaménager sa chaîne de production afin d'accéder de manière plus



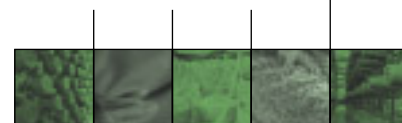


concurrentielle au marché des États-Unis à partir du Bassin des Caraïbes et du Mexique. Malgré les volumes réduits, les partenaires de l'ALENA représentent encore une masse critique de productions d'articles vestimentaires raffinés, haut de gamme, exigeant des tricots légers, extensibles et techniquement avancés. L'industrie québécoise des tricots peut donc raffermir ses chances de pérennité par l'amélioration de la qualité et de la flexibilité de son offre auprès des chefs de file de la chaîne internationale de commercialisation de produits vestimentaires.

Malgré sa spécialisation dans des productions à flux tendus, l'industrie québécoise de l'ennoblissement de textiles subit un déclin de 2,3 % depuis 1994. Ceci est dû à l'intégration verticale d'importantes usines par des fabricants de tricots et à la concentration du commerce des vêtements et produits textiles en Ontario. En sus de cette délocalisation intérieure, l'industrie québécoise doit également subir les réductions d'activités entraînées par les nouvelles contraintes relatives à l'ennoblissement intérieur de la *U.S. Trade Act* de 2002. Afin de pallier ces contraintes, l'industrie québécoise doit prendre le virage technologique de la « fonctionnalisation » des matériaux textiles. Elle doit également se développer par des alliances stratégiques de services différenciés à flux tendus avec des grandes sociétés de commerce et des détenteurs d'images de marque.

La production québécoise de tissus enduits et imprégnés profite d'une croissance plus rapide que celle du reste du Canada. Toutefois, elle demeure relativement timide avec seulement 19,3 % des livraisons canadiennes en 2002. Le secteur du revêtement des matériaux textiles profite d'une forte croissance des marchés industriels des composantes de matériel de transport, et des matériaux imperméables ou barrières pour les industries de la protection civile et militaire, des articles de sport, de la construction, de l'emballage, de l'isolation électrique, de la marine et des soins de santé. Considérant l'importance des importations de matériaux techniques, l'industrie québécoise doit investir dans l'expansion de sa production de tissus enduits, imprégnés et laminés afin de profiter de la croissance anticipée des marchés industriels en Amérique du Nord.

La filière québécoise des textiles est parvenue jusqu'à maintenant à s'ajuster à l'évolution de l'encadrement international et à tirer profit de nouvelles occasions de développement des marchés. Par choix ou par nécessité, elle a déjà assumé une certaine maîtrise de la mondialisation. Cependant, elle se doit maintenant de relever de nouveaux défis face à la redistribution planétaire de ses marchés industriels et à l'application des règles normales du commerce international aux textiles et vêtements. De toutes les industries manufacturières canadiennes, l'industrie des textiles est celle dont la concentration au Québec est la plus forte et celle dont l'intensité exportatrice est la plus grande dans tout le secteur de la fabrication au Québec. Il nous faut agir rapidement pour que les exportations continuent d'être le fer de lance de cette industrie.



Annexes

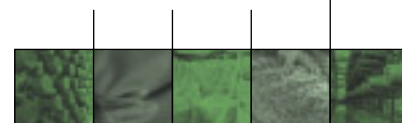
ANNEXE A

Usines de fibres, de filés et de fils

Ce groupe comprend des entreprises dont l'activité principale consiste à filer des fibres, à texturer ou mouliner des filaments chimiques ou des filés achetés, ou encore à fabriquer du fil pour la couture, le crochet, la broderie, l'artisanat et d'autres usages comparables.

Les principales entreprises du Québec de cette catégorie comprennent notamment :

- Les Textiles Cavalier sec, Saint-Laurent, deux usines ;
- Les Vêtements de Sport Gildan (Filatures Montréal), Montréal, deux usines ;
- Les Textiles DU-RÉ limitée, Saint-Éphrem, deux usines ;
- Les Industries Canatex inc., Montréal, deux usines ;
- Bermatex inc., Montmagny ;
- American & Efird Canada inc., Anjou ;
- Beaulieu Canada inc., Wickham ;
- Cansew inc., Montréal ;
- Filature Lemieux inc., Saint-Éphrem ;
- Filature Ormspun inc., Ormstown ;
- Gel-Gar Textiles inc., Richmond ;
- Moulinage 3A limitée, Saint-Élie-d'Orford ;
- Shefford Textiles limitée, Waterloo ;
- Régitex inc., Saint-Joseph-de-Beauce ;
- Textiflex inc., Drummondville ;
- Les Fils Sélect inc., Saint-Charles-de-Drummond ;
- Spinto limitée, Granby ;
- Filtex inc., Sutton ;
- CNS inc., Grand-Mère ;
- Engineered Fibres inc., Saint-Jean-sur-Richelieu ;
- PolyExtrusion inc., Saint-Georges ;
- Fibres Ventek inc., Drummondville ;
- Filatures J.A. Duval inc., Saint-Victor-de-Tring ;
- Retordage Stephall inc., Saint-Charles-de-Drummond ;
- FILAQ inc., Danville.



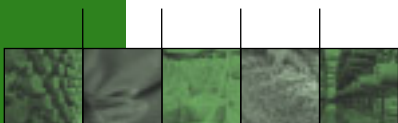
ANNEXE B

Usines de tissus larges

Ces usines utilisent principalement les technologies du tissage pour la production de tissus en largeurs excédant 30 centimètres. Elles peuvent aussi effectuer le finissage de leurs propres tissus et la fabrication intégrée de produits textiles, par exemple, des textiles de literie, des couvertures et couvre-lits, et du tissage de fibres de verre.

Les principales entreprises de ce secteur sont les suivantes :

- Consoltex Canada inc.,
Cowansville (deux usines) et
Montmagny ;
- Tissages Sherbrooke inc.,
Sherbrooke ;
- Cleyne & Tinker inc., Huntingdon,
(trois usines) ;
- Services Textiles Drummondville inc.,
Drummondville ;
- PGI/DIFCO Tissus de performance inc.,
Magog ;
- Albany International Canada inc.,
Cowansville (deux usines) ;
- Asten Johnson Canada inc.,
Montréal et Valleyfield ;
- Lainages Victor limitée,
Saint-Victor et Cookshire ;
- Hafner inc., Granby,
(deux usines) ;
- J.L. DeBall Canada inc.,
Granby ;
- Rayonese-Culp Textile inc.,
Saint-Jérôme ;
- Corporation Weavexx inc.,
Warwick ;
- Société J.B. Martin limitée,
Saint-Jean-sur-Richelieu ;
- Textiles Monterey inc.,
Drummondville ;
- Victor Innovatex inc.,
Saint-Georges et Beauceville ;
- Goodrich Canada inc.,
Sherbrooke ;
- Fibres Armtex inc.,
Magog ;
- Tissus Geo. Sheard Canada limitée,
Coaticook ;
- Industries 3R inc.,
Danville ;
- Fils Grand'A inc.,
Montréal ;
- Groupe Joseph Loomweave inc.,
Montréal ;
- Tissage Tex III inc.,
Drummondville.





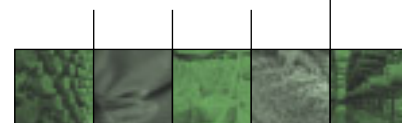
ANNEXE C

Usines de tissus étroits et de broderies Schiffli

Ce secteur inclut les établissements qui tissent ou tressent des tissus étroits et font mécaniquement des broderies sur métiers à navettes. Cela inclut aussi les usines qui fabriquent des fils, filés et cordes élastiques gainés de textiles.

Les principales entreprises qui font partie de cette sous-catégorie au Québec sont les suivantes :

- LaGran Canada inc.,
Granby ;
- Calko Canada inc.,
Montréal et Rivière-du-Loup ;
- Dominion et Domcord inc.,
Saint-Léonard et Coaticook ;
- Caristrap international inc.,
Laval ;
- Rubans Hubscher limitée,
Lachine ;
- Élastiques Quality limitée,
Rivière-du-Loup ;
- Entoilages et Biais Block limitée,
Montréal ;
- H.B. Fuller Sesame inc.,
Saint-André d'Argenteuil ;
- Zabatex Textiles inc.,
Montréal ;
- William Kenyon inc.,
Granby ;
- Dentelles Mini Lace limitée,
Montréal ;
- Edward Textiles inc.,
Montréal ;
- Mercedes Textiles inc.,
Kirkland ;
- Niedner inc.,
Coaticook ;
- Web-Tex inc.,
Montréal ;
- Mevco inc.,
Dorval ;
- Unitrim inc.,
Montréal.



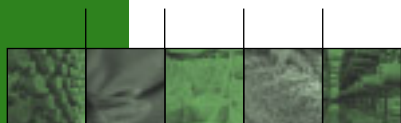
ANNEXE D

Usines de non-tissés

Ce groupe comprend des établissements qui fabriquent des non-tissés, soit par le liage, soit par l'entrecroisement des fibres. Ces activités comportent l'utilisation, de façon exclusive ou combinée, de procédés mécaniques, chimiques, thermiques et aérauliques ou encore des solvants. Les principaux produits dérivés de ces procédés sont les feutres, les voiles de ouatine, les membranes de renforcement, les chiffons d'essuyage et les composantes de produits jetables pour les soins d'hygiène, de santé et d'entretien domestique.

Les principales entreprises québécoises du secteur des matériaux non-tissés sont identifiées ci-après :

- Texel inc., Groupe ADS inc.,
Saint-Elzéar-de-Beauce ;
- Fibres Jasztex inc.,
Pointe-Claire et Saint-Léonard ;
- Concert Industries inc.,
Thurso et Gatineau ;
- Matador Convertisseurs limitée,
Montréal ;
- Feutre National inc.,
Saint-Narcisse-de-Champlain ;
- Fibrofill inc.,
Montréal ;
- Fibres Wadco inc. ;
- Soleno-Textiles techniques inc.,
Laval.





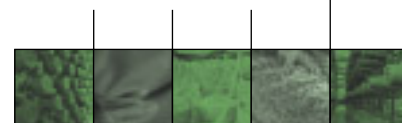
ANNEXE E

Usines de tricots

Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à tricoter des tissus sur métiers circulaires (trame) ou à plateau (chaîne). Les principaux produits de ce groupe incluent les tricots de types jersey, molleton, côtelé, interlock, bouclé, peluche, fausse fourrure, crêpe, etc. ainsi que les dentelles, tulles et tissus spéciaux de contention et de filets, etc. Les tricots fabriqués à l'aide des procédés Malimo, Arachné ou autres semblables sont aussi inclus de même que les articles dérivés de ces matériaux lorsqu'ils sont produits de façon intégrée dans l'usine de tricots.

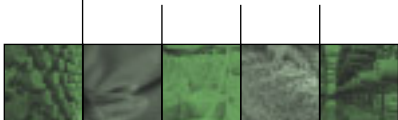
Les principales entreprises québécoises de ce secteur sont les suivantes :

- Agmont inc.,
Montréal ;
- La Compagnie Nalpac,
Montréal et Longueuil ;
- Les Vêtements de sport Gildan inc.,
Saint-Laurent ;
- Hafner inc.,
Granby ;
- Manoir inc.,
Saint-Laurent ;
- Worlbest (Canada) Industries inc.,
Drummondville ;
- Les Tissus Rentex inc.,
Montréal et Saint-Jean-sur-Richelieu ;
- Tricots Canada U.S. inc.,
Saint-Hyacinthe ;
- Tricots Liesse (1983) inc.,
Saint-Laurent ;
- Pyrotek inc.,
Drummondville ;
- Les Tricots International,
division de Morbern inc., Lachine ;
- Tek-Knit Industries inc.,
Montréal ;
- Textiles Lian inc.,
Saint-Jérôme ;
- Textiles Tri-Stars limitée,
Montréal ;
- Usines Huntingdon inc.,
Huntingdon ;
- Tricots K & S,
division de Kovak inc., Montréal ;
- Tex Leader International limitée,
Montréal ;
- Tissus Knitrama inc.,
Anjou ;
- Tricot Bains inc.,
Saint-Laurent ;
- Tricots Interlock (Canada) inc.,
Montréal ;
- Filatures Château inc.,
Montréal ;
- Québectex Canada inc.,
Montréal ;
- Tricots Maxime inc.,
Saint-Laurent ;
- Textiles Con-Trade inc.,
Saint-Laurent ;





- Tricots Parisiens limitée,
Montréal ;
- Globtex Canada inc.,
Montréal ;
- Produits M.G.D. inc.,
Blainville ;
- Tricots Gérard inc.
Stanstead ;
- Agence L.W. inc.,
Montréal ;
- Tricots Alliés limitée,
Montréal ;
- ARCRA inc.,
Laval ;
- Beaufab inc.,
Montréal ;
- Créations Guillemot inc.,
Beauport ;
- Diaz Textile inc.,
Montréal ;
- G.A.T. Knits inc.,
Montréal ;
- Groupe Janus Textile inc.,
Saint-Laurent ;
- J.M.C. Knits inc.,
Montréal ;
- Tricots Laxmi inc.,
Montréal ;
- Tricots Devino inc.,
Daveluyville ;
- Magni-Tex inc.,
Montréal-Nord ;
- Tricot Mirabel inc.,
Saint-Laurent ;
- ModeFair Industries inc.,
Montréal ;
- Tricots Sanum inc.,
Montréal ;
- Taxitex inc.,
Montréal ;
- Textiles Saint-Timothée inc.,
Saint-Timothée-de-Beauharnois ;
- Tricot Caravan inc.,
Montréal ;
- Tricots Challenger inc.,
Montréal ;
- Tricot Dynamic inc.,
Saint-Hyacinthe ;
- Tricot Daveluy inc.,
Daveluyville ;
- Tricots Interlock inc.,
Montréal ;
- Tricots Royale inc.,
Montréal ;
- Tricots Ultra-tex inc.,
Montréal.





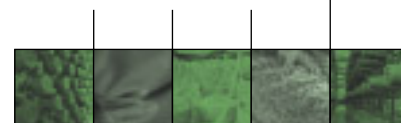
ANNEXE F

Usines de finissage de textiles et de tissus

Ce sous-groupe comprend les usines de traitement de fibres et de finissage de filés et fils, de tissus et de produits textiles, y compris des vêtements qui ne sont pas fabriqués dans la même usine. Les principales opérations effectuées par les entreprises de ce sous-groupe incluent le blanchiment, la teinture et l'impression sur des tissus; l'apprêtage chimique et mécanique de textiles donnant des caractéristiques spécifiques comme l'imperméabilité, l'ignifugation, le prétréssissement, le mercerisage, etc. Il comprend aussi les usines de renvidage de filés, de teinture de fibres, de fils et de vêtements ainsi que les établissements de convertissage dont l'activité principale est d'acheter des tissus écrus et de les faire ennoblir par des usines de teinture, d'impression et de finissage de textiles.

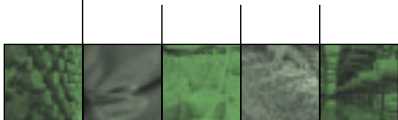
Les principales entreprises québécoises de ce groupe sont les suivantes :

- Doubletex inc.,
Montréal ;
- Teinture Agmont America inc.,
Montréal ;
- Teinturiers Élite inc.,
Drummondville ;
- Jemdye inc.,
Montréal-Nord ;
- Teinture & Finition Coraltex inc.,
Berthierville ;
- Teinturiers Concorde inc.,
Anjou ;
- Annabel Canada inc.,
Drummondville ;
- Textiles Fortissimo inc.,
Drummondville ;
- Teinture de Fils Gordon inc.,
Saint-Laurent ;
- Teinturerie Perfect Canada inc.,
Montréal ;
- Teintureries Performance Corp.
limitée, Montréal
- Textiles Novacolor inc.,
Saint-Jean-sur-Richelieu ;
- Tricots Imprimés de Trois-Rivières
inc., Trois-Rivières ;
- A-1 Teinturier inc.,
Sorel-Tracy ;
- Cansew inc.,
Montréal ;
- Dontex inc.,
Donncona ;
- Remdel inc.,
Saint-Georges ;
- Marimac Fast Print inc.,
Montréal ;
- Groupe C.A.L. Prévost inc.,
Delson ;
- Imprimerie Zoritex inc.,
Saint-Laurent ;
- Royaltex (Canada) inc.,
Anjou ;
- Sérigraphie Nationale inc.,
Bedford ;
- Textiles Kobi inc.,
Montréal-Est ;
- Tricots Primotex inc.,
Saint-Laurent ;





- Amba Washing inc.,
Saint-Laurent ;
- Teinturiers Global inc.,
Lachine ;
- Teinture Caravelle inc.,
Princeville ;
- Colorfast inc.,
Montréal ;
- ÉditeXtil inc.,
Montréal ;
- Gemtech inc.,
Anjou ;
- Teinturiers Prestige inc.,
Montréal ;
- Teinturiers Star/Suprême inc.,
Verdun ;
- Vinatexco inc.,
Anjou ;
- Fibres textiles Georges Chassé inc.,
Sainte-Marie ;
- Leigh textile inc.,
Montréal-Est ;
- Milcap International inc.,
Laval.





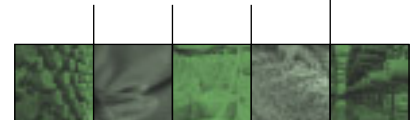
ANNEXE G

Usines de revêtement de tissus

Ce sous-groupe comprend les entreprises de fabrication de tissus enduits, imprégnés ou laminés, de même que celles qui soumettent des textiles et vêtements à des procédés de finition spéciaux, comme le revêtement, le laminage, le caoutchoutage, la stratification, la métallisation, le vernissage et le cirage, etc.

Les principales entreprises de ce sous-groupe sont les suivantes :

- Stedfast inc.,
Granby ;
- Beckwith-Bemis inc.,
Sherbrooke ;
- Bennett Fleet (Québec) inc.,
Vanier ;
- Les Industries Koaton inc.,
Laval ;
- Acolam inc.,
Granby ;
- Natback limitée,
Montréal.

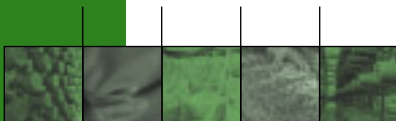


ANNEXE H

Procédés de fabrication

La filière des matériaux textiles comporte la transformation de fibres naturelles et chimiques en trois grandes étapes distinctes à la fois consécutives et concurrentes.

- 1) Les filés sont généralement réalisables de deux grandes façons alternatives :
 - le moulinage, la texturation et le retordage de filaments chimiques extrudés par les producteurs chimiques ;
 - le mélange intime de fibres de genres et/ou de propriétés différentes et la filature de fibres composites et/ou homogènes.
- 2) Les tissus sont généralement formés selon deux grands options :
 - le tissage, le tricotage, le touffetage, le tressage, le crochetage, pour les tissus traditionnels étroits ou en grandes largeurs ;
 - des procédés de liage mécanique, thermique ou chimique de résines et de fibres celluloses et synthétiques, pour les feutres, voiles et non-tissés.
- 3) L'ennoblissement des textiles, parfois appelé le finissage procure aux filés, tissus et matières textiles les caractéristiques ou propriétés requises pour leur mise en marché ou pour leur utilisation. De façon générale, l'ennoblissement des textiles comporte l'une ou l'autre des grandes étapes suivantes :
 - le blanchiment ;
 - la teinture et/ou l'impression ;
 - le finissage selon les fonctionnalités recherchées, comprenant notamment :
 - le thermofixage, le gaufrage, le grattage, le pressage, le calandrage ;
 - l'apprêtage chimique ou mécanique par dépose, vaporisation, imprégnation, etc. ;
 - l'enduction de polymères ou le laminage de pellicules synthétiques.





ANNEXE I

Filés textiles

Les filés textiles sont disponibles sous deux formes principales dans les proportions suivantes :

1. les filés de fibres discontinues (produits composites et polyvalents) 65 %
2. les filaments continus moulinés et texturés (chimiques) 35 %

1.1 Les filés de fibres discontinues :

- les plus répandus – 65 % de la production des filés textiles en Amérique du Nord ;
- applications principales : l'habillement et les textiles de maison. Toutefois, davantage d'applications nouvelles dans les marchés techniques de protection, d'hygiène et de soins de santé, etc.

1.2 Les technologies de filature les plus répandues :

- la filature à anneaux : un curseur rotatif pour une véritable torsion des fibres ;
- la filature par rotor : un rotor pour l'assemblage/torsion des fibres.

1.3 Trois nouvelles technologies :

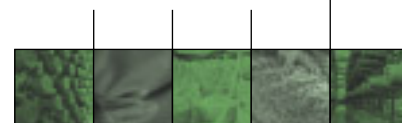
- la filature par buses d'air : procédé pneumatique de collection et de torsion des fibres ;
- la filature à friction : procédé composite d'enroulement longitudinal de fibres et fil d'âme ;
- la filature composite à âme : procédé de gainage de filés par étirage et torsion de fibres.

2.1 Les filaments continus :

- des intrants typiquement chimiques ;
- le procédé le plus répandu : filature par voie fondue ;
- les filaments les plus utilisés : polyamides, polyesters et polyoléfines.

2.2 L'industrie des textiles fait deux opérations :

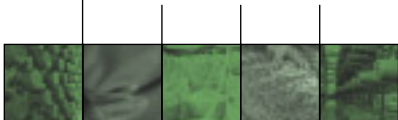
- moulinage et doublage selon les spécifications, ex. : crêpe (torsion très élevée) ;
- texturation pour améliorer l'élasticité et la résilience, l'absorbance et la douceur, le volume et l'aspect, l'équilibre longitudinal, etc.





2.3 Les technologies de texturation :

- des procédés thermomécaniques de haute précision (friction, air et étirage);
- entièrement automatisés;
- contrôle informatisé pour protéger les caractéristiques de fragilité et de dimension microscopique des matières traitées (plus fines que des cheveux);
- flexibilité de traitement de filaments génériques différents.





ANNEXE J

Tissus textiles

Les tissus textiles sont disponibles sous trois formes principales dans les proportions suivantes :

- | | |
|--|------|
| A. les étoffes tissées de filés de fibres discontinues et/ou filaments continus ou encore en une combinaison de ces filés (produits composites et polyvalents) | 70 % |
| B. les tricots de filés de fibres et/ou de filaments continus | 15 % |
| C. les non-tissés de polymères et/ou fibres ou en combinaison | 15 % |

Le tissage :

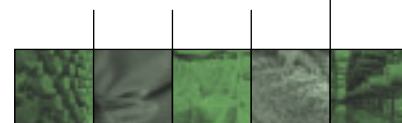
- technologie textile la plus répandue mondialement ;
- techniques d'entrelacement de filés de chaîne et de trame en trois constructions de base : toile unie, croisé ou sergé, et satin ;
- techniques d'armures plus complexes : velours et peluches, motifs Jacquard ou à ratière ;
- plusieurs variations d'armures : crêpe, chevron, natté, etc.

Avancées technologiques phénoménales :

- la production par heure-machine a plus que doublé passant de 15 à 37 mètres carrés dans la dernière décennie ;
- technologies de pointe avec automates programmables pour une meilleure productivité, une flexibilité et une qualité des étoffes supérieures ;
- méthodes d'insertion de trame dont les navettes traditionnelles ont été remplacées par des projectiles et lances flexibles très légers et des jets d'air ou d'eau pour augmenter la rapidité.

Principaux usages des tissés :

- vêtements (denim, velours côtelé et gabardine pour pantalons ; Oxford et broad-cloth pour chemises ; organdi, brocart et taffetas pour vêtements habillés) ;
- textiles de maison (mousseline, percale et satin pour draps ; éponge pour serviettes ; damassés pour nappes ; voilages et satin pour tentures) ;
- marchés industriels et techniques :
 - tentes, bâches et auvents ;
 - bagages et canevas à tapis ;





- filtres, boyaux et sacs gonflables pour automobiles ;
- renforts de composite et de caoutchouc ;
- toiles de formage, de presse et de séchage des papiers ;
- structures tendues ;
- géotextiles, etc.

Le tricotage :

- techniques d'entrecroisement des filés par boucles selon deux grands principes :
- tricots circulaires :
 - des boucles suivant la largeur du tissu ;
 - extensibles dans les deux directions ;
 - jersey, interlock et molleton pour grandes séries de tee-shirts, sous-vêtements, etc.
- tricots-chaîne :
 - des boucles sur la longueur du tissu ;
 - extensibles seulement dans le sens de la largeur du tissu ;
 - gamme plus élaborée de constructions ;
 - tricot diaphane pour lingerie ;
 - velours pour banquettes d'autocars et d'avions ;
 - tissus de tricots Rachel de contention pour maillots et vêtements de soutien ;
 - multitude de matériaux techniques pour applications industrielles.
- Utilisation à 75 % dans la confection vestimentaire.

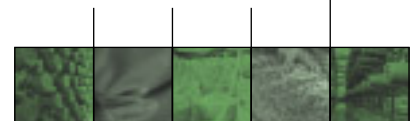
Les non-tissés :

- définition : selon l'Association of standards and testing methods (ASTM), une structure produite par la consolidation et/ou l'entrecroisement de fibres naturelles ou chimiques par des moyens mécaniques, chimiques ou thermiques ou avec des solvants, y compris toute combinaison de ces procédés ;
- un matériau qui exclut le papier mouchoir (papier tissu) ou un tissu produit par tissage, tricotage, touffetage ou tressage ;
- récente technologie : une combinaison de :
 - technologies textiles (fibres longues),
 - technologies papetières (fibres courtes),
 - technologies chimiques (extrusion par voie fondue-soufflée) ;





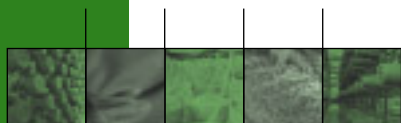
- caractéristiques : stabilité dimensionnelle accrue; résistance aux marques de pli; ténacité; résistance à la déchirure; toucher; ouverture des pores; respirabilité, etc. ;
- Exemples :
 - coupe-vapeur de type TYVEK® versus le papier feutre,
 - adoucisseurs de tissus en feuilles versus papier tissu,
 - enveloppes TYVEK® versus sacs GLAD® ;
- trois grandes technologies :
 - procédés au sec :
 - > transformation textile des fibres en voiles (aéraulique, hydraulique, thermomécanique et aiguilletage),
 - > applications : produits d'hygiène, santé, filtration, génie civil, transport, etc.,
 - > 32 % de la production mondiale des non-tissés,
 - > croissance modérée ;
 - procédés au mouillé :
 - > transformation papetière de fibres en voiles (formage, pressage et séchage),
 - > applications : renforts de tapisseries, sacs de thé, filtres, masques, etc.,
 - > 8 % de la production mondiale,
 - > croissance stable ;
- procédés d'extrusion chimique :
 - > extrusion fondue-soufflée de résines en voiles homogènes et composite,
 - > emplois : produits d'hygiène et de santé, canevas de tapis, papiers durables, etc.,
 - > 60 % de la production mondiale de non-tissés,
 - > croissance forte ;
- technologies porteuses de croissance dans la fabrication de substituts de tissus traditionnels. Exemples :
 - > EVOLON®, de Freudenberg,
 - > MIRATEC®, de PGI.



ANNEXE K

Finissage de textiles

- Automatisation accrue des procédés de teinture et finissage :
 - flexibilité de traitement de différents matériaux ;
 - conservation de l'énergie ;
 - productivité accrue ;
 - réduction des lots de production.
- Remplacement de produits chimiques toxiques par des apprêts moins nocifs.
- Impression numérique pour petites séries de production.
- Rames de finissage avec détecteurs numériques et intelligence artificielle pour l'adaptation des procédés aux matériaux et applications spécifiques.
- Quatre grandes tendances d'innovation :
 - traitement au plasma ;
 - greffage de textiles (cristaux à changements de phase, agents bio-actifs, agents chimio-actifs, etc.) ;
 - nanotechnologies ;
 - traitement par fluor gazeux.





ANNEXE L

Lexique des principaux termes textiles

Aiguilletage : Procédé de transformation de nappes ou de voiles de fibres lâches en un non-tissé cohérent par l'action de va-et-vient d'aiguilles à barbes qui s'insèrent au travers d'un plateau perforé dans la nappe, laissant les fibres enchevêtrées. Les aiguilles sont espacées suivant une disposition non alignée. Une large variété de densité de matériaux peut être obtenue en variant la vitesse et le degré de pénétration des aiguilles, le poids de la nappe de fibres et sa vitesse d'alimentation.

Apprêt : 1. Substance ou mélange de substances incorporé aux matériaux textiles pour leur donner des propriétés désirées. 2. Traitement, physique ou chimique, appliqué à des matériaux textiles pour produire les effets désirés. 3. Propriétés comme la douceur, le drapé, le brillant, l'hydrophobicité ou la résistance à la flamme, aux bactéries, au froissement, à l'écrasement ou au retrait, etc. obtenues par les procédés d'apprêtage ou de finissage, etc.

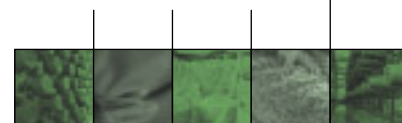
Apprêtage chimique : Procédé dans lequel des additifs sont ajoutés pour modifier les propriétés esthétiques et fonctionnelles d'un matériau. Exemples : l'application de produits antioxydants ou ignifuges ou encore d'agents antitaches et hydrofuges.

Apprêtage mécanique : Changement de l'aspect ou des propriétés physiques d'un tissu par une opération mécanique telle que le calandrage, le gaufrage, le gonflage, le compactage ou le crêpage.

Composite : 1. Article ou substance composé de deux ou plusieurs constituants, avec des éléments de renforcement dispersés dans une matrice ou une phase continue. 2. Construction rigide ou souple dans laquelle les fibres se consolident par elles-mêmes pour former des structures plutôt que des filés. La rigidité de ces constructions est déterminée par la densité, le module des fibres qui supportent la charge et la fraction des fibres fusibles. Leur force dépend de l'adhérence et de la résistance au cisaillement de la matrice, à moins que les fibres ne soient liées en une matrice à propriété de transfert de charge. 3. Structure faite par laminage d'un non-tissé avec un autre non-tissé ou avec d'autres matériaux, ou par imprégnation d'un non-tissé avec des résines.

Enduction : Procédé consistant à appliquer une matière semi-liquide comme du caoutchouc, du chlorure de polyvinyle ou du polyuréthane sur une face, ou sur les deux faces d'un matériau textile. Une fois séché (ou après avoir subi le traitement de cuisson, si nécessaire), il forme une liaison avec le tissu. Synonyme : revêtement.

Étirage : 1. Procédé par lequel on diminue ou augmente la masse surfacique d'une nappe, ou la masse linéique d'un ruban ou d'une mèche. 2. Étirage à chaud ou à froid des filaments continus dans le but d'orienter la structure cristalline des fibres pour en améliorer la ténacité.





Étoffe tissée : Terme utilisé pour désigner un tissu composé de deux ensembles de fils, chaîne et trame. Ce tissu est formé au cours du tissage par l'entrecroisement de ces deux ensembles de fils. Cependant, il existe des étoffes dans lesquelles trois ensembles de fils sont utilisés produisant une armure triaxiale. Dans le tissage à deux dimensions, l'étoffe peut être réalisée par deux ou plusieurs nappes de fils de chaîne et de trame, selon la complexité de la construction. La façon dont les deux ensembles de fils sont entrecroisés détermine l'armure. En utilisant des combinaisons variées à partir des armures de base, unie, sergé et satin, il est possible de produire une variété presque illimitée de constructions. D'autres effets peuvent être obtenus en variant le genre de fils, les types de fibres, les degrés de torsion, etc.

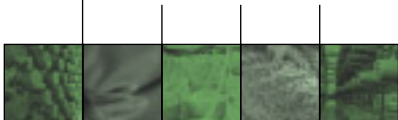
Feutre : 1. Feuille non-tissée de matières enchevêtrées à base de laine ou de poils, parfois mélangées à certaines fibres manufacturées. L'aggrégation des fibres se fait par action mécanique ou chimique, ou par la pression, en milieu humide et en présence de la chaleur. 2. Tissu généralement fait en laine, à l'occasion en coton ou à partir de certaines fibres manufacturées, et qui est fortement rétréci puis foulé de façon à masquer presque entièrement l'armure.

Feutre de papeterie : Anciennement, tissu de laine, peignée ou non, lourd, large, grossier, ayant été traité entre les cylindres d'une machine à papier continu, pour former une bande de manutention sans fin qui sert au passage de la pâte à papier ou du papier humide à travers la machine. Ces produits sont aujourd'hui fabriqués en différentes constructions, tissés et non-tissés, avec des fibres et des monofilaments manufacturés.

Fibre : Élément de matière, naturel ou manufacturé, qui constitue l'élément de base des étoffes ou d'autres structures textiles. Une fibre est caractérisée par une longueur d'au moins 100 fois son diamètre ou sa largeur. Le terme désigne les éléments qui peuvent être filés en fils ou transformés en étoffes, par des méthodes variées incluant le tissage, le tricotage, le tressage, le feutrage et le retordage. Les exigences essentielles pour que les fibres puissent être filées en fils sont : une longueur d'au moins cinq millimètres, de la flexibilité, de la cohésion, de la finesse, de l'uniformité, de la durabilité et du brillant.

Fil : Terme général englobant les brins continus des fibres textiles, des filaments ou des matières appropriées au tricotage, au tissage, ou sinon, tout entrelacement produisant un tissu textile. Le fil se présente sous les formes suivantes : 1. un certain nombre de fibres tordues ensemble (filé); 2. un certain nombre de filaments maintenus ensemble sans torsion (fil sans torsion); 3. un certain nombre de filaments maintenus ensemble avec un certain degré de torsion; 4. un filament simple avec ou sans torsion (un monofilament); 5. un ruban étroit formé d'une matière, comme le papier, les filaments en plastique, ou les feuilles de métal, avec ou sans torsion, destinés à la construction textile.

Filature : Procédé de fabrication de fils à partir de fibres courtes. 1. Fil de fibres courtes : formation d'un fil par une action combinée d'étirage et de retordage des brins de fibres qui sont préalablement préparés sous formes de rubans ou de mèches. 2. Fil de filaments : les matières fibrogènes contenues dans le plastique, soit à l'état fondu ou en solutions, sont forcées à travers les orifices d'une plaque métallique appelée filière à un débit contrôlé. Les filaments solidifiés sont d'abord étirés par des cylindres rotatifs ou par l'action de pots tournants, puis enroulés sur des bobines ou des canettes.





Finissage : Tout traitement que l'on fait subir aux étoffes après le blanchiment, la teinture ou l'impression, pour leur mise en marché ou pour leur utilisation. Le finissage comprend des opérations comme le thermofixage, le grattage, le gaufrage, le pressage, le calandrage et l'application d'apprêts chimiques qui modifient les caractéristiques de l'étoffe. Le terme finissage désigne parfois l'ensemble des opérations de traitement citées ci-dessus, incluant le blanchiment, la teinture, l'impression, etc. Synonymes : ennoblissement, apprêts d'ennoblissement, apprêts et traitements de finition.

Hydroliage : Procédé de formation d'un non-tissé au moyen de fibres enroulées ou nouées mécaniquement dans une nappe par l'utilisation de jets d'eau à haute vitesse ou de rideaux d'eau.

Impression : Procédé ayant pour but de reproduire un motif sur les fils, les fils de chaîne, les tissus et autres matériaux par l'application d'une des nombreuses méthodes d'impression. Le colorant ou autre matière de traitement, généralement sous la forme de pâte, est déposé sur le tissu qui est ensuite traité en vue du fixage par vaporisation, par la chaleur ou à l'aide de produits chimiques. Les principales méthodes d'impression de textiles sont au cadre plat, au cadre rotatif, au rouleau, par transfert thermique et par jet d'encre.

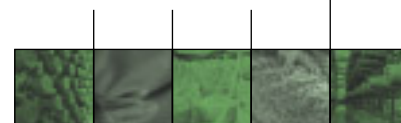
Jacquard : Système de tissage utilisant une mécanique à modèles très variés permettant de réaliser des dessins complexes et de grande dimension. Le dessin d'armure est réalisé par une série de cartons perforés. Chaque trou du carton commande l'évolution d'un seul fil de chaîne permettant le passage pour une trame. Les cartons perforés ont cédé leur place aux contrôles électroniques de sélection et de passage des fils pour la formation de dessins précis et complexes dans les tissages et tricotés.

Jauge : 1. Terme générique désignant une variété d'instruments de mesure telles que les jauges de pression ou d'épaisseur. 2. Désignation du nombre d'aiguilles par pouce sur un métier à tricoter. Ainsi, un métier de 34 aiguilles par pouce est un métier de jauge 34, et le tricot produit sur cette machine est appelé tricot de jauge 34. 3. Indication de la grosseur de l'aiguille à tricoter au niveau de la tige et du crochet. 4. Nombre de colonnes de mailles par pouce ou centimètre dans un tricot. 5. Sur un métier à filer ou à retordre, la distance entre le centre d'une broche et celui de la broche suivante dans le même rang.

Moulinage : Opération de doublage ou de retordage de fils continus de soie ou de fils manufacturés.

Multifilament : Fil composé de plusieurs filaments continus dont l'opposé est le monofilament qui est constitué d'un seul filament. La plupart des fibres textiles sont faites de multifilaments.

Nanotechnologie : Conception et fabrication de structures extrêmement petites, mesurables en nanomètres, à partir des composantes élémentaires de la matière que sont les atomes et les molécules. Exemple : les nanofibres. Un nanomètre correspond à un milliardième de mètre (1 nm = 10^{-9} m).





Non-tissé : Assemblage de fibres textiles, maintenues ensemble par entrelacement mécanique, qui donne un voile ou un mat dont les fibres sont disposées au hasard, par fusion des fibres (fibres thermoplastiques) ou par liage au moyen d'un liant tel que l'amidon, la colle, la caséine, le caoutchouc, le latex, un dérivé cellulosique ou une résine synthétique. Au départ, les fibres peuvent être orientées dans un seul sens ou peuvent être déposées d'une façon aléatoire. Les fibres préparées en voile ou nappe sont liées par voie aéraulique, par voie sèche, par voie humide, ou par voie fondue (filage direct et soufflage en fondu), y compris le liage par poudre thermoplastique, et les liages thermique, hydraulique, mécanique ou chimique.

Numéro métrique : Unité de titrage des fils indiquant la longueur en kilomètres par kilogramme de fil.

Polymérisation : 1. Réaction chimique dans laquelle de petites molécules se combinent pour former des molécules plus grosses. 2. Dans l'apprêtage des tissus, procédé par lequel des résines ou des plastiques sont fixés dans ou à des matériaux textiles au moyen de la chaleur.

Préimprégné : Matériau de renfort prêt à mouler, sous forme de fibres, de tissus ou mats, entièrement imprégné de résines et, dans quelques cas, partiellement durci. Les préimprégnés sont ensuite utilisés pour la fabrication des composites après quoi le durcissement est complété.

Ratière : Mécanisme d'un métier à tisser. La ratière contrôle le mouvement des harnais dans le but de permettre le tissage de figures géométriques.

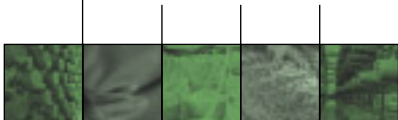
Résilience : Capacité de récupération d'une fibre ou d'un tissu qui a été écrasé ou froissé.

Retordage : 1. Procédé de combinaison de fils en les retordant ensemble ou en combinant deux ou plusieurs fils simples parallèles pour obtenir des fils retors ou des cordes. Les câbles sont obtenus par retordage de fils retors ou cordes. Le retordage est aussi employé dans le but d'augmenter la résistance, la douceur et l'uniformité ou pour obtenir des effets fantaisie dans le fil. 2. Très forte torsion ajoutée aux fils simples et retors pour obtenir des fils crêpés. Cette opération est appelée crêpage ou moulinage. 3. Procédé d'ajout de torsion à un fil de multifilaments afin d'assembler les filaments pour faciliter les opérations ultérieures.

Ruban : 1. Fil continu de fibres légèrement liées les unes aux autres sans torsion. Le ruban est délivré par la carde, la peigneuse et le banc d'étirage. La production de rubans représente la première étape dans l'opération textile qui transforme les fibres discontinues de façon qu'elles puissent être étirées et tordues en un filé de fibres. 2. Tissu étroit ne dépassant pas 20 centimètres de largeur, produit dans une variété d'armures et employé comme garniture. 3. Pour la fabrication de fermetures éclair, tissu étroit le long du bord sur lequel sont fixés les dents. Quelquefois, les dents sont moulées sur la lisière du ruban.

Ruban découpé : Tissu de 30 centimètres ou moins obtenu de la coupe d'un tissu large en bandelettes. Les bandelettes sont surtout obtenues de tissus de coton, lin, jute, amiante et verre textile pour des applications fonctionnelles.

Ruban tissé non élastique : Tissu étroit, pesant moins de 500 grammes par mètre carré, qui est composé principalement de fibres naturelles et/ou manufacturées, incluant des monofilaments, mais qui ne contient pas de caoutchouc ou autres fibres élastiques similaires.





Sangle : Tissu étroit, très solide, tissé serré en différentes armures, servant principalement à des fins exigeant une résistance à la déformation : ceintures de sécurité pour voitures, lanières de renforcement pour tissus d'ameublement, bretelles, harnais de sécurité, etc. Des sangles élastiques peuvent aussi être réalisées en incorporant des fils de spandex ou de caoutchouc dans la chaîne et/ou la trame du tissu.

Stratifil : Fils de base de filaments continus en parallèle pour la fabrication de composites.

Superabsorbant : Se dit d'un matériau qui peut absorber plusieurs fois la quantité de liquide ordinairement absorbé par les matériaux cellulosiques, comme la pâte de bois, le coton, la viscose (rayonne).

Teinture : Procédé de coloration de fibres, fils, tissus ou articles confectionnés à l'aide de colorants naturels ou synthétiques. Les plus importants procédés sont la teinture à haute température, sous pression, par jet, par foulardage, par réserve, surteinture, en bain court et avec solvant, pour les tissus, et la teinture dans la masse, en bourre, sur bobine, sur manchon, par espacement et en écheveaux, pour les filés.

Ténacité : Contrainte de traction quand elle est exprimée en force par unité de masse linéique du spécimen sous tension, exemple : newtons par tex.

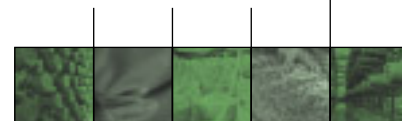
Tex : 1. Unité principale de masse linéique, égale au poids en grammes d'une longueur de mille mètres de fil, filament, fibre ou autre brin textile. 2. Système de titrage de fil basé sur l'utilisation des unités de mesures tex. Voir Titre du fil.

Textile : À l'origine, étoffe tissée; aujourd'hui, désigne de façon générale, n'importe laquelle des matières suivantes : 1. Fibres discontinues et filaments destinés à être transformés en fil ou à être utilisés comme fil dans la préparation et/ou la fabrication des tissus, des tricotés et des non-tissés. 2. Fils faits de fibres naturelles ou manufacturées. 3. Étoffes et autres produits manufacturés réalisés à partir de fibres telles que définies en 1. et à partir de fils. 4. Articles, vêtements et autres produits faits de fibres, de fils ou d'étoffes lorsque ces produits conservent les caractéristiques de flexibilité et de drapé des étoffes originales.

Texturation : Procédé de frisure donnant des boucles au hasard ou modifiant d'une autre manière un fil de filaments continus afin d'augmenter son pouvoir couvrant, sa résilience, sa résistance à l'abrasion, son pouvoir couvrant, son pouvoir d'isolation thermique et/ou son pouvoir d'absorption d'humidité, ou pour lui donner une texture de surface différente. Les principaux procédés de texturation comprennent la boîte de frisage, l'engrenage, l'arête de frisage, le tricotage-détricotage, la fausse torsion et le jet d'air.

Thermodurcissable : Se dit d'un plastique qui, une fois traité, ne fond pas lorsqu'il est porté à chaud.

Thermofixation : Procédé donnant la stabilité dimensionnelle et aussi d'autres propriétés fréquemment désirées comme l'infroissabilité et une résistance améliorée à la chaleur. Ce procédé s'applique aux fibres synthétiques, aux fils et aux tissus, soit par chaleur humide, soit par chaleur sèche.





Thermoliage : Technique de liage de fibres de la nappe par l'emploi de poudres ou de fibres fusibles et par l'application de chauffage aux rayons infrarouges, ou par soufflage d'air chaud et calandrage à chaud.

Thermoplastique : Se dit d'une matière plastique fusible en permanence. Le terme est appliqué aux fibres manufacturées et désigne leur tendance à ramollir aux températures les plus élevées.

Thermostabilisé : Terme décrivant des fibres ou des fils traités à la chaleur pour réduire la tendance de la fibre à rétrécir ou à s'allonger sous une charge à température élevée.

Tissage : Procédé d'entrecroisement de deux fils de manière que cet entrecroisement soit à angle droit pour former un tissu. Les fils de chaîne, ou brins, sont disposés dans le sens de la longueur du tissu et les fils de trame, ou duites, sont disposés suivant la largeur du tissu. Le tissage peut être réalisé sur un métier mécanique ou un métier à bras.

Titre du fil : Mesure relative à la finesse des fils. Deux catégories de systèmes sont employées :

1. Le système de titrage direct, égal à la masse de fil par unité de longueur, soit le système appliqué à la soie et aux fils continus manufacturés.
2. Le système de numérotage indirect représentant la longueur du fil par unité de masse. Ce système de masse linéique réciproque est utilisé pour le coton, le lin, la laine et les différentes sortes de filés de fibres discontinues.

Titre d'une fibre : Masse linéique d'une fibre exprimée en unités comme le denier ou le tex.

Titre d'un filament : Densité linéaire d'un filament exprimée en unités comme le denier ou le tex.

Touffetage : Se dit d'un procédé d'insertion par un système de plusieurs aiguilles, de brins multiples, ou de fils de faible torsion, à travers un tissu et fixés debout à la surface sous forme de fils coupés ou de boucles. Les fils insérés sont soit coupés par action mécanique pour former des touffes pelucheuses ou encore libérés par les aiguilles pour former des boucles.

Tressage : Se dit d'un procédé de formation de tissu par le croisement en diagonale d'un certain nombre de fils de base de façon que chaque fil passe alternativement au-dessus ou au-dessous d'un ou de plusieurs autres fils.

Tricotage : Méthode de réalisation d'un tissu par entrelacement de séries de boucles formées par un ou plusieurs fils. Il existe deux sortes principales de tricotage : le tricot chaîne, un mode de tricotage des fils dans le sens de la longueur du matériau, et le tricot trame, le type commun de tricotage, qui permet à chaque fil continu de former toutes les boucles en une seule rangée dans le sens de la largeur du matériau.

Sources : Centre des technologies textiles, *Dictionnaire des fibres et technologies textiles*, 1994. (Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés 1994 centre des technologies textiles ISBN 2-9804060-07 www.ctt.ca)

Office québécois de la Langue Française, *Le grand dictionnaire terminologique*, 2001.

